

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université d'Alger 2

Faculté des Lettres et des langues

Ecole doctorale de français

Thèse de Doctorat

Spécialité : Sciences du langage

Présentée par : BEDJAOUI Wafa

Représentations sociolinguistiques en contexte plurilingue

La catégorisation des jeunes beurs par de jeunes Algériens ?

Sous la direction de :

Mme. Assia LOUNICI (Professeure, Université d'Alger 2)

M. Thierry BULOT (Professeur, Université de Rennes2)

Membres du jury

Mme. Asselah Rahal Safia (Pr. Université d'Alger 2).....Présidente
Mme. Lounici Assia (Pr. Université d'Alger 2).....co-rapporteur
M. Bulot Thierry (Pr. Université Rennes 2).....co-rapporteur
Mme. Taleb-Ibrahimi Khawla (Pr. Université d'Alger 2).....examinatrice
Mme. Rispail Marielle (Pr. Université de Jean Monnet-Saint-Etienne).....examinatrice
Mme. Benhouhou Nabila (MCA. ENS de Bouzaréha).....examinatrice
Mme. Amorouayach Essafia (MCA. Université d'Alger 2).....examinatrice

Année universitaire 2011-2012

Remerciements

Je tiens à exprimer ma reconnaissance et ma gratitude à toutes les personnes qui m'ont apporté une aide pour la réalisation de ce travail de recherche. Principalement : Mes co-directeurs : Madame Assia Lounici et Monsieur Thierry Bulot, qui ont guidé et suivi ce travail de près, sans jamais douter de son aboutissement en m'aidant à explorer un nouveau domaine. Ils m'ont consacré généreusement leur temps pour que puissent se préciser les divers points de ce travail. Ils ont toujours été attentifs à toutes mes interrogations, prêts à corriger et à recorriger la thèse. Sans leur dévouement et leur patience, je n'aurais jamais acquis le savoir nécessaire pour achever ce présent travail. Qu'ils trouvent dans l'aboutissement de ce travail, l'expression de l'infinie reconnaissance de l'élève, que je ne cesserais d'être, respectueuse et fidèle.

Je voudrais également exprimer ma gratitude aux membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer mon travail et de participer à cette soutenance.

Sans oublier certainement mon mari, dont le soutien et les mots d'encouragement n'ont jamais manqué et je lui suis très reconnaissante.

WAF A BEDJAOUS

Dédicace

A mes chers parents

A mes chers enfants : Moatez, Ramzy et Karima

Citation

« Pour moi, Beur, c'est une race mutante. C'est dire, voilà, vous avez les papiers, vous n'êtes pas expulsables, donc il va falloir qu'on vous expulse à l'intérieur. On vous donne un nom, une étiquette, quelque chose qui vous caractérise et comme ça, vous ne serez jamais des Français comme les autres. Ce sera toujours la deuxième, la troisième génération. Est-ce qu'on demande aux Français s'ils sont de la cinquième ou de la huitième génération d'Italiens? Pour nous, ça fonctionne encore comme ça, alors qu'on est presque à la quatrième génération. C'est absurde de traiter quelqu'un qui est né là, qui a grandi là, qui a vécu là, qui a fait l'école française, laïque et républicaine, de l'exclure comme ça et lui faire sentir qu'il n'est pas chez lui. Alors que le gars est carrément plus chez lui ici que là-bas. »

Amazigh Kateb

Introduction

Employée pour désigner une variété marquée socialement voire générationnellement et spatialement, l'appellation « français des jeunes », « parler jeune », « langue des cités » est une variété du français dit « normé »¹. C'est une « langue »² qui se parle, qui se dit, qui se pratique par les acteurs sociaux qui l'extériorisent selon les types d'interaction, le sexe des interlocuteurs et les genres de discours. Elle est également utilisée dans un espace légitimé, socialement construit par les locuteurs comme étant lié à une légitimité d'usage linguistique.

C'est dans cette optique que les sociolinguistes accordent un intérêt particulier aux pratiques linguistiques des jeunes, issus des minorités exogènes étant donné que l'étude de leurs pratiques langagières sert les objectifs de la sociolinguistique engagée, qui en termes d'intervention, tente d'aider ces jeunes à s'intégrer en se penchant sur les caractéristiques culturelles et linguistiques des communautés minoritaires.

A cet égard, nous faisons référence à l'expression « *la linguistique de la crise* » de MARCELLESI³ qui nous interpelle dans le cadre de cette étude de terrain. La sociolinguistique, selon nous, répond à une demande sociale qui surgit à la suite d'une « crise ». Discipline d'intervention pour résoudre des problèmes d'ordre social et linguistique, elle a pour objectif d'étudier les pratiques et les représentations sociolinguistiques et de présenter des solutions notamment pour les minorités qu'elles soient sociale, ethnique ou linguistique.

Les jeunes issus de l'immigration sont connus pour être plurilingues étant donné que leur répertoire verbal est caractérisé par l'usage de deux ou plusieurs

¹Nous expliquerons ultérieurement cette notion.

² C'est une langue dans la mesure où elle marque une identité véhiculée par les pratiques langagières. Cette définition sociolinguistique de la langue rend compte de la valeur sociale de celle-ci pour l'identification de soi.

³ MARCELLESI Jean-Baptiste, 1980, « De la crise de la linguistique à la linguistique de la crise : la sociolinguistique », dans *La pensée* 209, IRM., Paris, 5-21.

langues à savoir l'arabe algérien ou le berbère¹ parlé par les parents à la maison et le français la langue du pays d'accueil. Les études sur les pratiques langagières des jeunes issus de l'immigration que nous appelons « beurs »², tout au long de ce travail, se sont intéressées à l'effet du contact des langues, aux représentations des beurs et sur les beurs ainsi qu'à leur identité en rapport avec leurs pratiques langagières.

A cet effet, plusieurs travaux ont été menés en France à ce sujet. Citons tout d'abord les travaux de la pionnière Jacqueline Billiez³ et son équipe de Grenoble qui ont étudié les parlers jeunes notamment ceux issus de parents immigrés dans le contexte urbain. L'ouvrage qui a été consacré à ce thème a été publié en 1987⁴ ; ce qui montre l'intérêt que suscitait déjà, il y a plus de vingt ans, le parler des jeunes issus de l'immigration et la volonté de comprendre comment ces jeunes sont perçus par les Français?

Plus tard, sont publiés les travaux de Fabienne Melliani⁵ qui s'intéresse à la langue des jeunes dans les quartiers. Via une enquête effectuée auprès de jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise,⁶ Melliani affirme que ces jeunes s'approprient leur espace qu'est le quartier et le considèrent comme représentant de leur identité. Nous pouvons dire, à cet effet, que cette étude s'inscrit en sociolinguistique urbaine qui s'attarde sur ce que disent les locuteurs sur langue en rapport avec l'espace dans lequel ils pratiquent leur langage.

¹Le berbère est appelé aussi tamazight par les chercheurs qui se sont intéressés à la question des langues chez les Algériens.

²«Beur» est le verlan du mot «arabe». Le verlan est une opération linguistique qui consiste au renversement des lettres.

³ BILLIEZ J., 1990, "Parler véhiculaire interethnique de groupes d'adolescents en milieu urbain" dans *Actes du colloque international Des langues et des villes*, Dakar, pp. 15-17.

⁴ BILLIEZ J et DABENE L., 1987, « le parler des jeunes issus de l'immigration » dans *France, pays multilingue*, tome 2, sous la direction de G. Vermes et J. Boutet, L'Harmattan, Paris.

⁵ MELLIANI F., 1999, « Le métissage langagier comme lieu d'affirmation identitaire », le cas de jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise dans *revue de linguistique et de didactique des langues IDIL*, Université Stendhal, Grenoble, p.p59-77.

⁶ MELLIANI F., 2000, *La langue du quartier, Appropriation de l'espace et identités urbaines chez des jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise*, L'Harmattan, Paris.

Dans la même lignée, Kheira Sefiani¹ a également mené des enquêtes dans la banlieue parisienne pour aboutir aux mêmes résultats de Melliani. Cependant, toutes ces recherches ont été menées en France pour étudier les représentations et les attitudes des beurs sur eux mêmes ainsi que pour examiner les représentations des Français sur la langue des beurs et leur identité.

Indiquons également que les recherches sociolinguistiques sur cette communauté ont été effectuées dans le pays d'accueil uniquement. A vrai dire, les enquêtes sociolinguistiques sur les jeunes issus de l'immigration algérienne en contexte social du pays d'origine ne sont pas nombreuses. Citons à cet égard les recherches de Khaoula Taleb-Ibrahimi qui s'est intéressée aux jeunes immigrés algériens en milieu d'origine et en milieu d'accueil. Ajoutons Safia Essalah-Rahal qui a également travaillé sur cette communauté dans sa thèse de doctorat. Sans oublier la thèse de Doctorat présentée récemment par Mohamed Zakaria Ali-Bencherif² de l'Université de Tlemcen sur l'alternance codique chez des locuteurs immigrés/non immigrés.

Suite à cette présentation, une question s'impose : Qu'est ce qu'un français qui serait « jeune » et parlé par « un beur » ? Et surtout que peut nous révéler cette nomination (français jeune, français beur) à propos des représentations sociales et des pratiques linguistiques. Parce que c'est bien encore de cela dont il s'agit ici. Considérer la représentation de la catégorie jeune beur du point de vue de la langue, est une façon de se positionner à côté des sociolinguistiques qui travaillent sur les représentations épilinguistiques, convaincus qu'elles sont porteuses d'idéologie socialement constructiviste et de sens social, en ce sens qu'elles rendent compte de la stigmatisation qui résulte des représentations négatives.

C'est pourquoi nous avons pensé interroger les représentations de jeunes algériens sur les pratiques langagières de jeunes beurs afin de répondre à un questionnement qui nous intrigue à savoir : quelles sont les représentations des

¹ SEFIANI K., 2003 « Un cas d'ancrage spatio-identitaire : le quartier de Pantoise à Besançon dans *Sociolinguistique urbaine, frontière et territoires*, Proximités, Paris, pp. 231-265.

² BENCHERIF, A., 2009, http://halshs.archivesouvertes.fr/docs/00/49/69/90/PDF/These_de_doctorat_de_Ali-Bencherif.pdf.

jeunes algériens vivant en Algérie et comment perçoivent-ils le parler des beurs¹?; et vérifier notre hypothèse de départ. Hypothèse, que cette recherche tentera de valider ou d'invalidier, qui consiste à supposer que les jeunes algériens -ici algérois- portent des représentations stigmatisantes sur les beurs.

Etudier les représentations sur le français des jeunes beurs est pertinent pour la recherche en sociolinguistique au-delà même de la seule connaissance du terrain qui demeure nécessaire : c'est d'abord répondre à une demande sociale de plus en plus marquée par le besoin de faire évoluer les représentations sur l'autre, en proposant particulièrement une information socio-langagière, information qui constitue une alternative réelle aux discours dominants.

Pour mener notre thèse et plus particulièrement notre enquête, nous nous sommes appuyés sur les travaux et les enquêtes de Thierry Bulot² qui ont été publiés sur la centralité linguistique et la mise en mots des représentations. Nous nous sommes également basés sur l'ouvrage de Dominique Felder³ qui aborde *l'intervention sociale et la déontologie des enquêtes de terrain* en présentant les différentes postures du chercheur dont la première est la **posture scientifique** où le travail du chercheur consiste en à la théorisation. La deuxième posture est **la posture compréhensive** où le chercheur est en rapport avec des acteurs ; et là il doit respecter la notion d'empathie, appelée par Philippe Blanchet⁴ « la contextualisation » c'est-à-dire donner un cadre à son travail de terrain et construire le contexte tout en rentrant

¹ Les jeunes d'Algérie ont des pratiques langagières propres à eux; c'est par rapport à ces pratiques que nous étudierons leurs représentations sur les pratiques des beurs et par rapport au statut d'étudiant qu'ils ont.

²BULOT T., 2006a, *La production discursive des normes : centralités sociolinguistique et multipolarisation des espaces de références*, Cambridge University Press, pp. 305-333.

³FELDER D, http://www.amazon.fr/Sociologues-dans-laction-professionnelle-intervention/dp/2296034179/ref=sr_1_3?ie=UTF8&qid=1297686822&sr=1-3. Consulté le 20-06-2009.

⁴ BLANCHET P., 2012, "La contextualisation sociolinguistique dans une recherche sociodidactique", conférence plénière lors des journées d'étude organisées par le laboratoire LISODIP les 2et 3 mai 2012 sur le thème: "*Reconfiguration des concepts 'variétés, variation, contexte, situation, contextualisation*). Pour une réflexion épistémologique et méthodologique en sociolinguistique et en sociodidactique".

en contact avec les acteurs sociaux. Quant à la troisième posture, elle porte le nom de **posture académique** où le chercheur se trouve en position haute pour pouvoir rapporter les différents discours théoriques. La dernière posture à savoir la **posture clinique**¹ (posture d'intervention) consiste à mettre les compétences du chercheur au service des acteurs sociaux en pensant en termes d'outils. Ces notions de postures accompagnées de la notion de contextualisation nous ont permis de nous positionner par rapport à nos interrogations et à notre hypothèse.

Comme susmentionné, le travail de recherche que nous présentons là vise, en premier lieu, à mettre en évidence les représentations de jeunes algériens sur l'identité et la langue beur(e). Ces jeunes sont des étudiants au département d'interprétariat et de traduction de l'Université d'Alger 2. Pourquoi des étudiants de ce département ? se demandera-t-on. Nous voulons préciser que c'est plutôt la catégorie « jeune » qui nous préoccupe et non pas la catégorie « étudiant ». C'est pour des raisons de commodité² que ce choix a été fait étant donné que nous sommes enseignante au dit département. Le rapport particulier de ces étudiants aux langues notamment écrites est intéressant à relever dans le discours de ceux-ci à travers les représentations qu'ils ont sur les beurs et leur langue et à travers leur attitude sur le français parlé par les beurs. Une autre raison est la lecture de l'article d'Henri Boyer³ sur les représentations des étudiants français sur le parler jeune ainsi que notre volonté d'approcher un nouveau domaine, pour nous, celui de la sociolinguistique via l'étude des représentations des jeunes sur d'autres jeunes.

En deuxième lieu, notre travail de recherche se propose de décrire et d'analyser les pratiques langagières de jeunes algériens -étape nécessaire- pour passer ensuite à leurs représentations sur le français parlé par les beurs. Nous voulons par là examiner ce qui réunit et ce qui différencie ces jeunes algériens des beurs.

¹BULOT T., 2008, « Une sociolinguistique prioritaire. Prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique » dans *www.lrdb.fr*, mis en ligne en mai 2008.

² Explicitées ultérieurement de façon plus ample.

³ BOYER H., 2001a, « Le français des jeunes vécu/vu par les étudiants, Enquêtes à Montpellier, Paris, Lille » dans *Langage et Société*, N°95, Maison des sciences de l'homme, Paris, pp.75-87.

Quelles représentations se font ces jeunes sur l'identité sociolinguistique beur(e) et le français des beurs ?

Nous signalons que nous ne prétendons pas à l'exhaustivité car il aurait fallu couvrir dans notre enquête tous les cas de figure illustrant le caractère plurilingue de la société algérienne. Nous avons donc observé des situations auxquelles nous avons pu avoir accès et nous tenons à rappeler que notre but premier est de mettre l'accent sur les représentations présentes chez de jeunes algériens sur leurs pratiques et les pratiques langagières des jeunes beurs.

Nous voulons à travers cette thèse contribuer aux travaux de sociolinguistiques entamées sur les représentations et les attitudes en ayant recours à quelques notions¹ qui relèvent de la sociolinguistique urbaine dans la mesure où celle-ci s'occupe de l'articulation des pratiques langagières avec l'espace.

Enfin, pour analyser le corpus d'enquête, nous nous appuierons non seulement sur des travaux de sociolinguistes, mais nous nous référerons aussi à d'autres domaines connexes comme l'analyse du discours et la psychologie sociale inscrivant ainsi notre étude dans une dimension pluridisciplinaire englobant analyse quantitative et analyse qualitative diversifiant ainsi les approches épistémologiques.

Le tableau ci-après résume la problématisation de notre thème de recherche et cerne nos objets d'étude :

L'objet social	L'objet scientifique	L'objet d'enquête
La catégorie sociale « beur(e) »	- Les représentations sur les beurs - Les pratiques langagières des enquêtés pour mesurer les écarts entre représentation sur la langue de l'autre et la pratique de la langue de soi.	Des étudiants du département d'Interprétariat et de traduction, Université d'Alger 2

¹ Les notions tels que espace urbain, identité urbaine, norme spatiale et linguistique, territorialisation, mise en mots de l'espace, etc., seront développées ultérieurement.

Ce travail est réalisé en cinq chapitres. Le premier chapitre est consacré à la présentation de la situation sociolinguistique des jeunes algériens et des jeunes beurs pour dresser l'état des lieux des deux situations en exposant les travaux de recherche menés en Algérie et en France. Quant au deuxième chapitre, il présente le cadre général de l'étude et dans lequel nous poserons les interrogations qui nous ont conduites à élaborer notre problématique, à préciser nos objectifs et à émettre nos hypothèses. Nous exposerons ensuite quelques notions relatives à la sociolinguistique qui vont constituer l'arrière plan théorique dans notre analyse. Puis, nous passerons au troisième chapitre qui est consacré à la méthodologie suivie avant, pendant et après l'enquête ainsi que les caractéristiques des informateurs sujets à deux enquêtes exploratoires. Nous allons présenter dans ce chapitre la genèse et les motivations de l'enquête. Ensuite nous retracerons les étapes de l'enquête de terrain à savoir la pré-enquête, la description et les caractéristiques de l'échantillon de l'enquête pour une meilleure compréhension des réponses. L'échantillon que nous nous sommes proposé d'étudier ne représente aucunement toute la jeunesse algérienne ; mais nous cherchions à vérifier notre hypothèse auprès d'un nombre bien précis de jeunes.

Le quatrième chapitre recouvre l'étape analytique des données recueillies auprès de jeunes informateurs de la ville d'Alger. Il s'agit dans un premier temps d'interpréter les résultats de l'enquête sur l'identité dite « beure » via une analyse à la fois quantitative et qualitative des données recueillies. Ensuite, il sera question dans un second temps, d'étudier l'attitude des jeunes locuteurs sur la possibilité d'intégrer les jeunes beurs.

Un cinquième chapitre est consacré aux représentations et attitudes des étudiants sur leur français mais surtout sur le français parlé par les beurs. Il s'agira en premier temps d'analyser les représentations des jeunes locuteurs sur leurs pratiques linguistiques, et d'examiner d'autre part, les représentations des jeunes étudiants sur les pratiques langagières des beurs. Nous exposerons enfin dans la conclusion les résultats de l'enquête en essayant de proposer des pistes suscitées par des questionnements que nous avons eus à l'issue de cette recherche.

CHAPITRE 1

Contextualisation sociolinguistique

Introduction

Avant d'aborder les caractéristiques linguistiques des jeunes algériens et des jeunes beurs avec les attitudes et les représentations qui en résultent, nous exposerons, pour des raisons d'ordre méthodologique, un bref aperçu des situations sociolinguistiques en Algérie et en France afin de situer notre présente étude voire la contextualiser. Nous passerons en revue quelques recherches qui ont fait état des questions des variétés du français en Algérie et en France, tout en discutant, au fur et à mesure, les caractéristiques des politiques linguistiques adoptées à l'égard de la langue française.

Il est à noter que nous ne prétendons pas brasser les réalités sociolinguistiques en Algérie et en France dans toute leur complexité, mais nous nous attarderons sur les aspects en relation avec notre sujet. L'intérêt d'un tel chapitre réside dans le fait qu'il met à jour les discours épilinguistiques tenus sur les pratiques francophones en Algérie et les variétés du français à l'Hexagone. Deux réalités où la langue française a subi des modifications au niveau de l'oral chez les jeunes. A l'instar des jeunes de France, les jeunes algériens créent de nouvelles formes langagières et monographiques pour s'exprimer tels que le verlan, les tags et les graffitis ainsi que les abréviations parues avec Internet et les réseaux sociaux et les SMS.

Ce chapitre est donc consacré à présenter, d'une part, un bref aperçu sociohistorique des langues en Algérie dans le but d'en dégager quelques caractéristiques linguistiques. Et pour mieux situer la langue française, nous allons nous pencher sur les statuts et les usages de la langue en question. D'autre part, nous nous intéresserons à la réalité sociolinguistique des beurs en France en mettant en évidence certains des aspects sociaux (économiques, professionnels, culturels et éducatifs) et les démarches scientifiques permettant d'en rendre compte. En tentant de contextualiser les données sociolinguistiques, nous allons donc cadrer notre approche au contexte algérien et français.

1. Bref aperçu sociohistoricolinguistique des pratiques francophones en Algérie :

L'Algérie vit, depuis son indépendance, un dualisme culturel et linguistique qui se manifeste dans une dichotomisation de la société non seulement à travers l'écrit et l'oral, mais aussi et surtout au sein des cultures écrites elles-mêmes. Une première dichotomie entre l'écrit et l'oral s'impose tout d'abord à l'espace géographique algérien où cohabitent les deux langues académiques, l'arabe dit standard ou classique et le français. Elles se réservent toutes les deux l'espace scolaire et universitaire, ainsi que les administrations publiques et privées, bien que statutairement, seule la langue arabe est reconnue comme langue officielle. Elles se réservent aussi l'abstraction et la vie intellectuelle que leur confère l'exclusivité de leur fonction¹.

« Ce qui frappe l'observateur lorsqu'il est confronté à une situation semblable à celle de l'Algérie, c'est la complexité de cette situation ; situation complexe par l'existence de plusieurs langues ou plutôt de plusieurs variétés linguistiques, par l'inopérance des schémas classiques qui ne peuvent embrasser une réalité fluctuante, traversée par des conflits larvés et latents (quelques fois déclarés) et en passe d'être complètement bouleversée par les effets d'une politique culturelle centralisatrice et volontariste, complexe par l'imbrication de sociétés en présence de leurs représentations, leurs domaines d'utilisation mais aussi dans les pratiques effectives de locuteurs et là nous faisons allusion aux phénomènes d'alternance des codes, d'emprunts et plus généralement de contacts de langues »²

¹ Voir DOURARI A., 2003, *Les malaises de la société algérienne, crise de langues, crise d'identité*, Casbah éditions, Alger

² TALEB-IBRAHIMI KH., 1995, *Les Algériens et leur(s) langue(s), Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Les éditions EL Hikma, Alger, p.25.

La question de la langue est donc omniprésente en Algérie, pays historiquement unifié sur la base de la politique d'arabisation. Cette politique de standardisation de l'arabe soumet les locuteurs à une idéologie du standard, qui valorise l'uniformité comme état idéal pour une langue, dont l'écrit serait la forme parachevée. Toutefois, ce qui nous importe ce n'est pas la langue arabe étant donné qu'elle ne constitue pas notre objet de recherche. Mais, nous souhaitons savoir comment cette standardisation de l'arabe a influencé la standardisation du français. L'importance d'un tel constat marque que le standard est donné comme préférable, dans les deux langues, forme par excellence de la langue, voire la seule.

Le français en Algérie est ainsi assez largement compris, du fait de la scolarisation, de l'immigration importante en France et de l'influence des médias. A vrai dire, le français est parlé en alternance avec l'arabe et ou le berbère chez les couches populaires qui n'ont pas conscience de l'usage du français dans leur discours et dont les langues courantes sont l'arabe algérien empruntant beaucoup de mots au français avec une modification phonétique, et les parlers berbères.

Cependant, une question cruciale relative au statut de la langue française et son lien avec le statut des langues premières nécessitent d'amples travaux malgré les travaux déjà existants qui mettent l'accent sur la possibilité de l'apprentissage de la langue française à partir des langues maternelles¹. Quel est donc le statut du français en Algérie ? Les Algériens ont-ils un français propres à eux à l'instar des Canadiens et qui les distinguerait d'autres locuteurs ?

En vue de répondre à ces interrogations, nous dresserons un état des lieux des pratiques francophones en Algérie, et nous présenterons les différentes classifications de francophones proposées par différents chercheurs² où nous avons respecté l'ordre chronologique. Cette typologie rend compte du statut réel du français en Algérie et permet des considérations critiques à des éléments qui demeurent sujets à paradoxes

¹BLANCHET P., MOORE D., ASSELAH RAHAL S., 2008, *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée*, Agence universitaire de la Francophonie.

² Cette classification nous permet de passer en revue les différentes typologies et leur lien avec le contexte algérien. Elles servent d'arrière plan théorique.

dans un contexte où se heurtent les approches idéologiques voire même politiques à la complexité des faits et à la difficulté de leur appréhension.

1.1. Classification des francophones¹ algériens :

«...la francophonie, c'est d'abord cette reconnaissance des identités nationales, des cultures propres à chacun, des langues diverses parlées dans ce vaste ensemble de peuples et de nations qui composent la francophonie. »²

L'intérêt d'une telle présentation réside dans le fait de vouloir mettre en exergue les pratiques francophones réelles des locuteurs algériens pour comprendre les résultats obtenues lors de notre enquête. Elle a également pour objectif de dresser un état des lieux, bien que les études abondent en matière de francophonie algérienne. C'est pourquoi, il nous a semblé indispensable de nous arrêter aux différentes typologies données à cette francophonie.

1.1.1. D'après Bal

Parmi les auteurs qui ont évoqué le classement typologique des situations francophones, figure Willy Bal³. Sa typologie est basée sur des facteurs diverses : historiques, géographiques, linguistiques et sociolinguistiques. Ce sont surtout les

¹ Dominique Combe parle également de « *francité* » qui se distingue de la francophonie par son caractère essentialiste c'est-à-dire que la francité englobe la francophonie ; cette dernière étant le fait de parler français. Selon Combe, la francophonie est le fait « *d'être français par la langue* ». Quant à la francité, elle a une connotation culturelle plus large et moins hégémonique que la francophonie. Loin de cette théorisation, qu'on le veuille ou pas, la relation des locuteurs algériens avec la langue française est une relation à la fois particulière et complexe et le français fait partie intégrante de l'identité algérienne caractérisée par la coexistence de plusieurs idiomes linguistiques. (COMBE D., 2005, *Les écrivains francophones et les langues*, conférence présentée à la faculté de la pédagogie, Université d'Ain Chams, le Caire.

² DUMONT P., 2001, *L'interculturel dans l'espace francophone*, L'Harmattan, Paris, 2001, p.48.

³ BAL W., 1977, « Unité et diversité de la langue française », dans *Guide culturel- Civilisations et littérature d'expression française* sous la direction d'André Reboullet et Michel Tetu, Hachette, Paris, pp.5-28

facteurs linguistiques et sociolinguistiques qui nous intéressent. Ils mettent en relief une certaine dichotomie entre situations unilingues et situations plurilingues.

En fonction des situations, W. Ball énumère les relations entre les variétés linguistiques en présence en ce qui suit :

- langue majoritaire vs langue minoritaire,
- langue valorisée vs langue dépréciée,
- langue protégée vs langue combattue,
- langue polyfonctionnelle vs langue à emploi limité,
- langue en usage exclusif dans certaines fonctions vs langue à usage concurrentiel de langues dans les mêmes fonctions,
- langue maternelle vs langue officielle ou langue d'appoint¹.

Selon cette répartition, Bal schématise la francophonie sous quatre formes. Elle se réalise soit par superposition, soit par importation, soit par rayonnement culturel soit enfin par implantation. Mais il faut signaler que le problème réside en ce fait qu'il y a très souvent dans l'expansion, la combinaison de ces phénomènes. L'Algérie est un pays où l'expansion a été réalisée par superposition c'est-à-dire que la langue française, pour des raisons politiques, a assumé et assume presque toujours des fonctions sociales considérées comme supérieures (telles que l'administration, l'enseignement et les relations internationales). Cependant l'inconvénient de cette hypothèse réside en ce qu'elle néglige les facteurs sociaux au profit des situations sociales ; autrement dit, elle met en relief le statut de la langue plus qu'elle ne s'intéresse à la fonction de celle-ci.

1.1.2. D'après Valdman

Valdman², à son tour, a présenté une autre typologie. Il substitue au critère proposé par W. Bal (tradition vs expansion) une distinction entre français langue vernaculaire et français langue officielle ou véhiculaire. Valdman donne des

¹Consultez le site: eprints.aidenlignefrancaisuniversite.auf.org/.../3/Chapitre_1_Chaudenson_03.pdf.

² VALDMAN A., 1979, *Le français hors de France*, Valdman éd, Paris.

exemples pour illustrer sa typologie constituée de deux grandes catégories. La première catégorie est celle où le français est appris au foyer (français vernaculaire). La seconde grande catégorie est celle où le français assume des fonctions de véhicule pour les affaires administratives et pour les relations avec l'extérieur (français véhiculaire). Selon lui, l'Algérie fait partie de cette catégorie. Néanmoins, Valdman revient d'ailleurs lui-même sur ce classement pour essayer de le rendre plus opératoire et plus précis. La classification proposée repose toujours sur l'opposition *langue vernaculaire vs langue officielle*¹, mais à laquelle il a ajouté une troisième catégorie comportant des régions de langue vernaculaire française infériorisée. Ce français dit également « *minoré* »² est celui qui est utilisé oralement par des catégories sociales bien définies tels que les jeunes.

1.1.3. D'après Walter

Quant à Walter, elle classe les locuteurs francophones algériens en trois catégories à savoir :

- les « francophones réels » ; ce sont les personnes qui parlent réellement le français dans la vie de tous les jours ;
- les « francophones occasionnels » ; ce sont des personnes qui font usage du français dans des situations bien spécifiques (formelles ou informelles) où ils alternent avec l'arabe « *30% de francophones réels et 30% de francophones occasionnels* »³
- les « francophones passifs » qui comprennent cette langue mais qui ne la pratiquent pas.

Nous avons remarqué dans cette classification que les jeunes de l'échantillon de notre enquête sont pour la minorité des francophones réels, alors que la majorité

¹ Ibid., p.p.58-61.

² La minoration linguistique structure les pratiques langagières et implique d'accepter pour toute situation sociolinguistique l'existence de langues différentes là où le discours dominant n'en voit qu'une- le français- dit standard-avec ses variétés sociolectales. (Nous reviendrons plus loin et en détail à la minoration linguistique).

³ WALTER H, 1988. *Le français d'ici, de là, de là bas*, Robert Laffont, Paris, p.230.

relève des « *francophones occasionnels* »¹, chose qui a certainement influencé les réponses de ces jeunes quand nous leur avons posé la question relative à leur perception sur leur français.

1.1.4. D'après Chaudenson

En complément à la précédente classification, Chaudenson expose une autre typologie de francophonie :

- **Les francophones** : des individus qui ont une compétence complète en français,
- **les francophonoïdes** : des personnes qui ont une compétence partielle, réduite passive et « *ont sur quelques points et en quelque sorte l'apparence, plus au moins lointaine, de locuteurs français* »²,
- **les francoaphones** : des personnes qui « *ne possèdent aucune compétence notable en français mais qui méritent, si l'on peut dire, cet « à peu près » dans la mesure où ils sont citoyens d'un état réputé francophone* »³.

Ces catégories existent, pouvons-nous dire, en Algérie. Le fait de regrouper les locuteurs francophones en classes voire en catégories n'a pas seulement une visée académique mais sert réellement à cerner la compétence linguistique que peut avoir un locuteur francophone. Donc en dépit des paradoxes des politiques linguistiques algériennes et les soubresauts du français dans le système éducatif, cette langue demeure la langue qui conduit à l'ouverture sur l'Autre.

La plupart des jeunes de l'enquête même en fin de cursus universitaire entrent, non dans la catégorie des **francoaphones** mais dans celle des **francophonoïdes**.

¹Nous ouvrons une parenthèse pour indiquer que Chachou a mentionné dans sa thèse de Doctorat soutenue récemment à Mostaganem que la sociolinguiste algérienne Asselah-Rahal Safia « *subdivise les francophones algériens en trois catégories, celle des francophones réels* », « *des francophones occasionnels* » et *des francophones passifs* »; alors que cette subdivision a été proposée par Henriette Walter dans son livre *le français d'ici, de là, de là bas*. La sociolinguiste algérienne a adapté cette subdivision à la situation francophone algérienne dans sa communication présentée au 9^{ième} sommet de la francophonie en 2001 au Liban sous le titre « le français en Algérie : Mythe ou réalité ? ».

² CHAUDENSON R., 1989, *Vers une révolution francophone*, L'Harmattan, Paris, p.42.

³ Loc.cit.

Ceux-ci frottés au français, quelques années durant, dans des classes souvent surchargées où la répétition par cœur constitue le seul outil pédagogique pour des apprenants qui ont reçu non pas un réel enseignement du français mais un enseignement en français.

1.1.5. D'après Taleb-Ibrahimi

« Nous croyons pouvoir affirmer, qu'une grande partie de la population algérienne fût-elle ou non scolarisée a une compétence- même passive du français »¹

A vrai dire, Khaoula Taeb-Ibrahimi aborde la francophonie algérienne en termes de relations « *inter-variétés linguistiques* ». Selon elle, la situation linguistique en Algérie est caractérisée par une dynamique des langues à caractère évolutif, fluctuant et même conflictuel où le français oscille « *constamment* » entre le statut de langue seconde et celui de langue « *privilegiée* ». Un des faits marquants de la situation algérienne est l'ambiguïté assignée à la langue française. Une langue dont le statut est flou :

« Langue étrangère ou pas langue étrangère, là semble être embourbée la problématique du français en Algérie et celle de son rôle dans les sphères de l'éducation, de l'administration et de la culture. Tout au moins voilà comment le politique s'évertue à poser le problème de cette langue dont le statut est flou (par les incessantes interventions et manipulations du politique dans la gestion de ce domaine), mais dont la présence dans le secteur socio-éducatif voire économique est réelle et prégnante »²

¹ TALEB-IBRAHIMI KH., 1995, op.cit, p.50.

² MILLIANI M., 2002, « Le français dans les écrits des lycéens : langue étrangère ou Sabir », dans *Insaniyat* N° 17-18 Mai-Décembre, p.79.

1.1.6. D'après Calvet

Il est à noter, dans ce contexte, que l'Algérie est devenue un pays francophone par expansion coloniale et non par nature comme c'est le cas pour la Belgique ou la Suisse. Ces deux phénomènes linguistiques liés à la francophonie sont dénommés par Calvet francophonie continue et francophonie fragmentée.

« Nous avons dans ce cas ce que j'appellerai une francophonie continue (liée à l'expansion géographique), c'est-à-dire un territoire pratiquement ininterrompu (même s'il relève d'Etats différents, mais nous savons que les frontières linguistiques et les frontières politiques ne coïncident que rarement) sur lequel on parle français. A travers le monde ensuite, la langue française s'est exportée lorsque ses locuteurs s'expatriaient au cours de la période coloniale. Elle a gagné un nombre important de locuteurs comme langue seconde, constituant ce que j'appellerai une francophonie fragmentée (liée à l'expansion fonctionnelle) en même temps que fonctionnellement diversifiée. »¹

Si l'on reprend les propos de Calvet en les appliquant à la réalité algérienne, l'on remarque, effectivement, le statut fragmenté du français sur le territoire algérien ; c'est-à-dire qu'il est continu au Nord dans la mesure où il est pratiqué seul ou avec d'autres langues, et fragmenté au Sud où les gens sont totalement arabisés et où il n'existe que des bribes de français. Nous parlons, à cet effet du français pratiqué oralement qui fait partie intégrante du parler des Algériens, qu'ils soient conscients ou non de cet usage.

1.1.7. D'après Derradji

L'utilisation du français simultanément avec les idiomes locaux est l'une des caractéristiques fondamentales de l'Algérie. Partant de ce constat Derradji évoque la francophonie algérienne en termes de variété du français. Selon lui, « ...les trois quarts de la population algérienne sont susceptible de parler une variété de

¹CALVET L-J., 1999a, *la guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachette, Paris, p.248.

français »¹. Trois variétés de français caractérisent la réalité sociolinguistique de l'Algérie. Ainsi, existe-t-il des variétés de français ou des degrés de maîtrise de la langue, d'autant plus que la variable retenue par Queffelec et Derradji est celle du niveau intellectuel.

- **La variété basilectale**

Cette variété est pratiquée par une partie importante de la population dont la connaissance du français est très réduite. Elle est utilisée par deux catégories de locuteurs. Les premiers sont des adultes formés en langue française par l'école algérienne après l'indépendance de 1962 à 1973. Mais ils ont quitté l'école primaire sans décrocher le Certificat d'études primaires. Ajoutons qu'ils n'ont pas été touchés par l'arabisation. Ils possèdent un vocabulaire « *de type rudimentaire mais utilitaire et fonctionnel limité à la profession exercée* »². Les seconds englobent une population dont la scolarité s'est faite surtout en langue arabe et dont le contact avec « *la langue française n'a été ni régulier ni efficace sur le plan pédagogique pour diverses raisons, comme la création de section d'études arabisées (...)* En termes de catégories sociales, les usagers de cette variété sont devenus cadres monolingues au sein de la fonction publique (APC, wilaya, tribunaux, etc.) »³

- **La variété mésolectale**

Cette variété est appelée aussi par Derradji « *la norme endogène du français* ». Selon lui, elle est utilisée par des locuteurs formés par l'école algérienne. Du coup, elle est caractérisée par un bilinguisme arabe- français et kabyle-français pour ainsi être employée par les journalistes, les enseignants, les fonctionnaires et les étudiants.

¹ QUEFFELEQ A., DERRADJI Y., DEBOV V., SMAALI-DEKDOUK D., CHERRAD-BENCHEFRA ., 2002, *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, Duculot, Bruxelles, p.118.

² Ibid, p.119.

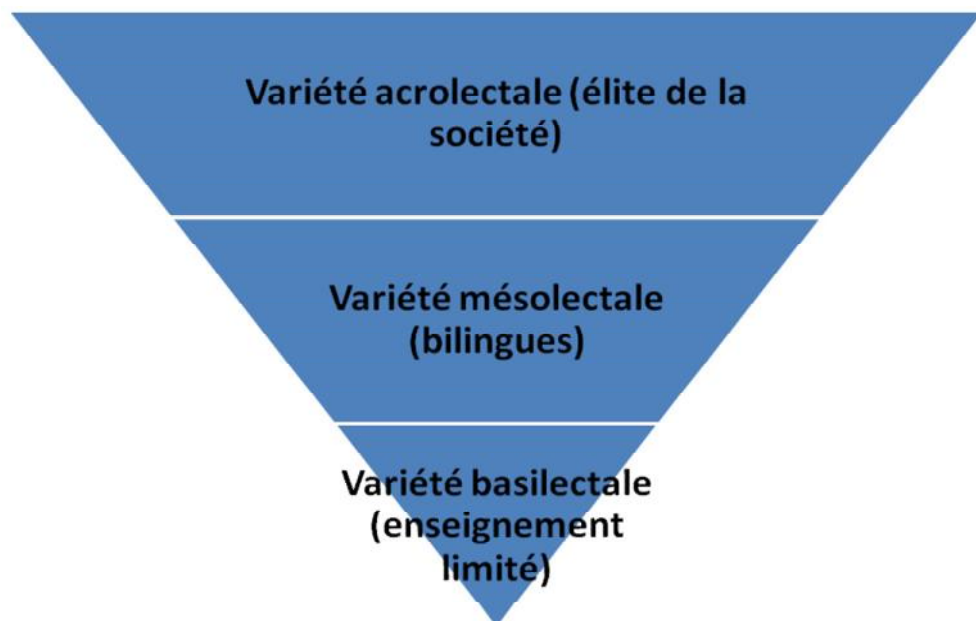
³ Ibid, p.120.

- La variété acrolectale

Cette variété est surtout pratiquée dans les universités où le français est employé dans les disciplines scientifiques. Elle est également employée dans les institutions où la langue française est la langue de travail. Nous pouvons ainsi dire que c'est une variété vernaculaire utilisée dans des situations bien précises.

« Ce français acrolectal, conforme à la norme académique du français standard, est le fait de l'élite francophone du pays et constitue dans la hiérarchie sociolinguistique un indice de la réussite sociale et économique »¹

Ces variétés sont mises en place en fonction de la catégorie sociale qui les pratique. L'on remarque donc que la pratique du français se fait simultanément avec les idiomes en présence. Cette typologie nous conduit à constater qu'il s'agit là d'une variété haute (la variété acrolectale), d'une variété médiane (la variété mésolectale) et d'une variété basse (la variété basilectale). L'ascension linguistique est le fruit de l'ascension sociale. Du coup, Derradji présente ces variétés comme des sociolectes caractérisant des classes sociales différentes. Nous pouvons schématiser les variétés susmentionnées ainsi :



¹ Ibid, p.121.

1.1.8 D'après Morsly

La proximité et le contact quasi permanent avec l'arabe algérien et les autres variétés locales contribuent à donner à la langue française une dimension algérienne qui tire sa matière des référents culturels et identitaires marquant la réalité quotidienne du sujet parlant. Le locuteur « colonise »¹ inconsciemment la langue française et la charge d'écarts et de particularismes pour exprimer son algérianité. Voilà donc la thèse défendue par Morsly qui parle de « *français algérien* ». Selon elle, les locuteurs algériens visent à donner à la langue française un aspect « *national (...) algérien et signifient un refus de le réduire à une langue étrangère* »²

A vrai dire, Morsly évoque la francophonie algérienne en partant du plurilinguisme qui caractérise l'Algérie. D'après elle, le bilinguisme est l'un des traits saillants de cette situation. Les langues en contact ont des fonctions différentes : « *(...) la langue maternelle n'a-t-elle pas une fonction essentiellement conative, mais aussi une fonction phatique et une fonction poétique tandis que la langue seconde aurait essentiellement une fonction référentielle* »³

En effet, le lien attachant les Algériens à la langue française est un lien de cause à effet : c'est à travers elle qu'ils ont pu exprimer leur malaise et leur joie, et qu'ils ont visé accéder à l'universalité. Enfin ils ont pu la réconcilier avec leurs langues premières en créant un univers de coexistence entre plusieurs langues. L'usage des deux langues varie selon les situations et les contextes comme l'affirme Dahman Sahra⁴ dans son magistère :

« Bien que leur usage varie selon les contextes ; une langue peut être utilisée dans un domaine plus que l'autre langue. Elles se concurrencent dans un

¹ Ibid, p.120.

² MORSLY D., 2008, "Linguistique et colonialisme, analyses et intuitions à propos des langues en situation colonial" in Auguste Moussirou-Mouyama (éd.), *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet*, Ecriture, Paris, p.169-177.

³ MORSLY D., 1980, « Bilinguisme et énonciation » dans *Sociolinguistique, approches, théories, pratiques*, publications de l'Université de Rouen, PUF, France, p.135.

⁴ Dahman Sahra, 1999, ظواهر الاحتكاك اللغوي في سلوك الناطقين الجزائريين [الوسائل السمعية البصرية نموذجاً], رسالة ماجستير تحت إشراف الدكتورة خولة طالب الإبراهيمي، قسم اللغة العربية، جامعة الجزائر. ص.22.

domaine quelconque pour être utilisées au même degré. Cependant, une d'elles pourrait disparaître complètement de l'usage pour laisser ainsi la place à l'autre langue »¹

Dans ce travail de contextualisation/re-contextualisation, nous ne pouvons négliger d'évoquer la situation actuelle du français dans l'enseignement en Algérie surtout que notre enquête a été menée dans un contexte universitaire. Un travail nécessaire qui met en relief le statut de cette langue dans la réalité sociolinguistique. Quel est donc le statut du français à l'école et à l'université ?

1.2. Le français dans le système éducatif

La langue française constitue bel et bien la deuxième langue académique du pays. En dépit de l'usage de la langue arabe standard comme médium d'enseignement, en dépit aussi du nombre d'analphabètes, « *la langue française a bénéficié des efforts développés par l'Etat algérien en matière de démocratisation de l'enseignement et de scolarisation massive des enfants en âge scolaire* »²

Bien que les Algériens vivent diversement cette situation linguistique, le français demeure pour eux un outil de travail important que ce soit dans le domaine professionnel, à l'école ou même encore dans la rue³. Nous pouvons dire que cette expansion du français s'est faite ces dernières années grâce aux paraboles⁴ qui foisonnent de plus en plus dans l'environnement médiatique de chaque foyer algérien. Néanmoins :

« Les jeunes algériens qui, aujourd'hui, apprennent (mal) le français en Algérie (manuels déficients, coefficients au baccalauréat très dévalorisants,

¹ غير أنهما تتفاوتان في الاستعمال، فتتغلب لغة على أخرى في مجال دون الآخر أو تتنافسان فيتساوى ظهورهما في مجال ما. 5U
قد تختفي إحداهما تماما فتبرز لغة على حساب اللغة الثانية" dZ ə ũD sZ

² QUEFFELEQ A., DRRADJI Y., DEBOV V., SMAALI-DEKDOUK D., CHERRAD-BENCHEFRA ., Ibid., p.118.

³-Il nous a été permis de constater que, paradoxalement, depuis la loi portant sur la généralisation de la langue arabe, de nombreuses enseignes, des panneaux publicitaires sont écrits exclusivement en français ; ce phénomène se manifeste également dans des régions de la banlieue d'Alger.

⁴-Nombreux sont les Algériens qui sont branchés sur les chaînes françaises.

classes surchargées, insuffisante formation des maîtres), ne l'apprennent pas pour la culture et la civilisation française. Ils l'apprennent tout simplement pour le savoir et pour maîtriser un système linguistique susceptible de leur procurer une chance supplémentaire de réussir dans le monde de demain. Ils apprennent le français parce que c'est un véhicule de communication internationale.»¹

A l'école, l'enfant apprenant est confronté à une situation exceptionnelle de juxtaposition de moyens linguistiques selon qu'il soit arabophone ou berbérophone. Cette situation de plurilinguisme voire de diglossie conduit l'enfant à apprendre mal l'arabe et le français étant donné que de nouveaux idiomes apparaissent ; ce qui cause des problèmes pédagogiques, linguistiques voire culturels. A cet effet, Derradji² nous explique comment les politiques linguistiques inadéquates au contexte plurilingue de l'enfant peuvent nuire la scolarisation voire la socialisation de l'enfant.

Langue maternelle (Arabe algérien)	langue maternelle (tamazight)
+	+
Langue 1 (français)	langue 1 (l'arabe dialectal)
=	+
Hétérogénéité simple naturelle	langue 2 (le français)
	=

Hétérogénéité linguistique complexe artificielle

Selon Derradji, l'hétérogénéité linguistique complexe artificielle est induite par l'école qui « *bouleverse l'ordre naturel des choses par l'introduction d'un idiome présenté comme supérieur à sa langue maternelle et aux autres langues. (...)*

¹ DUMONT P., 2001, *L'interculturel dans l'espace francophone*, L'Harmattan, Paris, 2001, p.123.

² DERRADJI Y., 2007, « Enseignement, appropriation du français en Algérie » dans *Arabophonie et francophonie, actions et interactions*, Le Caire 6-9 décembre, p.547.

l'école algérienne en tant qu'instance de légitimation, renforce plutôt la rupture entre le champ linguistique familial et social qui a prévalu lors de la première socialisation linguistique de l'enfant et l'environnement linguistique institutionnel mis en place par le système éducatif »¹. C'est pourquoi il appelle à prendre en considération les aptitudes de communication de l'apprenant dans les langues maternelles pour pouvoir inculquer la langue française sur des bases scientifiques et étudiées.

Cette langue tient aussi une position forte dans l'enseignement universitaire technique et scientifique. Le constat que fait à ce propos M. Achouche reste d'actualité : *« Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressée du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien »*²

Dans ce contexte, L'enquête effectuée par Yacine Darradji³ auprès d'étudiants de l'Université⁴ de Constantine fait savoir que le français occupe la deuxième position après l'arabe algérien (selon lui arabe dialectal; appellation que nous contestons) en matière de communication que ce soit à la maison, avec les amis ou à l'Université. Ces résultats nous conduisent à affirmer que le français n'est pas une langue étrangère en Algérie. Elle a un statut particulier que personne n'a pu, jusqu'à présent, préciser.

En effet, bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne malgré la

¹ Loc.cit.

² ACHOUCHE M., 1990, « La situation sociolinguistique en Algérie », dans *Langues et Migrations*, Centre de didactique des langues, Université des Langues et Lettres de Grenoble, pp. 46-56, [inwww.lb.refer.org/.../document/acte06.doc](http://www.lb.refer.org/.../document/acte06.doc)

³ DERRADJI Y., 1999, « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », dans *Le français en Afrique*, pp. 71-82.

⁴ Nous reviderons au cinquième chapitre sur le français parlé par les jeunes et plus particulièrement sur celui parlé par ceux de l'université en exposant les résultats de notre enquête.

détérioration de la langue française dans le système éducatif.¹ « *Malgré la régression de la langue française dans le système éducatif en raison de l'arabisation de ce secteur ainsi que sa détérioration dans quelques administrations, l'usage de cette langue demeure actif dans la société notamment dans le domaine économique étant donné que la majorité des secteurs sensibles du pays utilisent la langue française telles que les banques et les institutions économiques et commerciales* »².

Cependant nous pensons que la dégradation de la langue française et même de la langue arabe dans le système éducatif algérien est due en premier lieu au contexte diglossique et bilingue des apprenants, et en second lieu à l'absence d'une réelle politique linguistique qui tient en compte la réalité linguistique complexe des apprenants.

A la suite de cet état des lieux des pratiques francophones en Algérie suivi du statut du français dans le système éducatif, nous ne pouvons laisser échapper les autres pratiques langagières coexistant avec le français à savoir les pratiques arabophones et berbérophones poursuivant ainsi notre engagement scientifique et notre positionnement académique pour présenter la réalité « *désidéologisée* ».³

1.3 Les pratiques arabophones et berbérophones

1.3.1 Les parlers arabes

Aborder les pratiques arabophones et berbérophones en Algérie exige une discussion sociolinguistique autour des concepts de diglossie et de minoration linguistique étant donné que le terrain algérien est un terrain où plusieurs niveaux de langues se concurrencent. « *Un bilinguisme social(...) conflictuel* »⁴ considéré comme un phénomène social qui donne lieu à des situations de tensions

¹ دحمان صحرة، ذات المرجع، ص.13.

² وعلى الرغم من تفهقر وضع اللغة الفرنسية في النظام التربوي نتيجة تعريب هذا القطاع و تفهقرها في بعض الإدارات، يبقى استعمال هذه اللغة فعالا في المجتمع خاصة في المجال الاقتصادي للبلاد، ذلك أن أغلب القطاعات الحساسة في المجتمع تسير إدارتها باللغة الفرنسية مثل البنوك و المؤسسات الاقتصادية و *البنوك و المؤسسات الاقتصادية و* "النص الأصلي.

³ CHACHOU I, 2011, op.cit, p.109.

⁴ CALVET L-J., 1993, *La sociolinguistique*, PUF, Paris, p.35.

linguistiques généralement caractérisées par des variétés dites « hautes » et « basses » de la langue.

« Il s'agit donc bien d'un double emploi de langues au niveau de la communauté et qui, en outre, correspond à deux domaines d'utilisation distincte »¹

Néanmoins, cette distinction entre variétés « hautes » et variétés « basses » lancée par Fergusson² a été revue, complétée voire réactualisée en fonction des évolutions linguistiques, politiques et même sociales des pays. C'est pourquoi le modèle fergussonien a été mis en question³ puisque il occulte la complexité du réel langagier qui caractérise les sociétés qu'il a décrites en la fractionnant sous forme de dichotomies qui servent plus à alimenter le fonctionnement diglossique des représentations qu'il ne tient compte de la réalité complexe des pratiques.

Revenons aux acceptations définitoires que le terme diglossie peut contenir. Nous proposons d'avancer la citation du sociolinguiste français Louis- Jean Calvet afin de mieux comprendre les rapports diglossiques de la langue arabe avec toutes ses variétés. Il explique, à cet effet ce que c'est langue nationale, arabe standard, moderne, classique et officiel :

*"La langue nationale, dont la définition linguistique pose quelques problèmes, doit essentiellement son statut au fait qu'elle est la langue de la religion. La langue du Coran, l'arabe dit classique, est une langue essentiellement écrite, qui peut-être utilisée pour les prêches ou pour certains enseignements...Par contre la forme promue au statut de langue nationale (qu'on appelle arabe moderne, arabe médian, ou comme je préfère, **arabe officielle**), qui procède de la précédente par enrichissement et modernisation du vocabulaire, est plus largement utilisé dans les médias et la vie publique.*

¹VAN OVERBECK M., 1972, *Introduction au problème de bilinguisme*, Fernand Nathan, Paris, p.p.69-70.

²FERGUSSON CH., 1959, « Diglossia » dans *Word*, N 15,p.p 325-240.

³ BRANCA-ROSOFF S., 1996, « Les imaginaires des langues » in Boyer H , *Sociolinguistique, Territoire et objets*, Delachaux et Nestlé SA.

*Restent les langues maternelles, que l'on baptise généralement dans l'usage officiel **dialectes** : les parlers arabes ou berbères. Les premiers sont bien entendus dans un rapport de filiation génétique avec l'arabe classique, les seconds ne le sont pas, mais dans les deux cas ils constituent les seuls véritables véhicules de la communication quotidienne. »¹*

Dans un Etat plurilingue comme l'Algérie, la diglossie est donc définie comme étant un consensus social consistant à préférer l'emploi de la langue A dans certains domaines (par exemple privés) et l'emploi de la langue B dans d'autres domaines (par exemple l'école), ce qui implique un état de minoration et de subordination linguistique de l'oral face à l'écrit, des langues premières essentiellement orales face aux langues écrites.

La minoration linguistique² consiste donc à mettre à l'écart, non seulement par un processus glottopolitique délibéré, mais aussi par toutes sortes de discours et de comportements dominants, des variétés linguistiques virtuellement égales aux formes officielles des représentations institutionnelles et à les maintenir dans une situation subalterne. En Algérie, les variétés dont on veut laisser croire qu'on ne les stigmatise pas, sont désignées comme des manifestations folkloriques relevant du patrimoine culturel et linguistique.

A cet effet, nous avons remarqué deux formes de minoration linguistique : la minoration par l'institution et la minoration par le discours. L'école, par exemple, en restant fermée à l'arabe maternel, constitue le premier vecteur de minoration ; tant que cette variété est maintenue à l'écart des institutions officielles, elle reste, pour nous, une langue minorée.

Par ailleurs, l'arabe algérien en tant que langue première de la majorité des Algériens, est stigmatisé, dévalorisé par ses propres locuteurs. Si l'on écarte le

¹ CALVET L-J., 1999a, op.cit, p.p.53-54.

² BULOT T., 2006b, *Langue vivante, l'identité sociolinguistique des Cauchois*, L'Harmattan, Paris, p.48.

discours idéologique, panarabique ou religieux qui valorise l'usage du littéraire, et la minorité de linguistes qui prêchent la cause de l'arabe maternel ou algérien, les locuteurs algériens intériorisent souvent les discours dominants. On leur inculque l'idée que l'arabe algérien est un "dialecte", qu'il ne possède pas de grammaire fixe, qu'il est submergé de termes étrangers et qu'il existe autant de dialectes que de locuteurs. A cet égard, force est de rappeler que malgré les tentatives à dévaloriser cet arabe maternel ou algérien, cette variété de l'arabe est la langue de communication des Algériens.

« L'arabe maternel ou (algérien), langue de la majorité des locuteurs (algériens) (nous désignons cette variété linguistique comme "langue" contrairement à ceux qui continuent à l'appeler "dialecte" non pour des raisons linguistiques mais pour des raisons culturelles et politiques), est la véritable langue des conversations quotidiennes. L'arabe maternel se distingue nettement, sur le plan linguistique, des variétés précédentes : absence de désinences casuelles, modification du paradigme de la conjugaison, ordre différent des mots dans la phrase et surtout fréquence de termes empruntés aux langues occidentales. Il présente des variétés locales : les deux formes les plus importantes sont l'arabe citadin (celui des villes) et l'arabe rural, mais sans que l'inter-compréhension ne soit menacée. »¹

A vrai dire, l'âpreté des polémiques que suscite régulièrement la question des langues dévoile les difficultés de la société à s'accepter comme telle. Les débats auxquels donnent très souvent lieu les différents textes sur l'arabisation sont importants dans la mesure où ils problématisent l'image que la société cherche à se donner d'elle-même. Ce qui est sans doute à l'origine de son enfermement dans de faux dilemmes : l'arabe ou le français, le berbère ou l'arabe, comme s'il faut absolument choisir ? La réflexion de Gilbert Grandguillaume à cet égard est

¹ LAROUSSI F., 1994, « "Le français en Tunisie aujourd'hui", dans *Le français dans l'espace francophone* sous la direction de DE ROBILLARD (Didier) & BINIAMINO (Michel), Paris, Champion, 1993: tome 1, 1996: tome 2. pp.709-710.

pertinente lorsqu'il relève l'extrême difficulté de l'Algérie « à *prendre possession d'elle-même* »¹

1.3.2 Les parlers berbères²

Quant aux pratiques berbérophones, elles sont révélatrices du vrai statut du tamazight qui n'est pas pris en considération par les instances glottopolitiques. Qu'on le veuille ou pas, les parlers berbères font partie intégrante de l'identité algérienne même chez ceux qui ne les pratiquent pas. C'est pourquoi nous ne pouvions délaissier cet idiome à fonction identitaire. Mais, « *Avant tout, l'Algérie doit se débarrasser de son idéologie arabo-islamique qui considère que la diversité linguistique est un danger pour l'unité nationale et un germe de division, et que seul l'unilinguisme peut être garant de cette unité nationale.* »³

Les revendications des berbères n'ayant pas cessé, cela a abouti à une reconnaissance officielle de la langue tamazight, considérée désormais comme "une langue nationale". Dès la rentrée scolaire de 1995, le Haut-commissariat à l'amazighité avait entrepris plusieurs initiatives en faveur de l'enseignement du berbère, dont des stages de formation d'enseignants et des cours de berbère dans plusieurs lycées⁴.

¹ GRANDGUILLAUME G., 1983, *Arabisation et politique linguistique*, Maisonneuve et Larose, Paris, p.45.

² Notons qu'il existe toute une série de notions pour designer les parlers berbères étant donné que ces parlers sont multiples: ce qu'on parle à Batna est différent de ce qu'on parle à Tizi Ouzou, à Béjaïa, à Ghardaïa et à Tamanrasset. Consultez à ce sujet les auteurs suivants: « Le berbère » (Aziza Boucherit 2004: 20), (Quéffelec 2002: 141), (Chériguen 2008 : 123), « Les langues berbères » (Chériguen Foudil 2008 : 125), « Tamazight (ensemble de variétés berbères » (Dourari Abderrezak 2003 : 51-52). « Variétés amazighes » (Dourari Abderrezak 2003 : 12).

³ GRANDGUILLAUME G., 1983, op.cit, p.60.

⁴ Depuis 1989, toute une série d'actions de masse spectaculaires ont confirmé l'affirmation identitaire des Berbères d'Algérie: plusieurs grèves générales en Kabylie, des manifestations d'une grande ampleur à Tizi-Ouzou, Bougie et Alger, le boycott scolaire général de septembre 1994. Ainsi, la loi sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe a fait l'effet d'une bombe chez les Berbères d'Algérie, notamment les Kabyles et les Tamazight. En 1991, l'adoption de cette loi a fait descendre dans la rue des dizaines de milliers de Berbères pour la plus grande manifestation que la capitale n'ait jamais vue. Leurs mots d'ordre étaient: «Halte à l'intolérance» et «Non au racisme». En Algérie,

On doit admettre que, à cause de la conjoncture politique, il y a désormais en Algérie une certaine tolérance, et même un début de prise en charge institutionnelle de la langue et de la culture berbères¹. Cependant, la situation sociopolitique est telle en Algérie que jusqu'alors aucune solution définitive n'a été prise concernant la question berbère. A long terme, les droits des minorités berbérophones ne sauraient être garantis sans une réorganisation fondamentale des bases constitutionnelles et institutionnelles.

A vrai dire la situation linguistique en Algérie est complexe et ne sera pas résolue du jour au lendemain. Les spécialistes des sciences sociales et humaines doivent conjuguer leurs efforts pour essayer de trouver une solution rapide et efficace à la question des langues en Algérie parce qu'elle génère une insécurité linguistique chez les locuteurs ; une insécurité linguistique évoquée par beaucoup de chercheurs qu'ils soient algériens ou non.

1.4. L'insécurité linguistique

La notion d'insécurité linguistique est née d'un constat observé dans les productions linguistiques et passe par de nombreuses manifestations de nature linguistique et comportementales dont les causes peuvent être linguistiques, sociologiques et psychologiques. L'insécurité linguistique peut se produire en situation d'unilinguisme, de bilinguisme (individuel) ou de diglossie (collectif).

« L'insécurité linguistique ne se manifeste pas automatiquement chez un locuteur de langue "minorée" (pour reprendre la terminologie propre au domaine de la diglossie), mais elle est en rapport avec la connaissance et la conscience qu'a le locuteur de la norme linguistique de référence. Plus il en a conscience, plus il a conscience également du

comme au Maroc et en Tunisie, le pouvoir politique semble tout aussi incapable d'intégrer la dimension berbère dans l'arabité.

¹ En effet le Palais de la culture relevant du Ministère de la culture dispense des cours de "langue tamazight" tous les jeudi après midi à partir de 14h jusqu'à 16 heures pour ceux qui désirent apprendre cette langue.

fait que ces énoncés en sont éloignés, et donc plus il est en insécurité sur le plan linguistique »¹

En général, le locuteur algérien est sujet à des sentiments de culpabilité nés de représentations négatives des langues. Il est notamment balancé entre deux systèmes linguistiques très différents qui accentuent son sentiment d'insécurité voire son sentiment à se corriger très souvent. Signalons également que nous ne pouvions négliger cette notion d'insécurité linguistique étant donné que c'est un trait saillant chez les locuteurs interrogés. Bien que notre objectif ne soit pas de rendre compte de l'insécurité linguistique chez les informateurs, mais nous pensons que la présentation de la situation sociolinguistique en Algérie exige un passage en revue de cette notion.

« Nous avons là une des figures, et non des moindres, de l'insécurisation linguistique : plus le pouvoir intervient sur la langue et plus il pousse les locuteurs vers la maladie. Car les degrés de schizoglossie sont liés aux degrés de normalisation. »²

Une chose est certaine c'est que les Algériens vivent mal leur plurilinguisme à cause de la vision étroite des politiques linguistiques qui préconise des politiques linguistiques en faveur d'une seule langue à savoir l'arabe standard, normé et dominant au dépend de l'arabe local et de plusieurs variétés du tamazight. Cette réalité du marché linguistique algérien obéit aux décisions des détenteurs du pouvoir. *« La légitimité / illégitimité attribué à (...) une variété linguistique est, dans certains cas, la traduction symbolique d'une stratification sociale : les groupes qui détiennent la maîtrise du capital culturel imposent leur « style » (au sens où Labov et Bourdieu entendent ce mot) comme étalon de référence pour hiérarchiser l'ensemble des productions langagières en concurrence au sein du marché linguistique. »³*

¹BRETEGNIER A., 1996 « L'insécurité linguistique », dans *Le français dans l'espace francophone* : sous la direction de DE ROBILLARD (Didier) & BINIAMINO (Michel), , Champion, Paris, tome2, p.911.

² CALVET L-J., 1999a, op.cit, p. 236.

³FRANCARD M., 1997, « Légitimité linguistique », dans MOREAU, M-L., (Ed.), dans *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Mardaga, Sprimont, p.201.

Nous tenons, à la suite de ces dires, à appeler à la conciliation de la dénomination des langues avec leur statut qu'il soit politique ou sociolinguistique et surtout avec l'usage des langues en présence sur le marché linguistique algérien. Nous pensons qu'une fois les ambiguïtés au niveau de la dénomination des langues et celui de la désignation des phénomènes issus du contact des langues soient reconsidérées, nous pouvons déboucher sur un travail neutre qui se base sur la réflexion ontologique et épistémologique pour décrire des faits de langue.

Au terme de cette présentation des langues en Algérie, nous passons à présent à l'exposition de la situation sociolinguistique de notre objet social à savoir les beurs. L'intérêt d'une telle présentation est de mettre en exergue les travaux sociolinguistiques qui ont étudié cette catégorie afin de pouvoir étaler ultérieurement les résultats des enquêtes menées sur les pratiques langagières des beurs et les représentations relatives à leurs pratiques langagières.

2. Bref aperçu des pratiques beurophones en France

Enquêter sur les jeunes beurs et leur langage -notre objet social-, mettre en relief les représentations véhiculées sur eux, exige non seulement que l'on définisse explicitement, et opérationnellement le groupe auquel on va s'intéresser, mais encore qu'on précise ce qui fait sa spécificité, -c'est-à-dire les caractéristiques- qui pourraient peut-être rendre compte des particularités observées.

La « question des banlieues »¹ suscite depuis plus de deux décennies les analyses et les commentaires les plus divers. Constituée en tant que « problème », avec une forte visibilité médiatique, cette question est à la mode. Les « banlieues »

¹ SAUVADET T., 2006, *Jeunes dangereux, jeunes en danger, Comprendre les violences urbaines*, Dilecta, Paris. On entend ainsi parler de quartiers sensibles, dangereux où l'on trouve la délinquance et les crimes. C'est que l'expression même de quartiers sensibles est une expression globalisante qui généralise des situations complexes, suscitant du même coup dans l'imaginaire collectif une certaine peur. A vrai dire, les images qu'inspirent les quartiers sensibles se créent en dehors de la banlieue même, en dehors des gens qui y vivent et de ce qu'ils sont réellement.

ou « quartiers » cristallisent des anxiétés multiples dont les peurs face à l'insécurité que suscitent les jeunes dits « beurs¹ ».

Les beurs sont des jeunes qui vivent deux cultures, et parlent deux langues, celle minoritaire, de leurs parents, et celle majoritaire, de leur pays d'accueil. Cette situation induit différents comportements comme la revendication d'identité qui peut se manifester sous plusieurs formes. Cette situation a conduit à ce que ces jeunes réclament une troisième culture que Calvet appelle « *interstitielle* »², et « *transitoire*. »³

Nous pensons à cet effet que rien ne peut exprimer ce désarroi et cette perte que le roman de Mahdi Charef dans lequel il exprime l'amertume d'être fils d'immigré dans une société qui stigmatise l'Autre⁴. A travers ce roman biographique nous sommes plongés dans l'univers d'une cité rongée par tous les maux. Un fils d'immigré n'arrive pas à s'identifier voire à trouver des repères :

« Madjid se rallonge sur son lit, convaincu qu'il n'est ni arabe ni français depuis bien longtemps. Il est fils d'immigrés, paumé entre deux cultures, deux

¹ C'est la Marche « pour l'égalité et contre le racisme » arrivée à Paris le 3 décembre 83, partie de Marseille et organisée par des jeunes des Minguettes à Lyon, qui va marquer véritablement l'accès des Beurs à l'espace public par l'intermédiaire des médias. Remarquons que cette Marche qui a regroupé des personnes de toutes origines ethniques et sociales a été interprétée dans les consciences collectives comme la Marche des Beurs. « Dans un dossier spécial du Nouvel Observateur, intitulé « Les Beurs tels qu'ils se voient », datant de 1993, l'article de Farid Aïchoune « Que sont devenus les marcheurs ? » nous prouve bien que dix ans après, la Marche de 83 est associée au mouvement beur. Seul un changement des cadres de communication a pu permettre de désenclaver une situation sclérosée par les conflits locaux. L'implication officieuse du pouvoir dans la Marche date en fait de novembre 1983 avec G. Dufoix qui se joint aux marcheurs de Strasbourg. Vient ensuite l'événement de la mort raciste d'un jeune. Ces deux événements vont changer l'attitude des médias vis à vis de la Marche dont la campagne n'arrivait pas à prendre jusqu'alors et la médiatisation du mouvement va remplir les colonnes et les écrans des journaux pour devenir l'actualité incontournable du moment. » (SUDRES C., 2001, p.p18-28)

² CALVET L.-J., 1994, *Les voix de la ville*, Editions Payot & Rivages, Paris, 305 pages.

³ Ibid., p.49-50.

⁴ Faute de ne pouvoir effectuer une enquête auprès des jeunes beurs, nous n'avons pas trouvé mieux que de citer des passages de trois œuvres de romanciers dits beurs à travers leurs romans autobiographiques qui rendent compte des représentations de la société d'accueil ainsi que de la situation des enfants d'immigrés.

*histoires, deux langues, deux couleurs de peau, ni blanc ni noir, à s'inventer ses propres racines, ses attaches, se les fabriquer. »*¹

Force est donc de passer en revue le contexte social de ces jeunes afin de mettre en exergue les maux qu'ils endurent et qu'ils essayent de traduire par des mots propres à eux pour qu'ils puissent intégrer « réellement » la société d'accueil, bien que la France ne les a pas accueilli, elle a accueilli leurs parents. Ils sont ainsi des Français à part entière avec des origines maghrébines. Avec les beurs, la notion de minoration revient avec force puisque c'est cette minoration sociale qui a induit une minoration linguistique.

2.1. Situation sociale : minoration perçue/vécue

En France, l'usage a consacré les termes de « *travailleur immigré* »² et d'« *immigré* », soulignant la fonction économique de cette population étrangère et sa situation sociale. Mais l'expression d'immigré « *de deuxième génération (ou troisième) génération* » a quelque chose de contradictoire et de paradoxal. Le vocabulaire français ne distingue pas l'immigré temporaire de l'immigré définitif, dont les enfants nés en France obtiendront la nationalité française. Dans cet espace, les jeunes beurs revendiquent « *une identité nouvelle ou une nouvelle ethnicité («beur»)*, ni exclusivement maghrébine ni véritablement française »³

Les jeunes beurs sont quotidiennement tenus à présenter leurs papiers aux policiers ou tout autre représentant de l'ordre : « *Il en va ainsi des contrôles d'identité effectués par la police qui, pour eux, agissent comme un déni de leur appartenance à la nation française.* »⁴ . Donc, la situation de minoration que vivent les beurs est accompagnée d'une ségrégation flagrante. Selon les policiers, voire selon toute la

¹ CHAREF M., 1983, *Le thé au harem d'Archi Ahmed*, Mercure de France, France, p.17.

² BLANC M et LE BARS S., 1993, *Les minorités dans la cité, perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan.

³ BELHANDOUZ H., 1997, «Problématique de la référence et du sens et échec scolaire: le cas de l'Algérie et de sa population immigrée en France», dans LES CAHIERS DU CEFRESS, *Langue, école, identité* sous la direction de MAROUF Nadir, CARPENTIER Claude, Université de Picardie Jules Verne, Atelier" Fondements anthropologiques de la norme", l'Harmattan.

⁴ MELLIANI F., 2000, op.cit.

société française ces jeunes sont des immigrés. Cependant la théorie en sociolinguistique montre le contraire, car les immigrés ce sont les parents de ces jeunes confrontés à deux ensembles culturels à savoir la culture d'origine et la culture du pays d'accueil.

Le passage suivant tiré de l'œuvre d'Azouz Begag donne une image d'ensemble sur ce que vivent les beurs dans les écoles françaises. Ils sont l'objet de stigmatisation des instituteurs français, ce qui conduit en général à l'échec des enfants des immigrés en matière d'intégration sociale. Ils doivent faire face à des attitudes ségrégatives et doivent être en position d'auto-défense à chaque situation :

« *Quinze sur vingt, Ben Abdallah....Béni.*

Quand je me suis levé pour partir, elle m'a demandé en souriant:

- *De quelle origine vous êtes?*
- *Humaine, j'ai dit pour plaisanter.*
- *Non, allez, sérieusement, elle a demandé en égal à moi.*
- *Algérien.*
- *Pour un étranger, vous maîtrisez plutôt bien le français.*

Félicitations.

- *Je suis né à Lyon, j'ai corrigé*
- *Félicitations quand même. »*¹

Béni, le protagoniste de *Béni ou le Paradis Privé*, doit faire face au mépris envers les enfants d'immigrés nord africains qu'ont certains membres de la population majoritaire. Il doit choisir entre l'opposition (transformer le système de l'intérieur) et la révolution (renverser le système opprimant). Ici, le « système opprimant » peut être défini comme des stéréotypes ethniques et linguistiques que certains (tels que les forces de l'ordre et le corps d'instituteurs) imposent à Béni. Le stéréotype du beur en tant que linguistiquement et culturellement ignorant est renversé. En démontrant ses connaissances, Béni déstabilise les notions sur les spécificités des immigrés. En présentant des personnages qui renversent et se

¹ BEGAG A., 1989, *Béni ou le Paradis Privé*, Editions du Seuil, France, p.38.

moquent des stéréotypes, Begag démontre que la représentation du beur ne peut pas être réduite à des notions simplistes d'agresseur et d'agressé.

« Ainsi tantôt des Français à part entière, tantôt des Français entièrement à part, des Maghrébins, des Arabes, des Beurs. Ces représentations parcellaires se doublent par ailleurs d'un sentiment d'enfermement dans l'espace de banlieue. »¹

Nous pensons que le témoignage de Begag sur sa propre expérience dans l'école française doit être pris en considération par les sociologues et les psychologues pour trouver une solution aux problèmes d'intégration des beurs dans la société d'accueil. Quand un enseignant se moque du prénom d'un élève arabe, il est tout à fait évident que cet élève ait des réactions violentes ou inattendues :

« Mais j'aime surtout quand on m'appelle Béni, parce que là, on voit pas que je suis arabe. Pas comme Ben Abdallah que je suis obligé de porter comme une djellaba toute la journée en classe.

J'ai commencé à vouloir changer de prénom à cause de l'école. Les profs n'arrivaient jamais à prononcer correctement le mien, soi-disant parce qu'ils n'avaient pas l'habitude.

(...) Mais il faut que je surmonte la honte quotidienne de Ben Abdallah.

(...) il faut que je me paye l'appel. Ça commence toujours bien (...) et ça s'écroule sur moi: Benadla, Bennaballa, Benbella disent même ceux qui se trompent d'époque et mélangent tous les Ben. »²

Arrivé à un point où on ne veut pas afficher notre nom parce qu'il est porteur de stigmatisation, c'est refuser son identité à cause des pressions de la société d'accueil. Dans le roman de Begag, Béni est un bon beur dans la mesure où il respecte la norme qu'elle soit sociale, culturelle ou linguistique. Cependant, la réussite de ce beur est mal acceptée par les enseignants parce que, selon eux, c'est un étranger :

¹ MELLIANI F., op.cit, p.15.

² BEGAG A., 1989, op.cit, p.p.40-41.

« On rentre chez le prof d'anglais. Un raciste qui souffre pas le gros Arabe.(.....)

- *very good, Ben Alla!*
- *Ben Abdallah! Sir. (....)*
- *Si c'est pas un comble que le seul étranger de la classe soit le seul à pouvoir se vanter de connaître notre langue!*
- *(.....)*
- *M'sieur, faut dire quand même que je ne suis pas totalement étranger puisque je suis né à Lyon comme tout le monde, je fais remarquer.*

Michel Faure qui était assis à mon côté me corrige!

- *Pas tous, moi je suis né à Oran! (....)*
- *Autrement dit, je suis né à Lyon, aussi puis-je demander à être considéré comme un Lyonnais. »¹*

D'après Sayad, l'acharnement des Algériens de France à contredire toutes les identifications qu'on leur prête s'explique par les effets de révolte contre le stigmatisme que produit toute stigmatisation. Les beurs voire les français d'origine arabe adoptent des comportements propres aux dominés. Les jeunes encore plus que leurs aînés, ne peuvent ignorer le processus de stigmatisation. Ceux-ci ont donc à choisir entre des stratégies de reconnaissance et des stratégies de subversion. *« La première alternative consiste à se conformer à l'identité légitime, sans disposer d'un capital suffisant à y investir, donc en risquant la relégation. Dans la seconde alternative tous les motifs sont rassemblés pour revendiquer une identité étrangère à l'identité légitime («la terre», «le sang», «la langue», «l'ethnie»). Une telle subversion est vouée à l'échec »².*

Les beurs, à l'instar de Begag, ont suivi les deux voies pour dire à la société française qu'ils sont français mais différents ; c'est pourquoi force est de les accepter comme ils sont et leur faciliter l'intégration sans pour autant les entraver pour leur langue ou leur origine. Le corps de l'Arabe est porteur du stigmatisme sur lequel se fonde son exclusion. Imprégnés donc d'un fort sentiment d'exclusion, les jeunes

¹ Idem.

² SAYAD A., 1999, *La double absence*, Seuil, Paris, p.105.

beurs, sont une proie facile pour la délinquance et les déviances. L'exclusion résulte ainsi des difficultés d'assimilation, d'insertion ou d'intégration.

A vrai dire, la France comme société d'accueil fait vivre des contractions identitaires à ses immigrés, qui leur sont propres. Ainsi, dans cette situation migratoire, la culture d'origine est négativement vécue, et l'individu se trouve alors confronté à des contradictions, qui peuvent l'amener jusqu'à la crise identitaire. Le chanteur Faudel, d'origine algérienne, affirme à cet effet :

*"J'en ai du retard à rattraper. J'en ai des ravins à combler. Des fossés de malaise entre mon milieu d'origine et celui que j'ai fini par atteindre. Je suis comme tous ceux qui ont échappé à leur condition, un orphelin, un bâtard, un apatride, un exilé. Je suis Français mais on me regarde toujours comme un immigré. »*¹

Poursuivons notre réflexion sur la minoration voire la stigmatisation vécue par les beurs, nous tenons à relater les propos d'une ex- ministre française qui indiquent l'intolérance institutionnelle envers les étrangers et plus particulièrement les Maghrébins. A cet effet, les déclarations de la secrétaire d'Etat à la Famille Nadine Morano lancées le 15/12/2009 viennent confirmer les propos de Faudel. Depuis, une vive polémique s'est installée en France et le débat sur l'identité nationale est engagé. Après cette levée de bouclier, Mme Morano a tenté de se défendre en estimant que les propos en question ont été complètement sortis de leur contexte.

*« Nous parlions de la problématique des jeunes qui viennent des banlieues, dont je viens et dont je suis issue, et je disais qu'avec cette caricature, cette stigmatisation qu'il y avait, moi, je leur conseillais, non seulement de ne pas porter leur casquette de travers, de ne pas parler verlan, mais j'expliquais aussi qu'il fallait que l'on utilise le potentiel de la double culture. »*²

¹ FAUDEL, 2008, *Itinéraire d'un enfant de cité*, Michel Laffont, Paris. Extrait cité à el Watan le 28 février 2008.

² Morano sur RMC, 17-12- 2009.

2.1.1. La mal-intégration

Du coup, les propos de Morano ont suscité les problématiques de mal-intégration et d'exclusion. Cette mal-intégration, de plus en plus mauvaise au cours des années, les jeunes beurs ne veulent plus la supporter et la contestent de toutes les façons possibles, gestes, attitudes et notamment langage qui nous intéresse tout particulièrement. En effet, alors que le système juridico-administratif ne voit dans la population française que des individus sans autre appartenance que celle de leur nationalité de naissance ou d'acquisition, *"les représentations communes continuent de voir en certains citoyens français, l'immigré dont ils sont issus parfois depuis plusieurs générations"*¹. Le vocabulaire courant désigne souvent des individus de « fils d'immigrés », français issu de l'immigration, français d'origine étrangère, modes d'identification se référant tous à une situation migratoire, *"qui n'a souvent plus aucun rapport avec le vécu des individus concernés"*²

Dans le contexte français, l'échec scolaire massif de ces enfants de l'immigration accompagné par un échec social est partiellement lié à la problématique du sens et au rapport dédoublé entre les sens de la culture source qui se perdent et ceux, inaccessibles, de la culture d'accueil. *"En fait, la ghettoïsation de ces populations, associée au mythe du retour resté longtemps actif, ont favorisé une vie en vase clos intercommunautaire, aveugle et sourde aux modèles d'insertion et de réussite sociale de la société française."*³

Cependant, les beurs n'ont pas l'idée du retour au pays d'origine. Leur vrai problème réside en la société d'accueil qui voit en eux « l'étranger », « l'immigré ». Cette représentation handicape ces jeunes et les poussent à se révolter. Leur révolte consiste à créer des stratégies identitaires et linguistiques aux catégorisations et aux stéréotypes véhiculés principalement par les médias français.

¹ BUFFET M-H., 2003 « Culture, actions culturelles et intégration en France des populations immigrées et de leurs enfants » dans *mots pluriels* no 23. mars 2003. <http://www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP2303mhb.html>.

² BAROU J., 1998, "Identité, immigration, intégration" dans *Recherche sociale*, N°147, p.32-43.

³ BELHANDOUZ H., op.cit, p.179.

Certaines études montrent également que de nombreux enseignants entretiennent des représentations négatives à l'égard des élèves étrangers. *"Les garçons et notamment les garçons d'origine algérienne qui montrent des problèmes de comportement, font souvent l'objet d'une lecture négative de leur appartenance culturelle qui lie certains stéréotypes concernant «les Arabes» à leur attitude scolaire."*¹

Concernant l'intégration des jeunes issus de parents immigrés « les beurs », la large enquête réalisée en France par l'Ined et l'Insee en 1992² auprès de la population d'origine immigrée aboutissait à une conclusion relativement optimiste. Malgré la persistance de quelques particularismes culturels tenant essentiellement au respect d'une certaine fidélité familiale, les jeunes d'origine immigrée présentaient tous les traits d'une forte assimilation à la société française. L'enquête confirmait que le processus d'intégration était, au moins sur le plan culturel, en bonne voie. A cet égard, les propos de Faudel appuient cette thèse :

*" Quand on vit quelque part, on finit toujours par en embrasser la culture. Je suis toujours étonné d'entendre parler de volonté quand on parle d'intégration. Qu'on le veuille ou non, même si on continue, de gré ou de force à vivre avec sa communauté d'origine, on s'imprègne de la culture du pays d'adoption. C'est pour cela que je ne suis pas sûr qu'on choisisse d'être français, on l'est de fait en vivant parmi d'autres Français"*³

2.1.2 Exclusion

Cependant, l'exclusion est très flagrante dans les banlieues françaises. Les jeunes banlieusards dont fait partie les beurs ont une mauvaise réputation et sont rejetés à cause d'a priori. Selon Melliani, les gens pensent que les cités sont habitées par des jeunes violents et destructeurs, dont l'image est ternie par de perpétuels

¹ VAN ZANTEN A., 1997, «Le traitement des différences liées à l'origine immigrée à l'école française», dans *LES CAHIERS DU CEFRESS, Langue, école, identité*, Université de Picardie Jules Verne, Atelier " Fondements anthropologiques de la norme", l'Harmattan, p.161.

² GALLAND O., 2007, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, Paris, p.207.

³ Faudel, Loc.cit.

dégâts occasionnés par certains délinquants. Les jeunes se sentent agressés et pour remonter leur ego, ils s'obligent à agresser en retour - en saccageant des voitures par exemple (événements de banlieues en 2005). Mais ce n'est pas seulement cela qui fait l'exclusion des "banlieusards". « *Ils emploient des langages (comme le verlan) qu'ils sont les seuls à comprendre, ils ont des modes, des musiques bien à eux* »¹. Victimes d'une « *triple exclusion* »², ces jeunes se créent leur propre identité et leur propre culture.

- **Exclusion morale** : les catégorisations les excluent de la culture française et de son histoire. En leur attribuant les causes de tous les problèmes de la société, les clichés conduisent directement au refus des beurs. Ce que nous appelons exclusion morale recouvre évidemment les aspects politiques et sociaux, notamment une citoyenneté très difficile à vivre.
- **Exclusion économique** : le refus de recruter des jeunes issus de l'immigration maghrébine, quel que soit leur niveau de diplômes ; est un comportement réel en France.
- **Exclusion résidentielle** : les beurs sont mis à l'écart hors du centre de la ville dans ce qu'on appelle « *les quartiers de l'exil* », « *les banlieues* ». En effet, le comportement des bailleurs et la résistance de la bourgeoisie à accepter la construction d'immeubles sociaux participent à cet état de fait. On observe donc inévitablement des concentrations de populations pauvres qui évoquent les ghettos nord-américains et dont les habitants ne parviennent plus à sortir.

« En raison de son appartenance à un groupe minoritaire, le migrant perçoit sa position de subordonné, de dominé, d'inférieur, en comparaison bien sûr avec l'identité positive de la communauté majoritaire, dominante, qui s'auto-érige en modèle idéal. Les conséquences de cet agencement sont étonnantes puisque

¹ MELLIANI F., op.cit, p.30.

² MOHAMED A., 2003, *Langues et identités, les jeunes Maghrébins de l'immigration*, collection sous la direction de Geneviève VINSONNEAU ? Sides édition, IMA Edition, p.51.

non seulement le groupe dominé finit par accepter son identité de rang inférieur, mais en plus il la véhicule et les membres l'affichent et les revendiquent dans certains cas. Ils se réapproprient ainsi leur identité, même stigmatisée. »¹.

Cette volonté de différenciation apparaît surtout comme une manière de forcer la reconnaissance par la valorisation d'attributs posés comme dépréciatifs: « *Se dire arabe, c'est se dire et non plus être dit, c'est se sentir être, et non plus «être catégorisé comme».* C'est pourquoi l'affirmation identitaire passe, essentiellement, par un acte volontaire, délibéré, de revendication désignationnelle. »². Mais cette perception ethnique n'est pas tant «raciale» que reflet d'une auto-désignation, née du jeu des inter-identifications; elle est un élément fondamental de la structuration identitaire de ces jeunes de banlieues, et non pas, justement, des communautés immigrées. C'est l'expression d'une nouvelle culture métissée qui se pratique dans la ville.

2.2. La culture beure : une culture urbaine

Parler de culture urbaine est quasiment entré dans le langage courant aujourd'hui. La culture dite de banlieue est largement influencée par la jeunesse maghrébine qui y habite. "*Cela se perçoit notamment par le vocabulaire employé par les jeunes de ces quartiers, maghrébins ou non.*"³. Parmi les éléments constituant la culture urbaine des beurs citons les caractéristiques suivantes :

¹ RAGI T., 1997, «Logiques politiques, enjeux culturels et stratégies identitaires», dans *LES CAHIERS DU CEFRESS, Langue, école, identité*, Université de Picardie Jules Verne, Atelier "Fondements anthropologiques de la norme", L'Harmattan, p.206.

²MELLIANI F., op.cit., p.157

³ RIBOULON F-C., 1999, «*L'intégration des Franco-Maghrébins, l'exemple de l'Est lyonnais*, L'Harmattan, Paris, p.123.

2.2.1. Comportement des beurs

Les beurs ont des comportements violents que Sauvadet appelle « *solidarité guerrière* »¹ pour prouver l'appartenance à leur groupe. Ces jeunes sont prêts à s'engager dans des bagarres collectives pour défendre la réputation de leur cité ou pour venir à l'aide de jeunes du même groupe.

2.2.2. Tenue vestimentaire

A vrai dire, les beurs se caractérisent par leur tenue vestimentaire. Les garçons portent, en général, des chaussures délacées, des casquettes visières vers l'arrière, des jeans déchirés, des sweat-shirts avec capuchon et des lunettes de soleil noires ou à verres réfléchissants ainsi que des baskets de marque. Quant aux filles, elles mettent des anneaux aux oreilles et portent des vêtements moulants, échancrés, pantalon taille basse, bagues dans tous les doigts, cheveux colorés, grands pendentifs. Cette façon de s'habiller est inspirée de la mode hip-hop noire américaine *"avec les survêtements en tissus satinés aux couleurs criardes et fluorescentes, son caractère démesuré avec les pantalons et les tee-shirts ultra larges, ou bien même son caractère provocant avec les treillis militaires et les rangers"*²

2.2.3. Le rap

*« Leurs chansons sont aussi le reflet des problèmes que vivent les jeunes issus de l'immigration: le micro briseur de leurs silences cotonneux du repli, un genre de musique relié au praxème "arabe", qui ne renvoie pas à une arabité stricto sensu, mais à une "ethnicité réinventée"*³

Le rap s'est développé en France à la fin des années quatre-vingt-dix, par des jeunes (« Blancs », « Blacks » et « Beurs ») vivant à la périphérie des villes dans des

¹ SAUVADET T., 2006b, *Jeunes dangereux, jeunes en danger, Comprendre les violences urbaines*, Dilecta, Paris.

² LEPOUTRE D., 2001, *Cœur de banlieue, codes, rites et langages*, Poches Odile Jacob, Paris, p. 352.

³ MELLIANI F., 2000, *loc.cit.*

banlieues défavorisées, connaissant l'échec scolaire et le chômage. *"Il est lié à la marginalisation de ces jeunes, au racisme, à l'échec de la gauche (le droit de voter n'a pas été donné aux immigrés, malgré les promesses électorales de François Mitterrand), et il s'est accompagné d'autres marques sémiologiques avec la même fonction identitaire"*¹

Ce genre musical caractérisé par des formes verbales appropriées invitant à la contestation et à la réflexion participe à la création et à l'entretien du lien social et culturel. Ces textes explorent des voies d'écriture qui manifestent une inventivité verbale : création de néologismes, mots valisent, jeux de mots, détournement de proverbes, utilisation de maximes, recherche d'assonance et d'allitérations, de rimes, etc. *« En combinant des langues diverses (anglais, arabe...) qui côtoient une langue française travaillée dans toutes ses variétés entremêlées, argot, verlan, verlan du verlan, lexiques spécifiques. »*²

Comme l'affirme Melliani, ils ont été rejetés, ils rejettent, en se forgeant des contre- cultures qui s'exercent précisément par ces argots où interfèrent d'anciennes pratiques verbales comme le verlan (kem pour mec, reume et reupe pour mère et père, les rebeus sont les arabes et les renois les noirs) ou le javanais (société pourave!) et des injures issues de l'Islam africain ou maghrébin ('ta mère! Troncation de putain d' ta mère!).

La langue française est donc pratiquée en s'écartant de certaines normes pour se distancier d'un monde uniforme et pour ainsi affirmer une contre-légitimité. Cette écriture urbaine contribue d'une part à l'insertion de populations marginalisées qui se réapproprient une parole vitale et d'autre part à l'animation artistique de toute la société ou du moins de sa jeunesse. Les messages se trouvent portés, démultipliés

¹ CALVET L-J., 1994, op.cit, p. 269-270.

²BILLIEZ J., 1997c, « Poésie musicale urbaine : jeux et enjeux du rap » dans M.MARQUILLO (coord.): *Ecritures et textes d'aujourd'hui* CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN N° 4, ENS Editions, Paris, p.141.

par cette mobilisation des langues dans tous leurs sons, agencés en figures sonores et rythmiques originales, dans leurs graphies et dans tous leurs sens..

« le rappeur Yazid revendique avec fierté et insistance son identité d'Arabe « oui je suis arabe » qu'il oppose à l'identité quotidiennement assignée « je suis l'Arabe » (....)»¹.

2.2.4. Tags et graffes

D'autres productions graphiques telles que les tags et les graffes fleurissent sur les murs des immeubles, dans les stations de métro ou sur les rames du même métro. Via ces types de signalétiques, les beurs cherchent à créer une mémoire sociolinguistique, qui selon Bulot comprend deux types de signalétiques:

"la signalétique langagière qui sont les traces mémorielles autorisant un locuteur/acteur de l'espace urbain à choisir/utiliser telle ou telle variété de langue, de registre en interaction en tel lieu ou tel espace de ville, elle est de l'ordre du perçu au sens où se sont les représentations de tous les ordres(ici socio-langagière) vecteur et facteur de l'espace urbanisé qui vont marquer les pratiques langagières. Et la signalétique linguistique qui sont les traces inscrites, mémorées posant le locuteur et son groupe social de référence dans un cadre interactionnel tendancielle hérité; elle est l'ordre du vécu dans la mesure où elle transcende les individus-locuteurs qui vont interagir en fonction des traces linguistiques qui les environnent. »²

La signalétique langagière et la signalétique linguistique se complètent et s'entrecroisent chez les beurs pour former leur identité linguistique et langagière. Choisir à parler verlan pour eux relève de la signalétique langagière appelée aussi représentation langagière sur soi et sur autrui. Quant à la signalétique linguistique, elle est marquée par les pratiques langagières des beurs.

¹Idem.

² BULOT T., 2004a, « Les parlers jeunes, pratiques urbaines et sociales », dans *CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE* N°9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p.145-146.

Il s'agit d'une façon symbolique pour s'accaparer les milieux publics. Les graffitis envahissent les murs des tours, les cages des escaliers, les halls des immeubles, les portes des ascenseurs, les stations du métro. Ils sont flagrants et ne peuvent pas passer pour inaperçus. D'après Bulot, ils sont des « *écrits urbains autogérés* » parce qu'ils sont l'expression d'une action non institutionnelle mais à vocation praxique sur la fragmentation distanciée de l'espace commun ; « *en ce sens, ils sont des actions glottopolitiques urbanisées* »¹

Ces genres graphiques s'inscrivent pleinement dans la logique des parlers urbains qui utilisent abondamment le verlan. Leur originalité réside toutefois dans la manière dont sont orthographiés certains termes puisqu'on a pu, à plusieurs reprises, remarquer une écriture déviante mais recherchée des mots.

Ces pratiques langagières ont mêmes été reproduites dans des œuvres littéraires propres aux beurs. C'est un autre moyen d'exprimer son malaise, son exclusion et surtout son identité. D'ailleurs on entend parler de « littérature beur(e) » écrite par les descendants d'immigrés. Force est donc de présenter cette littérature sans prétendre l'exhaustivité.

2.2.5. La littérature dite beure : une littérature urbaine à fonction identitaire

Littérature urbaine parce que les auteurs écrivent dans la ville, sur la ville et ses problèmes. Mais cette littérature souffre souvent d'une définition le moins que l'on puisse dire sur elle c'est qu'elle est stigmatisante. « *La littérature issue de l'immigration maghrébine en France est une littérature qui gêne. Les documentalistes ne savent pas où la classer, les enseignants hésitent à l'incorporer dans leurs cours et les critiques sont généralement sceptiques quant à ses mérites esthétiques (...)* On l'appelle souvent la littérature "beur". »²

¹ BULOT T., 2008, « Une sociolinguistique prioritaire. Prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique » dans *www.lrdb.fr*, mis en ligne en mai 2008.

² HARGREAVES Alec. G., 1995, "La littérature issue de l'immigration maghrébine en France: une littérature" mineure" dans ETUDES LITTÉRAIRES MAGHREBINES n 7, *Littérature des immigrations, un espace littéraire émergent*, sous la direction de Chrales Bonn, L'Harmattan, France, p.17.

Littérature mineure, minoritaire ou décentrée ; plusieurs appellations ont été données à cette littérature qui, selon nous, est une littérature identitaire dans la mesure où les auteurs « beurs » véhiculent le message de l'altérité exclue de la société française. Elle est mineure parce qu'elle « *se caractérise plutôt par le fait d'être produite par un groupe minoritaire à l'intérieur d'une langue dominée par des locuteurs plus puissants. Entendue ainsi, une littérature mineure se définit surtout par un projet politico-culturel: celui d'une population dominée qui cherche à affirmer son autonomie.* »¹. Cette littérature est également décentrée étant donné qu'elle expose des décalages idéologiques et linguistiques. « *Le roman beur est décentré par rapport au français et à la Culture française.* »². D'autres sont allés jusqu'à décrire cette littérature comme étant une littérature « *illégitime* »³ vu qu'elle s'éloigne de la norme culturelle, sociale et linguistique. L'ambiguïté de dénomination confirme que c'est une littérature avant tout définie à partir de l'origine ethnique et sociale des auteurs selon les deux critères de naissance et de classe sociale proposés par Hargreaves.

A cet effet, la problématique principale du roman issu de l'immigration maghrébine se focalise sur la situation de l'individu dans la société française, de sa place en tant que citoyen français et de la démythification de l'image du « beur » fortement ancrée par les médias et certains partis politiques. Tous ces romans racontent la même histoire avec des variantes, si bien que le récit individuel devient l'histoire commune d'une génération.

¹ Idem.

² LARONDE M, 1995, "Stratégies rhétoriques du discours décentré" dans ETUDES LITTÉRAIRES MAGHREBINES n 7, *Littérature des immigrations, un espace littéraire émergent*, sous la direction de Charles Bonn, L'Harmattan, France, p.29.

³ SUDRES C., 2001, *Quand les jeunes ne jeûnent plus pour vieillir ou Mise en texte, fonction et enjeux de variations linguistiques et littéraire dans les autobiographies Le gône du Câaba de Azouz Begag et Vivre me tue de P.Smail*, DEA en science du langage, sociolinguistique et Didactique des langues sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal, Grenoble3.

C'est dans le cadre énonciatif et la forme autobiographique particulière du roman beur que réside l'innovation du genre. En interrogeant la syntaxe et le lexique des composantes discursives du récit, on constate que le jeu de l'expressivité "intra-française" fait sa richesse et son originalité : changements constants de registres, de niveaux et de codes linguistiques franco-français ; ce qui donne vivacité et tension au texte, qui dit sa francité de marge et marque son territoire verbal, afin d'exister aux yeux de l'autre : urgence d'une communication pressante, nécessité d'une parole qui, par sa fonction souvent introspective et communicative à la fois, est une sorte d'introspection à haute voix ; dramatisation verbale qui interpelle un destinataire à venir, d'où l'usage fréquent du monologue intérieur où la voix de l'énonciateur est constamment habitée par cet interlocuteur absent, ou du dialogue -si fréquent, si on le compare aux textes maghrébins- rarement intercommunautaire, mais si pénétré d'émotion et d'intimité : dialogue entre jeunes, ou avec la femme aimée, représentant souvent l'autre communauté, et constituant le fil d'Ariane de ce dialogue à créer, médiatrice et annonciatrice d'une société régénérée. *« Ce discours, auquel l'école et la banlieue donnent toute sa richesse, est travaillé également par le langage des médias (télévision, journaux) qui est en train de bouleverser l'écriture romanesque en général. De ce point de vue, le roman beur participe à une poétique de l'immédiat, de l'instantané, de l'événement flash, dans une durée courte, touchant à la vie de plusieurs personnages à la fois, dans des situations contrastées ; le récit, écrit à la première personne, renvoyant à l'expérience vécue, rappelle le genre autobiographique ; cependant la concision d'événements pris sur le vif, sans épaisseur et continuité temporelle, dynamise le genre et l'oriente vers une sorte de chronique et de journal intime à la fois, mais avec la spontanéité quelquefois de l'interview télévisée en direct. »*¹

Ajoutons également que les premiers écrivains beurs écrivent différemment des plus récents. Prenons l'exemple d'Azouz Begag et de Rachid Djaidani. Les œuvres du premier sont des œuvres qui favorisent un bilinguisme français- arabe avec des emprunts. Les seconds sont les enfants du verlan. Celui qui lit le roman de Rachid

¹ MDARHRI-ALAOUI A, 1995, "Place de la littérature "beur" dans la production franco-maghrébine" dans ETUDES LITTÉRAIRES MAGHREBINES n 7, *Littérature des immigrations, un espace littéraire émergent*, sous la direction de Chrales Bonn, L'Harmattan, France, p.45.

Djaidani¹ a du mal à déchiffrer le codage linguistique inclus. Avant même le début du roman, la préface de NTM interpelle le lecteur. En effet, quoi de plus symbolique de l'univers de la banlieue que le célèbre groupe de rap français. Leur univers musical est lui-même fortement empreint de l'identité dite de la cité. La musique a précédé la littérature comme expression de l'immigration. . L'incipit révèle un nombre important de clichés et d'archétypes ayant trait à la vie dans la banlieue. Le lecteur qui se fait une certaine image préalable de ce livre voit ses doutes se confirmer. Les premières lignes nous offrent un condensé de tout ce qui a pu être dit à propos du mode de vie d'un jeune beur de banlieue.

Quelle que soit la façon avec laquelle les beurs manifestent leur attitude langagière, culturelle et artistique (tenue vestimentaire, rap, graffiti, littérature beur), leur objectif consiste à s'affirmer et à se prouver. Ils répondent ainsi à la question que se posait Rachid Djaidani au début de son roman.

« Où sont nos repères, qui sont nos modèles, de toute une jeunesse vous avez brûlé les ailes, brisé les rêves, tari la sève de l'espérance.....Mais aujourd'hui cette jeunesse se crée ses propres repères, sa propre culture, le décalage des premières heures devient un fossé qu'il sera difficile de combler. Le côté anecdotique, choisi par Rachid, pour raconter cette vie de quartier, rend son roman proche d'une authenticité qui n'appartient qu'à ceux qui naissent dans un bunker. »²

Les représentations véhiculées sur les beurs les présentent comme des jeunes délinquants habitant la banlieue dans une cité caractérisée par les groupes de paires et où règne la violence, la pauvreté, le chômage et d'autres maux sociaux. Pour faire face à ces représentations stigmatisantes, les beurs, en plus de ces pratiques artistiques et manuscrites, emploient des pratiques langagières propres à eux pour marquer leur auto-défense. C'est pourquoi on ne peut négliger dans cette présentation succincte de ce qu'est le langage employé par les beurs et comment les sociolinguistes le définissent.

¹ DJAIDANI R., 1999, *Boumkoeur*, Editions du Seuil, France.

² DJAIDANI R., Ibid., p.7.

2.2.6. Les pratiques langagières des beurs

« ... alors que dans les années 1980 le français des jeunes générations se présentait semble-t-il comme une parlure générationnelle très “convenable” d’un point de vue néologique, dans les années 1990, il a tendu à développer sa composante (dominante) périphérique, ethnoculturelle pourrait-on dire, en privilégiant les apports de ce qu’il est convenu d’appeler la “langue des cités”, elle-même très hétérogène »¹

Plusieurs expressions ont vu le jour pour dénommer le langage parlé par les jeunes beurs. On entend parler de « langue des jeunes », de « parler jeunes », de « langue branchée » et plus récemment de « langue des banlieues ou des cités ». Le français dit « jeune » est caractérisé par la modification de l'intonation et du rythme des phrases, l'articulation particulière des voyelles et de certaines consonnes et par le recours au verlan et à l'argot accompagné d'emprunts. C'est ainsi que les jeunes et spécialement les jeunes beurs ont créé leur code linguistique. Vu que ce code est lié à la banlieue et aux cités, les jeunes issus de l'immigration le préfèrent au français de référence.

En utilisant cette variété du français, c'est la référenciation linguistique ou « territorialisation »² de cette variété de français qu'ils pratiquent car ils refusent la norme et vont jusqu'à lui dénier sa centralité linguistique. La centralité linguistique est l'attitude qui consiste à placer en un lieu, pour le cas urbain, la forme de prestige sans pour autant que soit attestée la dite forme. Ce concept renvoie concrètement à la territorialisation³ d'une variété de langue (pour les situations réputées monolingues) ou une langue (pour les situations réputées plurilingues) en un espace de référence, un espace nodal souvent au centre dit centre-ville. Les adolescents beurs ont une

¹ BOYER H., 2001a, « Le français des jeunes vécu/vu par les étudiants, Enquêtes à Montpellier, Paris, Lille » dans *Langage et Société*, N°95, Maison des sciences de l'homme, Paris, pp.75-87.

² BULOT T., 2006b, Ibid, p.40.

³ En d'autres termes, c'est l'aptitude de tout locuteur d'une quelconque forme linguistique à s'approprier et à hiérarchiser les lieux en fonction des façons de parler (réelles ou stéréotypées) attribuées à lui-même et à autrui pour faire sens à sa propre identité.

tendance à avoir une conception particulière du centre et de la périphérie, leur univers linguistique s'organisant au centre beurophone situé aux banlieues, le reste du territoire étant occupé par les autres langues.

« L'univers du français académique évoque l'autorité, le pouvoir, le monde du travail qui leur est barré par le chômage ou la discrimination. Ce français normatif les renvoie à l'échec scolaire que connaissent beaucoup d'entre eux. La langue des cités leur permet de surmonter l'éclatement et l'instabilité liés à leur condition socio-économique et à leur sentiment de rejet par les autres et ainsi de se doter d'une unité de conscience. Le fait de dire, « nous ne parlons pas comme vous » est une procédure de résistance, de renvoi à l'autre de la pression qu'il exerce par le haut. »¹

La langue parlée par les beurs est en relation avec les pratiques sociales et culturelles mises en œuvre dans leurs cités : c'est bien la culture urbaine qui détermine la langue qui se parle dans une cité ; ce sont les activités culturelles pratiquées dans cette cité tels que les conversations, les spectacles et les échanges commerciaux qui déterminent la langue qui s'y parle.

Ainsi, les pratiques langagières consistent, chez les jeunes beurs, en la combinaison de divers phénomènes langagiers : l'alternance de langues, la création de formes hybrides, le verlan ou encore des procédés formels de formation lexicale. Chez ces jeunes, il y a une volonté de construire un langage qui leur est propre, de se forger une langue identitaire, le «we-code»², par des transformations diverses, par opposition à un «they code»³, en se réappropriant les langues d'origines. Et bien qu'elle soit une pratique en construction, elle se veut une stratégie discursive qui forge l'identité de ces jeunes.

¹ cdlm.revues.org/.../index729.html

² MELLIANI F., 2000, op.cit.

³ Loc.cit.

Afin d'exprimer leur différenciation langagière et ethnoculturelle, les beurs recourent à des procédés linguistiques et jouent avec les mots. Un des procédés les plus connus, citons l'abréviation par troncation et la siglaison. A vrai dire, celui qui écoute les chansons rap remarque que ce genre musical abonde de troncation et de siglaison. Tout est toléré pour ne pas respecter la norme de la langue française. Nous pouvons dire que le français parlé par les beurs est un français de contre-norme.

« L'abréviation possède deux sources bien distinctes: la troncation et la siglaison. La troncation est un procédé consistant à supprimer une partie d'un lexème (simple ou composé). Elle peut s'effectuer soit par le biais de l'apocope, consistant en la chute d'un ou plusieurs phonèmes ou syllabes à la fin d'un lexème; soit par le biais de l'aphérèse consistant en chute d'un phonème initial ou en la suppression de la partie initiale d'un lexème. (...) »

La siglaison est, quant à elle, un procédé de dénomination complexe, formé des lettres initiales de ses éléments de départ. Dans le langage du groupe, par exemple, le sigle H.V., prononcé de façon alphabétique, est mis pour «Histoires Vraies». »¹

2.2.6.1. Un parler à fonction identitaire

Il faut tout d'abord préciser ce que c'est un « parler » dans notre acception. Nous nous référons, à ce titre à la définition donnée par Lamizet : *« Le parler pourrait, alors, se définir comme l'ensemble des pratiques symboliques (parole et autres pratiques symboliques) par lesquelles nous pouvons exprimer notre identité et la faire reconnaître des autres dans l'espace public de la sociabilité. »²*

Derrière l'appellation « parler beur », il y a bien sûr l'hypothèse de la fonction cryptique de ces formes. Mais nous verrons qu'il s'agit plutôt d'une fonction identitaire: la forme de la langue est ici le lieu d'une quête d'identité, et si la ville

¹ MELLIANI., 2000, op.cit, p.100-102.

² LAMIZET B., 2004, «Y- a-t-il un «parler jeune? » dans *CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE* N°9, *Les parlers jeunes, pratiques urbaines et sociales*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p.76.

unifie linguistiquement pour des raisons d'efficacité véhiculaire, elle ne peut réduire ce besoin identitaire. Bien que ces jeunes aient un langage propre à eux, ils sont conscients de l'existence de la norme sociale et linguistique du fait de leur utilisation du discours formalisé. Notons, dans ce contexte, que le concept « langage » a l'acceptation de la définition que donne Lamizet : *« Le langage est l'ensemble des pratiques symboliques par lesquelles le sujet représente son identité, pour les autres et pour soi-même. Le langage est bien, en ce sens, une institution: une médiation symbolique de l'appartenance sociale. C'est notre langage qui constitue l'ensemble des formes et des pratiques par lesquelles notre identité acquiert sa connaissance, que l'on appelle d'ailleurs, identification. (...) c'est pourquoi le langage de la jeunesse, le langage des jeunes peut se comprendre comme l'ensemble des pratiques symboliques mises en oeuvre dans les lieux où se reconnaissent les jeunes. »*¹

2.2.6.2. Un parler urbain

D'après Goudaillier², le parler urbain est un parlé qui a vu le jour en banlieue et est connu également sous le nom d'"argot des cités" ou d'"argot de banlieue". Cet argot est : *"la manifestation contemporaine la plus importante d'une variété de français qui au cours des dernières décennies tout comme les diverses populations qui l'ont parlée, a perdu tout d'abord son caractère rural, par la suite de toute indexation ouvrière, voire prolétaire, pour devenir le mode d'expression de groupes sociaux insérés dans un processus d'urbanisation"*³

Pour Louis-Jean Calvet, à titre d'exemple, ce parler urbain ne peut être considéré comme une langue indépendante, une langue à part entière mais il est tout simplement une forme de langue. Il est le point de convergence du milieu ambiant urbain, de la fonction véhiculaire et identitaire de la langue. Quoi qu'il en soit, ce qui est sûr c'est que le français des cités, du fait de sa dynamique, est sorti des cités et a

¹ Idem.

² GOUDAILLIER J.-P., 2001, *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*, Maisonneuve & Larose, Paris.

³ cdlm.revues.org/.../index729.html

connu une extension remarquable. Il est essentiellement le langage des jeunes chez qui la créativité langagière et la volonté d'innovation sont de grande envergure. « *Les parlers urbains sont sans cesse travaillés par ces deux tendances, à la véhicularité et à l'identité, parce que la ville est à la fois un creuset, un lieu d'intégration et une centrifugeuse qui accélère la séparation entre différents groupes.* »¹

Ensuite, il faut se rappeler que, dans une cité, la langue ne revêt pas une forme unique, homogène : il existe plusieurs langues dans la langue qui se parle dans la ville, car la langue y est structurée, stratifiée, en fonction des appartenances sociales. De ce fait, Il peut se produire un changement linguistique par le bas: un trait appartenant à un groupe classé bas dans la hiérarchie sociale se diffuse dans l'ensemble de la société: « *il ne présente pas de variation stylistique; il affecte toutes les unités d'une classe de mots; cette variable linguistique devient alors un indicateur (fonction d'appartenance à un groupe)* »². Il est donc possible de distinguer des groupes de référence positifs dont les normes sont retenues, et les groupes de référence négatifs dont les valeurs sont rejetées et remplacées par des contre-valeurs. C'est ainsi que les jeunes beurs entretiennent une communication intensive entre eux en faisant fi à la norme.

Les beurs ont ainsi des normes partagées ; un critère qui fait référence à un ensemble commun de jugements évolutifs, une connaissance à l'échelle de la communauté de ce qui est considéré comme bon ou mauvais et ce qui est approprié à tel type de situation socialement définie. Si la sémantique banlieusarde se décline plus volontiers autour de certains sujets-drogue, sexe, argent, police, les mots varient selon les différentes communautés. Le répertoire varie d'un quartier à l'autre, chaque cité ayant son identité propre et des noms différents pour des sujets semblables.

¹ CALVET L-J., 1994, op.cit, p.13.

² LAMIZET B ., www.lrdb.fr, mis en ligne en février 2008.

2.2.6.3. Un sociolecte

« Il s'agit d'un sociolecte qui cherche la contre légitimité linguistique pour afficher le dégoût des adolescents quant à une société qui les délaisse. En second lieu, pour suivre la mode langagière mise au goût du jour grâce aux médias. L'argot fait parade d'un style de vie, il décrit le vocabulaire de l'univers carcéral, de la sexualité, des insultes en vogue et de la déviance, il s'entoure du halo des domaines du mauvais aloi. Néanmoins il a une place de choix dans le français des cités, il le truffe. Le primat de la langue française standard se trouve donc amenuisé. »¹

Cette forme langagière à fonction sociolectale combine divers phénomènes langagiers focalisés sur des créations et des alternances de langues se produisant autour de thèmes fédérateurs, notamment la police, l'argent, les rapports filles/garçons. Ces thèmes recouvrent des domaines plus au moins liés à l'argot.

« Cet argot constitue une variété de la langue française qui manifeste une identité intracommunautaire dissidente (générationnelle, elle est essentiellement utilisée par les jeunes ; sociale, elle est principalement la langue des cités). »²

S'il a conscience d'un écart par rapport à la langue commune, le groupe peut revendiquer « le droit de mal s'exprimer » ; mais cet écart n'est pas nécessairement perçu et des élèves sont parfois étonnés par les remarques des enseignants. La notion de registres de langue peut être une découverte, alors que, par ailleurs ces mêmes élèves font preuve d'une vélocité verbale à toute épreuve et d'une créativité langagière inépuisable, dont le sens et l'intérêt échappent la plupart du temps aux éducateurs. Le discours des beurs est donc caractérisé par une hybridation linguistique : *« cet hybride linguistique est pensé et vécu comme une norme langagière nouvelle, tout à la fois soumise à une dynamique diglossique liée à l'espace de banlieue et née d'un besoin de se défendre contre les images et clichés*

¹ www.limag.refer.org/.../Adel/Adel.pdf.

² Loc.cit.

stigmatisants. »¹. Du coup, l'une des caractéristiques principales de la «variété» du français parlé par les jeunes des banlieues seraient les emprunts des différentes langues étrangères.

2.2.6.4. Un parler ethnique

Gumperz² évoque à cet effet le style ethnique étant donné que l'interaction s'appuie sur des présupposés sociaux. D'autres dimensions sociales émergent, en plus de l'âge. D'abord, la «variété» que l'on venait de découvrir devient le langage des jeunes des couches sociales «défavorisées», donc les plus touchés par la pauvreté et le chômage. Mais très vite, par la suite, le «néo français» se voit attribué à une jeunesse, certes pauvre, mais surtout «*multiethnique et multilingue* »³. . A cela s'ajoute une intonation influencée par l'arabe maghrébin qui sert à marquer une appartenance au groupe et a donc une fonction identitaire forte, liée largement à la virilité ; ainsi, il n'est pas rare qu'elle soit adoptée par « *des jeunes qui doivent faire les preuves parce qu'ils ne sont pas originaires du Maghreb, ou parce qu'ils sont encore trop jeunes* »⁴

Les points abordés ci-dessus font partie intégrante de la culture dite beure caractérisée à son tour par la pratique de la violence et des activités qualifiées de délictueuses. Nous considérons, à cet effet, que la minoration culturelle vécue par les Maghrébins en général et les beurs en particulier est un véritable enjeu à défier pour que puissent ceux-ci réussir leur intégration dans la société française, leur société.

Enfin, Djaidani affirme dans son roman qui rejoint les études menées par Billiez et son équipe à Grenoble que les beurs refusent la société qui les a refusés par leurs pratiques langagières hybrides : « *Toute sa tchatche n'a dans mes oreilles*

¹ MELLIANI F., 2000, op.cit, p.177.

² GUMPERZ J.J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, traduction URA1041 du CNRS, Université de la Réunion, L'Harmattan, la Réunion.

³ FAGYAL S., 2004, «Action des médias et interactions entre les jeunes dans une banlieue ouvrière de Paris, remarques sur l'innovation lexicale» dans *CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE* N°9, *Les parlers jeunes, pratiques urbaines et sociales*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p.46.

⁴ CAUBET D., 2004, *Les mots du bled, création contemporaine en langues maternelles, les artistes ont la parole*, L'Harmattan, Paris, p.52.

aucun sens. Il y a du gitan, de l'arabe, du verlan et un peu français. La génération de Grézi a inventé un dialecte si complexe qu'il m'est pratiquement impossible de le comprendre. Les jeunes à présent se sont ghettoïsés avec leur mixage oral qui les laisse sur la touche de l'intégration¹.

(...)- J'ai rien compris! Tu parles trop comme un martien! Calme-toi.

(...) «Va te faire enculer, je suis calme, si tu comprends pas ce que je te dis, moi je vais pas te parler à la Molière pour te dire que j'ai tué un mec.»²

Au terme de la présentation succincte de ces données d'ordre sociohistoricolinguistiques, il convient de dire qu'il s'agit de deux situations sociolinguistiques plurilingues. Un plurilinguisme qui favorise l'emploi du français, de l'arabe dialectal et de l'alternance codique. Un plurilinguisme où les diverses représentations se jouent sur soi et sur l'autre. Les locuteurs jeunes algériens ont, en commun avec les beurs, un rapport particulier aux langues employées qu'elle soit langue arabe ou la langue française. Une chose est sûre c'est que l'arabe est employé pour exprimer tout ce qui est lié aux origines et aux traditions et le français pour exprimer le prestige social, la modernité et l'ouverture à l'autre. C'est pourquoi il nous a paru essentiel de faire cette présentation.

¹ Ce qu'affirme Billiez dans son article : BILLIEZ J., et TRIMAILLE C., 2001, "Plurilinguisme, variations, insertion scolaire et sociale" dans *Langage et société*, n : 98, Maison des sciences de l'homme, Paris.

² DJAIDANI R., op.cit, p.45.

CHAPITRE 2

Cadre général de l'étude et choix épistémologiques et théoriques

« La professionnalité du chercheur ne réside pas seulement dans le fait qu'il cherche à comprendre, mais plutôt dans celui qui, cherchant à comprendre, il parvient à favoriser le questionnement et la mise en recherche, chez d'autres, ses étudiants, les témoins de ses enquêtes, et que cette alter-réflexivité, à laquelle il participe pleinement, produit en lui ce qui produit sa recherche. »¹

Nous présenterons à travers ce deuxième chapitre les interrogations qui nous ont conduites à élaborer notre problématique, à préciser nos objectifs et à émettre nos hypothèses. Puis, nous présenterons les éléments théoriques auxquels nous avons eu recours tout en expliquant le pourquoi et le comment de nos choix. Nous allons tenter dès lors de discuter de ce qui nous a amené à opter pour telle ou telle orientation ; et de construire le contexte de ce présent travail en procédant à une contextualisation permanente.

1. Problématique

1.1. Genèse du travail

La présente recherche est née d'un questionnement soulevé en relation aux représentations sociolinguistiques que peuvent avoir de jeunes algériens sur d'autres jeunes issus de parents immigrés « les beurs ». Notre questionnement a pris forme lors des événements de 2005². Les représentations sociolinguistiques ont attiré notre attention depuis que les représentations sur les jeunes dits beurs sont devenues plus stigmatisantes par les médias, les hommes politiques et même la société d'accueil. Certes, il s'agit là de la société française. Nous nous étions donc demandé comment les représentations sur les jeunes beurs sont véhiculées en Algérie chez des jeunes qui ont un rapport particulier aux langues notamment le français³. Ajoutons

¹BRETEGNIER A., 2009, « Articuler recherches et interventions...pour construire une professionnalité de sociolinguiste » dans *Intervenir : appliquer, s'impliquer ?*, L'Harmattan, Paris, p.51.

² Ce sont des événements qui ont été déclenchés par les jeunes de banlieues et avaient été connus sous le nom de « crise de banlieue ».

³ Les étudiants du département d'Interprétariat sont en contact permanent avec la norme de trois langues (français-arabe- anglais ou espagnol et allemand) à côté de leurs langues premières. Quelle serait donc l'incidence de ce facteur sur leurs représentations sur des jeunes qui ne « veulent » pas pratiquer la norme ?

également un autre facteur, à savoir nos rencontres avec des jeunes issus de l'immigration qui viennent en Algérie chaque été. Une autre raison réside dans l'importance accordée par les sociolinguistes à la problématique de « *la catégorisation et de l'individuation (qui) occupe une place croissante dans la sociolinguistique française.* »¹

Nous voulions également étudier les représentations sociolinguistiques sur les pratiques langagières de la jeunesse algérienne dite immigrée ou beur par de jeunes algériens vivants en Algérie. L'intérêt d'une telle étude consiste à répondre à une demande épistémologique qui cherche à faire évoluer les idées reçues sur l'Autre, et à mettre l'accent sur les traits socioculturels et linguistiques de la jeunesse qu'elle soit immigrée ou non.

1.2. Délimitation de l'objet de recherche

« La question « quel est mon objet d'étude ? » est liée à une autre question : comment j'étudie cet objet ? ». En effet, si observer n'est jamais une action passive et occasionnelle, il existe des règles qui conduisent et induisent la situation engendrée par la recherche en fonction des choix du chercheur qui dépendront toujours des besoins de l'enquête »²

Il est à noter que les recherches menées sur les représentations divergent sur les plans méthodologique et épistémologique ; les psychologues sociaux et les sociolinguistes n'adoptent pas la même démarche pour étudier les objets langagiers quoique les deux parties appréhendent l'Homme dans sa dimension anthropologique. La sociolinguistique étudie des objets diversifiés en ayant recours à des questionnaires et en schématisant les résultats sous formes de graphiques et de

¹ GASSQUET-CYRUS M., 2009, « Pratiques, représentations, catégorisations : mots des locuteurs, mots du linguiste et autocritique » dans *Intervenir : appliquer, s'impliquer ?*, L'Harmattan, Paris, p.106.

² GOROVITS S., 2009, « Pratique de l'exposé à l'école primaire à Paris : Postures énonciatives des enfants qui parlent de leurs aïeux et de leurs langues » dans *Intervenir : appliquer, s'impliquer ?*, L'Harmattan, Paris, p.268.

tableaux quantifiés¹. Quant à la psychologie sociale, elle s'attarde à l'analyse discursive qualitative. La différence de ces deux disciplines au niveau méthodologique voire même épistémologique conduit à ce que les objectifs ne soient pas les mêmes non plus. Signalons à cet effet que les psychologues sociaux et les sociolinguistes entretiennent des rapports différents à la langue. Les sociolinguistes ont un regard particulier sur le langage, puisqu'il est à la fois leur objet fondamental d'étude et la matière de laquelle ils vont chercher à faire émerger les représentations sur les langues et les pratiques langagières des minorités qu'elles soient dans leur société d'origine ou dans les sociétés d'accueil.

La venue en Algérie des locuteurs issus de parents immigrés présente une occasion de situations importantes de contact de langues à savoir entre le français parlé par les jeunes beurs et l'arabe algérien parlé par les jeunes algériens. En raison de leur mobilité (le va et-vient entre les deux pays) et de leur caractère minoritaire dans le pays d'origine des parents, les enfants de parents immigrés dits également « beurs » vivent des situations de communications complexes d'où viennent les représentations les plus diverses. Donc, les beurs, notre objet social, est étudié sous l'angle des représentations sociolinguistiques pour donner une réelle description de la situation de ces jeunes issus de parents immigrés dans leur société d'origine.

En ce qui concerne notre recherche, elle tourne autour des interrogations inspirées par des lectures et des observations empiriques effectuées par des sociolinguistes qui s'intéressent à la question des représentations sur les jeunes. En effet, certaines réflexions ou remarques formulées par ces études nous ont amené à nous demander quel était le bien fondé des questions telles que :

- Les représentations sociales qu'un locuteur se fait d'une langue donnée se fondent-elles sur la langue ?

¹Néanmoins, il est à noter que la sociolinguistique fait actuellement appelle à des disciplines connexes étant donné que son champ de recherche s'est élargi avec les Travaux de Blanchet, Bulot et Clerc. C'est pourquoi nous trouvons des études en sociolinguistique qui ont recours aux entretiens qui sont interprétés via l'analyse du discours.

- Quelle est l'influence des représentations collectives sous toutes leurs formes (idées, concepts, sentiments et pratiques traditionnelles) sur la conscience individuelle et plus précisément sur la conscience linguistique et identitaire ?
- Autrement dit, comment savoir que ces représentations ne sont pas préétablies et empruntées de l'extérieur et qu'elles ne reflètent pas vraiment le point de vue des enquêtés?

L'axe sociolinguistique peut nous ramener aussi à une autre interrogation. Dans un environnement plurilingue comme l'Algérie où coexistent le français et les langues locales, quels types de représentations mentales et sociales découlant de ces faits peuvent prendre place dans l'esprit des locuteurs? Bref, ce qui est au centre de nos interrogations, ce sont les représentations sociolinguistiques sur un groupe bien défini.

1.3. Questions de recherche

Suite à ces constats, on peut se demander comment les jeunes du département de traduction et d'interprétariat de l'université d'Alger 2 parlent des beurs pour vérifier et interpréter le discours épilinguistique de ceux-ci. Comment ces jeunes perçoivent-ils ces beurs ? Sont-ils d'accord pour l'intégration¹ des beurs en Algérie comme a été le cas pour l'équipe nationale constituée essentiellement de jeunes issus de l'immigration en France?

L'idée de départ est que les représentations se forment selon les informateurs et leurs attitudes, leurs représentations de l'autre ainsi que leur auto-évaluation sur l'usage de la langue. Les représentations sont également véhiculées selon les façons dont les enquêtés parlent d'eux-mêmes ou des autres quant à l'identité ou à la maîtrise de la langue française pour trouver des pistes quant à l'analyse des questionnaires et des significations des faits de langue. Ces idées ont ainsi permis de soulever plusieurs interrogations, à savoir :

¹ Cette notion n'est pas utilisée dans son sens le plus large ; puisque les beurs qui ont intégré l'équipe nationale n'ont pas intégré la société algérienne. Cette question d'intégration nous est parue importante notamment après la lecture d'une étude sur l'intégration des immigrés durant les années 80. Nous voulons par là comparer les représentations de cette époque et celles de nos informateurs.

- Quelles représentations les jeunes se font-ils de l'emploi du français dans leurs pratiques langagières ?
- Quelles représentations se font-ils du français utilisé par les beurs ?
- Y-a-t-il un français jeune que les jeunes du département de traduction et d'interprétariat et les beurs se partagent malgré les frontières « géographiques » ?
- Y-a-t'il une crise identitaire que vit les jeunes des deux côtés de la Méditerranée ?

Pour trouver des réponses à nos questionnements, nous avons effectué une enquête sociolinguistique dite “macro” en élaborant un questionnaire écrit auprès d'un échantillon de jeunes en vue d'étudier les rapports et les différences entre les pratiques langagières de jeunes algériens et les représentations de ceux-ci sur les pratiques langagières des beurs ainsi que l'identité beure.

1.4. Objectifs

L'objectif majeur de notre étude est de dresser un état des lieux des représentations sociolinguistiques qui circulent chez une population circonscrite à savoir des jeunes. Nous allons ainsi essayer par l'analyse d'un corpus constitué de deux enquêtes auprès de jeunes étudiants dudit département :

- D'étudier le discours des jeunes sur l'identité des beurs ;
- De montrer l'attitude qu'ont ces jeunes vis-à-vis du français parlé par les beurs ;
- De vérifier l'impact de la parlure beure sur la parlure des jeunes algériens ;
- De vérifier si les beurs sont sujets à une catégorisation de la part desdits jeunes.

1.5. Hypothèses de travail

Pour atteindre notre objectif et cerner l'objet de cette étude et comprendre le pourquoi et le comment des représentations, nous avons formulé quelques hypothèses dans la foulée de ces interrogations, celles-ci portent sur la représentation que ces personnes se font à propos d'une langue, d'une culture donnée, d'une communauté donnée. Cette étude pourrait montrer l'influence des représentations sociales sur les consciences linguistiques et identitaires. Nous

admettons comme constat de départ et comme première hypothèse que toute communauté plurilingue est le siège d'une multiplicité de représentations, lesquelles sont véhiculées par les diverses langues et cultures en présence. Notre objectif est de vérifier si les représentations sociolinguistiques chez de jeunes algériens sont régies par le contact direct avec les jeunes beurs qui viennent en Algérie chaque été ou bien par d'autres facteurs. Autrement dit, nous voulons nous assurer que les attitudes des jeunes enquêtés sont particulièrement déterminées par l'influence des représentations linguistiques et culturelles.

En élaborant cette recherche, nous avons également supposé que bien que ces jeunes connaissent les beurs et leur parlé mais ne s'identifient pas à eux ni pratiquent leur parlé. C'est pourquoi nous voulions vérifier cette hypothèse. Ajoutons que dans notre perception, l'hypothèse elle-même se ramène à la question de savoir si chez ces jeunes informateurs, les représentations sociales et mentales sur les beurs ne sont globalement positives que dans la mesure où elles apparaissent comme moyen d'identification et d'interconnaissance.

Nous émettons également l'hypothèse d'un discours collectif stéréotypique qui est en lien avec le discours médiatique collectif véhiculé en France certes, et transmis en Algérie via les médias stigmatisant entre les groupes ou à l'intérieur d'eux-mêmes. L'étude que nous cherchons à réaliser vise à vérifier si la perception que les jeunes étudiants ont des beurs dépend de l'attitude qu'ils ont de cet objet. Il s'agit également de vérifier si leur attitude est influencée par les événements décrits dans les médias notamment français qui fabriquent des catégorisations. C'est pourquoi nous ne pouvons laisser échapper le discours médiatique tenu en France lors des événements de 2005. Ce qui nous permettra de rendre le contexte socio-médiatique de l'époque qui se poursuit, d'ailleurs, jusqu'à nos jours.

1.6. Discours médiatique en France

"Les catégorisations opérées lors des actes de nomination des événements ou des acteurs des événements relatés relèvent bien d'opérations cognitivo-langagières qui reposent à la fois sur des expériences et des connaissances ainsi que sur les discours qui les

organisent et les formulent, donc sur une mémoire cognitive (mémoire sémantique ? Mémoire épisodique ?)"¹

Les nominations données par la presse française pour désigner les événements déclenchés en banlieue et connus sous le nom de « *crise de banlieue* » ont conduit à des catégorisations englobant ces événements et leurs acteurs. On parlait de « jeunes » mais décrits différemment selon la situation. Il s'agissait de « *Jeunes, des jeunes des cités ; des adolescents, des gamins, des enfants, des mômes ; de petits voyous, de jeunes casseurs, des jeunes émeutiers ; des voyous, des émeutiers, des incendiaires, des casseurs encagoulés, des « encagoulés », des insurgés, des groupes d'émeutiers, « un ennemi très mobile », la racaille...* »²

Dans une autre situation, il s'agissait d'« *étudiants, de lycéens* » (avec leurs parents, avec les salariés du public et du privé) ; « *D'étudiants en lutte/en grève/en colère ; d'anti-CPE, de manifestants, de grévistes, de bloqueurs, de porteurs de banderoles ; de hordes... d'étudiants radicaux, de sauvages, de casseurs, de voyous ; d'anarchistes, de trotskystes, de radicaux trotskystes, d'anarchosindicalistes, etc.* »³

Ces deux discours médiatiques influencent les représentations mentales des locuteurs pour que des catégorisations s'opèrent dans leur mémoire que Moirand appelle « mémoire discursive » : *"La notion de mémoire discursive permet ainsi de rendre compte du fait que toute production langagière fait circuler des formulations antérieures, du déjà-dit, du déjà-énoncé... Elle constitue alors une sorte de reformulation de l'interdiscours".*⁴

La mémoire, comme la définit Moirand, est une faculté psycho-cognitive qui permet à un sujet de se remémorer un énoncé et de l'inscrire dans son discours, mais

¹ <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=1636>.

² Loc.cit.

³ Loc.cit.

⁴ MOIRAND S., 2007, "Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse " dans *Corela , Numéros spéciaux, Cognition, discours, contextes*. Accessible en ligne à l'URL: <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=1636> (consulté le 14/11/2007).

aussi de le reconnaître et de l'associer à d'autres énoncés ou d'autres images stockées en mémoire. « *Le discours étant par ailleurs constitué de répétitions (de formes, de sens, de représentations), la mémoire constitutive du discours est tributaire de la langue et donc de ses ressources formelles et associatives.* »¹. Le discours médiatique contribue donc à la formulation de la « mémoire collective » sur les beurs que nous appelons "représentations".

Ainsi, les représentations que donnent les médias des « cités » mobilisent des répertoires spécifiques de signes et de codes, des registres de symboles qui produisent du sens au-delà du texte et des images dans ce sens où les représentations collectives ne sont jamais ni vraies ni fausses, ni objectives ni subjectives, *"mais plutôt l'expression d'une perspective dominante."*².

Il est à noter que les représentations sur les «jeunes issus de l'immigration» se concentrent sur les enfants d'immigrés d'un seul continent, noirs ou blancs, de nationalité française. Nous remarquons donc que les médias jouent un rôle important dans la construction des stéréotypes, des clichés et des préjugés en raison des représentations véhiculées.

Après avoir présenté ce bref aperçu des représentations en France transmis essentiellement par les médias, les jeunes interrogés ont-ils les mêmes représentations vu qu'ils sont orientés vers les chaînes françaises qui diffusent ces images mentales ?

Nous avons, à travers les pages précédentes, exposé la problématique de recherche et délimité l'objet d'étude. Dans les lignes qui suivent nous nous attarderons sur le cadre théorique en mettant en exergue les concepts fondamentaux sur lesquels nous nous sommes appuyés pour aborder les données des deux corpus à

¹ Loc.cit.

²RIGOUSTE M., 2004, « Le langage des médias sur « les cités ». REPRESENTER L'ESPACE, LEGITIMER LE CONTROLE » DANS la revue *Hommes et Migrations* n°1252, novembre- décembre, Acrimed, p.74. Mis en ligne janvier 2005.

savoir les usages déclarés de la langue française et les représentations sociolinguistiques sur les beurs.

2. Cadrage théorique

La diversité des écoles de pensée, des positions culturelles et idéologiques aboutit à la variété, voire à la complémentarité des disciplines et des points de vue épistémologiques, pour un seul et même objet d'étude. On se trouve donc face à un ensemble de recherches dont les appellations diffèrent : sociologie du langage, sociolinguistique, ethnolinguistique, géolinguistique, linguistique sociale, anthropologie linguistique, ethnographie de la communication, ethnométhodologie.

Notre étude s'inscrit dans la lignée des recherches de la sociolinguistique des représentations et de l'immigration. Elle présente les paradigmes fondamentaux qui vont mener à l'appréhension des particularités sociolinguistiques de nos enquêtés qui constituent notre corpus d'étude. Nous allons en effet exposer le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre recherche en passant en revue les développements qu'a connus la sociolinguistique. Nous allons ensuite donner les définitions des représentations pour cerner les points communs à toutes les définitions et afin de faire ressortir les critères qui caractérisent les représentations des jeunes enquêtés des autres représentations qui circulent sur les beurs ici ou là bas.

2.1. Bref aperçu de la sociolinguistique

En 1966, W Bright publie un ouvrage intitulé *Sociolinguistics* dans lequel il insiste sur le fait que la préoccupation centrale de cette discipline est la diversité linguistique : « *sa tâche essentielle est d'effectuer une description systématique de la covariance entre structure linguistique et structure sociale* »¹. D'autres noms ont également contribué à la définition de cette discipline tels que Gumpers et

¹BACHMAN C., LINDENFELD J., SIMONIN J., 1981, *Langage et communications sociales*, Hatier-Crédif, Paris, p.30.

Hymes¹, Shuy² et Labov³. Ces chercheurs s'accordent à ce que l'objet d'étude de la sociolinguistique est :

- d'effectuer des recherches sur l'identité sociale des acteurs sociaux dans le processus de communication ;
- de délimiter l'environnement social des événements linguistiques ;
- d'évaluer les attitudes et les représentations des locuteurs sur les pratiques langagières ;
- de trouver des applications pratiques fournies par la recherche sociolinguistique.

Cependant, nous voulons préciser que le duo « langage/société » qui constitue l'objet d'étude de la sociolinguistique peut être envisagé et étudié selon plusieurs angles. « *Trois types de propositions ont été faites : l'étude du langage dans son contexte social, et c'est la théorie corrélacionniste ; l'étude de l'interaction entre le langage et la vie sociale, et c'est l'ethnographie de la communication ; l'étude du langage comme pratique sociale* »⁴. Notons qu'à la suite de cette citation, nous pouvons déduire que la sociolinguistique est une discipline qui englobe d'autres disciplines.

Nous pensons à cet effet qu'on ne peut négliger de parler de l'ethnographie de la communication qui a vu le jour à la même époque de la sociolinguistique. Ces deux disciplines s'entremêlent et se complètent ; mais l'objectif principal de l'ethnographie de la communication est d'effectuer des comparaisons entre les

¹ GUMPERZ J.J., 1964, « Linguistic and social interaction in two communities », dans *Gumpers et Hymes*.

² SHUY R., 1964, *Social dialects and language learning*, proceedings of the Bloomington conference, Indiana, National Council of Teachers, Champaign, Illinois.

³ LABOV W., 1966, *The social stratification of English in New York city*, Center for Applied linguistics, Washington, D.C.

⁴ GAUTHIER F., 1980, « Examen critique de la sociolinguistique » dans *Sociolinguistique, approches, théories, pratiques*, Publications de l'Université de Rouen, PUF, Paris, p.652.

pratiques discursives de diverses sociétés ; elle a ainsi une perspective résolument transculturelle et comparative qui la distingue en partie d'autres approches sociolinguistiques.

« S'inscrivant dans le droit fil de la dialectologie géographique (tout en la modifiant à certains égards), la sociolinguistique variationniste se tournait résolument, dès 1964, vers l'étude des dialectes sociaux en milieu urbain. Sous l'influence de Labov en particulier, cette dialectologie sociale allait devenir de plus en plus quantitative, ce qui la différencie de l'ethnographie de la communication qui se veut qualitative. Autre distinction importante : alors que la sociolinguistique corrélationniste se rattache spécifiquement à la linguistique (il n'est que de relire les nombreuses déclarations de Labov à ce sujet), l'ethnographie de la communication se veut une approche nouvelle qui a bien des égards, tient plus de l'ethnographie que de la linguistique. »¹

A vrai dire, Hymes² lui-même oppose « une linguistique socialement réaliste » (la sociolinguistique) qui cherche à augmenter les capacités des modèles linguistiques en leur faisant traiter des données issues des échanges quotidiens à « une linguistique socialement constituée » (ethnographie de la communication) qui identifie les fonctions sociales du langage. Cependant, quel que soit le point de vue abordé pour étudier la fonction sociale du langage, l'objectif demeure la recherche de solutions à des questions d'ordre sociolinguistique.

Ajoutons à ces noms Labov qui est incontestablement le chef de file de la sociolinguistique variationniste, et qui a essayé de découvrir les rapports systématiques entre le langage et les facteurs sociaux. De toute façon, qu'elle soit variationniste ou corrélationniste, la sociolinguistique a pour objectif de contribuer à

¹BACHMAN C., LINDENFELD J., SIMONIN J., op.cit, p.p.71-72.

² HYMES D., 1974, *Foundations in sociolinguistics, an ethnographic approach*, Univ. of Pennsylvania Press, Philadelphia.

son développement et d'aider à résoudre des questions sociales où se trouve directement impliquer l'emploi du langage.

Un autre nom surgit en Grande-Bretagne, celui de Basil Bernstein qui, à la fin des années cinquante, a tenté d'analyser certaines relations entre la structure sociale, l'usage du langage et le comportement qui en découle. A travers ses recherches et ses enquêtes, Bernstein élabore la théorie de « *la déficience linguistique* »¹. Il avance l'idée que les classes populaires emploient un code restreint, alors que les classes supérieures ont accès à un code élaboré. Pour ce faire, il se base sur des indicateurs linguistiques diversifiés à savoir la structuration syntaxique, l'organisation logique du discours, le nombre de pauses et la nature des hésitations, ou bien encore le lexique utilisé. Cependant « *très tôt un débat vigoureux s'est engagé entre B. Bernstein et les principaux représentants de la sociolinguistique nord-américaine, cristallisé autour de la fameuse hypothèse du déficit linguistique et culturel dont seraient frappées les couches sociales les plus défavorisées de la société* »².

On reproche donc à Bernstein une sociolinguistique expérimentale où les comportements langagiers sont toujours saisis dans des situations de tests en négligeant les situations sociales naturelles : « *certain aspects de son œuvre laissent le champ ouvert aux critiques. Des insuffisances notoires caractérisent les travaux empiriques qu'il a conduits : pendant longtemps, il a fait preuve d'hésitations nombreuses dans la définition des concepts et dans leur formulation* »³. Mais grâce à cette théorie de l'handicap socioculturel et linguistique, divers programmes d'éducation ont vu le jour : « *Toutes ces critiques ne sont pas sans fondement. Elles ne doivent cependant pas faire ignorer les éclairages que B. Bernstein a contribué à projeter sur le problème complexe des rapports entre le langage et la société.* »⁴

¹ BERNSTEIN B., 1973, *Langage et classes sociales, linguistiques et contrôle social*, traduit par J-C. CHAM BORDERON, Minuit, Paris.

² BACHMAN C., LINDENFELD J., SIMONIN J., op.cit, p.89.

³ Ibid., p.90.

⁴ Loc.cit.

La sociolinguistique est donc cette discipline qui met à jour le poids du social sur les comportements linguistiques en tentant d'étudier les corrélations entre variables sociales et variables langagières. Dans cette perspective, le langage est considéré comme une activité, socialement localisée et dont l'étude se mène sur le terrain.

2.2. La sociolinguistique : un champ multidisciplinaire

Le progrès de la sociolinguistique sur les plans théorique et méthodologique est dû aux multiples approches suivies pour étudier tel ou tel phénomène socio-langagier en portant un intérêt à tout ce qui est en lien avec ce phénomène. L'objet d'étude de la sociolinguistique consiste à observer les phénomènes linguistiques sous plusieurs angles (social, culturel, économique, etc.) en ayant recours à d'autres disciplines ; ce que Boutet et Heller appelle « *domaine interdisciplinaire* »¹.

*« L'essentiel du travail sociolinguistique consiste à définir des phénomènes langagiers dont les variations d'usage s'expliquent par une position sociale particulière de leurs(s) locuteur(s) dans la structure de la communauté. »*²

Ajoutons à la suite des propos de Bulot que ce travail sociolinguistique peut être complété par le recours à d'autres approches pour rendre compte des objets sociolinguistiques divers et variés selon la spécificité de chaque société. Il est à noter également que ce travail sociolinguistique qui est un travail de terrain basé sur des données empiriques observées et étudiées permet au chercheur sociolinguiste de mieux appréhender les phénomènes socio-langagiers lui permettant ainsi de cerner les paradigmes conceptuels pour les analyser. « *Cette interdisciplinarité et cette complémentarité entre les différentes approches méthodologiques a mené à ce que*

¹ BOUTET J et HELLER M., 2007, « enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique » dans *Langage et société*, N°121-122, pp 305-318.

²BULOT T., 2004a, « Les parlers jeunes, pratiques urbaines et sociales », dans *CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE* N°9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p.5.

l'étude des représentations et des attitudes qui était l'objet d'étude de la psychologie sociale intéresse également la sociolinguistique. »¹

A côté de cette sociolinguistique, disons classique, apparaît une sociolinguistique dite urbaine lancée par Thierry Bulot². Cette sociolinguistique se veut une approche sur la ville et non de la ville. Force est donc de passer en revue cette discipline qui étudie les acteurs sociaux dans un contexte urbain et urbanisé afin d'en présenter les caractéristiques les plus saillants. L'intérêt de présenter cette sociolinguistique dans notre travail réside dans le fait qu'elle a pour objet d'étude les pratiques langagières des jeunes, les représentations et les attitudes qui en résultent. Sans oublier que nous avons eu recours, lors de cette recherche, à des notions relevant de cette discipline.

2.3. La sociolinguistique urbaine

« Même si l'on reconnaît l'importance et la profondeur des travaux de William Labov en matière d'étude de la langue en milieu urbain, il reste que la ville n'est jamais présentée comme un thème ou comme une problématique en soi. La ville est saisie comme un espace de variation sociale structurée et différenciée présentée dans un modèle de stratification sociale. C'est un cadre d'enquête où le discours retenu lors des interviews est conçu comme une donnée recueillie dans la ville et non sur la ville »³

L'objet d'étude qui intéresse actuellement la sociolinguistique urbaine, citons les parlers des jeunes, langues des cités, langues « banlieusardes » et leurs caractéristiques. L'apparition d'une nouvelle catégorie sociale dite « beur » nous

¹http://halshs.archivesouvertes.fr/docs/00/49/69/90/PDF/These_de_doctorat_de_Ali-Bencherif.pdf

² BULOT T, MESSAOUDI L., 2003, *Sociolinguistique urbaine, frontière et territoires*, Proximités, Paris, 333 pages.

³ BOUMEDINE F., 2011, Le parler des jeunes Tizi-ouzéens en milieu urbain, vers une koinéisation sociolinguistique de la ville de Tizi-Ouzou ? Thèse de Doctorat en science du langage sous la direction de Mme Assia Lounici et M Thierry Bulot, p.31.

mène à décrire et à expliquer les rapports existant entre cette communauté et la langue, cette communauté et l'espace. La sociolinguistique urbaine en tant que discipline qui explique la variation linguistique par rapport au facteur urbain « *suit quatre directions principales dans l'étude des phénomènes sociolinguistiques urbains* »¹ :

- La sociolinguistique urbaine tente d'étudier la dynamique des langues en milieu urbain en observant les changements que peuvent subir les langues dans les villes en raison du « *brassage* »² des langues. La ville est le lieu du contact des langues et du plurilinguisme. C'est en ville que les variantes régionales des migrants se transforment en « *variantes sociales* »³.

-La sociolinguistique urbaine a pour objectif d'observer les effets de la ville sur les différentes pratiques linguistiques car comme l'affirme Calvet, l'urbanisation influence directement les langues en raison de la mobilité et de l'aménagement urbain et linguistique qui en résulte. Cette urbanisation conduit également à l'apparition de « *parlers urbains* »⁴ caractérisés par des changements effectués sur les langues en présence que ce soit sur le plan phonétique, lexical ou syntaxique.

-La troisième branche de cette discipline s'attarde aux représentations sociolinguistiques et leur mise en mots par les différents groupes sociaux. D'autres concepts fondamentaux sont étudiés à travers les représentations à savoir « *l'identité urbaine, l'aménagement linguistique, etc.* »⁵.

¹http://www.revuetexto.net/19962007/marges/marges/Documents%20Site%200/0_ml052002_gasquet_m/02_ml052002_gasquet_m.pdf.

² CALVET L-J., 1994, *Les voix de la ville*, Editions Payot & Rivages, Paris.

³ CALVET L-J., 2004, « La sociolinguistique et la ville. Hasard ou nécessité » dans *Lieux de ville et identité, perspectives en sociolinguistique urbaine* (vol.1), l'Harmattan, Paris, pp 13-29.

⁴ BULOT T, 2004b, « La double articulation de la spatialité urbaine : « espace urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique » dans *Lieux de ville et identité, perspectives en sociolinguistique urbaine* (vol.1), l'Harmattan, Paris, p.p. 113-145.

⁵ BULOT T, TESKOS N, 1999, "L'urbanisation linguistique et la mise en mot des identités urbaines dans *Langue urbaine et identité. Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, l'Harmattan, Paris, p.p.19-34.

- La sociolinguistique urbaine donne une grande importance à tout ce qui a trait à la « banlieue », aux jeunes des banlieues ainsi que les pratiques culturelles et linguistiques, voire même artistiques de ces jeunes.

2.3.1. Les concepts fondamentaux de la sociolinguistique urbaine

2.3.1.1. L'espace

*" L'espace est pour le moins un espace social parce qu'il rend compte des rapports complexes entre socialisation, lien social versus langues et pratiques langagières. "*¹

L'espace est donc une unité intelligible de rang supérieur. Quant aux lieux, ils sont des unités de rang inférieur. L'espace est la combinaison de plusieurs lieux, c'est-à-dire au moins deux. L'espace social en corrélation avec le lieu forme la spatialité. Dans ce contexte, les jeunes « beurs » ont créé à partir du lieu « quartier » et de l'espace « banlieue » d'autres espaces qu'on peut appeler des « espaces mentaux »² à savoir : l'espace social, l'espace générationnel, l'espace raciale et l'espace linguistique .

A. Typologie présentée par Bulot

Ces espaces se mêlent et s'entrecroisent pour former l'identité beure caractérisée surtout par l'urbanité considérée comme une des importantes caractéristiques des villes. A cet effet, Bulot distingue également trois types d'espaces relatifs au référent "ville" à savoir l'espace citadin, l'espace urbain et l'espace urbanisé :

L'espace citadin est l'espace que tous les locuteurs doivent et peuvent s'accorder à reconnaître comme tel. Selon lui, le quartier demeure une dénomination qui désigne toujours un espace administratif limité pour toute la communauté

¹ BULOT T, 2004b, op.cit, p.114.

² Loc.cit.

urbaine. Les discours catégorisants sur l'espace citadin « *Les lieux disants* »¹ se basent sur les choronymes pour désigner les éléments citadins tels la rue, le centre ville, le boulevard, et les toponymes (pour rendre compte du passage à la dénomination), ou les odonymes (pour nommer les voies et les rues selon la nomenclature urbaine instituée).

Mais quand les locuteurs s'approprient les lieux en proposant une autre catégorisation par des usages socioculturels et langagiers des lieux citadins, nous parlons des « *lieux dits* »² qui renvoient principalement à l'espace urbain. Selon Bulot, l'espace urbain signifie la confusion entre les catégories citadines et les pratiques discursives au sein de la communauté sociale (le parler jeune des banlieues ou des quartiers peut être également pratiqué en centre ville) : "*En ce sens, l'espace urbain est bien un espace qui donne toute sa consistance au concept d'identité en articulant la représentation à des stratégies et à des pratiques de confrontation.*"³

En continuité aux propos de Bulot sur les différentes acceptations de l'espace, **l'espace urbain** est défini par Lamizet comme un espace dans lequel se définissent les identités des acteurs sociaux par la confrontation des uns aux autres : "*Dans l'espace urbain, c'est en confrontant leurs identités à celles des autres que les acteurs sociaux acquièrent leur consistance, deviennent pleinement lisibles, mettent en œuvre les pratiques sociales par lesquelles ils peuvent être reconnus par les autres et par lesquels ils expriment, dans l'espace public, les logiques dont ils sont porteurs.*"⁴

Cependant, la confrontation dont parle Lamizet est vécue comme un refus par la majorité de la société française ; elle devient un choc partagé entre la minorité « *les beurs* » et la majorité « *la société* » qui refuse catégoriquement les « *valeurs* » véhiculées par ces jeunes étant donné qu'elles dépassent la norme. En ce qui

¹Ibid, p.134.

² Ibid, p.135.

³ LAMIZET B., 2008: www.lrdb.fr.

⁴ Loc.cit.

concerne **l'espace urbanisé**¹, ce type est axé, d'une part, sur la perception sociale de l'espace communautaire, et d'autre part, sur les discours stéréotypés sur une aire géographique réduite aux limites indifféremment représentées.

B- Typologie présentée par Lamizet

Il existe une autre typologie des espaces mise en exergue par Bernard Lamizet. Il évoque, à ce titre, **l'espace social** pour indiquer les comportements des locuteurs d'une communauté sociale ; **l'espace d'énonciation** quand il y a lieu d'interactions sociales entre des locuteurs qui ne se connaissent pas ; **l'espace de déplacement** pour montrer comment les locuteurs s'approprient la dimension sociogéographique de la ville et construisent leur identité sociale via les usages linguistiques et les choix de langue ; **l'espace sémiotique** pour indiquer les divers écrits urbains qu'il donne à voir/ à lire ; **l'espace polyvalent** en considérant la ville comme une complexité de zones ; et enfin **l'espace langagier** s'il est question de réfléchir aux relations entre lieux et catégorisations/dénominations d'espaces².

Suite à cette typologie intéressante, nous constatons que les quartiers dits sensibles ou les banlieues sont des espaces englobant toutes les définitions précédentes. Les banlieues sont des espaces sociaux (les jeunes beurs ont des comportements langagiers propres aux jeunes de banlieues), urbains (les beurs sont une catégorie citadine ayant ses propres pratiques discursives), de déplacement (ces jeunes s'approprient leur espace à savoir le quartier ou la banlieue et construisent leur identité), sémiotiques (ces jeunes font usages d'écrits propres à la culture banlieusarde à savoir les tags et les graffitis), polyvalents (dans la mesure où ces banlieues forment une complexité de quartiers), langagiers (ces espaces font l'objet de stigmatisation par les catégorisations et les dénominations).

Cette stigmatisation se voit aussi dans la géographie mais surtout dans l'architecture banlieusarde caractérisée par une construction urbanistique discriminatoire ; la banlieue est le lieu à la fois de différenciation et d'identification

¹ Loc.cit.

² Consultez le site: www.lrdb.fr pour la typologie de Lamizet.

des jeunes beurs qui cherchent à se distinguer spatialement, culturellement, socialement et linguistiquement.

2.3.1.2. La banlieue

Le terme banlieue désigne aujourd'hui génériquement un territoire décalé par rapport à la centralité économique, sociale, culturelle et politique de la ville, à l'écart ou en marge de l'exercice ordinaire de la centralité urbaine. Au début, les banlieues étaient constituées de logements qui assuraient un habitat minimum aux immigrés et aux personnes touchées par la guerre, mais très vite le confort et les équipements collectifs, indispensables à la vie des habitants, furent négligés. Cette banlieue est ensuite devenue « *la zone des exclus* »¹, ou de ceux qui se sentent tels. Les descendants des Maghrébins et des Africains, logés ou plutôt parqués dans des cités déshumanisantes, un peu partout "*se rassemblent par bandes dans les espaces déserts, les escaliers et les caves des cités où ils passent le temps comme ils peuvent, inventant dans le meilleur des cas des dessins, des chants et des danses spécifiques, dans le pire cassant et brûlant les voitures, ces symboles d'une réussite à laquelle ils ne peuvent parvenir.*"²

La banlieue reflète une claustration: les lieux sont clos, du moins délimitables, et se réduisent au seul champ visuel des locuteurs: c'est le sentiment d'enfermement qui produit un discours sur les lieux et objets alentours. "*La mise en mots du lieu de résidence, sa description contribue, d'une certaine manière, à l'humaniser. A travers cette mémoire du groupe se réalise une sorte d'entité territoriale, qui devient un point de repère à partir duquel peut s'opérer la construction identitaire*"³

De plus, tant que la banlieue est signe de la précarité sociale, le poids d'être "habitant de banlieue" pèse sur ses jeunes et s'entrelace aux contraintes économiques et politiques qui les asphyxient. Dès qu'un banlieusard signale son adresse, il est

¹DAOUD Z., 1993, « un problème d'abord social, ethnique, urbanistique » dans *Banlieues, intégration ou explosion*, Paris, l'Harmattan, p.9.

² LESIGNE H., 2000, *Les Banlieues, les profs et les mots, Essai de lexicologie sociale*, l'Harmattan, Paris, p.67.

³ MELLIANI F., 2000, op.cit, p.153.

dévisagé, scruté de haut en bas, mal vu et devient forcément un "raté" aux yeux de ses interlocuteurs. La banlieue devient donc le lieu de l'exclusion, du bannissement. Si le bidonville s'enferme dans l'immobilité et devient théâtre d'une vie coupée avec l'extérieur, l'espace de la ville contribuera à l'éclatement de ses frontières fragiles pour livrer les personnes à l'inconnu.

2.3.1.3. Les jeunes de banlieue

La désignation « jeunes de banlieue » ou « jeunes de cité » elle-même ne correspond pas à un groupe parfaitement déterminé. *« Si on veut tenter de dépasser les clichés qui constituent la conception ordinaire du jeune banlieusard, la diversité des situations est si grande que toute tentative de catégorisation échoue à saisir la spécificité d'un tel objet. »*¹. Dans ce contexte, la catégorie « jeunes de banlieue » n'est pas une catégorie objective, elle est construite et travaillée par des sentiments d'appartenance définis de manière contextuelle et relationnelle, par des unités de sens liées à des expériences subjectives et à des positions dans la société.

Au-delà des caractéristiques propres à chacune des banlieues, au-delà des compositions des populations et des situations sociales, ce sont des ensembles de pratiques, de valeurs, d'unités de sens qui, d'une cité à l'autre, justifient une telle approche. Les jeunes de cités constituent des *« ensembles populationnels cohérents »*². », c'est -à -dire ces entités où se constitue, se cristallise et s'argumente du sens collectif. Ce sont les particularités des pratiques et des valeurs qui induisent la durée, le construit, et la cohérence d'un ensemble populationnel.

Le « jeune de banlieue » s'affirme comme une figure symbolique de la remise en question du « lien social » dans la France actuelle. Dans les banlieues, le lien social se délite, se désagrège, se décompose via la différenciation culturelle, spatiale et surtout langagière. La banlieue et les lieux de relégation sociale en général, objets de stigmatisations stéréotypantes, notamment au travers des médias français, et

¹ SAUVADET T., 2006b, *Jeunes dangereux, jeunes en danger, Comprendre les violences urbaines*, Dilecta, Paris.

² BOUVIER P., 1995, *Socio-anthropologie du contemporain*, Galilée, Paris.

beaucoup étudiés durant la décennie 1990, apparaissent ainsi comme autant de territoires et d'espaces intermédiaires où se négocient de nouvelles identités. Ce repli sur soi accentue la ségrégation portée sur ces espaces. A cet effet, la ségrégation apparaît comme la mise à l'écart, c'est-à-dire séparer des éléments en l'occurrence des individus d'origine, de race ou de religion différentes à l'intérieur même du pays, d'une ville ou d'un quartier. *« C'est le fait de différencier un groupe social en vue d'un traitement séparé. »*¹

La banlieue est donc perçue et distinguée par les jeunes beurs comme un espace leur appartenant, comme le territoire, celui du groupe. Chaque génération s'est appropriée le quartier à sa manière en tissant des liens sociaux et culturels avec celui-ci. Pour la première génération c'est à dire les premiers migrants arrivés sur le sol français, le quartier représente uniquement le lieu de résidence en France car nombreux sont ceux qui l'ont d'ailleurs considéré comme une résidence temporaire espérant un retour dans leurs pays. *"Quant à leurs enfants (la deuxième génération), habiter le quartier, cet espace déjà stigmatisé, ne représentait pas un obstacle à leur bonne intégration à la société française"*². Le sentiment d'appartenance est différent de celui de leurs enfants (la troisième génération), pour qui le quartier est « leur chez eux » qu'ils se sont approprié et qu'ils ont personnalisé par la mode urbaine, les vêtements, la musique et les parlers.

Ces jeunes revendiquent cet espace comme étant leur propre territoire et tentent de s'en emparer, d'y étendre leur contrôle, de le posséder. Au lieu de la considérer comme une prison, les jeunes tendent à voir dans la banlieue un refuge, c'est leur terrain conquis où ils sont protégés par leurs aînés de toute violence extérieure. Ils transforment leur espace social en une arène de lutte contre toutes difficultés. *"Le quartier, la cité, la tour, sortes de zones protégées, de zones tampon sont les repères solides et palpables d'une appartenance par ailleurs souvent floue."*³

¹ VIEILLARD-BARON H., 1995, « Le ghetto : réflexions sur la notion et ses représentations », dans *Les quartiers de la ségrégation. Tiers monde ou quart monde ?*, Karthala, Paris, p.31.

² SEFIANI K., 2003 « Un cas d'ancrage spatio-identitaire : le quartier de Pantoise à Besançon dans *Sociolinguistique urbaine, frontière et territoires*, Proximités, Paris, p.p. 231-233.

³ VILLECHAISE-DUPONT A., 2000, *Amère banlieue, les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset et Fasquelle, Le Monde de l'éducation, p. 169.

Suite à cet état des lieux, la question posée demeure celle-ci : le lien social déstructuré a-t-il une influence sur l'apparition de nouvelles formes langagières que les jeunes beurs prônent? La banlieue n'est pas homogène quant aux pratiques linguistiques : elle est localisée dans une zone nécessairement hétérogène et les formes de français qu'on y parle s'organisent autour d'une plus ou moins grande présence de traits dialectaux. Chacun des locuteurs, suivant son statut social, étant plus ou moins à grande distance de la variété la plus prestigieuse confondue par ailleurs avec le français standard. Le parler dit des jeunes, les formes employées d'un quartier à un autre, les langues des diverses communautés en présence, exogènes ou endogènes, montrent que la ville est, de ce point de vue, nécessairement multiple. Les façons de parler, pour ne pas dire les langues, dialectes, accents, que l'on s'attribue ou que l'on attribue aux autres, sont autant de signaux destinés à faire valoir les frontières et les limites.

3. Les appuis théoriques

Cette section est consacrée aux appuis théoriques qui permettront, à la lumière des résultats quantitatifs obtenus de l'analyse des questionnaires, de présenter les définitions des concepts fondamentaux de notre thèse à savoir les représentations et les attitudes pour ensuite s'attarder sur la notion de communauté linguistique. Pour ce faire, nous avons misé sur la psychologie sociale dans un premier temps afin de réviser certaines notions clés comme conscience linguistique, représentations et identité. Mais aussi pour délimiter le rapport entre : sujet / altérité.

L'importance de l'autre est en relation dialectique avec le «je». Le soi constitue un axe essentiel surtout dans les relations entre les groupes et les individus. Par ailleurs, l'autre est un miroir. Il est vrai que le soi se forme par l'individu, par l'intériorisation du contexte socioculturel ; plus que cela, c'est une complémentarité entre le soi et l'autre. Nous cherchons à comprendre ou à établir en réalité si pour les jeunes enquêtés l'image sociale qu'ils ont des beurs fait partie du sentiment d'identité personnelle, de l'appartenance à un groupe, d'une conscience de soi-même. Une image de soi étant la représentation de soi chez autrui telle qu'elle peut être perçue par le sujet lui-même de deux manières différentes : soit la description de soi par le

sujet lui-même selon son propre regard, soit la description de soi après l'avis supposé des autres ? Enfin, le tout doit pouvoir déboucher sur un développement conséquent sur le lien entre représentations collectives et manifestations des identités, ou encore : quel est le poids des valeurs individuelles et collectives sur l'image de soi et d'autrui?

3.1. L'Approche variationniste et la sociolinguistique urbaine

En nous basant sur les deux orientations de la sociolinguistique urbaine énumérées précédemment, nous avons tenté d'observer les représentations qui circulent sur le parler des jeunes beurs qui manifestent des usages diversifiés de la langue française. Il est à noter que l'usage du français de la part des beurs varie selon le contexte et la situation de communication. Leur parler est un français vernaculaire du français véhiculaire. Mais dans certaines situations de communication, ce français fonctionne comme un marqueur identitaire. En d'autres termes, ce français avec des indices linguistiques, indique l'appartenance de groupe (familles, groupes d'amis, voisinage).

Pour répondre à nos interrogations de départ, nous avons questionné de jeunes algériens de la façon dont ils perçoivent leur français, le français des beurs et l'identité beure ; *« nous nous attarderons sur les évaluations qu'ils produisent sur leur langue et sur la façon dont elle est parlée, par eux-mêmes et d'autres. »*¹

Nous partons pour l'essentiel d'un cadre variationniste, qui regarde la langue comme une rencontre de variabilités sociales, générationnelles et langagières, mais cela ne veut pas dire qu'on n'a pas puisé dans d'autres ressources théoriques. La sociolinguistique variationniste est directement issue des travaux de Labov et développe l'idée selon laquelle la langue est *intrinsèquement* hétérogène et varie en fonction de la structuration sociale. Elle a montré qu'il existe une variable sociale qui se lit à travers les différentes formes linguistiques des locuteurs (classe sociale, sexe, âge) et une variable stylistique qui apparaît lors des changements des registres (du familier au formel), comme c'est le cas pour les beurs.

¹ GADET F., 2007, *La variation sociale en français*, Ophrys, Paris, p.9.

3.2. Les représentations

Depuis la recherche réalisée par Moscovici¹ sur la psychanalyse, les représentations sociales sont présentées comme des ensembles complexes d'éléments, informations ou connaissances, partagés par un ensemble spécifique d'individus à propos d'un objet donné. Les représentations sont définies comme des idéologies non conscientes véhiculées par le langage ; ce qui se cache derrière un premier sens immédiat.

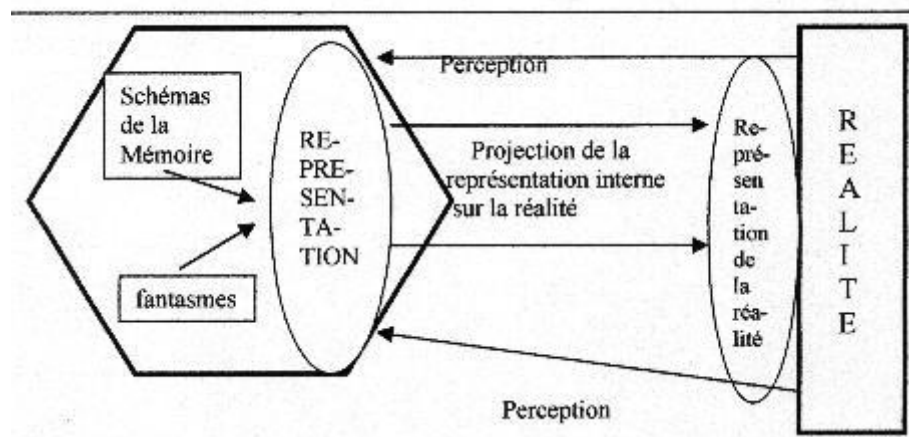
« La représentation sociale met en rapport la vision d'un objet donnée avec l'appartenance socioculturelle du sujet. Comme le stéréotype, elle relève d'un savoir de sens commun entendu comme connaissance spontanée, naïve, ou comme pensée naturelle par opposition à la pensée scientifique. »²

Et si nous retenons l'explication d'Edgar Morin³ sur les représentations, nous constatons que c'est un processus de construction par lequel les acteurs sociaux mémorisent des faits de réalité appelé aussi perception pour les projeter sur la réalité elle-même. A cet effet, la représentation est considérée comme une opération sélective dans la mesure où les acteurs sociaux ne retiennent que ce qui les intéressent. Elle est également additive puisque l'on rajoute des aspects mémorisés à tout objet sujet de représentation. Ce que synthétise le schéma ci-après :

¹MOSCOVICI S., 1976, *La psychanalyse, son image et son public*, PUF, Paris.

²AMOSSY R., HERSCHBERG PIERROT A., 2007, *Stéréotypes et clichés*, Armand Colin, Barcelone, p.50.

³MORIN E., 1977-1991, *La méthode*, 4 volumes, Seuil, Paris, vol 3 : *La connaissance de la connaissance*, p.106-107.



La représentation sociale est donc définie comme étant l'ensemble des informations stockées dans la mémoire qui surgissent à un moment donné d'une situation pour maintenir les rapports sociaux qui sont d'ailleurs à l'origine de la représentation sociale. Cependant, le sujet social n'a pas conscience de cette relation étroite entre les représentations et les rapports sociaux.

« La relation dialectique entre la représentation et le social s'explique par deux processus, l'objectivation comme opération imageante et structurante d'une notion abstraite ("noyau figuratif") et l'ancrage comme enracinement social dans la vie des groupes. Devenue une sorte de code commun, la représentation sociale sert à classer les individus, les événements et les objets, à élaborer des prototypes permettant à leur tour d'évaluer d'autres objets. »¹

Le sujet social construit, complète et fait évoluer ses représentations selon diverses dimensions : le contexte, les relations entre les groupes sociaux, les nouvelles idéologies et les décisions politiques mais bien évidemment de façon inconsciente. Ces représentations influent sur les formes des discours, les choix sociolinguistiques des locuteurs. Ce champ des représentations sociolinguistiques est original et issu de la psychologie sociale. Mais ce terme

¹ <http://w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/file/ESSAI3.pdf> consulté le 20 juin 2010.

de représentations est également polysémique et intéresse toutes les sciences humaines, « *du psychologique au social* »¹.

*« On peut raisonnablement considérer que les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales : même si la notion de représentation sociolinguistique, d'un point de vue épistémologique, fonctionne de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage, il convient de situer la problématique des « représentations » par référence à son champ disciplinaire originel : la psychologie sociale »*².

Le paradigme de représentation sociale rappelle un autre celui des attitudes qu'on ne peut distinguer aisément étant donné que les deux concepts façonnent les comportements du sujet social. C'est pourquoi nous évoquerons les différentes approches théoriques pour rendre compte de l'importance du concept dans les différents travaux de sociolinguistes et psychologues sociaux.

3.3. Les attitudes

Le paradigme d'attitude est propre à la psychologie sociale. Les attitudes se rapportent ainsi toujours à des objets sociaux, qu'elles contribuent d'ailleurs à constituer. « *Elles se manifestent comme sentiment d'ouverture ou de fermeture, d'attrait ou répulsion, de sympathie ou indifférence, d'admiration ou dédain, etc. face à ces objets.* »³

En complément à cette définition, d'autres psychologues sociaux à l'instar de Sale-Wuillemin considèrent l'attitude comme « *une réaction affective* »⁴ que peut avoir le sujet attitudinal sur un objet attitudinal. Cette réaction affective est

¹VIRASOLVIT J., 2005, *La dynamique des représentations sociolinguistiques en contexte plurilingue, Le cas de Tanger*, L'Harmattan, Paris, p.63.

² BOYER H., 1990, « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques, Eléments de définitions de parcours documentaires en diglossie » dans *Les représentations de la langue, approches sociolinguistique, langue française*, N°85 fév.1990 ? Larousse, Paris, p.102.

³ LUDI G., PY B., 2003, *Etre bilingue*, Peter Lang, Bern, p.80.

⁴ SALE-WUILLEMIN E., 2005, *Psychologie sociale expérimentale de l'usage du langage*, L'Harmattan, Paris, 300 pages.

déterminée par un facteur qui la déclenche ; ce facteur est appelé également « *stimulus* »¹. Observons le schéma suivant qui rend compte de ce processus :



Les attitudes correspondent à des évaluations que le sujet associe à un objet, traduisant la perception qu'il en a. Ces évaluations s'appuient sur des informations, des réactions émotionnelles et comportementales. Les attitudes sont organisées en structures à savoir « *la structure bipolaire* »² qui caractérise des sujets qui ont des cognitions qui peuvent se situer sur les deux côtés d'un continuum attitudinal allant du très positif au très négatif. Cependant même si les sujets connaissent les arguments des éléments cognitifs divers, ils ne suivent qu'un point de vue ; et la « *structure unipolaire* »³ qui caractérise ceux qui ne possèdent pas des cognitions congruentes avec leur attitude, c'est-à-dire situées sur un seul côté du continuum. Mais ceux qui ont une attitude à structure bipolaire réagissent plus rapidement que ceux qui ont une attitude à structure unipolaire.

Les attitudes sont également organisées en « *réseaux attitudinaux* » qui constituent des ensembles d'éléments cognitifs. « *Ils sont structurés, cohérents et hiérarchisés et déterminent d'une certaine manière une partie des comportements du sujet.* »⁴. Les sujets qui sont en position de justifier verbalement leur attitude mettent en œuvre des programmes argumentatifs caractérisés par l'emploi des connecteurs qui ont pour particularité de marquer explicitement les relations qu'entretiennent les éléments qui structurent leur discours comme a été le cas chez les informateurs de l'enquête pour exprimer leur attitude quant au français parlé par les beurs.

¹ Ibid, p.116.

² Ibid, p.120.

³ Idem.

⁴ Idem.

« L'attitude serait néanmoins plus directement articulée aux comportements qu'elle dirigerait ou coordonnerait. Elle est, en effet, généralement définie comme une sorte d'instance anticipatrice des comportements, une prédisposition à répondre de manière consistante à l'égard d'un objet donné ; ce qui n'exclut pas, d'ailleurs, que l'on puisse considérer aussi l'attitude comme conséquence du comportement »¹

En d'autres termes, l'attitude se trouve à la focale des représentations sociales et des comportements comme l'explique le schéma horizontal suivant qui explique que les attitudes – quelles soient dépréciatives ou appréciatives – sont le résultat des images mentales des locuteurs sociaux ; ces images mentales sont appelées représentations :



Cependant, d'autres chercheurs en psychologie sociale à l'instar de Moliner considèrent que l'attitude représente « la dimension évaluative des représentations sociales »². Selon Moliner³, les représentations sociales se divisent en deux types de représentations : les représentations descriptives qui constituent les représentations sociales tout court, et les représentations évaluatives qui constituent les attitudes.

Le schéma suivant synthétise sa pensée :

Représentation évaluative (attitude)



Représentation descriptive



Les représentations sociales

¹<http://w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/file/ESSAI3.pdf>.

² Loc.cit.

³ MOLINER P., 1996, *Images et représentations sociales*, PUG, Paris, p.80.

Quant aux représentations sociolinguistiques, elles sont définies comme « *une catégorie de représentations sociales/collectives, ce sont des systèmes d'interprétations régissant notre relation au monde et aux autres* »¹. En effet, toute représentation implique une évaluation, donc un contenu normatif qui oriente la représentation soit dans le sens de la valorisation, soit dans le sens de la stigmatisation. A cet effet, les stéréotypes sont des représentations stigmatisantes qu'il importe d'évoquer.

3.4. Les stéréotypes

*« Le stéréotype, c'est le prêt-à-porter de l'esprit. C'est l'idée préconçue que nous nous faisons du Maghrébin, du banquier ou du militant d'extrême gauche, l'image que nous portons en nous du cow-boy et de la vieille fille »*². Les stéréotypes sont des phrases toutes faites, qui reviennent fréquemment et qui sont suscités par des attitudes négatives qu'elles renforcent en retour. *« Ce qui nous paraît essentiel, dans cette définition des stéréotypes, c'est le rôle important qui est donné aux clichés, non seulement ceux-ci masquent les « véritables attitudes », mais ils contribuent à les moduler, et même en créer d'autres »*³

Le stéréotype est donc un système de prédispositions intériorisé et préconscient, qui oriente notre comportement face à un objet et que l'observateur peut inférer à partir de ce comportement⁴ ; il s'agit là des attitudes au sens propre. Par exemple, le fait qu'il y ait des jeunes qui ne sont pas d'accord sur l'intégration des beurs en Algérie, cela indique une attitude négative de la part de ceux-ci.

¹ BOYER H., 2001b, *introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, p.p.41-42.

² AMOSSY R., 1991, *Les idées reçues*, Nathan, Paris, 200 pages.

³ LUDI G., PY B, op.cit, p.80.

⁴ Réactions d'agacement, refus de coopérer, recours à des clichés.

Quant aux sciences sociales, elles considèrent que le stéréotype est défini par rapport à la relation du Moi à L'Autre. L'image de l'Autre est construite par le Moi par rapport à celle qu'il a de lui. Le stéréotype peut être positif et valorisant, ou négatif, ce qui induit dans le dernier cas une stigmatisation des groupes ou individus.

*« Dans le langage courant comme dans le discours savant, le stéréotype est essentiellement péjoratif. Concept, il est un faux concept de classification. Idée, il est de seconde main, reçu tel quel sans esprit critique. Lorsqu'il est rangé parmi les jugements, on note qu'il est rigide et simplifié ; quand il se donne comme une croyance, on ajoute qu'elle résulte d'une routine. En bref, si le stéréotype ne se confond pas avec les notions dont il participe, c'est parce qu'il représente le versant négatif. »*¹ Du point de vue sociolinguistique, Labov considère « les stéréotypes »² comme des formes socialement marquées, notoirement étiquetées à côtés des « indicateurs » et des « marqueurs ».

Un autre concept qui a fait l'objet de l'enquête doit être mis en exergue à savoir le concept d'identité. Nous allons à présent donner les différentes définitions de cette notion et expliquer de quelle identité nous parlons d'autant plus qu'il existe plusieurs identités sur le plan théorique notamment épistémique.

3.5. L'identité

Pour la psychologie sociale, l'identité d'un individu se définit, non seulement en termes de personnalité singulière, mais aussi en termes d'appartenance de groupe. C'est pourquoi Fischer distingue entre identité personnelle et identité tout court. Selon lui, l'identité personnelle est un « *processus psychologique de représentation de soi qui se traduit par le sentiment d'exister dans une continuité en tant qu'être singulier et d'être reconnu comme tel par autrui* »³, et l'identité est « un processus

¹ AMOSSY R., 1991, op.cit, p.35.

² Labov, 1976, p.419.

³ FISCHER G-N., 1996, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Dunod, Paris, p.202.

psychosocial de construction et de représentation de soi résultant des interactions et des cognitions des individus concernant leur appartenance sociale »¹.

Deux points déterminent l'identité à savoir la « *personnalisation* »² que nous appelons identité personnelle et la « *socialisation* » que nous appelons identité sociale. Ainsi, l'identité ne peut pas être considérée comme simplement donnée et ne représente pas non plus un simple contenu traditionnel auquel l'individu doit s'identifier, mais que les individus et les groupes participent, par leur comportement, à la formation de leur identité, qu'elle soit personnelle ou sociale.

L'identité personnelle comporte trois niveaux. Au premier niveau, en même temps que le sujet se sent semblable aux membres des groupes dans lesquels il s'investit et qui définissent son endogroupe, il a conscience d'être séparé de ceux dont il ne fait pas partie, qui délimitent son hors groupe. Au deuxième niveau intervient la manière propre dont le sujet traite ce collectif dont il fait partie. Au troisième niveau, on distinguera les caractéristiques personnelles qui distinguent le sujet des autres à l'intérieur même des groupes dont il fait partie.

L'identité sociale est composée des attributs catégoriels, qui réfèrent à des catégories sociales où se rangent les individus, c'est-à-dire à des sous groupes, qui ne se définissent pas seulement à partir des rôles que nous tenons.. « *L'être social* » des individus (leur identité sociale synonyme d'appartenance à une catégorie socialement pertinente) est considéré comme « *ce qu'ils héritent sans le vouloir et ce qui modèle leurs conduites sans qu'ils en aient conscience.* »³

Outre ces deux identités, il existe naturellement plusieurs identités concernant le sujet, identité de genre, identité sexuelle, identité personnelle. « *Elle s'inscrit dans la dynamique de la quête* »⁴. Notre identité est également définie par rapport à nos

¹ Idem.

² COSTALAT-FOUNEAU A-M ; 1997, *Identité sociale et dynamique représentationnelle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 135 pages.

³ DUBAR C., 2007, *La crise des identités, L'interprétation d'une mutation*, PUF, Paris, p.9.

⁴ COSTALAT-FOUNEAU A-M., Ibid.

« *Pratiques linguistiques, alimentaires, vestimentaires, et à des comportements, et des modes de relations interpersonnelles* »¹, qui caractérisent un groupe, une communauté, un nous collectif. Lesdites composantes de l'identité qui font l'objet des représentations sociales mènent à des jugements de valeurs sur notre identité que Barou nomme « *identité positive, négative ou stigmatisée* »².

Avec l'avènement de la sociolinguistique urbaine est apparu le concept « *d'identité urbaine* » avancé par Bulot et qui ajoute une autre dimension au terme identité, mais certes, il s'agit là de l'identité des gens de la ville. L'identité dite rurale ne nous intéresse point dans la mesure où les informateurs et l'objet d'enquête relèvent de l'identité urbaine. Selon Bulot, « *Le concept permet de rendre compte des pratiques langagières des locuteurs urbains se représentant la tension ainsi posée entre leur indispensable identification à une communauté et leur propre différenciation par rapport à d'autres lieux communautaires de tous ordres, signalant une appartenance groupale ; par la prise en compte et l'analyse de leur mise en mots de cette tension, il s'agit de dégager la spécificité identitaire de toute ville, et partant de tout espace urbanisé.* »³

Nous portons un intérêt particulier à un autre type d'identité à savoir l'identité jeune. L'épithète « jeune » caractérise notre échantillon d'enquête c'est pourquoi nous avons estimé qu'il est important de s'attarder sur ce qu'est l'identité jeune en présentant les discours épilinguistiques relatifs à cette notion.

3.5.1. L'identité jeune

L'identité jeune « *Renvoie, ainsi, à des sujets qui n'assument pas une appartenance sociale définitive. Ils s'inscrivent, en revanche, dans des pratiques culturelles et symboliques instables qui assument différents espaces sociaux*

¹ GASPARD F., 1998, « Multiculturalisme et identités » dans *Recherche sociale*, N°147, p.59.

² BAROU J., 1998, "Identité, immigration, intégration" dans *Recherche sociale*, N°147, p.32.

³ <http://www.lrdb.fr/articles.php?lng=fr&pg=1007>.

d'appartenance et de sociabilité, selon les pratiques, selon les relations, selon les désirs »¹

La jeunesse est un concept sociologique complexe et sa définition fluctue en fonction des circonstances sociales et des conjonctures historiques ; elle s'avère être une notion à connotation plus biologique que sociologique puisqu'elle renvoie principalement à l'âge pour dessiner un cycle social autour de la dépendance financière, de l'attente définitive d'un contrat à durée indéterminée. Les sociologues² de l'âge se sont arrêtés sur quatre caractéristiques de la période de la jeunesse :

- 1) L'idée de transition : la jeunesse est définie comme une période moratoire sur le plan de l'attribution des rôles, et une étape de cristallisation de l'identité personnelle ;
- 2) La liaison entre les processus psychologiques, les processus historico-culturels et les processus sociaux dans ce que devrait constituer le fondement d'une sociologie de la jeunesse ; le concept d' « identité » faisant en quelque sorte le lien entre ces différents champs ;
- 3) Le fondement fonctionnaliste de la définition de la jeunesse comme apprentissage de la conformité à un rôle social ;
- 4) Le relativisme culturel de la définition des âges.

A l'instar d'autres catégories sociales, les jeunes forment un groupe dont la représentation dans la société subit beaucoup de déformations ; ces idées fausses tiennent en grande partie au fait que les jeunes étant censés représenter l'avenir de la société, celle-ci projette sur eux ses espoirs ou ses craintes, les uns et les autres étant en partie fantasmés et bien souvent très éloignés de la question des jeunes en tant que telle.

Ce ne sont pas seulement les images et les discours qui produisent une représentation culturelle de l'identité «jeune» : cette identité se structure comme un ensemble d'impératifs sociaux et de normes culturelles. La conformité à ces modèles

¹ LAMIZET B., 2004, «Y- a-t-il un «parler jeune? » dans *CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE N°9, Les parlers jeunes, pratiques urbaines et sociales*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p.76.

² GALLAND O., 2007, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, Paris, p.47.

et à ces normes est une façon de se construire une identité sociale et de l'assumer dans ses pratiques et ses discours.

Ce qui nous conduit à aborder la notion de crise identitaire chez les jeunes. Cette acceptation du mot crise renvoie à l'idée d'une rupture d'équilibre entre diverses composantes. A l'instar des crises économiques, les crises identitaires sont le résultat de perturbations des relations entretenues entre des éléments structurant l'identification de soi en matière de rapports sociaux. L'identification est « *le fait de catégoriser les autres et soi-même.* »¹.

Ainsi, la crise identitaire est inévitable étant donné que le sujet social est le lieu où coexistent plusieurs types d'identités personnelles, plusieurs manières de construire des identifications de soi-même et des autres, plusieurs modes de construction de la subjectivité, à la fois sociale et psychique, qui sont autant de combinaisons de formes identitaires initialement définies.

3.5.1.1. Crise identitaire

Le sujet « en crise », en l'occurrence les jeunes des deux rives de la Méditerranée, est aussi un sujet social : il s'agit, pour lui, de retrouver des références, des repères, une nouvelle définition de lui-même et donc des autres et du monde. Ces nouveaux repères, ces nouvelles références sociales, différentes des précédentes, permettent progressivement d'incorporer une autre configuration identitaire, un autre arrangement entre forme « *communautaires* » et « *sociétales* », entre « *identité pour autrui* » et « *identité pour soi* »². D'après Dubar, tout changement de configuration identitaire passe par ce type de crise qui accompagne généralement les « *moments cruciaux* » de l'existence, les changements de statuts. Ils impliquent la reconstruction d'une nouvelle identité personnelle, différente de l'ancienne.

En tant que jeunes, les beurs vivent une crise d'identité proche de celle vécue par les jeunes algériens. Chez cette génération : brouillage de repères, disqualification du passé et de l'autorité adulte, de la honte de la relégation et des

¹ DUBAR, op.cit, p.p.9-10.

² Ibid, p.173.

humiliations subies par les parents. Comme en France, en Algérie aussi, « *Ce sont surtout les jeunes des couches sociales les plus défavorisées qui vivent la galère au quotidien, qui développent une certaine culture de la révolte* »¹

Dubar souligne également l'usage d'une autre expression en sociologie, celle de « *la crise du lien social* » ; cette crise induit des ruptures au sein de la société menant ainsi à l'apparition de phénomènes sociaux telle que l'exclusion . C'est le cas des beurs en France. Dès lors, et pour faire face à cette crise identitaire, les jeunes beurs adoptent plusieurs stratégies identitaires : soit le refus de toute forme d'intégration, en cherchant à donner un contenu positif à cette identité sociale d'arabe; soit l'apparition d'une nouvelle catégorie sociale(le phénomène beur), avec la volonté d'imposer à la société une identité plus acceptable, plus « positive » qui réclame une identité française et une part d'identité arabe. Quant aux jeunes algériens, ils emploient à leur tour des stratégies pour exprimer leur différence des autres strates de la société : « *La marginalisation sociale croissante des jeunes algériens (...) contribue en partie à renforcer chez eux les liens familiaux et à exacerber leur identification et socialisation de quartier. Ce dernier devient « une nationalité locale » (surtout dans les grandes et moyennes villes) ou l'appartenance/exclusion est primordiale pour le jeune lui-même* »²

Dans ce contexte, la question des « *identités collectives* »³ qui est une question complexe et délicate nous interpelle, car elle est souvent utilisée pour recouvrir des phénomènes assez différents et parce qu'elle a été remise en avant ces dernières années dans des circonstances souvent conflictuelles, et parfois tragiques étant donné qu'elle se base sur les différences ethniques. De ce fait, Poche établit de nombreuses confusions : « *entre 1) les identités collectives liées au territoire, et /ou à ces phénomènes associés au territoire que l'on vise, soit à travers les termes de nation ou de peuple, soit par l'intermédiaire de références aux caractéristiques « ethno-culturelles » comme substitut du territoire et 2) celles qui sont transversales*

¹ RARRBO K., 1995, *L'Algérie et sa jeunesse. Marginalisations sociales et désarroi culturel*, L'Harmattan, Paris,p.237.

² Idem.

³ DUBAR, op.cit.

aux appartenances précédentes et peuvent concerner des catégories « permanentes » ou circonstancielle (les femmes, les jeunes....) ; entre 1) les identités revendiquées par des groupes qui se réclament d'une autoréférence ou d'une autodéfinition, et que l'on qualifie parfois de « communauté » et 2) une recomposition possible de l'humanité, du genre humain, autour de grandes « valeurs » universelles (la démocratie, les droits de l'homme, la solidarité). »¹

De ces quatre grandes subdivisions que l'on a regroupées deux par deux « identités territoriales » vs « identités catégorielles », « identités communautaires » vs « identités universalistes »², nous pouvons déduire à la suite de cette théorisation que les beurs relèvent des identités territoriales et catégorielles. Les jeunes dits jeunes issus de l'immigration font inconsciemment usage d'un processus basé sur « l'identisation et l'identification »³ afin de revaloriser les éléments culturels minoritaires. Il s'agit de manifester les éléments culturels différents et refoulés (identisation), puis d'en percevoir la richesse (identification).

Melliani⁴ évoque, à cet effet, une « identité mixte » qui caractérise ces jeunes, et c'est cette identité qui constitue l'identité réelle de ces jeunes beurs. Cependant, elle avance que cette mixité identitaire n'est pas naturelle étant donné qu'elle se forge sur un fond de tensions sociales et de conflits linguistiques. C'est la raison pour laquelle elle opte pour l'expression « revendication identitaire » qui est, selon elle, à l'origine de la recomposition identitaire de ces jeunes imprégnés par une culture urbaine née de l'urbanisation.

La jeunesse est la période pendant laquelle s'acquiert théoriquement la maîtrise des règles d'alternance et de co-occurrence. Elle est structurée selon un double mouvement: d'une part une divergence par rapport aux valeurs et aux normes

¹ POCHE B., 1995, « Le groupe territorial et son identité, le lien social au-delà de la crise politique » dans *Identité-communauté*, L'Harmattan, Paris, p.p.71-72

² Idem.

³ RAGI T., 1997, « Logiques politiques, enjeux culturels et stratégies identitaires », dans *LES CAHIERS DU CEFRESS, Langue, école, identité*, Université de Picardie Jules Verne, Atelier "Fondements anthropologiques de la norme", L'Harmattan, p.p.72-73.

⁴ MELLIANI F., 2000, op.cit.

adultes, et d'autre part un investissement important pour intégrer la société. *"On a donc d'un côté un processus de différenciation-identification, voire d'opposition avec les adultes et de l'autre, une identification avec les pairs."*¹

Dans son livre, Dubar² aborde trois processus à la base de la modification en profondeur des processus d'identification. Le premier processus à savoir le processus de civilisation renvoie à une notion abstraite de l'identité « Nous-Je ». L'hypothèse de ce processus présume le passage de formes collectives : domination du « Nous » à des formes individualisées alors que la domination du Je à des formes d'identification. Une autre typologie des processus d'identification, citons celle où coexistent des formes de relations sociales, à savoir le lien communautaire et le lien sociétaire. Sans oublier le dernier processus d'identification qui est un processus révolutionnaire de renversement de la domination d'une classe sur une autre.

Ces trois processus sont respectivement appelés :

- Le processus de civilisation.
- Le processus de rationalisation.
- Le processus de libération.

Nous nous arrêterons aux deux premiers processus vu leur étroite relation avec notre objet de recherche. Nous pouvons ajouter une autre dimension à ce « je » dont parle l'auteur. Le « Je » utilisé par les beurs est un « Je » communautaire qui s'oppose au « Nous » social, sociétale et sociétaire. C'est le même cas pour les jeunes interrogés. Utilisé pour marquer leur appartenance communautaire à la catégorie des « jeunes », le « Je » de ces jeunes permet leur identification aux beurs dans la mesure où les deux sont des jeunes. La règle « Nous-Je » ne peut être valable pour ce cas de figure et devient « Je-Je » étant donnée que les jeunes sont une catégorie sociale qui représente une communauté bien définie avec toutes ses caractéristiques.

¹ TRIMAILLE C., 2004, «Etude de parlers de jeunes urbains en France, éléments pour un état des lieux» dans *CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE* N°9, *Les parlers jeunes, pratiques urbaines*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p.110.

² DUBAR, op.cit.

Les jeunes constituent donc une forme communautaire où les liens sociaux sont fondés sur le sentiment subjectif émotionnel d'appartenir à une même collectivité. Les jeunes informateurs s'identifient collectivement et émotionnellement aux beurs. A ce titre, l'identité beur relève de processus identitaires que l'on peut synthétiser en trois expériences clés : la multi-appartenance, le déracinement et le dilemme de la naturalisation.

Les questions d'identité sont ainsi fondamentalement des questions de langage. S'identifier ou être identifié, ce n'est pas seulement se projeter sur ou s'assimiler à , c'est d'abord se mettre en mot. Identifier c'est mettre des noms sur des classes d'objets, des catégories de phénomènes, des types de processus, etc. C'est pourquoi les jeunes –qu'ils soient algériens ou beurs- ont recours à des stratégies identitaires voire linguistiques pour se distinguer du reste de la société. Les sociolinguistes nomment les stratégies langagières des jeunes : « parlars jeunes ».

Passons maintenant à un autre concept important dans la délimitation de l'objet de recherche.

3.6. Communauté (socio)linguistique

La notion de communauté linguistique a été initiée par Labov pour désigner l'ensemble des locuteurs d'une langue qui partagent des évaluations quant aux usages de cette langue : *"Une communauté linguistique forme un ensemble langagier porté par un groupe social repérable selon certains descripteurs sociologiques stables, biens établis et qui manifestent des performances langagières structurellement hétérogènes. »*¹

La communauté est donc un ensemble de locuteurs qui partagent les mêmes normes appréciatives, positives ou négatives, quel que soit leur usage spécifique. Une telle définition s'avère appropriée aux beurs qui valorisent leur façon de parler, de vivre, de s'habiller et déprécient tout ce qui ne fait pas partie de leur groupe, leur communauté.

¹ GUMPERZ J.J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, traduction URA1041 du CNRS, Université de la Réunion, L'Harmattan, la Réunion, VII.

Deux critères permettent de définir cette communauté linguistique : « *le territoire* »¹ : les jeunes beurs vivent dans des banlieues et dans des quartiers dits sensibles ; les étudiants passent la grande partie de leur temps à l'université, et « *le réseau de relations sociales* » du groupe étudié : les beurs entretiennent des relations avec leurs pairs uniquement et les jeunes étudiants entretiennent des relations avec d'autres jeunes et avec d'autres étudiants et des enseignants dans le cadre des études.

Les beurs constituent une communauté linguistique homogène par rapport à toute la société, mais en vérité elle est hétérogène étant donné que les membres des groupes dits de pairs viennent de différentes origines. L'homogénéité consiste donc dans le fait que tous ces jeunes ont le même objectif, celui de vivre comme des vrais français. Melliani évoque à ce titre « *communauté sociolinguistique* »², caractérisée par un ensemble langagier partagé par un groupe social. Le sentiment communautaire, quelle que soit la taille de la communauté, s'exprime linguistiquement par l'usage de "nous". Chez les jeunes beurs, les occurrences de ce "nous" concernent leur groupe, celui des amis.

On voit donc dans le discours des beurs un travail de construction identitaire. Prenant en compte les catégories sociales données (la famille, les Arabes en France), les beurs les fragmentent en sous-catégories et indiquent leur position, se placent par rapport à chacune d'elle: distanciation, démarquage net: "eux" vs "nous" ou rapprochement par système de valeurs partagés entre eux et "les jeunes". Communauté fonctionne donc comme définition de l'endogroupe qui marque le partage d'appartenance et d'identification entre « eux » et « nous », « *place donc les autres* » hors de la communauté et peut même servir à l'exclusion »³

Au pluriel, « *communautés* »⁴ renvoient alors à une intensité particulière du système de relations sociales par le voisinage et la solidarité du groupe, par la langue

¹ GADET F., op.cit, p.91.

² MELLIANI F., 2000, op.cit.

³ GALLISSOT R., 1995, « Communauté ; communautés » dans *identité-communauté*, L'Harmattan, Paris, p.35.

⁴ Idem.

dite d'origine et par l'interlangue locale, par les pratiques de consommation, les échanges familiaux et rituels, les signes de reconnaissance et les modes notamment religieux d'affirmation collective.

Sauvadet estime également que les beurs constituent aussi une « *communauté culturelle* »¹. Les beurs qui sont pour la plupart des jeunes issus de cités et de banlieues adoptent des codes linguistiques (le verlan), artistiques (le rap, les graffitis et les tags) et vestimentaires propres aux jeunes banlieusards. Ces codes servent à distinguer ces jeunes du reste de la société en application à leur principe, celui de « nous » vs « eux ». *"Il y aurait comme une sorte d'épicentre des données observables: les banlieues, les cités et pour le cas des zones nécessairement urbaines qui fonctionneraient comme des espaces glossogènes exclusifs de toute autre dimension spatiale; zones qui agiraient ou feraient agir des divers acteurs comme des matrices discursives spécifiques et exclusives, pour leur part, de toute autre dimension sociale"*²

En parlant de cette notion de communauté linguistique, nous ne pouvons négliger celle de « *marché linguistique* »³ proposée par Bourdieu. Un marché linguistique au sein d'une société donnée est un « (...) *espace de pratiques linguistiques soumises à évaluations en même temps qu'un espace de rapport de forces symboliques, précisément lié à la possession ou à la carence, chez tel ou tel groupe de locuteurs, de la maîtrise de normes d'usages, légitimées par ceux qui, de par leur origine et/ ou leur position sociale, imposent une domination sur le marché en question et tirent profit* »⁴

Nous constatons à la suite de cette citation qu'il existe un rapport de force entre dominant et dominé, entre celui qui possède la norme et la pratique et celui qui ne la possède pas et ne la pratique pas. Cette opposition existant au sein du marché linguistique est renversée si elle est prise du point de vue du dominé. Comme c'est le

¹ <http://www.cairn.info/revue-herodote-2004-2-page-113.htm>

² BULOT T., 2004a, op.cit, p.137.

³ BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, p.p. 59-95.

⁴ Ibid, p.102-103.

cas pour les jeunes beurs qui voient leur langage minoré dans ce qu'on appelle marché linguistique. C'est pourquoi ils ne reconnaissent pas à leur tour la norme. La centralité spatiale de la ville qui fait que les banlieues sont des espaces non-centraux conduit à une décentralisation, par les beurs, du français normé, central, celui de la ville: Les adolescents beurs ont tendance à avoir une conception particulière du centre et de la périphérie; leur univers linguistique s'organise au centre beurophone situé en banlieue, le reste du territoire étant occupé par les différentes langues en banlieue et le français normé en ville. Et pour marquer ce refus, les beurs utilisent un français propre à eux que certains appelle « *parlure argotique ou même vernaculaire* »¹. Ils marquent une volonté de marginalisation pour exprimer une volonté d'intégration dans un espace urbain où ils tentent d'imposer la reconnaissance d'un style d'expression.

Nous avons essayé durant tout ce chapitre d'explicitier les appuis théoriques qui nous ont aidés à mener notre enquête de terrain sans lesquels nous ne pouvions commencer sur des principes épistémologiques requis à toute recherche qui se veut scientifique. Nous nous sommes donc inspirés de la sociolinguistique et de la psychologie sociale sans oublier la sociolinguistique urbaine quand il s'agissait de traiter des données voire des propos tenus sur l'espace urbain qu'est la ville.

Après avoir présenté les éléments théoriques et épistémologiques qui servent de socle à notre démarche analytique, et après avoir précisé et délimité la problématique, les questionnements et les objectifs, nous exposerons dans le chapitre suivant les considérations méthodologiques qui ont nourries notre technique d'investigation afin de respecter la rigueur scientifique. Il s'agira donc de mettre en exergue le cheminement de l'enquête du début à la fin en présentant le choix des méthodes empiriques adoptées.

¹ BOYER H, 2001b, op.cit, p.35.

CHAPITRE 3

Choix méthodologiques

Nous allons tenter d'expliquer les raisons qui nous ont amené à choisir telle ou telle méthode ainsi que les contraintes que nous avons rencontrées pour l'appréhension des représentations et des attitudes. Notre travail de problématisation qui consiste à poser des questions sans pour autant prétendre leur apporter des réponses définitives se base sur un travail de terrain qui sera esquissé de façon détaillée dans ce chapitre. Comme le titre l'indique, il s'agira d'une présentation des choix méthodologiques où seront mis en exergue le protocole d'enquête, les techniques d'enquêtes et la constitution du corpus.

1. Protocole d'enquête et les choix méthodologiques

« Les méthodologies sont des guides à priori qui programment les recherches, alors que la méthode qui se dégage de notre cheminement sera une aide à la stratégie (laquelle comprendra, certes, des segments programmés, c'est-à-dire « méthodologique », mais comportera nécessairement de la découverte et de l'innovation). Le but de la méthode, ici, est d'aider à penser par soi même pour répondre au défi de la complexité des problèmes »¹

Notre démarche méthodologique s'appuie sur ce qui est appelé en sociolinguistique « l'approche macrosociolinguistique »² pour ainsi inscrire le travail dans une perspective sociolinguistique exploratoire. Cependant l'une des questions clés qui se pose en science du langage est « l'alternative entre méthodes empirico-inductives et méthodes hypothético-déductives »³. Selon Blanchet, les méthodes « hypothético-déductives » sont dominantes en sciences sociales et humaines. Ces méthodes proposent au départ de la recherche, à titre d'hypothèse, une réponse à une question, et à valider ou à invalider cette réponse en la confrontant par expérimentation, en situation contrôlée, à des données sélectionnées. Quant aux

¹ MORIN E., op.cit, p.27

² CALVET L-J., DUMONT P., 1999b, *L'enquête sociolinguistique*, l'Harmattan, Paris.

³ BLANCHET P., 2000, *La linguistique de terrain*, Presses Universitaires de Rennes, p.28.

méthodes « *empirico-inductives* », elles consistent à comprendre et non à expliquer, c'est-à-dire « *de donner du sens à des événements spécifiques et non d'établir des lois universelles de causalité* »¹. C'est dans ces deux perspectives que s'inscrit l'enquête que nous avons effectuée. Ces démarches appliquées en sciences humaines et sociales nous semblent correspondre aux finalités de notre recherche.

Cependant, il est difficile de parler de « l'enquête » en général « *non seulement parce qu'il en existe différents types, mais surtout parce que sa pratique exige le recours à différentes techniques, qui soulèvent chacune des questions spécifiques : méthodes de sondage, entretiens libres, échelles d'attitude, analyse de contenu, analyse statistique, etc.* »².

En ce qui concerne notre étude, nous avons fait appel à une technique d'investigation quantitative à savoir le questionnaire, et ce pour vérifier nos hypothèses et pour mesurer les évaluations que se font les jeunes sur les beurs et sur eux-mêmes. Nous avons donc établi un questionnaire pour recueillir des informations sur un phénomène à étudier à savoir les représentations sociolinguistiques. Pour l'établir, il fallait prendre en considération des questions ayant rapport aux représentations et aux attitudes qui définissent son contenu et qui déterminent sa forme.

¹ Ibid, p.30.

²GHIGLIONE R & MATALON B, 1998, *Les enquêtes sociologiques, Théories et pratiques*, Armand Colin, Paris, p.6.

2. Le terrain d'enquête

2.1 Université d'Alger¹: symbole de centralité linguistique

A vrai dire, le terrain d'enquête s'est imposé à nous vu que les jeunes interrogés sont des étudiants auxquels nous enseignons le module de traduction arabe-français au département de traduction et d'interprétariat de l'Université d'Alger². Etant donné que cette université se situe au centre d'Alger, elle requiert une place importante chez les jeunes en général et les étudiants en particulier. C'est le lieu où se jouent les échanges linguistiques diverses formant ainsi un espace plurilingue riche. Actuellement, les recherches s'accordent à dire qu'il n'existe plus une seule centralité mais qu'au contraire les centralités sont multiples. Citons à titre d'exemple les centres de quartiers, les centres commerciaux et les centres d'affaires. Le centre –ville (y compris la faculté centrale) fait partie lui aussi de ces centralités et, même s'il ne constitue plus comme autrefois le centre unique de l'espace urbain, il semble rester, dans la représentation des usagers, la référence principale. C'est sur lui que se focalise l'image du centre. Pour ces jeunes, le centre ville est un lieu attractif et représente une valeur essentielle : *« c'est le lieu où tout se passe, où il faut être vu ; le lieu où l'on se sent libre, autonome, intégré à la société. Facteur d'intégration donc, mais aussi le lieu où l'on peut faire repérer sa différence »*². Ce sont toutes ces données qui rendent l'université d'Alger appelée la faculté centrale symbole de centralité linguistique.

En effet, Alger-centre est le lieu où la vie sociale semble la plus dense ; un lieu de rencontres vu que les étudiants viennent de partout. C'est dans cet espace urbain que la plupart des personnes habitant Alger ou hors Alger convergent à un moment donné de la journée ou de la semaine ; c'est là qu'elles se rencontrent, se croisent, se parlent, se côtoient. La forte proportion de jeunes à Alger-centre (Didouche Mourad et Audin) s'explique par le fait que la plupart sont des étudiants. Alger-centre est donc un espace multiple par la diversité de ses activités et des personnes qui y passent. C'est le lieu de toutes les centralités à savoir culturelle et

¹ Nous parlons ici de « la fac centrale » qui est située au centre d'Alger et non de Bouzaréha.

² LAMIZET B., 2008 « La ville, un espace de confrontation des identités » dans www.lrdb.fr. Date de création : 22/02/2008.

linguistique. Le centre fait ainsi figure de référence à différents niveaux y compris en ce qui concerne la langue. La forme de prestige du français est en effet située par les étudiants dans cet espace mais pas exclusivement puisqu'un autre quartier, Hydra, est lui aussi considéré comme espace de référence linguistique dans la mesure où ce quartier est considéré comme un quartier résidentiel où habitent les étrangers. C'est le quartier des ambassades et des sociétés étrangères. Ce statut de quartier résidentiel lui confère un statut linguistique référentiel.

3. Technique de l'enquête

3.1. Le questionnaire

Étant donné que notre travail porte à la fois sur les systèmes des représentations sociales, des valeurs et des normes sociolinguistiques, nous avons envisagé d'avoir recours à une technique d'enquête adéquate à l'objet de recherche à savoir le questionnaire. L'objectif de cette technique d'enquête est de vérifier les hypothèses précédemment formulées. C'est pourquoi nous avons tenté d'appliquer « *l'objectivation* »¹ qui consiste à rechercher la cause efficiente des réponses, cause inaccessible à la conscience des individus. Selon cette procédure, les enquêtés ne connaissent pas les raisons « objectives » de leur conduite. Cependant, « *l'objectivation ne consiste pas à construire par l'enquête une image du réel qui serait la plus exacte possible. Même le chiffre descriptif, souvent comparé à une photographie, ne peut y parvenir(...) L'objectivité est impossible à atteindre pour deux raisons : le réel est inépuisable, le réel ne peut être décrit que par la médiation de catégories de perceptions* »². Et puisqu'on ne peut guère atteindre l'objectivité à cent pour cent, le plus important est donc de hiérarchiser les techniques et les méthodes, c'est-à-dire il faut qu'il y ait une cohérence entre les deux niveaux, celui de la vision théorique et celui de la méthode de recueil des données. Il s'agit ainsi d'approcher les représentations et les attitudes par l'extérieur en évitant les jugements introspectifs. Nous pouvons schématiser ce que nous venons d'avancer dans le tableau suivant

¹ DE SINGLY F., 1992, *L'enquête et ses méthodes : Le questionnaire*, Nathan, Paris, p.17.

² Ibid, p.19.

Niveau théorique (Notions)	Niveau intermédiaire (Indicateurs)	Niveau de la réalité
Les représentations sociolinguistiques sur les bours	- Attitudes sur les pratiques langagières des bours - Comportement et conduite langagière - Usage de la langue - Jugements sur les bours	Questions- réponses

Selon Paul Lazarsfeld¹, la relation entre chaque indicateur et le concept fondamental étant définie en termes de probabilité et non de certitude, il est indispensable d'utiliser autant que possible un grand nombre d'indicateurs. A vrai dire, le besoin de prendre en considération plusieurs indicateurs pour étudier une notion repose sur deux principes ; le premier est l'imperfection de la mesure en raison des conditions de déroulement de l'enquête, la deuxième est l'imperfection de l'indicateur étant donné qu'aucune question ne peut jamais approcher de manière satisfaisante la notion ou le concept.

En ce qui concerne notre enquête, nous avons posé les deux types de questions (semi-directives et directives) ; les réponses du premier type ont fait l'objet de l'analyse qualitative (analyse du discours) et les réponses du second type ont fait l'objet de l'analyse quantitative (interprétation des graphes).

3.1.1. L'élaboration du questionnaire

Cette enquête "macro" a porté sur un échantillon de jeunes étudiants du département de traduction de l'Université d'Alger² âgés de 17 à 30 ans composé de 50 enquêtés durant l'année universitaire 2008-2009. Ainsi, pour des raisons pratiques

¹ LAZARFELD P., 1965, « Des concepts aux indices empiriques » dans *Le Vocabulaire des sciences sociales*, Mouton, Paris, p.27-36.

et des questions de temps, nous avons envoyé le questionnaire par mail aux étudiants. Cependant, cette méthode nous a pris beaucoup de temps étant donné que les étudiants tardaient à envoyer les réponses, et des fois même il y avait des questions sans réponses. C'est pourquoi nous avons effectué une seconde enquête au cours de l'année universitaire 2009-2010. Nous avons distribué le questionnaire aux étudiants durant le cours en expliquant l'objectif d'une telle enquête.

Le recueil de notre corpus s'est déroulé en deux temps. Le premier protocole que nous avons établi nous a permis en quelque sorte de tester la pertinence de notre questionnement. Dans un deuxième temps, nous avons reconsidéré le protocole et effectué quelques changements. Nous avons supprimé quelques questions qui nous semblaient peu pertinentes et nous en avons, au contraire, ajouté pour insister sur certains points qui faisaient défaut dans la première version. Ainsi, la première partie sur la désignation de l'identité beure a été complétée par une question introduisant le terme « fils d'immigrés ». Nous avons également ajouté une question sur le parler des jeunes algériens eux mêmes. Etant donné que notre enquête a coïncidé avec un événement important à savoir la coupe du monde de football, l'idée nous est venue de poser la question sur l'intégration des beurs dans la société algérienne vu que leur intégration dans l'équipe nationale de football a été fructueuse. Certaines questions, au contraire, sont restées inchangées.

A cet effet, les questions posées aux informateurs sont des questions dites « questions d'opinion ». Ce genre de questions « ...portent sur des opinions, des attitudes, des motivations, des préférences.... »¹. Ces questions sont également appelées « ...questions « psychologiques » ou « subjectives »². A côté de cette classification de contenu, les sociologues distinguent une autre classification basée sur la forme à savoir les questions ouvertes et les questions fermées :

« Les questions ouvertes, auxquelles le sujet répond comme il le désire, donne les détails et les commentaires qu'il juge bons, et utilise son propre vocabulaire, ce qu'il dit étant en général noté intégralement par l'enquêteur.

¹ GHIGLLIONE R & MATALON B, op.cit, p.10.

² Idem.

Les questions fermées, où l'on présente au sujet, après lui avoir posé la question, une liste pré-établie de réponses possibles, parmi lesquelles on lui demande d'indiquer celle qui correspond le mieux à celle qu'il souhaite donner »¹

3.1.2 La passation du questionnaire

Les deux questionnaires (Q1) et (Q2) visent à recueillir des données relatives à l'identité de l'enquêté (l'âge, le sexe, le lieu d'habitation, le niveau universitaire), aux usages et à la maîtrise déclarée de la langue française, aux représentations, aux attitudes envers la langue en question, ainsi qu'à la perception des informateurs sur les beurs, leur identité et leur langue. Nous nous sommes fixé comme principe, pour réussir cette enquête, de présenter le questionnaire en français à nos enquêtés et de les guider en expliquant les questions (questionnaire dirigé et semi-dirigé).

Pour cerner et délimiter quelques questions importantes liées à la question de la conscience linguistique et aux représentations sociolinguistiques, la plupart des enquêtés ont répondu, pour les deux enquêtes, par écrit au questionnaire. En ce qui concerne les enquêtés qui ne pouvaient pas répondre au questionnaire par mail, nous les avons questionnés sur place en classe. L'informateur a pris entre 10 et 15 minutes pour répondre aux questions. Il est à noter que ceux qui ont répondu en classe ont eu l'occasion de poser des questions quand une question était incompréhensible contrairement à ceux qui ont répondu via mail. Après le dépouillement nous avons éliminé 15 questionnaires (10Q1, 5Q2) sur les 115 questionnaires des deux enquêtes que nous avons distribués et nous n'avons retenu que 100(50Q1, 50Q2) à cause du critère d'âge des enquêtés qui était de plus de 30 ans.

De toute façon, le questionnaire est une méthode qui exige la standardisation, mais celle-ci ne peut réussir dans tous les cas : *« Les enquêteurs ne doivent pas modifier les questions, même lorsque celles-ci sont peu réussies. En effet, les réponses dépendant de la forme de la question, si cette dernière varie sans contrôle systématique, les variations observées au moment des tableaux renvoient-elles aux caractéristiques sociales des personnes interrogées ou à l'imagination des enquêteurs ? Des expériences démontrent déjà que la standardisation de la situation*

¹ Idem.

est, en partie, une leurre puisqu'il y a des effets associés au profil de l'enquêteur (sa voix, son identité sexuelle et sociale) »¹.

3.1.3. Le questionnaire type

Nous exposerons à présent les deux questionnaires que nous avons distribués aux informateurs et qui ont servi de corpus pour l'étude des représentations sur les beurs et leur langue et leurs pratiques langagières. Les questionnaires élaborés dans cette recherche relèvent du type de questionnaire structuré. Ils comprennent des questions dirigées et semi-dirigées. Les types de questions qui figurent dans le premier questionnaire sont des questions de fait : (12), (15), (18), (20) et des questions d'opinion de type psychologique : (10), (13), (17), (19). Ces mêmes types de questions se trouvent au second questionnaire.

2.1.3.1. Questionnaire type 1

Questionnaire 1

1. Sexe :
2. Age:
3. Lieu de naissance:
4. Nationalité:
5. Niveau d'instruction :
6. Domaine de spécialisation :
7. Vous êtes :
 - arabophone ☐
 - berbérophone ☐
8. Lieu d'habitat :
 - Alger centre
 - Périphérie d'Alger
 - Autre wilaya, laquelle ?

¹ DE SINGLY F., op.cit, p.86.

9. Connaissez-vous les beurs ?

Oui non

10. Les beurs sont :

A/ d'identité arabe uniquement

B/ d'identité française uniquement

C plus Arabe que Français(e)

D/plus Français(e) qu'Arabe

E/ Français(e) et Arabe à égalité

11. Pourquoi ?

12. Que pensez-vous du français qu'ils parlent

A un français contemporain

B/ un français jeune

C/ un français des cités

D/ un français de rue

13. pourquoi ?

14. comprenez-vous ces phrases? Si oui, dites ce qu'elles signifient?:

- Les Keufs, ils ont pécho mon reupe pour le menra au stepo, en garde à uv. On m'a lanceba, c'est trop auch, les steurs vont m'serrer.(Djaidani, 1997)

-scuse ouam. J'te l'épare depuis l'heure touta et tisgra tu me mets dans le enve. T'es sûr que cava ieu dans ta cherton Yaz? Y a pas de blème sinon j'te laisse mirdor. (Djaidani, 1997)

Oui non

Pourquoi?

15. pensez-vous qu'on doit permettre l'usage d'un tel langage?

Oui non

16. qui parle le plus ce genre de langage?

A -Les jeunes

B - les vieux

17. selon vous, pourquoi le parlent-ils ?

18. Que pensez- vous des mots, expressions et prononciations employés dans ces phrases ?

1/Grézi! Ouvre, c'est Yaz....Zi va, vriou la teport c'est Yaz que j'te dis, fais pas le

baltringue.(Djaïdani, 1997)

Réponses:

A /Ca fait immigré

B -Ce n'est pas beau

C-Ca fait banlieusard

D-Ca fait Arabe

E-C'est rigolo

19. Est-ce que vous connaissez ces mots?

Si c'est oui, reliez par des traits des éléments de la colonne A avec la définition dans la colonne B

Dab	Policier Père Voiture Dabbe
Clope	Fille Cigarette Télévision Kleb
Taf	Travail Garçon Téléphone Tasse
Chiottes	Toilettes Voiture Chambre Chitanes
Choper	Attraper Courir Parler

	Chorba
Reup	Ami Père Malade Rabe
Oseille	Table Argent Livre Osra
Piaule	Chambre Gateau Stylo
Camer	Parler Se droguer Donner
Pioncer	Dormir Mordre bouder

20. Le «français de banlieues» est un

A-(bon français)BF

B-(mauvais français)MF

C-(français familier) FF

2.1.3.2. Questionnaire type 2**Questionnaire 2**

Sexe :

1. Age:

2. Lieu de naissance:

3. Niveau d'instruction :

4. Lieu d'habitat :

-Alger centre

-Périphérie d'Alger (où)

-Autre wilaya, laquelle ?

5. Vous estimez que votre français est :

A.Un français académique (soutenue),

B.Un français familier,

C.Français branché,

D.Français algérien,

E.Autre (quoi) :

Et quand le parlez-vous ?

6. Que pensez-vous du français parlé par les jeunes issus de parents immigrés ? :

A.Un bon français

B.Un mauvais français

C. Un français vulgaire

D. Un français jeune

E. Autre (quoi) :

selon vous, pourquoi le parlent-ils ?

7. pensez-vous qu'on doit permettre l'usage d'un tel langage?

Oui Non

Pourquoi ?

8. Savez-vous qu'on les appelle les « beurs » en France?
- Oui
- Non
- a. Si oui, expliquez d'où vient ce mot ?
- b. Si oui, pensez-vous que le sens est le même en Algérie (sinon dites quel est cet autre sens
- c. Si non, que pensez vous qu'ils puissent être ?
- i. Les membres d'un mouvement politique
- ii. Des habitants d'Afrique du Sud
- iii. Des membres de gangs de malfaiteurs
- iv. Des jeunes délinquants
- v. Des diplômés de Grandes Ecoles
- Pourquoi ?
9. Si c'est « oui », ils sont :
- A/ d'identité arabe uniquement
- B/ d'identité française uniquement
- C/ plus Arabe que Français(e)
- D/plus français(e) qu'Arabe
- E/ Français(e) et Arabe à égalité
10. Si l'Etat décide d'intégrer ces jeunes dans la société algérienne, êtes vous d'accord ?
- D'accord
- pas d'accord
- Pourquoi ?

2.1.4. Le codage

Il convient de coder le questionnaire pour que l'information recueillie puisse être traitée aisément. Le code est une sorte de dictionnaire qui permet de passer de la langue des personnes interrogées au langage numérique. Pour que l'analyse des données puisse être pertinente et caractérisée par la rigueur scientifique, nous avons procédé au codage des deux questionnaires. Par exemple, si le premier questionnaire a été l'objet de réponse d'une étudiante, son code sera EF1 (étudiante, féminin 1) et

ainsi de suite. Quant aux questions de la deuxième enquête, elles ont été codées de la sorte : EG1Q2 (étudiant garçon1, questionnaire 2) et ainsi de suite. Rappelons que nous avons procédé au codage de façon aléatoire c'est-à-dire sans prendre en considération aucun critère. En application à la théorie de codage, nous avons essayé de respecter les critères de d'objectivité, de systémativité et de généralité :

« D'objectivité entendue dans le sens d'absence de liberté du codeur, ou encore de non ambiguïté du code retenu. De systémativité et de généralité, dans la mesure où un code défini pour analyser une population d'entretiens données doit pouvoir être appliquée à l'ensemble de cette population d'une façon identique »¹

4. La constitution du corpus

4.1. Les qualités à respecter dans la constitution du corpus

Il nous semble important de fournir quelques indications concernant la constitution du corpus. C'est bien connu, la nature du corpus peut varier d'une recherche à l'autre. Les qualités les plus communément avancées pour caractériser le corpus en sociolinguistique sont *« l'exhaustivité, la représentativité, l'homogénéité »*². Les deux premières renvoient au problème plus général du quantitatif, tandis que la troisième porte sur l'homogénéité de la population-cible. *« L'adéquation »* est considérée comme le *"seul caractère déterminant de la constitution du corpus"*³. Ainsi, les qualités du corpus susmentionnées ne constitueraient pas une obligation en soi, mais des caractères qui répondent aux fins de la recherche. Ainsi, le caractère exhaustif d'un corpus tient au fait qu'il s'agit de ne pas exclure les faits qui dérangent le chercheur mais de les analyser eux-mêmes ou de réduire les conclusions, explicitement aux faits analysés.

¹ GHIGLIONE R & MATALON B., op.cit, p.164.

² MARCELLESI J.B., GARDIN B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, Larousse, p.240.

³ Idem.

Mais la représentativité d'un corpus est plus globalement conditionnée par les hypothèses de la recherche et quelle que soit la taille du corpus on ne peut se fonder sur ce critère de représentativité pour *"tirer une loi générale d'un fait constaté une seule fois"*¹. Cependant, il est très rare qu'on puisse étudier exhaustivement une population, c'est-à-dire en interroger tous les membres. Le chercheur choisit « *un groupe d'individus, un échantillon, tel que les observations qu'on fera sur lui pourront être généralisées à l'ensemble de la population ; il faut donc que l'échantillon présente les mêmes caractéristiques que la population, qu'il soit représentatif* »². Le troisième critère qui est l'homogénéité du corpus se définit autrement en linguistique sociale. En fait, c'est un postulat bien connu que les groupes sociaux se différencient par leurs pratiques langagières.

Dans le cadre de notre étude, il s'agit de se fixer sur un nombre limité de personnes. Ce sous-ensemble passerait pour être représentatif de la totalité des locuteurs de jeunes. Cet ensemble est estimé par J. B. MARCELLISI comme un « échantillon » qui fait apparaître la spécificité et les limites d'une étude sociolinguistique. « *En principe, un échantillon est représentatif si les unités qui le constituent ont été choisies par un procédé tel que tous les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon* »³

4.2. Caractéristiques générales de la population enquêtée

Les variables dites classiques « *peuvent être effectivement considérées, comme de bons indicateurs de la situation dans laquelle se trouvent les individus, et la relative simplicité de leur définition et de leur mesure devient un avantage non négligeable, de même que le caractère cumulatif des enquêtes qui permet leur emploi généralisé* »⁴. Nous avons ainsi constitué un échantillon en tenant compte des variables suivantes : la différenciation sexuelle, situation géographique, le critère d'âge, et le niveau universitaire.

¹ Idem.

² GHIGLIONE R & MATALON B., op.cit, p.29.

³ Idem.

⁴ Ibid, p.251.

« Ces variables, en effet, apparaissent comme des données objectives qui sont là et ne posent aucun problème de définition et d'interprétation » ¹

4.3. Présentation de l'échantillon

A l'instar de Boumediene, nous nous proposons une technique d'échantillonnage « *non probabiliste à choix raisonné* » ². Effectivement, cette technique nous permet de prendre une fraction de la population jeune dans un cadre universitaire, qui présente les particularités socioculturelles et linguistiques que peuvent avoir en général tous les jeunes ayant le même âge.

4.3.1. Présentation de l'échantillon de l'enquête 1

Variables		La population de l'échantillon	Total
Sexes	féminin	32	64%
	masculin	18	36%
	Total	50	100%
<i>Lieu d'habitation</i>	Alger centre	17	34%
	Périphérie	26	52%
	Autre wilaya	07	14%
	Total	50	100%
<i>Niveau d'instruction</i>	Première année	24	48%
	Deuxième	3	6%

¹Ibid, p.248.

² BOUMEDIENE F., 2011, Le parler des jeunes Tizi-ouzéens en milieu urbain, vers une koinéisation sociolinguistique de la ville de Tizi-Ouzou ? Thèse de Doctorat en science du langage sous la direction de Mme Assia Lounici et M Thierry Bulot, p.77.

<i>année</i>			
	<i>Troisième</i>	<i>10</i>	<i>20%</i>
	<i>année</i>		
	<i>Quatrième</i>	<i>13</i>	<i>26%</i>
	<i>année</i>		
	Total	50	100%
Catégorie <i>sociolinguistique</i>	Arabophone	29	58%
	<i>berbérophone</i>	<i>14</i>	<i>28%</i>
	<i>Sans réponse</i>	<i>7</i>	<i>14%</i>
	Total	50	100%
Age	17 à 19	16	32%
	20 à 24	25	50%
	25 à 30	9	18%
	Total	50	100%

Tableau 1 : Présentation de l'échantillon de l'enquête 1

4.3.2. Présentation de l'échantillon de l'enquête 2

Variables		La population de l'échantillon	Total en pourcentage
Sexes	féminin	24	48%
	masculin	26	52%
	Total	50	100%
Lieu d'habitation	Alger centre	26	52%
	<i>Périphérie</i>	16	32%
	<i>Autre wilaya</i>	8	16%
	<i>Total</i>	50	100%
Niveau d'instruction	<i>Première année</i>	37	74%
	<i>Deuxième année</i>	2	4%
	<i>Troisième année</i>	5	10%
	<i>Quatrième année</i>	6	12%
	Total	50	100%
Age	17 à 19	21	42%
	20 à 23	24	48%
	24 à 28	5	10%

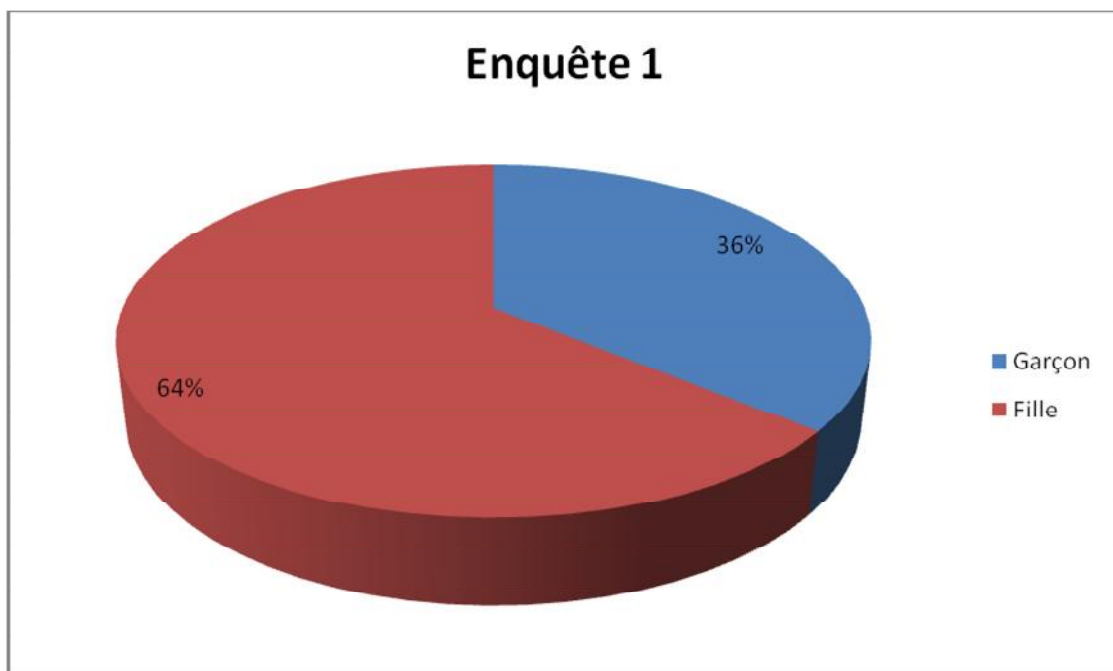
<i>Total</i>	<i>50</i>	<i>100%</i>
--------------	-----------	-------------

Tableau 2 : Présentation de l'échantillon de l'enquête 2

4.4. Description de l'échantillon

4.4.1. La variable « sexe »

L'échantillon de la première enquête est donc constitué de 50 enquêtés dont 36 % de sexe masculin soit un total de 18, et 64% de sexe féminin soit un total de 32. Nous avons pris en compte le critère du sexe car nous avons constaté que les recherches en sociolinguistique n'ont pas l'habitude de négliger le paramètre féminin dans leurs analyses. Quant à notre étude, l'ensemble féminin est un sujet qui ne semble pas échapper aux représentations sociales, ni aux jugements de valeurs et des stéréotypes.

**Figure 1 : Taux des filles et garçons**

Quant à la deuxième enquête, elle est caractérisée par le nombre élevé des enquêtés de sexe masculin par rapport à la première enquête. Durant la passation du deuxième questionnaire, nous avons tenu à ce que nous distribuions à des garçons afin de produire un équilibre par rapport à la première enquête, et ce, pour obtenir

des résultats plus au moins proches de la réalité et qui tiennent compte des représentations des deux sexes.

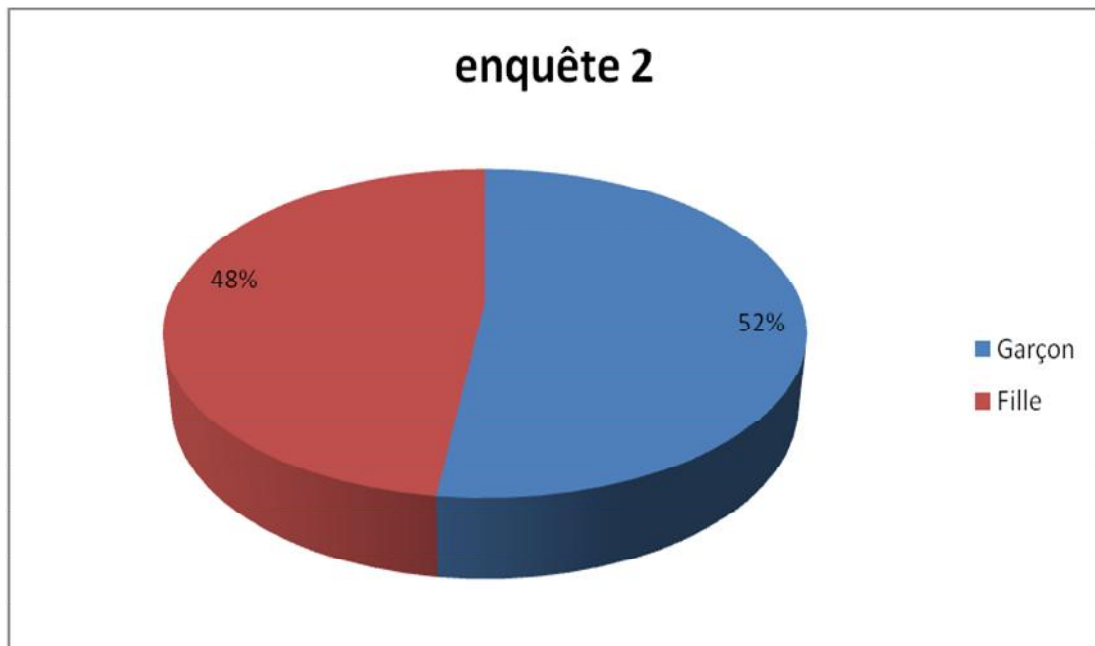


Figure 2 : Taux des filles et garçons

4.4.2. La variable « âge »

Nous avons enquêté sur des sujets ayant entre 17 et 30 ans. Cette condition est surtout en rapport avec notre préoccupation sociolinguistique. Mais aussi, elle nous permet d'accéder à un champ assez vaste auprès de jeunes universitaires. Dans les deux enquêtes, la population de référence étant composée des plus de 17 ans, trois groupes d'âge ont été retenus.

-17-19 ans (Q1) et 17- 19 ans (Q2)

-20-24 ans (Q1) 20-23 ans (Q2)

-25-30 ans (Q1) 24- 28 ans (Q2)

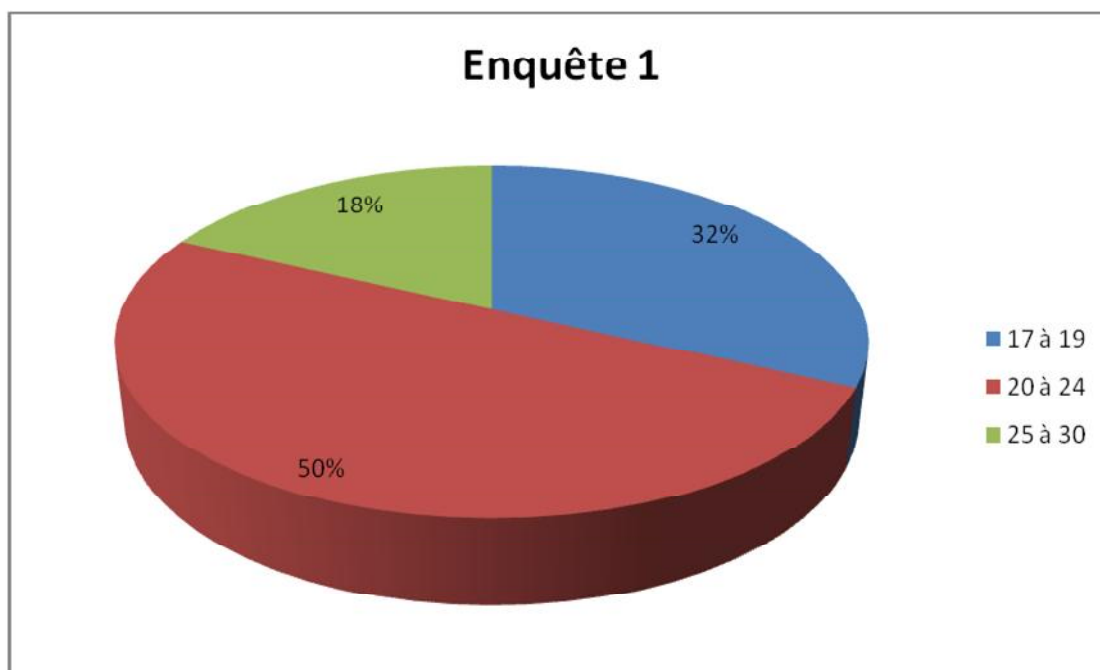


Figure 3 : L'âge de la population enquêtée

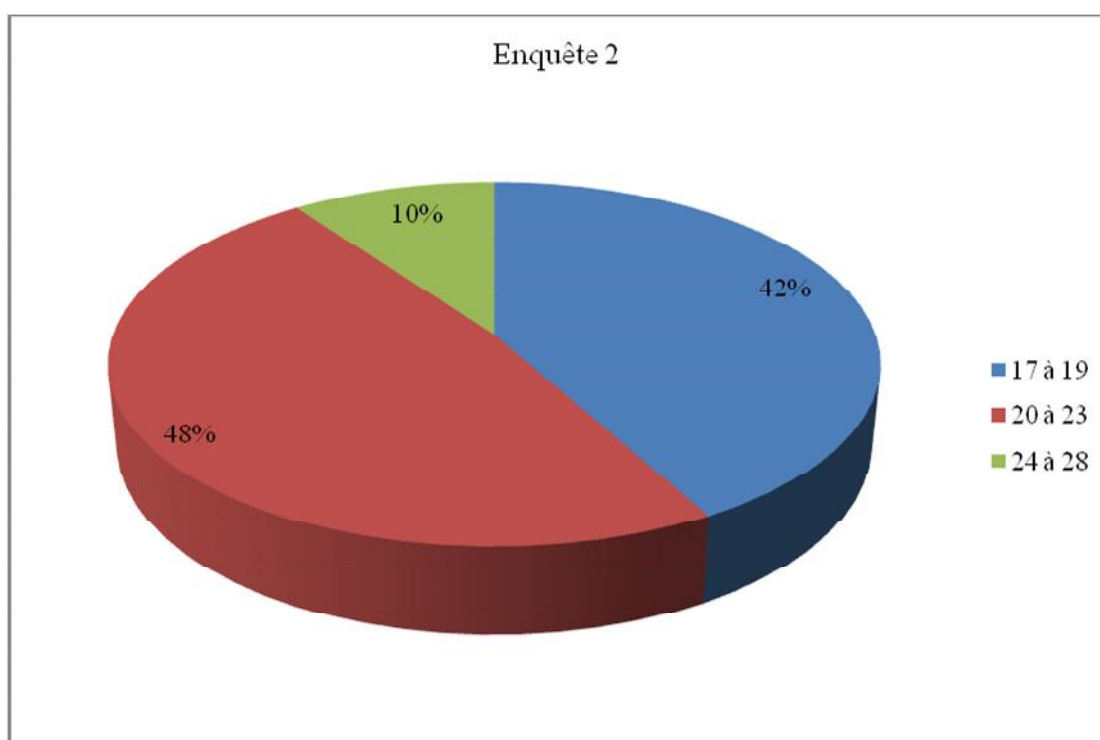


Figure 4 : L'âge de la population enquêtée

Les groupes d'âge les plus représentés dans notre population sont respectivement les 20 -24 ans et les 17-19 ans. Cet état de fait s'explique par l'espace dans lequel a été menée l'enquête, celui de l'Université. La tranche d'âge la plus représentée dans cet espace est celle de 20 à 24 et de 17 à 19.

4.4.3. La variable géographique

Pour les besoins et les finalités de notre étude, nous avons retenu ce critère pour vérifier l'influence du lieu d'habitation sur les réponses données par les informateurs. Cette variable est largement prise en considération dans les recherches de sociolinguistique urbaine vu qu'elle met en exergue le rapport langue/ espace urbain et fait part des tensions sociolinguistiques entre les différents acteurs sociaux.

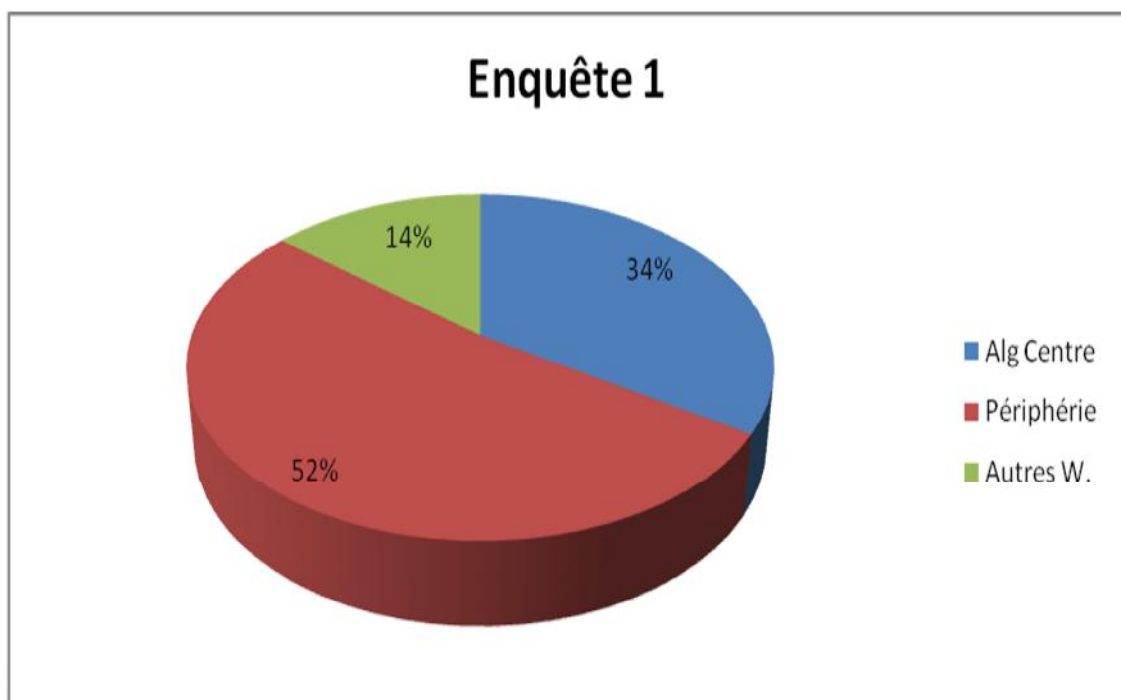


Figure 5 : Lieu d'habitation de la population enquêtée

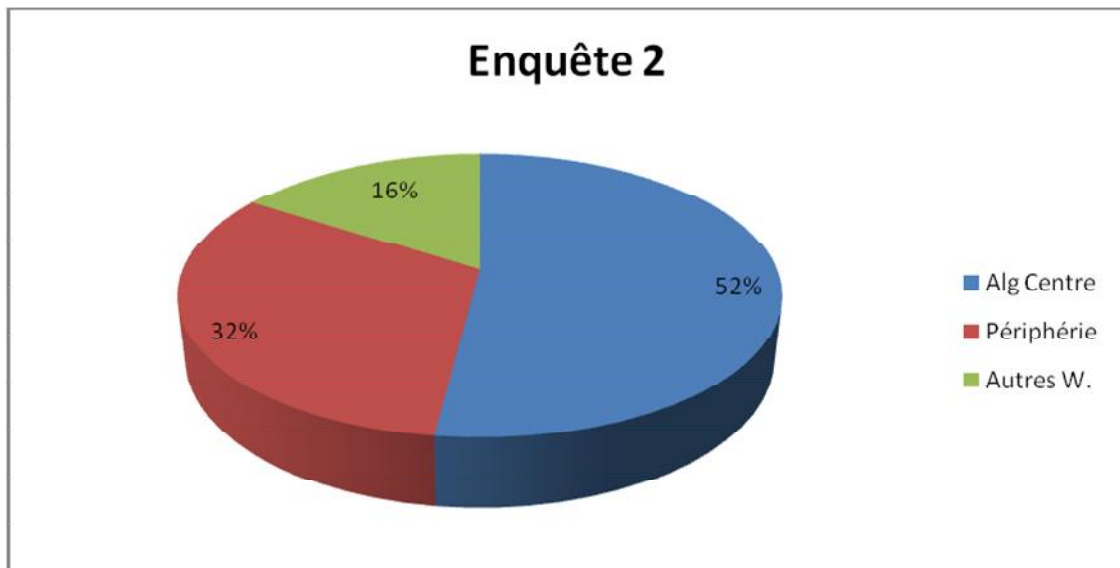


Figure 6 : Lieu d'habitation de la population enquêtée

Comme le montrent les deux graphes, le pourcentage du critère géographique varie dans les deux enquêtes. Dans la première enquête, les étudiants habitant à la périphérie représentent le pourcentage le plus élevé, à savoir 52%. En ce qui concerne la deuxième enquête, les étudiants habitant Alger centre constitue le taux le plus élevé avec un pourcentage de 52%. Les pourcentages de 14% et de 16% représentant les étudiants habitant d'autres wilayas sont non négligeables non plus.

4.4.4. La variable « niveau d'instruction »

Pour ce qui est de ce critère et son rapport avec l'objectif que nous poursuivons, nous avons pris en considération des personnes ayant suivi leurs études universitaires depuis la première année jusqu'à la quatrième année. Le choix de cette catégorie nous a semblé important dans la mesure où il nous permet d'élargir le champ des représentations sociales et d'avoir plus d'informations sur les pratiques linguistiques dans le milieu universitaire algérien.

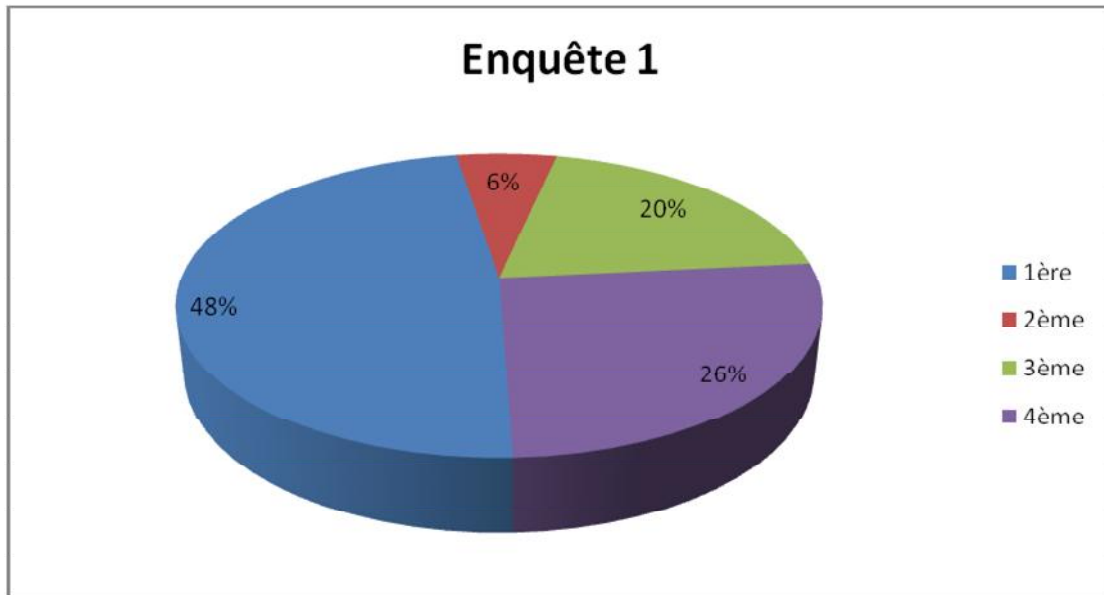


Figure 7 : Niveau d'instruction de la population enquêtée

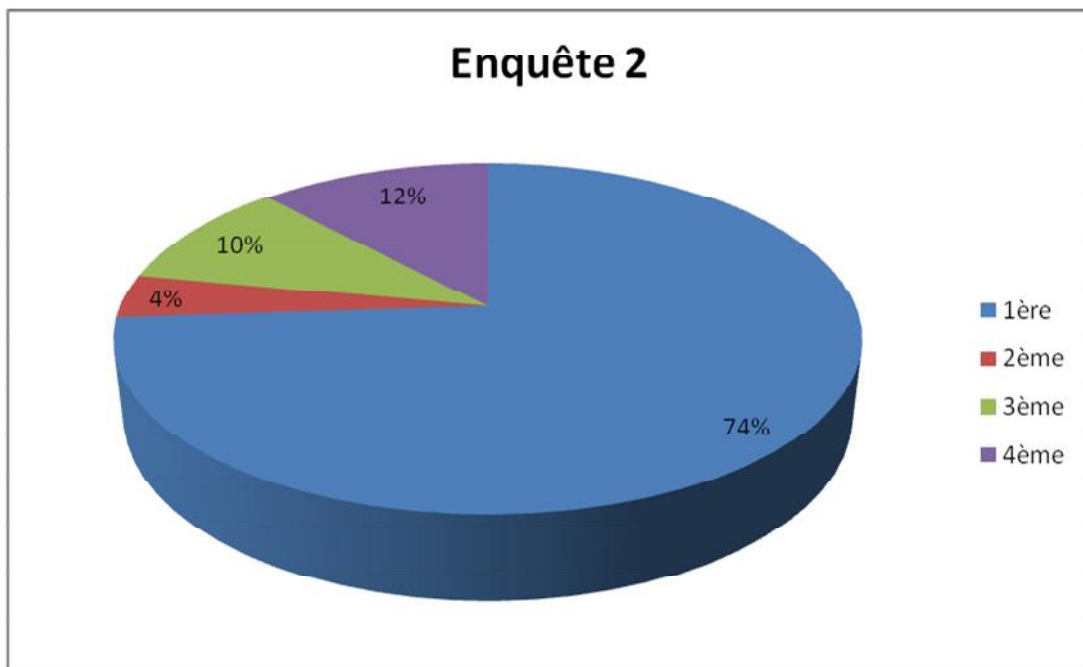


Figure 8 : Niveau d'instruction de la population enquêtée

Il ressort de ces deux graphes que le niveau d'instruction le plus élevé est celui des étudiants inscrits en première année. Cela s'explique par le fait que nous

avons enseigné à plusieurs groupes de premières années qui sont nombreux à raison de 70 par groupe. En ce qui concerne les autres années, les étudiants ne sont pas aussi nombreux. Les graphes précédents font ressortir que l'objectif méthodologique est atteint grâce aux données biographiques des enquêtés. La délimitation de l'échantillon à une tranche d'âge de 17-30 de jeunes et de jeunes adultes disposant d'une formation universitaire conséquente nous a aidé dans l'analyse du corpus. Quant à la méthode suivie pour la constitution du corpus, elle est appelée « *la méthode de quotas* »¹. Les personnes sollicitées sont des jeunes auxquels nous enseignons. Ces enquêtés représentent un quota² de jeunes étudiants. Il est à noter que plusieurs informateurs ont hésité à répondre au questionnaire, et cela malgré les explications et les orientations que nous leur avons présentées sur la finalité de notre recherche.

4.4.5. La variable « Catégorie sociolinguistique »

Ce critère a été pris en considération dans la première enquête uniquement. Nous voulions savoir comment l'appartenance à une communauté sociolinguistique (berbérophone ou arabophone) pourrait déterminer le choix des réponses avancées par nos informateurs. Nous l'avons abandonné durant la seconde enquête puisque les résultats ne répondaient pas à l'objectif tracé au début celui de mettre au clair les représentations sociolinguistiques alors que les informateurs berbérophones avaient choisi de ne pas répondre à quelques questions. Sans oublier que le nombre de berbérophones interrogés est minime et ne représente pas réellement la communauté berbérophone algérienne. Nous pensons également que la prise en compte d'une telle variable dans une recherche qui étudie le cas algérien uniquement aurait eu plus de fiabilité.

¹ BOUKOUS A., op.cit.

² Il s'agit de constituer un échantillon identique en termes de propriétés à la population mère. C'est donc une méthode non aléatoire. La méthode des quotas est basée sur la répartition connue d'une population (âge, sexe, situation géographique, catégorie socio-professionnelle...).

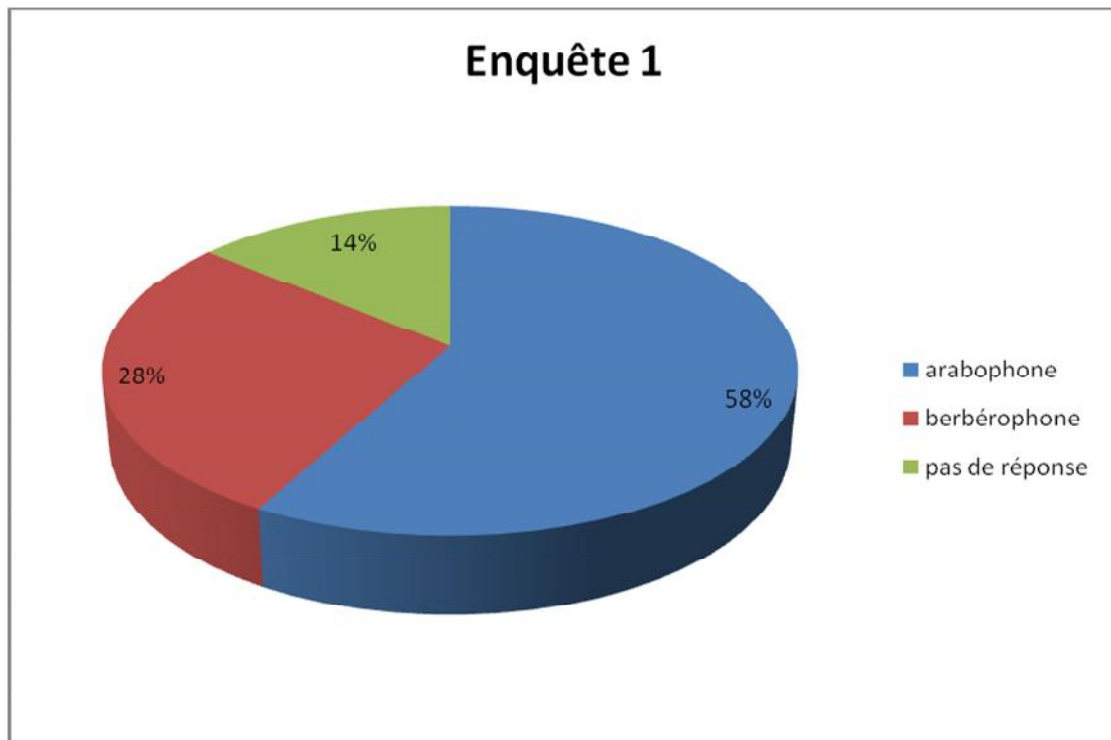


Figure 9 : Catégorie sociolinguistique

Le refus de répondre de 14% des informateurs signifie, selon nous, le refus de cette catégorisation entre berbérophone et arabophone. Cette non-réponse a donc été prise en compte car « *Il est important de ne pas traiter ces « non-réponses » comme un simple résidu sans intérêt.* »¹. D'autre part, il serait souhaitable pour une interprétation correcte des résultats, de faire un certain nombre de distinctions parmi ces non –réponses :

- Les réponses « je ne sais pas », ou « je n'ai pas d'opinion », explicitement formulées.
- Les refus de répondre, parce qu'on juge la question indiscreète.
- Le refus de répondre, parce qu'on juge la question mal posée, ou tendancieuse.
- Le refus de répondre en fin de questionnaire, parce qu'on n'a plus le temps de répondre.

¹ GHIGLIONE R & MATALON B., op.cit, p.216.

C'est pourquoi « *Répondre ou ne pas répondre à une question peut être, comme toute autre réponse, un indicateur de l'attitude à l'égard du problème abordé, mais aussi, ce qui complique l'interprétation, de l'attitude à l'égard de l'enquête et de la relation du sujet avec l'enquêteur* »¹.

Lorsque la question est ouverte, il faut ajouter :

- Les réponses qui indiquent manifestement une incompréhension de la question.
- Les réponses qu'on n'a pu coder dans aucune des catégories prévues.

Et pour les questions fermées

- Les autres que celles qui sont proposées.
- Le refus de toutes les réponses proposées, mais sans que le sujet en donne une autre.

Nous pensons, à cet égard, que nous aurions dû expliciter ce que nous voulions dire par ces deux termes pour avoir plus de réponses. Aussi, nous avons proposé ces deux notions « arabophone » et « berbérophone » après avoir écarté « arabe et berbère » étant donné que ces mots sont des mots politiquement et socialement à reconsidérer. Ajoutons que ces deux communautés, dans cette étude sociolinguistique, sont définies par leurs langues premières.

5. Le questionnaire "Une analyse quantitative"

Dans un premier temps nous avons essayé de réunir le questionnaire et les traitements d'analyse alors qu'ils se situent à des moments très différents parce que, comme l'a affirmé, Albarello² ce sont deux phases étroitement liées l'une à l'autre et que l'analyse diffère selon le type de la question et qu'elle n'est réalisable que

¹ Ibid, p.219.

² ALBARELLO ., 1995, *Pratiques et Méthodes de Recherche en Science Sociale*, Armand Colin, Paris.

suivant un type donné de questions. C'est pourquoi nous avons opté pour le questionnaire. Il est « *recommandé dans l'étude des représentations* »¹.

Repérer l'organisation des réponses et mettre en évidence les facteurs explicatifs ou discriminants dans une communauté ou entre des communautés, repérer et situer les positions respectives des groupes étudiés est l'objectif de la méthode d'analyse quantitative. Un tout autre avantage du questionnaire est lié à sa standardisation, c'est-à-dire qu'il a l'avantage de réduire à la fois les risques subjectifs du recueil (comportement standardisé de l'enquêteur) et les variations interindividuelles de l'expression des sujets (standardisation de l'expression des enquêtés : thèmes abordés, ordre des thèmes, modalités des réponses). Ces atouts constituent des éléments appréciables dans les techniques d'enquête sur le terrain. Mais le questionnaire suppose aussi un choix, une sélection que le chercheur effectue par rapport aux thèmes abordés. Ce dernier limite nécessairement l'expression des individus aux strictes interrogations qui leur sont proposées et qui peuvent éviter les propres interrogations du sujet. Enfin, nous avons opté pour cette méthode quantitative parce qu'elle nous permet d'obtenir des données descriptives par une méthode statistique. Car d'après Bardin et généralement les psychologues "*elle semble, grâce au décompte systématique, plus précise, plus objective, plus fiable et fidèle, car l'observation y est davantage contrôlée*"². Enfin, elle est utile dans les phases de vérification des hypothèses.

Nous avons également opté pour la méthode qualitative qui nous permet à travers l'analyse du discours des informateurs de relever les jugements, voire les attitudes réelles d'une population estudiantine sur les beurs et leur français. Signalons que se sont les commentaires des enquêtés sur le choix de leurs réponses qui ont servi de données pour l'analyse qualitative.

¹ ABRIC.J.C., 1994, *Pratiques Sociales et Représentation*, PUF, Paris, p.62.

² BARDIN.L., 1977, *L'analyse du Contenu*, PUF, Paris, p.147.

6. L'analyse du discours : « une analyse qualitative »

« ...dans un discours ce n'est pas tant le mot qui importe que la manière dont il est exploité »¹

L'analyse du discours relève du domaine des sciences humaines et sociales. Elle a trouvé son équilibre entre deux linguistiques qui s'opposent, la linguistique dite dure (Saussure) et la sociolinguistique. Elle utilise les méthodes de la description de la langue tout en prenant appui sur une conception sociale du langage. C'est bien en opposition avec la linguistique moderne qu'elle s'est construite, refusant la dichotomie langue/parole telle qu'elle est posée par L-F de Saussure.

L'appellation Analyse du discours est la traduction de « *Discours analysis* » publié en 1952 désignant la méthode du linguiste américain Z-S. Harris. Celui-ci se définit comme analyste du discours en ce qu'il cherche à dépasser le niveau de la phrase pour atteindre celui du discours. Il s'agit non pas de s'intéresser « *à ce que dit le texte mais à comment le texte dit ce qu'il dit* »².

Point de jonction entre une théorie sociale du fait linguistique et une méthode de description d'un état de langue, elle est située dans sa pratique linguistique comme travail sur le texte conçu comme structuré et appartenant à un système de langue. Ainsi, l'analyse du discours, telle que nous la concevons, est une forme d'étude linguistique de la structure langue sous sa forme réalisée (la parole) et donc contextualisée, concevant la forme linguistique comme déterminée par des faits extralinguistiques. Nous avons ainsi essayé de rapprocher les deux écoles de l'analyse du discours à savoir l'école française et l'école anglo-saxonne. Le tableau ci-après synthétise nos propos :

¹ MAINGUENEAU D., 1987, *Nouvelle tendance en analyse du discours*, Hachette, Paris, p.91.

² HARRIS Z-S., 1969, « Analyse du discours » dans *L'Analyse du discours*, LANGAGES13, Larousse, Paris, p.45.

	AD française	AD anglo-saxonne	AD suivie dans l'analyse du corpus
Type de discours	Ecrit Cadre institutionnel doctrinaire	Oral Conversation quotidienne ordinaire	Ecrit proche de l'oral Conversation ordinaire
Buts assignés	Visées textuelles Explication-forme Construction de l'objet	Visées communicationnelles Description-usage Immanence de l'objet	Visées communicationnelles et relationnelles à partir d'analyse textuelles Description et explication de la forme en relation avec l'usage
Méthode	« structuralisme » Linguistique et histoire	Interactionnisme Psychologie et sociologie	Interactionnisme Sociolinguistique et sociolinguistique urbaine
Origine	linguistique	anthropologie	psychologie sociale sociologie du langage

6.1. Discours et représentations

Le recours à l'analyse du discours pour étudier les représentations nous permet de rendre compte des productions langagières avec d'autres productions langagières comparables d'autant plus que les informateurs produisent des discours à triple ancrage. En effet, les enquêtés émettent un discours sur la langue qui expriment son statut ; un discours sur l'identité dans la mesure où les informateurs se positionnent par rapport à l'identité beure ; et enfin un discours sur l'espace géographique lié à l'espace linguistique et sociale des beurs. Le discours implique, en tant que concept, une méthode de recueil, d'analyse et de traitement des informations socio-langagières. A cet égard, Maingueneau attire notre attention aux définitions que peut accepter le mot « discours » en disant :

« En fait, si l'on veut réellement être précis, même dans le cadre de la seule analyse du discours, la notion de « discours » n'est pas stable. On peut entendre par là ce que Pêcheux appelle « surface discursive », laquelle correspond à l'ensemble des énoncés attestés produits à partir d'une certaine position, mais également le système de contraintes qui permet de rendre compte de la spécificité de cette surface discursive. Il peut s'agir de ce même système de contrainte, considéré non comme devant rendre compte de tel corpus, mais comme une sorte de « compétence » au sens chomskyen, c'est-à-dire un réseau de règles capables de produire une infinité d'énoncés, attestés au non, à partir de la position énonciative étudiée »¹.

Bien que la définition du terme discours varie selon les contextes, on s'accorde à dire que tout discours est le produit d'une représentation. Si le discours émis sert donc à décrire ce que l'on perçoit, la perception des choses est toujours tronquée, car relative à celui qui perçoit ainsi. A cet effet, le langage n'est pas le calque de la réalité mais seulement la « traduction du point de vue du locuteur-percepteur »². Il s'agit donc de considérer le discours de chacun des locuteurs

¹ MAINGUENEAU D., 1987, op.cit, p.16.

² MARTINET A., 2003, *Eléments de linguistique générale*, Armand colin, Paris, p.10.

comme reflet du discours de tous les locuteurs apparentés à un même groupe, et le groupe est caractérisé par un même discours.

Cette discipline s'est donc construite sur une approche spécifique des textes de tous ordres qui s'attarde à la nécessité d'interroger la discursivité au-delà des faits cohésifs internes du texte. Du coup, le terme discours renvoie à une conceptualisation de l'énoncé étudié dans sa dimension interdiscursive.

Les réponses que nous allons interpréter et analyser sont des faits de discours car :

-Elles sont soumises à une situation d'échange puisqu'il s'agit de répondre à deux questionnaires relatifs à des représentations sur des pratiques sociales et langagières, c'est-à-dire évaluer soi-même et autrui par le truchement des langues pratiquées et perçues.

-Elles s'inscrivent dans ce qu'on appelle le cadre des tensions sociales entre groupes sociaux dans le sens où le discours émis sur la/les langues est essentiellement une identification.

6.2. La méthode

« L'analyse du discours » varie en fonction de ce qu'on entend par « discours » et de ce que l'on juge pertinent d'y appréhender »¹

Une méthode est construite pour être utilisée de manière régulière par rapport à un objet défini ; il est alors important de bien définir l'objet et l'objectif que l'on se fixe pour adapter notre méthode, ceci étant fait, il nous faut désormais décrire notre méthode d'analyse. Utiliser la méthode d'analyse du discours, c'est poser que le sens d'un texte est opaque. Ce type d'analyse permet de dépasser l'opacité du texte, de voir au-delà du sens immédiat. Notons ici que le terme « discours » renvoie à tout énoncé dont on envisage les conditions de production, c'est-à-dire que l'on doit prendre en compte dans l'analyse le contexte dans lequel ces énoncés ont été produits. Néanmoins, *« cette notion de « condition de production », précisément, signale bien plus le lieu d'une difficulté qu'elle ne conceptualise un domaine. Par là*

¹ MAINGUENEAU D., 1987, op.cit, p.113.

on désigne en général le « contexte social » qui « entoure » un corpus, c'est-à-dire un ensemble disparate de facteurs sur lesquels on prélève les éléments permettant de décrire une « conjoncture »¹.

Concrètement, il s'agit d'élaborer un corpus discursif à partir d'un ensemble d'unités phrastiques parmi lesquelles on a repéré des occurrences. L'analyse du discours que nous utilisons est celle dite à entrée lexicale. Elle consiste à l'analyse de l'environnement syntaxique d'un mot en particulier, car les distributions ou l'absence de distributions qui lui sont associées sont signifiantes. En ce qui nous concerne, nous avons pu remarquer d'importantes récurrences dans les réponses aux questions portant sur les beurs. Notre travail prend appui sur les théories et méthodologies de J-B Marcellesi² en analyse du discours. Selon lui, on accède à un texte par des mots d'accès dont la présence dans l'énoncé a été décisive au moment de l'élaboration du corpus et qui feront l'objet de l'étude lexicale d'où le nom d'entrée lexicale, c'est-à-dire qu'ils vont être définis par l'énoncé, et donc étudié en tant que métadiscours ; appelés unités du discours, on s'intéressera à chacune de leur place dans le discours (le mot d'accès « beur » pour notre présent travail)

Deux outils conceptuels sont à prendre en compte pour mener à bien notre analyse du corpus :

L'analyse du discours en tant qu'analyse transphrastique, donc considérant l'énoncé comme unité et l'étude des propositions considérant que le sens des mots est relatif à son environnement, ce qui signifie, d'une part, que l'étude du syntagme seul n'est pas valable en analyse du discours si elle n'est pas englobée dans une analyse de la cohérence d'ensemble puisque le mot n'a pas de valeur significative dans un discours si le reste du discours n'est pas pris en compte ; d'autre part, que l'unité soumise au reste de l'énoncé est ainsi mise en relation avec le locuteur de cet énoncé.

¹ Ibid, 37.

² MARCELLESI Jean-Baptiste, 1980, « De la crise de la linguistique à la linguistique de la crise : la sociolinguistique », dans *La pensée* 209, IRM., Paris, 5-21.

-la méthode lexicale, approche du texte concevant le discours comme proposition sur les mots dont le sens est repérable dans les agencements formels du discours.

« Il s'agit donc d'envisager les unités lexicales comme des éléments singuliers intégrés à des stratégies locales »¹

Notons que cette méthode dite de méthode lexicale a été critiquée par Maingueneau : *« Si dans les commencement de l'AD le vocabulaire constituait l'objet d'investigation privilégiée, c'est que la sémantique discursive avait tendance à se résorber dans une lexicologie, que ce soit dans sa version statistique ou à travers la méthode dite « harrisienne ». Cette dernière ramenait le discours à un ensemble de propositions articulées autour d'un terme –pivot ; on a vu précédemment qu'on pouvait lui reprocher d'homogénéiser son objet, critique qui venait s'ajouter à celles portées du point de vue des théories de l'énonciation et de la grammaire du texte. »².*

En réponse à cette critique, nous disons qu'il est vrai que nous avons eu recours à cette méthode qui s'attarde au mot pivot mais sans pour autant négliger les « conditions de production » de l'énoncé. Nous ne pouvions délaissier l'analyse de l'item « Beur », le mot clé de notre titre et notre corpus. La méthode harrisienne a servi de point de départ pour ensuite aborder ledit item sur les plans sémantiques, syntaxiques et contextuels. Nous appuyions nos propos par cette citation tirée du même livre de Maingueneau dans laquelle elle a critiqué la méthode du terme pivot :

« Face à un corpus, le chercheur n'a a priori aucune raison d'étudier tel phénomène plutôt que tel autre et de recourir à telle procédure plutôt qu'à telle autre. Si pour son propos, il décide de s'intéresser, par exemple, aux adjectifs évaluatifs, à des métaphores ou certaines structures syntaxiques, ce ne peut être qu'en vertu d'hypothèses qui elles-mêmes reposent à la fois :

- *Sur une certaine connaissance de son corpus ;*

¹ MAINGUENEAU D., 1987, op.cit, p.95.

² Ibid, p.97.

- *Sur une connaissance des possibilités qu'offrent à l'analyse de l'étude tels types de faits langagiers. »*¹

En complément voire en relation avec l'analyse du discours, nous pensons qu'il est important de recourir à « l'analyse du contenu », méthode largement appliquée dans les enquêtes sociologiques. La pratique de l'analyse du contenu, considérée comme une méthode et cela seulement, est avant tout une pratique sociale. Elle trouvera ses justifications dans une prédictibilité empirique liée à un objectif prédéterminé et cherchera des validations extrinsèques à sa propre pratique.

6.3. L'analyse du contenu

Ces dernières années, les recherches en ce domaine se sont fortement développées, vraisemblablement parce que l'analyse du contenu, rebaptisée analyse du discours, trouvait là des théorisations linguistiques partielles, mais existantes, sur lesquelles elle pouvait fonder sa pratique. L'analyse du contenu nous a servi d'outil dans l'analyse qualitative des énoncés produits par les enquêtés.

Cette méthode nous intéresse dans la mesure où elle s'emboîte avec l'analyse du discours pour se compléter. Ce que nous retiendrons donc dans cette méthode ce sont « *les catégories linguistiques* »² considérées comme des modalités catégorielles permettant d'analyser le texte sur le plan linguistique. C'est Harris avec sa méthode d'analyse distributionnelle qui propose d'étudier comment le texte dit et non ce qu'il dit. Chose critiquée vu qu'elle s'attarde au linguistique uniquement en négligeant les autres disciplines.

Outre cette méthode critiquée par les linguistes, l'analyse du contenu étudie l'énoncé à travers « l'analyse thématique » que nous avons utilisée en parlant du thème « de l'intégration des beurs en Algérie ». Cette analyse est un métadiscours émis par le codeur sur le discours. Ajoutons que notre objectif par la combinaison de plusieurs approches épistémologiques trouve son origine dans notre préoccupation de mener à bien ce travail.

¹ Idem, p.p. 12-12.

² Loc.cit.

En guise de conclusion, nous constatons que le quantitatif et le qualitatif sont indissociables dans toute étude de terrain, et que les disciplines et les méthodes se complètent. Utiliser telle ou telle méthode, est un choix qu'effectue le chercheur en fonction de son objet d'étude, de la population ciblée dans l'étude et surtout des objectifs qu'il souhaite atteindre.

Voulons étudier les représentations sociolinguistiques, nous avons opté pour le mode de recueil d'informations le plus utilisé dans les observations des attitudes et des représentations à savoir le questionnaire sous une forme écrite, constitué de questions le plus souvent fermées. Et « ... *malgré tous les défauts que l'on peut trouver à cette méthode d'enquête, si elle continue à être souvent utilisée c'est parce qu'elle fournit de grandes tendances et permet bien souvent de débroussailler le terrain pour la mise en place d'autres modes d'observations permettant une connaissance plus fine des phénomènes* »¹.

¹ MAURER B., 1999, « Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique ? Dans *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, p.182.

CHAPITRE 4

Représentations sur l'identité beure

Introduction

Depuis les travaux de Labov, la recherche sur les attitudes et les représentations sociales tend à apporter de nouveaux regards sur le rapport entre ce que les gens disent faire et ce qu'ils font réellement, plus précisément sur les écarts entre les déclarations voire les représentations et les pratiques langagières réelles. C'est pourquoi les chercheurs se mettent à étudier les indicateurs sociolinguistiques dans et travers les pratiques réelles des langues.

Nos locuteurs sociaux à savoir les jeunes sont appréhendés dans la situation sociolinguistique urbaine des communautés. Les groupes d'acteurs que nous choisissons d'étudier s'inscrivent dans l'approche suivante : nous nous basons sur la notion de « communauté de discours »¹. Nous retenons à la suite de Gumperz le concept de « *réseau de communication* »² comme relations sociales informelles contractées par un individu sollicité au quotidien. Nous étudions les répertoires verbaux de ces réseaux en fonction des rôles multiples de l'acteur social. Dans le cas du cadre étudiantin, il est nécessaire de prendre en compte une grande diversité de contacts propres à la fois à la ville et à l'Université qui ont souvent amené des groupes plus ou moins apparentés, de nouvelles cohabitations dans la ville et plus spécialement dans l'Université. La mobilité apporte de nouvelles valeurs, des ouvertures au groupe, affecte les changements linguistiques, entraîne des contacts et donc l'imitation d'autres modèles culturels et linguistiques. Ces paramètres qui influencent les représentations des acteurs sociaux sont à prendre en compte dans le fonctionnement plurilingue de l'Université d'Alger et dans l'équilibre de son système.

Il s'agit à présent d'exposer les résultats de notre enquête. Ceux-ci sont issus de deux analyses distinctes, mais complémentaires. Nous avons en effet choisi d'analyser dans un premier temps le terme « beure » à partir de la méthode de

¹ CHISS J.L., FILLIOLET J. MAINGUENAU D., 1978, *Linguistique française*, Hachette, Paris, tome 2, p.p.107-108.

² GUMPERZ J.J., 1982, *Discourse strategies*, Cambridge University Press, Cambridge.

l'analyse du discours afin de comprendre le sens que les jeunes informateurs donnent à ce terme. Dans un second temps, nous avons privilégié l'analyse du contenu afin de traiter de façon plus globale la relation au beur dans ses dimensions linguistiques et sociales. C'est pourquoi l'analyse du contenu a porté essentiellement sur le thème de l'intégration des beurs en Algérie ; ce qui nous permettra de comparer la représentation sur l'identité « beure » avec l'attitude sur l'intégration de ceux-ci.

1. Analyse de l'item beur

Nous avons constaté une forte récurrence associée au lexème « Beur », celle du terme « immigré ». C'est la distribution de ce terme que nous allons analyser. Néanmoins, il convient de la compléter, car d'autres récurrences qui apparaissent dans les réponses de nos informateurs nous semblent significatives et font état des caractéristiques de ce qu'on appelle beur dans les discours recueillis. Il en est ainsi des termes « Maghrébin », « Arabe » qui reviennent régulièrement. Notre matrice discursive se décline de la façon suivante :

« Les beurs (ils), sont des gens, individus, des immigrés, des enfants d'immigrés, des Arabes, des Maghrébins qui (état, possession d'un trait, action). »

1.1. La distribution de beur désormais « B »

Nous avons choisi de mettre en corrélation les distributions de B avec une détermination commune, permettant de faire apparaître les ressemblances et les différences d'usage selon les locuteurs en questionnant les emplois et les non-emplois, et les prédominances. Nous avons ainsi répertorié : les déterminations employées, les distributions dans lesquelles on trouve l'unité sous forme schématique montrant leur formation syntaxique ainsi que les références en contexte.

Détermination	Distribution	En contexte
Article défini pluriel=les	Dét +B	EF2 /Les beurs sont généralement....
Déterminant démonstratif masculin pluriel=ces	(dét) B	EF5/Ces beurs
Article défini singulier=le	(Dét) B Vb	EF11 /le beur veut dire
Article défini pluriel=les	Dét B Vb	EF17 : les beurs sont....
Article indéfini singulier=un	Dét B Vb	EF24/un beur est un maghrébin
Zéro=Ø	GN Ø B	EF25/ surnomé beur....
Zéro=Ø	GN Ø B	EF2Q2/ beur vient de...

Tableau 1 : Distribution de B

1.2. Les déterminants

Utile à l'analyse distributionnelle, on définira le déterminant en reprenant l'explication de Maingueneau : « *ce constituant regroupe les éléments directement dépendants des noms placés à sa gauche qui ont pour fonction de l'actualiser* »¹. Les déterminants sont des actualisateurs qui participent à la définition donnée à l'unité qu'ils déterminent ; ils ont autant de manières différentes de parler de B, et donc de le singulariser, le définir par la mise en discours. La distribution de B met en évidence la multiplicité des déterminants employés. Ainsi parmi les énoncés étudiés, l'on trouve :

-une variabilité au niveau du nombre : **B** peut être singulier comme pluriel **B(sg)/B(pl)** ;

¹MAINGUENEAU D., FILLIOLET J., CHISS J-L., 1992, *Linguistique française, communication, syntaxe, poétique*, Hachette, Paris, p.87.

-une variabilité de déterminants : l'article zéro, l'article défini le/les, l'article indéfini singulier un, le démonstratif pluriel.

L'usage des articles susmentionnés que l'on peut définir comme les plus neutres, du point de vue de l'énonciation, les plus courants en termes de déterminations est commun à jeunes informateurs pour qui le choix du déterminant assigne une valeur généralisante à **B** qu'il soit singulier ou pluriel. Ainsi, les différentes unités syntagmatiques nominales dont B est l'élément de base sont autant de manières de désigner l'objet **B** ; avec des caractérisations différentes, appelées déterminants.

Ce qui apparaît à travers cette première approche de l'unité déterminée en discours ; détermination qui donne sa « *référence actuelle* », et qui associe le SN à un segment de la réalité, contre ce que Maingueneau appelle « *référence virtuelle* »¹, est la multiplicité et la spécification des emplois partagés par les locuteurs, pour la désignation de B, qui a une part importante dans le discours des enquêtés. Nous nous intéressons alors de plus près aux distinctions de caractérisations de **B** dans les discours, en ce qu'elles sont autant de manières de parler de **B** et donc de le définir.

1.3. Les caractérisations de B

1.3.1. Individus, gens

« B » *individus* et « B » *gens*, désigne la personne et deviennent les référents d'une partie de l'ensemble à partir du moment où ils portent une qualification. On est donc, pour ces deux substantifs, dans le cas d'une spécification par la caractérisation, et c'est alors la détermination qui porte la désignation.

« Les beurs sont des individus de nationalité française »

« Ce sont des gens qui sont nés en France »

¹ Idem.

1.4. Les distributions des caractérisations

Nous avons relevé ici les distributions du terme « arabe » et du terme « maghrébin » ainsi que l'expression « enfants d'immigrés » afin de dégager des particularités dans l'emploi de ces termes. L'intérêt d'une telle présentation réside dans le fait qu'elle permet de comprendre les représentations en trouvant des explications aux mots mis en discours pour donner des significations et des interprétations des énoncés émis par les enquêtés.

Détermination	Caractérisation
Ils ont	des origines arabes de nationalité française
Ils sont	D'origine arabe
Ils sont	les descendants d'émigrés d'Afrique du Nord installés en France
Les beurs sont	les maghrébins nés en France
Ce sont	Les Arabes
Le beur est	un jeune d'origine maghrébine née en France de parents émigrés
Le beur est	est un émigré en Algérie sans le sous estimé
Ce sont	les descendants des émigrés de l'Afrique du Nord
Les beurs sont	des enfants d'immigrés de l'Afrique du Nord
Ce sont	des enfants d'immigrés

Ce sont des gens	qui sont nés en France d'origine maghrébine des Arabes qui vivent en France
Ce sont	les maghrébins qui sont nés et vivent en France
Les beurs sont des individus	de nationalité française et de parents arabes
Un beur est	un maghrébin qui vit en France
Ils sont	des immigrés d'origine arabe
Ce sont	les Arabes en France
Ce sont	des émigrants gâtés

Tableau 2 : Distribution des termes « Arabes », « Maghrébins », « Immigrés »

Lorsque l'on considère le tableau, il apparaît que des éléments reviennent dans la définition du beur, quelle que soit la récurrence du terme associé. Ainsi, ce qui a trait à l'identité, à l'ancrage spatial et à la langue revient régulièrement. De même, les différents discours mettent en évidence la persistance de relation « beur » et « être » arabe, maghrébin, immigré : il est en effet intéressant de constater la présence de l'unité syntagmatique nominale désignant beur par plusieurs spécifications, adjectivées ou sous leur forme nominale qui renseigne sur la situation des beurs au pays d'accueil, voire sur leur statut d' « étrangers ».

Etudiant plus largement les énoncés dans lesquels B figure, nous pouvons avancer que le discours sur B est un énoncé descriptif, que nous appelons énoncé constat. B est dans des phrases déclaratives, soumis à une description. L'énoncé peut donc nous apporter des éléments de définitions de B. Dans ces énoncés, nous prenons en compte la phrase entière comme il paraît dans les citations suivantes :

EF3 : *les beurs sont généralement des enfants d'immigrés de l'Afrique du nord vivant en France, l'on peut pas dire que se sont des arabes car il ne le sont que d'origine, leur nationalité est pour la plupart uniquement française, ils ont vécu en France, étudié en France et ne tiennent la culture arabe que de leur parents, voulant tenir a leurs origines ils s'inventent une langue qui est un mélange du français d'arabe et de Kabyle.*

EF6 : *c'est la plus part du temps des immigrés, qui viennent de l'Algérie ou Tunisie ou Maroc, qui vont vivre en France, ou bien des gens qui sont nés en France d'origine maghrébine.*

EG8 : *Beur désigne largement les descendants des émigrés d'Afrique du Nord installés en France, qui ont tous des origines des pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie).*

EF16 : *les beurs sont les maghrébins qui sont nés et vivent en France donc ils sont en premier lieu arabes (ou kabyles).*

1.5. L'identité et l'ancrage spatial

Le beur est	Un immigré Arabe Un émigré Un émigrant Un descendant d'un Nord Africain
Un beur habite en Un beur est né Un beur est installé Un beur vit	en France

Tableau 3 : Identité et ancrage spatial

D'après ce tableau, nous pouvons constater que le beur est porteur de plusieurs traits identitaires qui le caractérisent. Mais nous constatons aussi que ce dernier a subi une stabilité résidentielle étant donné que la France est le lieu où il est né, où il habite et où il est installé. Le fait que le beur est une personne vivant en France, ce point, qui est mis en évidence, instaure d'emblée une distance. Dans les cas cités, on retrouve un environnement identique faisant directement référence à l'altérité :

Arabe+de nationalité française

Nés en France +parents immigrés

On sait donc que cet autre, « le beur », est différent des jeunes questionnés dans la mesure où il est de nationalité française. Tel un étranger, le beur est donc défini par la distance qui le sépare du lieu d'où ses parents viennent. Le beur est extérieur au groupe auquel il appartient, il ne fait partie ni du groupe de jeunes algériens, ni du groupe de jeunes français. Dans les deux réponses suivantes, en utilisant le complément circonstanciel de lieu, les informateurs spécifient un pays, un espace géographiquement situé, mais en même temps, ils font référence à une communauté sociale à laquelle ils déclarent ne pas appartenir.

EF8Q2 : *Ils n'ont de repères là-bas, alors comment pensez-vous qu'ils en aient ici ?*

EF15Q2 : *Je ne vois pas pourquoi on peut immigrer en France et les beures pas en Algérie.*

C'est l'Algérie qui est implicitement ou explicitement nommée comme étant le lieu auquel le beur est extérieur. La distance s'établit alors entre le beur et le pays auquel s'identifie l'informateur. Le complément du nom, en même temps qu'il permet d'identifier un espace, permet à l'informateur de s'impliquer en tant qu'individu membre d'une communauté sociale. La verbalisation proprement dite des attitudes sous forme de discours méta-attitudinal : « *Parce que en réalité ils sont issus des quartiers populaires là où ils sont marginalisés et différenciés des vrais français* » rend compte d'une prise de position stigmatisante. Notons que nous avons également relevé un nom propre totalement spécifiant : **d'Afrique du Nord**. Cette notion fait référence aux origines des beurs et marque un rapprochement avec les

enquêtés qui en font usage pour mettre en relief les caractéristiques originelles et originales des beurs, selon leurs représentations.

Il n'est pas question ici ni d'extériorité ni d'altérité : le beur n'est pas situé par rapport à quelque chose, un élément auquel il serait extérieur. Mais au contraire, il s'agit plutôt d'une localisation, d'une référence à un lieu et probablement d'une référence à une communauté à laquelle le beur appartiendrait par héritage. Le mot inducteur « Nord-africain » active un champ sémantique lié à l'origine géographique spécifique, le mot « Immigré » un champ lié à la position de cette communauté en regard du pays d'accueil, et enfin, les mots inducteurs « arabe », « maghrébin », « rebeu » un champ lié à l'implantation de cette communauté sur le territoire français.

Toujours en ce qui concerne la stabilité spatiale comme trait définitoire du beur, quelques informateurs ont évoqué le lieu d'habitation du beur à savoir la périphérie, la banlieue. Mettre en avant le lieu d'habitation peut être analysé de la façon suivante : bien que le beur soit stable, mais il vit dans des espaces clos qui renforcent son sentiment d'exclusion. La banlieue apparaît donc comme un espace fédérateur, puisque l'exclusion sociale ainsi que le sentiment d'exil ont convoqué de nouvelles façons d'identification, prenant l'allure de formes d'ethnicité. Se sentant relégués, les jeunes vont alors manifester *« un profond attachement à leur quartier »*¹. Ces jeunes, pour la plupart issus de parents immigrés, se voient de plus en plus enfermés entre les murs de leur cité sans véritable espoir de faire partie intégrante un jour de la société française. Ils ont le sentiment d'un enfermement, sans barreaux certes, mais réel ; un sentiment de déphasage, d'exclusion qui affecte en profondeur les processus de socialisation. Le beur est spatialement isolé. D'ailleurs, une informatrice affirme :

EF20 : (....) *c une appellation qui défini les gens de la cité et banlieues spécifiquement !!Et qui reste peu ou mal intégré à la société française en général.*

Le beur se forge un espace qui lui appartient et s'inscrit dans un lieu loin, spatialement, des gens qui y vivent et ne lui ressemblent pas. Tout d'abord,

¹ MELLIANI F., 2000, Ibid, p.144.

intéressons-nous aux deux cas qui suivent. Ici, nous avons mis en équivalence les deux compléments circonstanciels par une opération de distribution :

EF 16 : *La plupart de ces maghrébins là habitent les mêmes cités. Dans certaines cités on se croirait même « au bled » comme ils disent !!*

Habitent les mêmes cités

On se croirait au « bled » dans certaines cités

Le terme « cités » est ici spécifiant mettant en avant le lieu d'habitation du beur et sa communauté sociale. L'informatrice définit l'espace « beurophone » et compare les cités au « bled ». Ce qui met en exergue l'idée que « les cités » c'est leur « chez eux » comme l'est d'ailleurs aussi le pays des parents. L'usage du mot arabe « bled » nous fait implicitement savoir que le beur a une double identité. D'aucuns ont recours aux indices ou « *déictiques spatiaux* »¹ adverbiaux pour marquer l'ancrage spatial du beur :

EG11 : *Parce qu'ils sont nés là bas et ils parlent plus le français que l'arabe.*

EG18 : *parce qu'ils sont né en France et ils vivent là bas.*

Comme on peut l'observer, l'élément déictique susmentionné s'organise en couple d'opposés dont chaque élément marque respectivement la proximité ou l'éloignement de l'objet désigné, et ceci relativement à la position que l'énonciateur occupe effectivement dans l'espace. Les résultats de cette étude tendent à montrer que les mots utilisables par les sujets pour désigner le groupe actif des champs sémantiques et des valeurs psychosociales contrastées.

1.6. Champs sémantiques et valeurs psychosociales

L'expression «les Maghrébins», peut également constituer un bloc de représentations englobant un ensemble de signifiants particuliers. Des expressions courantes font sens pour le grand nombre: elles sont opératoires parce qu'englobantes. Ainsi, les «Blacks, Blancs, Beurs», les jeunes immigrés nés en

¹ SARFATI G-E., 2007, *Éléments d'analyse du discours*, Armand Colin, Paris, p.21.

France, alimentent des catégories qui justifient des mesures ou des actions des pouvoirs publics. Prenons l'exemple du mot «beur» ou «beurette», termes repris par dérision, par auto-dénigrement, et qu' "*on «bricole»*"¹ en construisant des identités « à l'envers», comme l'inversion des lettres dans le verlan."²

La répétition du terme « **origine** » associé aux adjectifs « **arabe** », « **maghrébin** » dans les réponses que nous avons obtenues, a attiré notre attention. En ce qui concerne notre étude, il apparaît donc important de déterminer avec précision les différents traits associés communément à chacun des termes utilisables pour référer à l'objet de la représentation étudiée. Force est donc d'aborder la valeur psychosociale qui fait référence aux connotations attribuées aux mots par les sujets. Un même mot, une même expression peut recouvrir différentes significations selon les individus et selon le contexte dans lequel il est utilisé.

Dans les réponses suivantes apparaît un exemple de valeur psychosociale. Le terme « origine » associé à l'adjectif épithète « arabe » est employé comme synonyme de « race », alors que le terme associé à l'adjectif épithète « maghrébine » est synonyme de « communauté ». Mais quand il est associé à l'adjective épithète « algérien », il est synonyme de nationalité.

EF2 : *Parce qu'ils sont tous d'origine arabe....*

EF15 : *Parce qu'ils sont nés en France d'origine arabe....*

EG4 : *Parce qu'ils sont d'origine arabe et sont nés dans des pays arabes.*

EG14 : *ils sont d'origine maghrébine....*

EG16 : *Ils sont d'origine algérienne*

EF20 : *Ils sont considérés comme arabe plus que français parce qu'ils sont d'origine arabe/maghrébine*

¹ MOHAMED A., 2003, *Langues et identités, les jeunes Maghrébins de l'immigration*, collection sous la direction de Geneviève VINSONNEAU ? Sides édition, IMA Edition, p.49.

² Ibid., p.50.

Il est à noter que les images que les jeunes enquêtés ont de l'objet social(les beurs) se constituent à partir de trois niveaux (culturel, groupal et individuel).

1. Le niveau individuel fait ainsi intervenir la relation que le sujet entretient directement avec l'objet.
2. Le niveau groupal fait intervenir la relation que le sujet entretient avec l'Alter/groupe.
3. Le niveau collectif enfin, fait intervenir la relation que l'Alter/groupe entretient avec l'objet en convergence avec d'autres groupes sociaux considérés à l'intérieur d'un même ensemble social : dans ce cas, le groupe est situé au sein d'un ensemble plus vaste, un collectif, qui se trouve être une culture.

L'analyse de ces résultats laisse à penser que les mots issus de l'association nominale résultent d'une association sémantique et correspondent au réseau sémantique du mot « origine ». Les processus en jeu sont à notre sens dépendants du contrat de communication. Dans le questionnaire, il semble que le fait que le sujet soit confronté à un enquêteur le conduise à puiser dans des dimensions différentes pour mettre en scène l'objet de la représentation. Alors que dans l'association nominale, il semble que les sujets soient plus dans une activité de définition de l'objet, ce qui se traduit par une dimension cognitive plus présente.

Quant aux réponses suivantes, elles mettent en relief des noms purs pour marquer l'identité dite « beur ».

EF6 : *c'est la plus part du temps des immigrés, qui viennent de l'Algérie ou Tunisie ou Maroc, qui vont vivre en France...*

EF16 : *Ce sont les maghrébins qui sont nés et vivent en France donc ils sont en premier lieu arabes (ou kabyles).*

EG1 : *Car ils sont des arabes qui vivent en France.*

EG15 : *Car les beurs sont les Maghrébins nés en France.*

Ces réponses permettent de déterminer l'extension linguistique du référent « beur », c'est-à-dire l'ensemble des signes linguistiques disponibles chez les sujets pour désigner ce référent, ces termes étant porteurs, à des degrés divers des trois composantes du sens (étendue linguistique, traits référentiels, valeur psychosociale).

Nous allons à cet effet utiliser la notion de « *traits référentiels* » lancée par Pottier¹. Il s'agit d'approcher le « sens » que peut prendre le mot « beur ». Mais à la différence de Saussure, Pottier prend comme point de référence non pas le système linguistique dans lequel est employé ce mot, mais la réalité. Il a montré qu'il existe une interdépendance entre les mots d'une même langue. Cette interdépendance est d'autant plus grande que l'on prend comme unité d'analyse le champ lexical, c'est-à-dire l'ensemble des mots qui se répartissent un même domaine de sens ou champ sémantique. Pottier met ainsi en évidence ce que l'on pourrait appeler les traits référentiels d'un lexème à partir des sèmes qui le caractérisent soit par la possession d'un ou plusieurs de ces traits, soit par leur non-possession, et de ceux qui ne lui sont pas spécifiques. La totalité du champ lexical peut ainsi faire l'objet d'une analyse détaillée, pour ainsi déterminer le ou les sèmes communs, appelés « *noyaux sémiques* »² et qui sont partagés par tous les lexèmes du champ, ainsi que le ou les sèmes spécifiques portés par un seul exemplaire du champ.

L'intérêt de cette analyse c'est qu'elle fait ressortir les contributions spécifiques et communes de chaque élément au champ considéré. Le sens du terme beur dépend des traits référentiels qu'il porte en regard de la communauté qu'il désigne. Compte tenu des traits référentiels et de valeurs psychosociales portées par les inducteurs, ils devraient activer les zones et les dimensions correspondantes dans le champ de la représentation sociale étudiée, ce qui devrait se caractériser par l'utilisation de répertoires particuliers.

Plus précisément :

¹ POTTIER B., 1985, « Sémantique et représentation visualisée des événements ». Dans *Studia Linguistica Diachronica et Synchronica*, W. Winter. Éd. Pieper / Stickel. Mouton de Gruyter. P.685-691.

² SALE-WUILLEMIN E., Ibid, p.222

- Compte tenu des traits référentiels portés par le mot *Immigré*, on pouvait s'attendre à ce qu'il active une zone que l'on pourrait dire liée à la position qui correspond à la situation en regard du pays d'accueil, ce qui devait se caractériser par l'utilisation de répertoires particuliers 1/ les objets (voyage, installation...) ; 2/caractéristiques (déracinés, isolés) ; 3/ les actions(émigrer, vivre).
- De la même manière, compte tenu des traits référentiels portés par le mot *Maghrébin*, on pouvait s'attendre à ce qu'il active une zone liée aux origines géographiques, ce qui devait se caractériser par l'utilisation de répertoires particuliers qui concernent 1/les objets liés au pays d'origine (pays, peuple) ; 2/ leurs caractéristiques (différents, inconnus) ; 3/ les actions (échanger).
- Enfin pour le mot *Arabe*, on pouvait s'attendre à ce qu'il active une zone liée à l'implantation sociale, ce qui devait se caractériser par l'utilisation de répertoires particuliers liés 1/aux objets (HLM, ghettos...) ; 2/aux caractéristiques (révoltés, groupés) ; 3/ aux actions (travailler).

1.7. Identification et attribution

Nous pouvons regrouper certains éléments mettant en avant la façon dont le beur est identifié par les informateurs ; ce qui nous permettra d'élucider les traits référentiels contenues dans les représentations. L'identification, pouvant être à la fois positive (les beurs sont) ou négative (les beurs ne sont pas). On obtient ainsi les résultats suivants :

Le Beur est français sur les papiers
Le beur est arabe dans le sang
Le beur est un français
Le beur est un arabe ou un kabyle
Le beur n'est pas un immigré
Le beur n'est ni français ni arabe

Nous pouvons, également, mettre en avant les attributs du beur, c'est-à-dire ce qu'il a et ce qu'il n'a pas :

Le beur a : une double éducation (arabe et française)

Le beur a une double nationalité

Le beur a une culture française

Le beur n'a pas de base

Le beur n'a rien avoir avec les gens de son pays d'origine

Nous constatons, de ce qui précède, que les informateurs définissent le beur comme étant un individu portant deux identités « contradictoires » en apparence, mais complémentaires en réalité ; l'une extériorisée (l'identité française) et l'autre infériorisée (l'identité arabe). Cette identité est appelée par Melliani « *identité mixte* »¹ et que nous appelons, à notre tour, « *identité « arabo-francophone* » ou « *franco-arabe* », comme diraient certains étant donné que les deux identités sont indissociables chez le beur.

2. L'analyse quantitative

Etant donné que notre objectif scientifique est de comprendre une situation, c'est-à-dire lui « *donner du sens* »², nous avons, à côté de la mise en relief des représentations sociolinguistiques sur un objet social qui requiert un intérêt scientifique, présenté des données chiffrées obtenues de l'enquête afin de mieux répondre à nos interrogations de départ.

Il s'agit alors de présenter dans les graphes ci- après les résultats recueillis que nous commenterons et interpréterons pour vérifier les représentations qui circulent chez les jeunes. Interpréter c'est donc « *...découvrir les liens jusque là non étudiés entre la perception des signes linguistiques de surface et l'interprétation (...), expliquer la capacité humaine à contextualiser l'interprétation (...), mettre l'accent sur les stratégies qui gouvernent l'emploi par l'acteur des connaissances*

¹ MELLIANI F, Ibid.

² BLANCHET P., 2000, Ibid, p.50.

lexicales, grammaticales, sociolinguistiques et autres dans la production et dans l'interprétation des messages en contexte »¹. Bien que les graphes relèvent des données quantitatives, mais nous pouvons nous inspirer des notions susmentionnées de l'ethno-sociolinguistique pour avancer les significations et les interprétations que nous leurs avons données.

2.1. Présentation des résultats

Au moment où nous avons posé la question aux informateurs sur l'identité des beurs, nous avons obtenu des réponses variées selon le critère appréhendé ; variées certes, mais qui affirment le caractère double de l'identité dite beure. Il est à noter que cette question a été posée dans les deux enquêtes. C'est pourquoi nous allons comparer les réponses données. A ce titre, nous avons demandé aux informateurs leur perception sur l'identité beure en leur posant la question suivante :

Selon vous, les beurs sont :

A/ d'identité arabe uniquement

B/ d'identité française uniquement

C/ plus Arabe que Français(e)

D/plus français(e) qu'Arabe

E/ Français(e) et Arabe à égalité

2.1.1. L'identité beure selon le critère géographique

Quand nous avons entamé notre recherche, nous nous sommes proposés de vérifier quelques hypothèses parmi lesquelles de vérifier si le critère géographique avait une incidence sur les réponses des enquêtés. Selon nous, le lieu de l'habitation pouvait influencer les réponses des informateurs. Donc, dans un premier temps, nous présenterons les résultats obtenus relatifs aux représentations des jeunes algériens sur les beurs et leur identité.

¹ GUMPRESZ, 1989, Ibid, p.33.

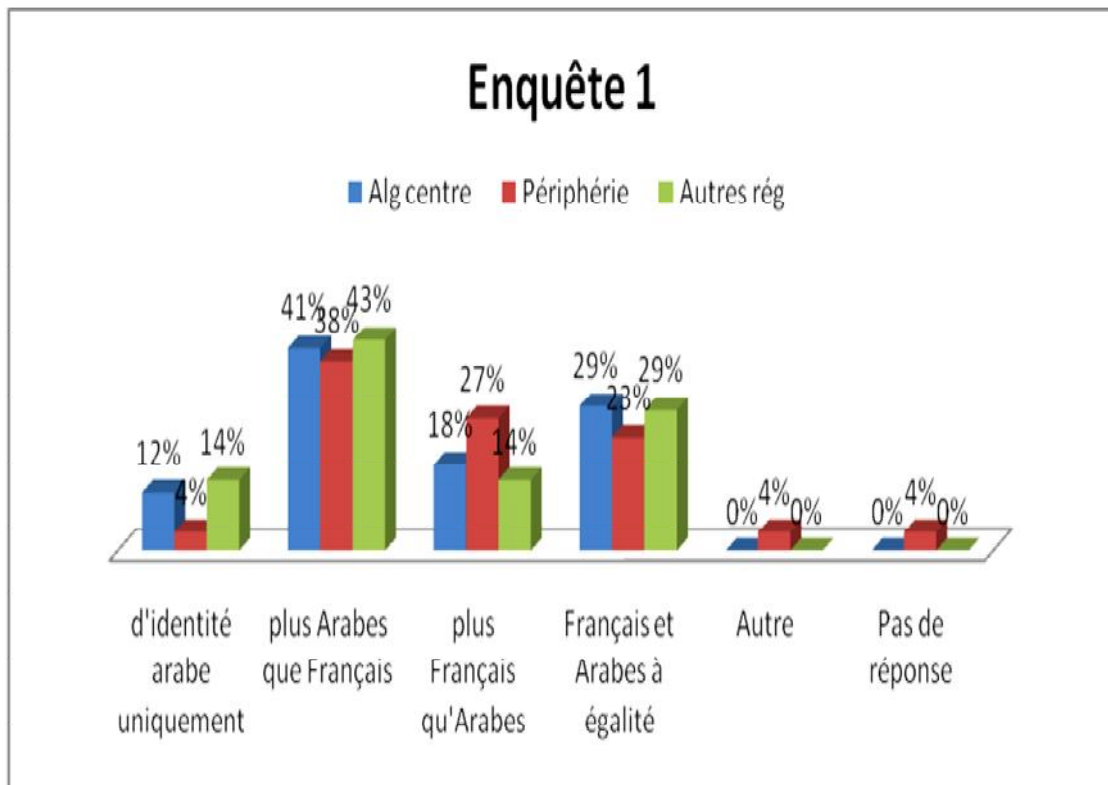


Figure 1 : L'identité des beurs perçue selon le critère géographique

2.1.1.1. Prédominance de l'identité arabe

Nous remarquons, de prime abord, que les informateurs de cette première enquête qu'ils soient d'Alger centre, de la périphérie ou d'autres régions ont tous choisi avec force la réponse « plus arabe que français » bien que les autres réponses ont également enregistré des taux non négligeables. Ce choix affirme l'idée que les beurs ont une identité double, mais c'est l'origine qui prime sur la nationalité du fait que le lien entretenu avec l'origine est un lien émotionnel et affectif. Ce constat est limpide dans les propos avancés par les jeunes informateurs sur le choix de cette réponse.

EF2 : *Parce qu'ils sont tous d'origine arabe, et que leur parents parlent arabe (pour la plupart). Donc même s'ils sont français sur les papiers ils restent arabes dans le sang.*

EF6 : *c'est la plus part du temps des immigrés, qui viennent de l'Algérie ou Tunisie ou Maroc, qui vont vivre en France, ou bien des gens qui sont nés en France d'origine maghrébine.*

EF13 : *Parce qu'ils on toujours leur pays natal dans leur cœur et dans leurs langages aussi d'ailleurs.*

EF15 : *Parce qu'ils sont nés en France d'origine arabe*

EF16 : *Ce sont les maghrébins qui sont nés et vivent en France donc ils sont en premier lieu arabes (ou kabyles).*

EF20 : *-Ils sont considérés comme arabe plus que français parce qu'ils sont d'origine arabe/maghrébine et c une appellation qui défini les gens de la cité et banlieues spécifiquement !!Et qui reste peu ou mal intégré à la société française en général. Ils ont leur propre langage et s'habille différemment !!Des français.*

EF27 : *Parce qu'ils sont issus de famille arabe la plupart du temps et du coup ils se forgent une identité et une mentalité arabes.*

Nous avons également remarqué que la réponse « d'identité française uniquement » n'a été choisie par aucun des enquêtés. Selon eux, les beurs ont une double appartenance identitaire ; deux identités hétérogènes, mais complémentaires. Nous avons également remarqué que le critère géographique n'a pas de particularité dans les réponses véhiculées par les enquêtés et la majorité s'accorde sur un choix précis à savoir la double appartenance à deux mondes, deux cultures. Cette représentation caractérise les réponses des jeunes questionnés eu égard aux réponses données.

2.1.1.2. Deux langues, deux cultures

Dans ce cas, on parle de « **mélange de cultures** », une langue étant porteuse de la culture qu'elle représente. La langue arabe est la langue des origines ; elle fait référence aux traditions et aux mœurs arabes. Quant à la langue française, elle est la langue de « l'existence » en France. L'une marque la différenciation et l'autre marque l'identification :

EF1 : Par ce que leur éducation était un mélange entre la culture arabe qui était donné par leurs parents et la culture française par ce qu'ils ont vécu en France.

EF17 : Les beurs sont des individus de nationalité Française (nés en France) et de parents Arabes. Ils ont donc été éduqués suivant les deux cultures.

2.1.1.3. Une origine et double nationalité

Les informateurs ayant répondu de la sorte, insistent sur l'idée que les beurs représentent une seule origine, mais portent deux nationalités. Cette affirmation laisse paraître que les représentations des enquêtés sur les beurs et leur identité sont des représentations « objectives » dans la mesure où elles ne sont ni valorisantes ni dévalorisantes :

EF24 : Parce qu'ils sont d'origine arabe, de par leurs parents, mais pour la plupart ils sont nés et ont grandi sur le territoire français, ils possèdent souvent la double nationalité par exemple franco-algérienne, ils ont des droits et des devoirs dans les deux pays dont ils portent cette nationalité, donc, ils sont les deux à égalité !

EF25 : Parce que leurs parents sont d'origine maghrébine (Afrique du nord) ILS ont immigrés la France mais leurs enfants y sont née donc ils portent la nationalité française cependant ils sont surnommés BEUR ou BEUREU car ils ne sont pas acceptés même si c'est derniers ne sont pas des Immigrés ils ont du mal à se faire appelé français, C'est une façon de les exclure, ils ont les papiers donc on les expulse à l'intérieur.

Les réponses précédentes montrent qu'il y a opposition entre **origine et nationalité**, une opposition qui fait naître une nouvelle identité, celle des « beurs ». Nous remarquons à ce titre que les différents lexèmes utilisés pour désigner le référent « beur » sont : nationalité française, identité arabe.

***EG5 :** ils sont de nationalité française vivent en France étudient en France mais garde leur identité voire peut être pour certains leur nationalité (arabe) je dirais maghrébine.*

2.1.1.4. Des identités égales

Quant à la deuxième enquête, elle fait ressortir des pourcentages proches les uns des autres. La réponse « plus Arabes que Français » et « Français et Arabes à égalité » ont respectivement enregistré des taux qui rendent compte des représentations des informateurs. Les jeunes habitant Alger centre estiment donc que les beurs affichent une double identité quelque soit le degré de chacune d'entre elles chez le sujet beur. Pour ce qui est des jeunes habitant à la périphérie leur réponse « d'identité arabe uniquement » nie l'existence de l'autre composante identitaire du beur avec un pourcentage de 31%. Selon ces informateurs posséder la nationalité française « sur papiers », n'est pas une opération suffisante pour être ou se sentir français. On ne peut négliger cette réponse qui insiste sur le caractère arabe du beur. Dans les deux enquêtes, la réponse « d'identité arabe uniquement » a enregistré un taux relativement en hausse notamment dans la deuxième enquête.

Les quartiers périphériques sont reconnus être populaires. Et qui dit populaire dit peu instruit et peu ouvert sur l'autre eu égard à sa méconnaissance d'autrui. Cependant, ce ne sont pas tous les quartiers périphériques qui sont populaires ; Chéraga et Ben Aknoun sont des quartiers périphériques résidentiels, Badjarah est un quartier périphérique populaire. Une des explications données par une jeune de Chéraga pour argumenter ce choix est basée sur le mot beur lui-même, ce n'est pas par méconnaissance des beurs qu'elle a opté pour « identité arabe uniquement » mais par rapport à la désignation linguistique du terme :

EF11 : *le beur veut dire arabe ou rebeu*

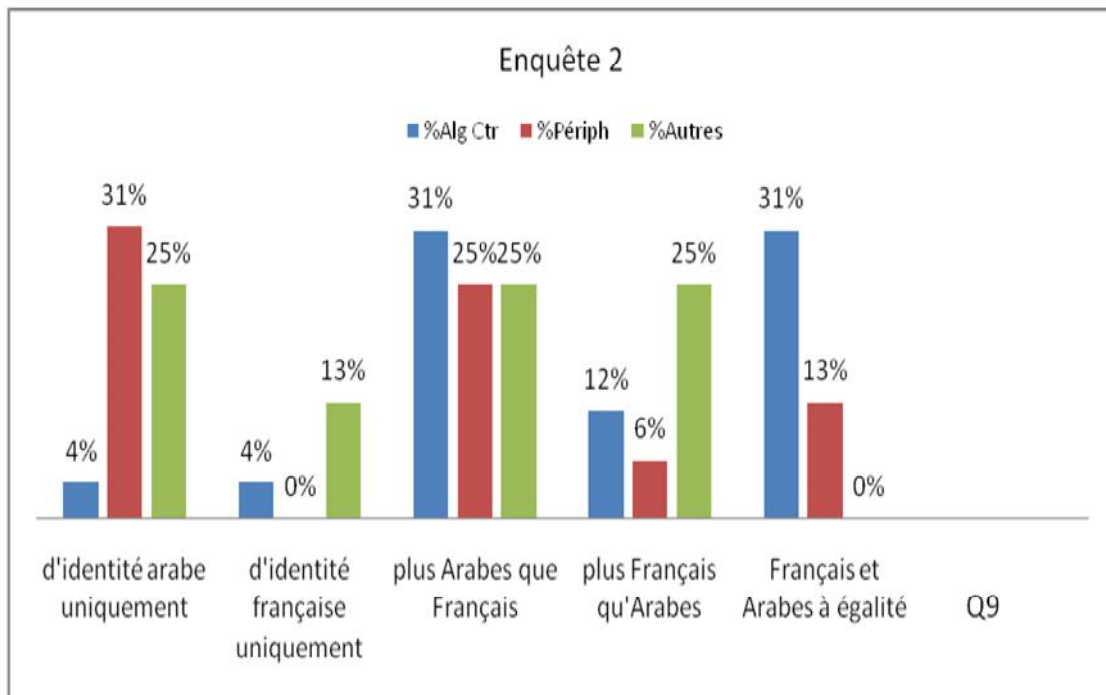


Figure 2 : L'identité des beurs perçue selon le critère géographique

Ce qui nous a surpris dans la lecture de ces résultats c'est que certains informateurs de la deuxième enquête, contrairement à ceux de la première, perçoivent l'identité beure comme une identité française uniquement, cette réponse étant absente des résultats de la première enquête. Pour expliquer cette réponse, nous émettons deux hypothèses ; la première avance l'idée que ces informateurs ne connaissent pas les beurs, mais ils ont répondu quand même au hasard. La deuxième hypothèse c'est que les enquêtés se représentent réellement les beurs pour des personnes d'identité française étant donné que les jeunes beurs affichent clairement cette identité dans leurs façons d'agir, de s'habiller, de parler et de vivre. Ils ont opté pour le modèle français uniquement.

Ce qui ressort des deux graphes précédents, c'est que presque tous les jeunes enquêtés sont unanimes quant à l'identité double des beurs. Nous pensons, à la suite de cette confirmation, que les autres critères à savoir l'âge, la différenciation du sexe, et le niveau d'instruction n'ont aucune incidence sur le choix des réponses étant donné que la réponse « plus arabe que français » a enregistré le plus haut taux.

2.1.2. L'identité beure toutes catégories

Si l'on prend les réponses des deux enquêtes toutes catégories confondues, nous obtiendrons les graphiques suivants :

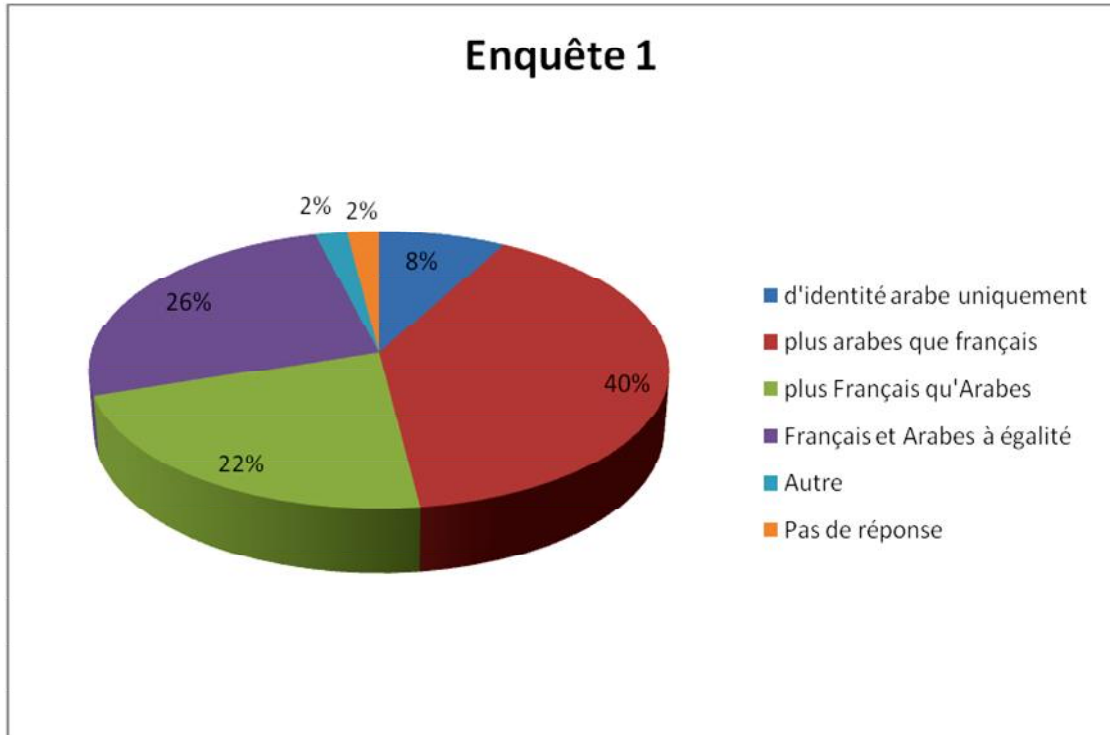


Figure 3 : L'identité des beurs perçue selon toutes les catégories confondues

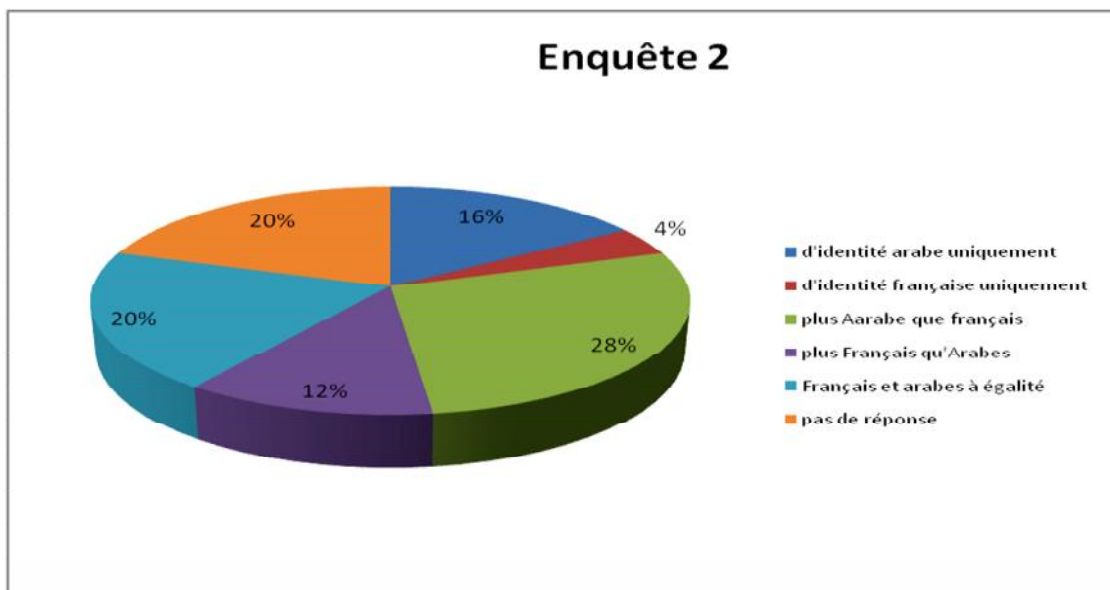


Figure 4 : L'identité des beurs perçue selon toutes les catégories confondues

Nous constatons que les informateurs des deux enquêtes ont massivement opté pour la réponse « plus Arabes que Français ». Selon eux, l'origine du beur prime sur sa nationalité bien qu'il soit né en France, éduqué en France, lié à la France. A vrai dire, les graphes parlent d'eux-mêmes. Cette réponse avait été choisie par les informateurs même si le critère appréhendé changeait. Cette représentation coïncide donc avec la réalité sociolinguistique des beurs.

2.1.3. L'identité beure selon le niveau d'instruction

Voyons les réponses selon le niveau d'instruction pour vérifier l'hypothèse selon laquelle le critère géographique ou le critère du niveau d'instruction peuvent influencer les réponses des informateurs. Notons que notre souci de présenter les résultats selon presque toutes les variables relève de notre préoccupation de n'omettre aucun détail. C'est pourquoi nous avons essayé d'étudier le maximum de figures possibles pour examiner la validité ou non de nos hypothèses.

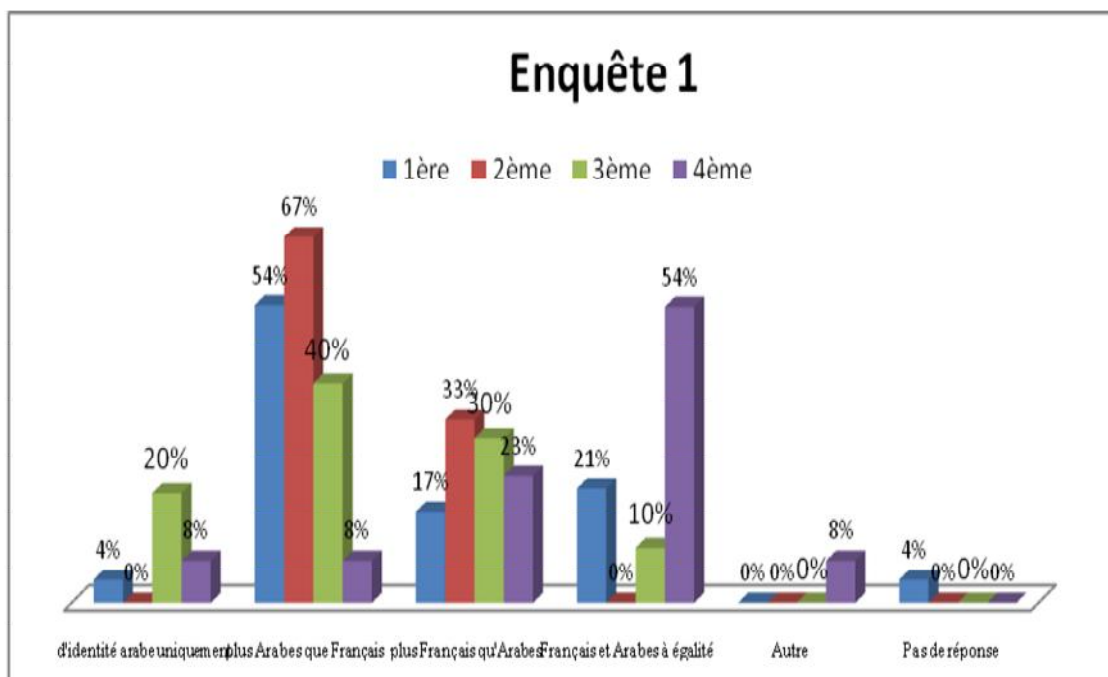


Figure 5: Identité beure perçue selon le niveau d'instruction

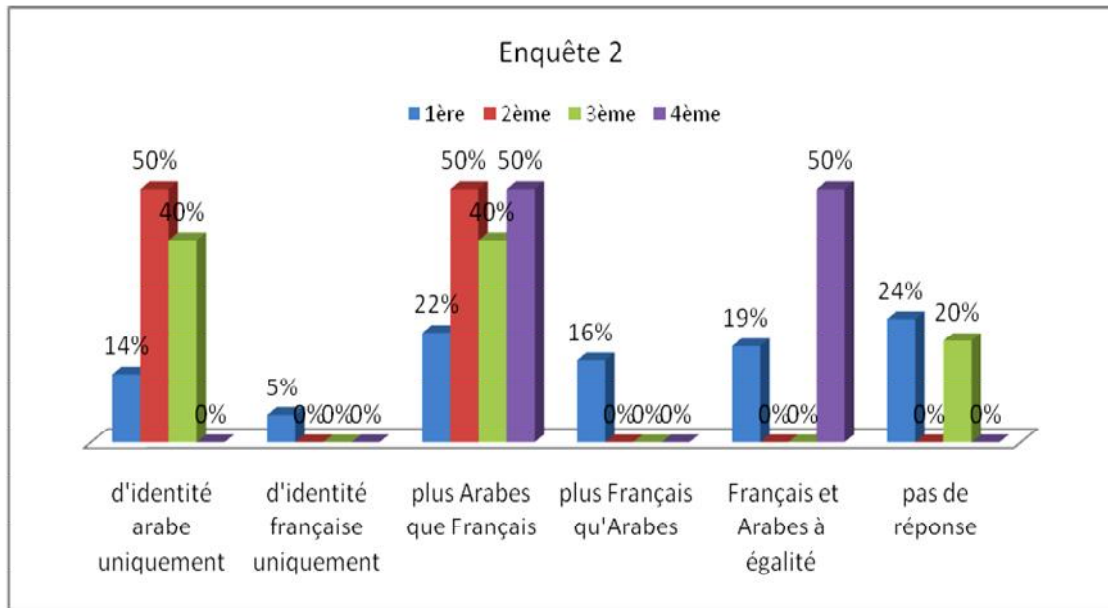


Figure 6 : Identité beure perçue selon le niveau d'instruction

Les locuteurs trouvent donc un moyen de répondre à la question identitaire des beurs. Nous avons remarqué que les enquêtés, toutes années confondues, s'accordent à ce que la composante « arabe » caractérise les beurs. C'est pourquoi le taux des réponses a été identique pour les réponses « d'identité arabe uniquement », « plus arabe que français » et « français et arabe à égalité ». A vrai dire, l'identité dépasse la « simple » question linguistique puisque les origines et la culture entrent en jeu.

2.2. Les beurs bien connus chez les jeunes algériens

Posée comme question introductive, la question relative à la connaissance des beurs répond à notre préoccupation de donner des chiffres réelles tirés de notre enquête. Notons que cette question a été différemment posée dans les deux questionnaires. La majorité des familles algériennes ont des parents immigrés ou beurs et sont en contact avec eux. Ce qui explique les graphiques de cette section. Dans la première enquête, 48 personnes sur 50 ont répondu par « oui » à la question « connaissez-vous les beurs ? » contre deux uniquement ayant répondu par « non ». Le graphe suivant illustre clairement nos propos.

2.2.1 Toutes catégories confondues

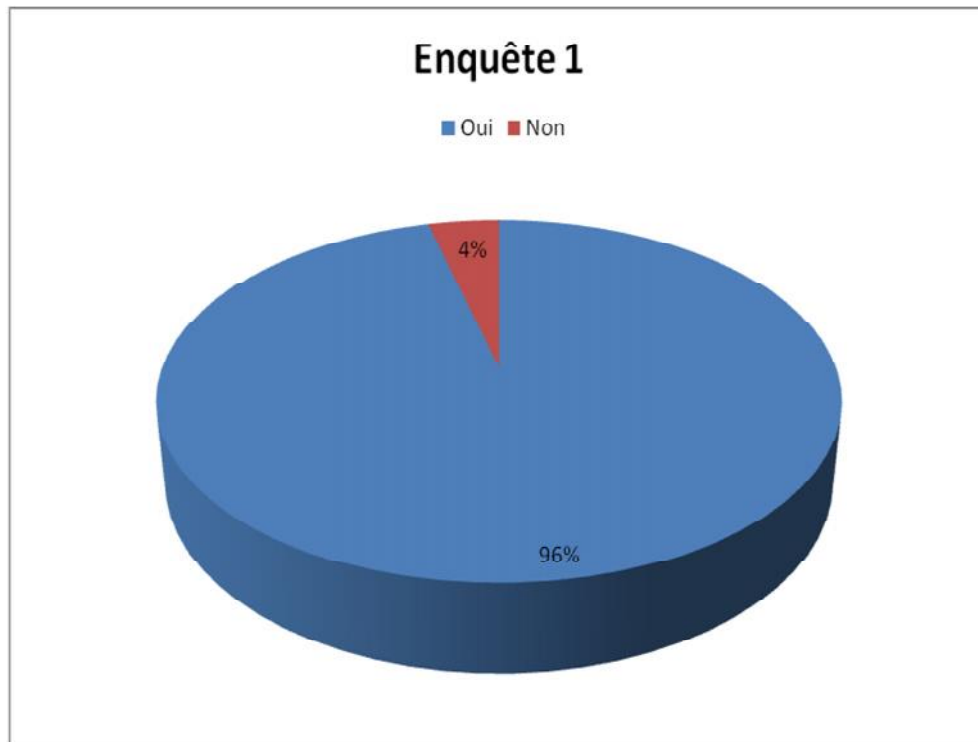


Figure 7 : Connaissez-vous les beurs ?

Il est à signaler que le graphe ci-dessus présente les réponses des informateurs de toutes les catégories confondues. D'autres résultats surgissent si l'on prend en considération les biais : âge, lieu d'habitation et niveau d'instruction. Dans un premier temps, nous présenterons les résultats recueillis dans les trois graphes ci-dessous, puis nous en ferons l'interprétation dans un deuxième temps.

2.2.2. Lieu d'habitation

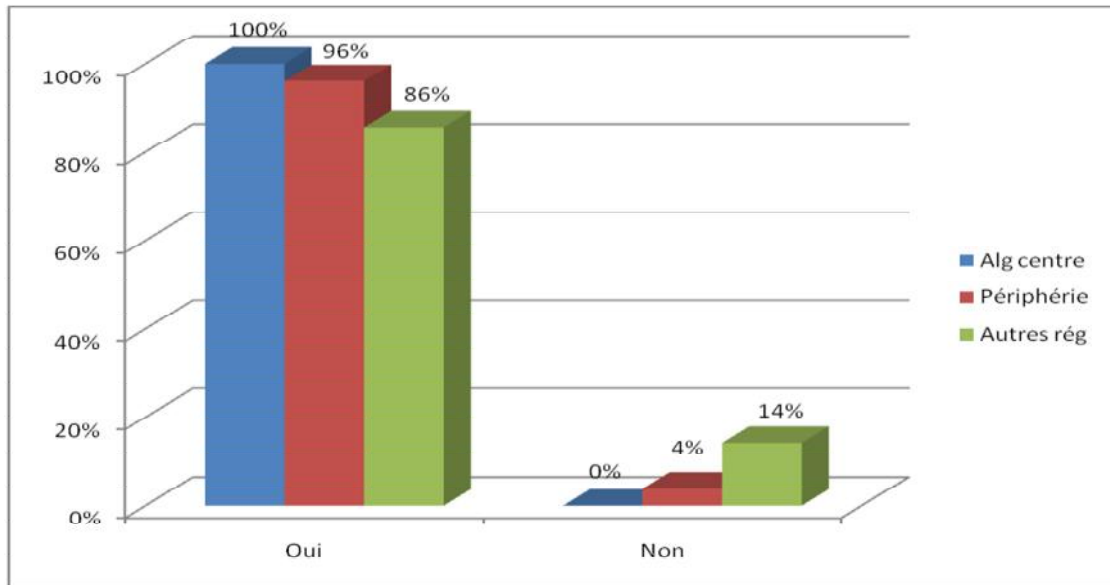


Figure 8 : Connaissance des beurs selon le critère géographique

2.2.3. Le niveau d'instruction

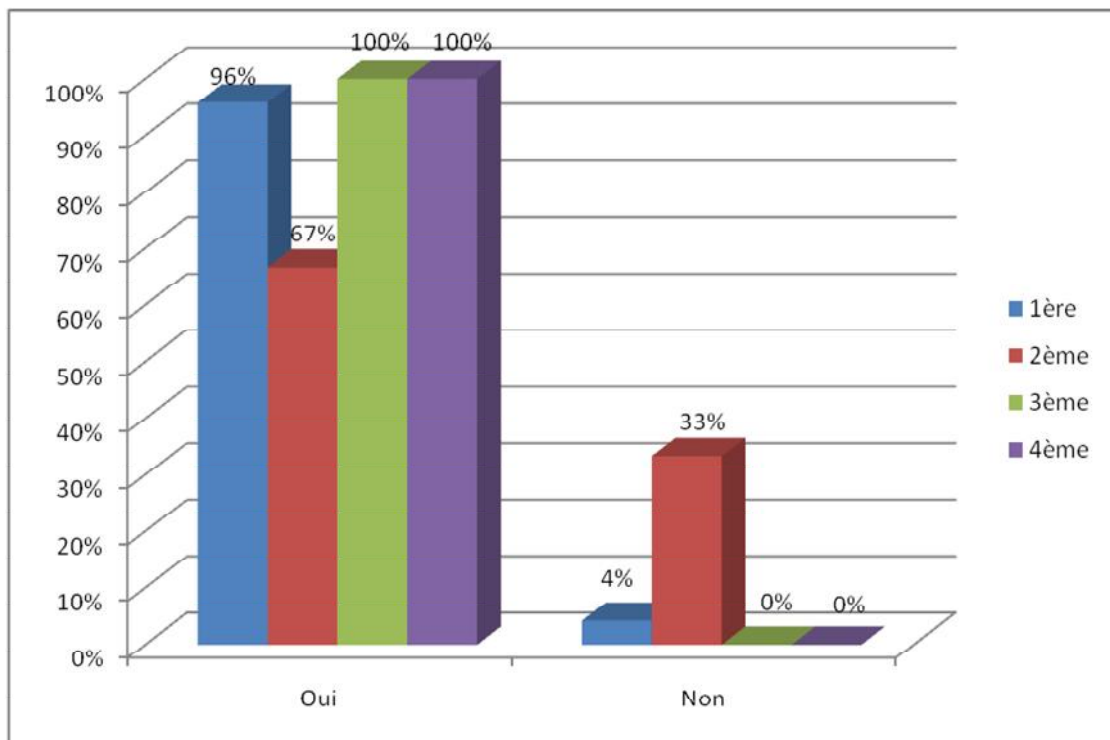


Figure 9 : Connaissance des beurs selon le niveau d'instruction

2.2.4. L'âge

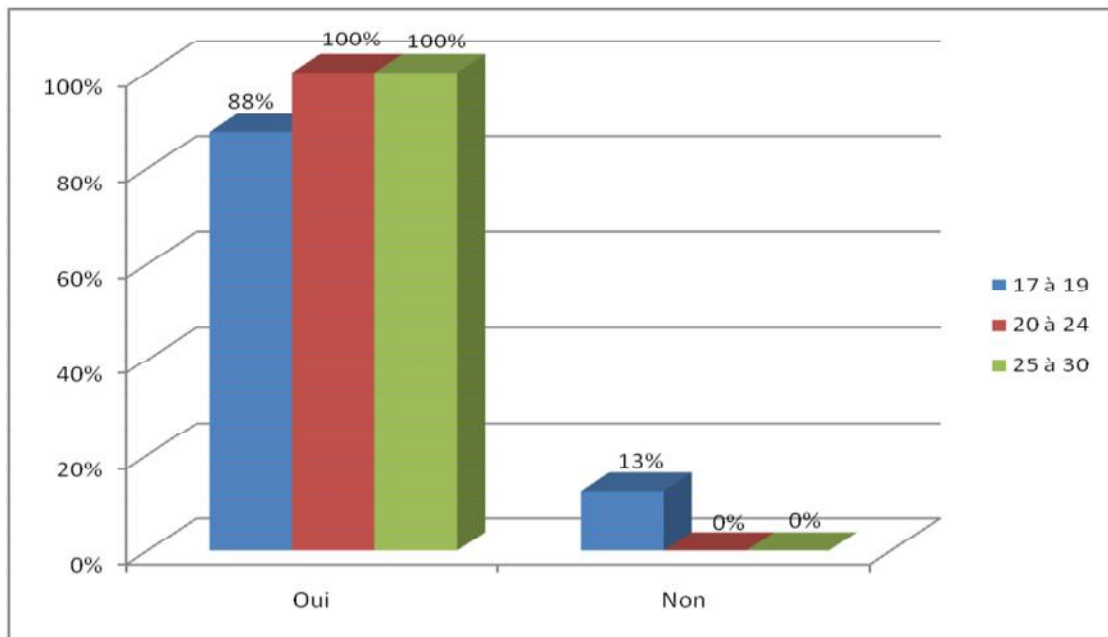


Figure 10 : Connaissance des beurs selon le critère d'âge

2.3. Commentaires sur les résultats

La lecture des résultats fait montrer que les jeunes informateurs qui habitent les wilayas intérieures connaissent moins les beurs que ceux qui habitent Alger ou la périphérie d'Alger. 14% des informateurs habitant dans les wilayas intérieures affirment ne pas connaître les beurs. Cela peut s'expliquer par le fait que les jeunes de ces régions ont moins d'intérêt pour le monde occidental notamment la France ; par conséquent, ils ont peu ou pas d'informations sur ce qu'est « beur ». Quant aux Algérois, ils ont tous répondu connaître les beurs. Contrairement aux habitants des wilayas intérieures, les Algérois sont ouverts à la culture française et entretiennent des relations particulières avec tout ce qui est français à travers le mode de vie, l'habillement et même la langue; c'est pourquoi il est évident d'avoir un taux pareil.

Les présents résultats laissent conclure qu'à chaque fois on est près du « centre » on connaît le plus les beurs. Cette équation est intéressante à relever dans la mesure où elle permet de rendre compte de l'hétérogénéité des représentations sur les beurs. Hétérogénéité dans le sens où les informateurs perçoivent les beurs tantôt comme Arabes, tantôt comme Maghrébins, tantôt comme Arabes et Français. Mais

ceux qui les connaissent s'accordent tous à dire que les beurs sont le fruit de deux cultures en dépit de cette hétérogénéité.

L'observation du graphe N°9 nous permet de déduire que le niveau d'instruction a une incidence sur la connaissance des beurs. Les jeunes inscrits en première et deuxième année universitaires connaissent moins les beurs que ceux inscrits en troisième et quatrième année de licence et qui ont répondu par « oui » à 100%. Du coup, nous pouvons avancer que les études poussées sont à l'origine de la connaissance des beurs.

Si l'on appréhende le critère de l'âge, la figure N° 10 laisse conclure que l'âge des enquêtés a une influence sur les réponses présentées. Ceux qui sont avancés dans l'âge, c'est-à-dire les informateurs entre 20 à 24 ans et 25 à 30 ans, disent connaître les beurs avec un pourcentage de 100%. Les moins jeunes, c'est-à-dire ceux qui ont entre 17 à 19 ans connaissent moins les beurs avec un taux de 88%. Il est vrai que ce taux est significatif et non négligeable, mais nous pensons que sa valeur est amoindrie face au 100% enregistré chez les deux autres tranches d'âge.

2.3.1 Le sens du mot « beur » chez les jeunes algériens

A la suite de ces réponses, nous avons eu l'idée de demander à nos enquêtés qui connaissent les beurs si le terme « beur » a le même sens en Algérie. Les informateurs ont affirmé que le terme « beur » en a le même. Ce qui explique que les informateurs ont importé le sens véhiculé en France et l'ont utilisé dans le contexte algérien avec les mêmes significations. La distanciation qui s'est opérée en France vis-à-vis des beurs s'est reproduite également en Algérie.

EF1Q2 : *.c'est le même sens en Algérie. Ce mot a été créé en inversant le mot arabe, c'est un mot du verlan.*

EF7Q2 : *oui il a le même sens. Arabe en verlan donne beure.*

EF10Q2 : *Ce terme vient de l'argot des jeunes et plus précisément du verlan, car le mot « arabe » à l'envers donne le mot « bera » et donc le diminutif donne « beur » et « beurs » au pluriel. C'est un terme qu'on utilise aussi pour les qualifier ainsi car il*

désigne les immigrés du Maghreb qui auraient une couleur de peau telle la couleur du beurre et ses différents tons à savoir bronzé, doré.

EF16Q2 : *oui mais en Algérie on les appelle LES EMMIGRES sans les sous-estimés. Déformation du VERLAN « rebeu » arabe. Jeune d'origine magrébine né en France de parents émigrés*

EG2Q2 : *Je pense que l'acception du mot est la même en Algérie. Selon mes connaissances, les origines de ces termes reviennent au mot « arabe » qui a été inversé pour désigner les descendants des émigrés de l'Afrique du Nord.*

EG5Q2 : *oui.à mon sens. Du verlan du mot « arabe » pour désigner les descendants des émigrés arabe en France.*

Comme vient de le signaler une informatrice, à l'encontre du contexte français, les jeunes beurs ne sont pas dévalorisés en Algérie. Ce fragment du discours tenu sur les aspects de l'identité beure renvoie respectivement à deux identités, une identité originale qui est l'identité arabe, et une nouvelle identité qui l'identité beure caractérisée par des stratégies attitudinales et discursives pour se différencier. La variation des réponses et des justifications avancées par les enquêtés nous conduit à aborder la notion de subjectivité linguistique étant donné que toutes les réponses données tiennent compte de cette règle de subjectivité qui est d'abord attitudinale pour devenir ensuite linguistique au moyen des outils de la langue.

2.3.1.1. Subjectivité représentationnelle/subjectivité linguistique

Cette notion est au centre des théories de l'énonciation. La subjectivité dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme sujet. Selon Benveniste¹, la subjectivité linguistique est la condition sine qua non de l'individuation. En d'autres termes, l'expérience de la subjectivation se trouve toute entière liée à celle de ces formes linguistiques. Benveniste indique par là même qu'avant de renvoyer à un objet du monde par un acte de référence quelconque, l'emploi du langage renvoie d'abord à lui-même : l'autoréférence de l'énonciation

¹ BENVENISTE E., 1995a, *Problème de linguistique générale I*, Céciers éd., col. Idia, Tunisie.

précède la désignation d'un référent. Il apparaît donc que la représentation sociolinguistique sur les beurs ne repose pas sur les mêmes oppositions selon que le sujet l'exprime au moyen de verbes, d'adjectifs ou de substantifs ; c'est-à-dire que l'on considère les actions de cette population, les caractéristiques des membres de cette catégorie ou la catégorie elle-même et dans son ensemble. C'est ainsi que nos informateurs avaient exprimé, dans leurs réponses à travers le matériel linguistique constitué de marqueurs d'embrayage et de marqueurs de modalité, leurs perceptions sur l'identité beure, voire leurs représentations sur les beurs et leur identité.

D'une manière générale, Le concept d'identité est l'association de la représentation sur soi et de la représentation des autres sur soi. Cette combinaison permet de définir la place du sujet social dans les espaces de communication dans lesquels il s'inscrit et la dimension politique qui le fonde par la médiation de ses appartenances et des liens sociaux dont il est porteur.

Le mot inducteur « Nord-africain » active un champ sémantique lié à l'origine géographique spécifique, le mot « Immigré » un champ lié à la position de cette communauté en regard du pays d'accueil, et enfin, les mots inducteurs « arabe », « maghrébin », « rebeu » un champ lié à l'implantation de cette communauté sur le territoire français. Nous concluons cette section par les propos d'Amazigh kateb (un chanteur algérien) qui donne son avis sur l'identité dite « beur » :

« les Beurs partent dans un faux combat identitaire, fait de chauvinisme, de bribes de culture, de morceaux de racines, de bribes d'Islam et de morceaux d'arabité. Et tout ça les éloigne du vrai combat qu'ils ont à mener ici en France, celui de la citoyenneté. Oui, bien sûr qu'ils sont citoyens français. Ce n'est pas génétique, l'algérianité. L'identité n'est pas génétique ; l'identité, c'est le contexte dans lequel on baigne qui la forge. Il faut arrêter de leur faire croire que leur identité coule dans leurs veines. »¹

¹Idem.

Suite à cette citation qui résume la situation sociale des beurs ainsi que la perception des beurs par un artiste algérien, nous avons, au moyen de l'analyse du discours, tenté d'étudier les représentations sociolinguistiques sur les beurs, comme nous avons essayé de mettre en chiffre les propos tenus sur l'identité beurophone. Loin d'être négative, la représentation a mis en relief la cause identitaire des beurs qui oscillent entre deux cultures différentes voire conflictuelles.

Après avoir présenté les représentations des jeunes du département d'Interprétariat et de traduction de l'Université d'Alger 2 sur l'identité beure, nous leur avons demandé s'ils étaient d'accord pour l'intégration de beurs d'autant plus qu'ils possèdent la composante de l'identité arabe. Cette question nous permettra de vérifier notre hypothèse selon laquelle les jeunes algériens sont influencés par les médias et refusent cette culture beure.

3. L'intégration des beurs en Algérie est-elle possible ?

En sociologie, l'intégration constitue une des fonctions du système social, assurant la coordination des diverses fractions de celui-ci, pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble. En psychologie sociale, l'intégration s'exprime par l'ensemble des interactions entre les membres, provoquant un sentiment d'identification au groupe et à ses valeurs.

Pour Abdelmayek Sayad, l'intégration est un processus qui consiste « à passer de l'altérité la plus radicale à l'identité la plus totale »¹. Analysant la genèse du mot « intégration », il constate que celui-ci a hérité du sens d'autres notions comme celles « d'adaptation »² et « d'assimilation »³. La variation de ce vocabulaire s'est faite en fonction de contextes sociaux différents. Chaque terme a hérité de ses significations passées, qui continuent de l'influencer. Par exemple le mot « assimilation », a été emprunté à l'histoire coloniale de la France. Cependant, l'« assimilation » a hérité des connotations négatives liées à son passé. Celle-ci laisse

¹ SAYAD A., *ibid*, p.307

² *Ibid*, p. 309.

³ *Ibid*, p.310.

entendre que c'est la société qui assimile. Le terme « *d'insertion* »¹ semble plus neutre, mais a fini par être abandonné, car son utilisation trop large a fini par lui donner un sens vague.

L'intégration implique ainsi un positionnement vis-à-vis de la communauté d'accueil, la prise en charge ou le rejet de certaines spécificités et une relation d'affiliation ou de désaffiliation avec la réalité symbolique de la communauté. En ce sens, « *l'intégration implique la projection de certaines valeurs de la communauté d'accueil, pour les faire siennes ou, du moins, pour les reconnaître, en vue de passer pour un membre ou de se situer par rapport à elles* »².

L'intégration signifie donc le choix et la participation des nouveaux membres de la communauté nationale. Cette dernière notion souligne ainsi l'intention de faire de la place parmi les autres, mais en cohérence avec celle des autres, et non plus seulement à côté ou parmi les autres. La notion d'intégration induit ainsi l'idée d'une congruence ou d'une cohérence avec les autres, ou avec le tout.

3-1 Enquêtes précédentes sur l'intégration des beurs en Algérie

« *Et en Algérie je suis un immigré aussi* » (Faudel in *El Watan*, 28 février 2008)

L'enquête de François Lefort sur les retours d'émigrés en Algérie au début des années 1980 a mis l'accent sur la situation critique de ceux-ci vis-à-vis de l'administration algérienne doublée d'une marginalité comportementale ou culturelle répandue par certains émigrés et entretenue par la société d'accueil, ici l'Algérie certes.

« *Ces gens-là font tout pour se marginaliser, ils font tout pour se démarquer. Ils ne parlent jamais l'arabe et même le français, ils ne le parlent pas comme nous. (...) C'est une évidence que ce sont des Algériens, mais ils se démarquent de plus en*

¹ Ibid, p.312.

² Idem.

plus. (...) Par leur statut, ils sont presque comme des étrangers chez eux en Algérie [et] ils ne font rien pour ne plus l'être »¹

3.1.1. Un discours ségrégatif

Selon cette enquête, le discours sur l'émigration fait par l'Algérie reprend le plus souvent le discours émis par la France, plus abondant et divers, que ce soit en matière de littérature, de reportages journalistiques, et de science. Les écrits algériens se contentent en général de remplacer les termes d' « immigration » et d' « immigré » par ceux d' « émigration » et d'«émigré». La science de l'émigration paraît compliquée à réaliser, pour des raisons à la fois d'ordre pratique et idéologique.

Au principe de cette difficulté, comme le souligne Abdelmayek Sayad, il y a le fait que l'immigration se traduit par une présence, alors que l'émigration se traduit par une absence. La présence des personnes en question sur son territoire se transforme en avantage politique et économique pour le pays d'accueil, plus susceptible de pouvoir mesurer et produire des connaissances à leur propos. Il faut donc d'après le sociologue qu'il y ait une réelle science de l'émigration, une science de l'absence et de ses conséquences. Il faut que celle-ci puisse être indépendante, s'émanciper du politique et de la domination, même s'il est difficile de convaincre chacun des partenaires qu'il a intérêt à cette science. La perte de légitimité actuelle qu'encourt l'émigration auprès de l'Algérie, notamment du fait qu'elle lui apporte beaucoup moins qu'avant sur le plan économique, peut être un des moteurs de la réflexion sur le phénomène et sur les réels coûts qu'il implique pour la société d'émigration.

3.1.2. Une double marginalité

L'enquête de Lefort a fait montrer que beaucoup de jeunes beurs avaient dénoncé le décalage qui existait entre eux et leur société d'origine. Cette situation est souvent décrite de façon sarcastique accompagnée parfois d'insultes. Ces jeunes doublement exclus refusent la marginalité dans le pays d'accueil et le pays d'origine.

¹ <http://cdlm.revues.org/index766.html>

« C'est en France que j'ai appris à être Arabe, C'est en Algérie que j'ai appris à être l'Immigrée. « L'Algérie est ma terre mais je sens douloureusement que j'y suis étrangère. Étrangère à leurs yeux d'Algériens. (...) Ici je suis malheureuse. On m'appelle tout : Jacqueline, Christine, sauf Fatma ou Aïcha. J'ai droit à tous les prénoms français mais je n'ai pas droit à un prénom arabe. Ici, je suis l'immigrée. « Immigrée, immigrée putain » me crient-ils dans la rue » (Sakinna, Journal : nationalité immigrée, (...))¹

Il ressort de ce témoignage que l'immigré était l'objet de distanciation et de dénigrement de la part d'autres Algériens qui avec leurs représentations, leurs attitudes et leurs comportements étaient contre l'intégration de jeunes de l'immigration lancée par la politique officielle. Il est à noter que cette enquête a été effectuée auprès de jeunes immigrés pour présenter les représentations véhiculées sur eux par des Algériens non immigrés. Ce que nous proposons nous, c'est d'aborder ces représentations en questionnant des Algériens non immigrés sur les beurs.

Qu'en est-il actuellement ? Est-ce que les mentalités ont changé ou elles sont toujours les mêmes ? Pour vérifier cela nous avons demandé à nos informateurs, lors de la deuxième enquête, s'ils étaient d'accord quant à l'intégration des jeunes beurs en Algérie. Nous avons constaté que le Oui était majoritaire par rapport au Non tel qu'il est présenté dans le graphe ci-après.

¹ <http://cdlm.revues.org/index766.html>

3.2. Les résultats de l'enquête effectuée auprès jeunes algériens

3.2.1. Toutes catégories confondues

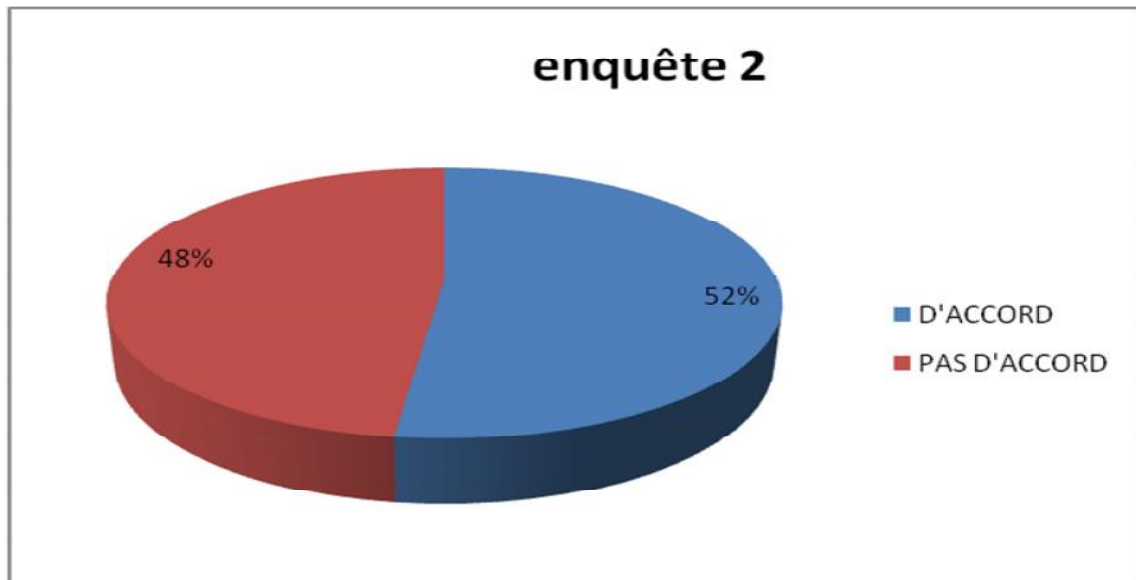


Figure 11 : Etes-vous d'accord pour l'intégration des beurs en Algérie ?

Bien que l'écart ne soit pas grand entre le oui et le non, nous pouvons dire que la jeunesse algérienne actuelle est une jeunesse qui accepte l'autre. Etre d'accord pour l'intégration des beurs, c'est voir en ces jeunes un plus qui peut apporter beaucoup à l'Algérie sur tous les plans.

EF6Q2 : *Ils sont Algériens après tout*

EG5Q2 : *Si eux le veulent alors ils sont les bienvenus*

EF3Q2 : *D'accord pars que c'est leur pays d'origine et ils ont le droit de revenir et de s'y installer.*

Après la lecture du graphe ci-dessus qui présente les réponses des informateurs toutes catégories confondues, nous avons tenté de vérifier l'incidence des biais du lieu d'habitation, de l'âge et du sexe sur cette question d'intégration des beurs. En appréhendant ces critères, nous aurons une vue d'ensemble et précise sur la position des jeunes algériens quant à l'intégration des beurs.

3.2.2. Lieu d'habitation

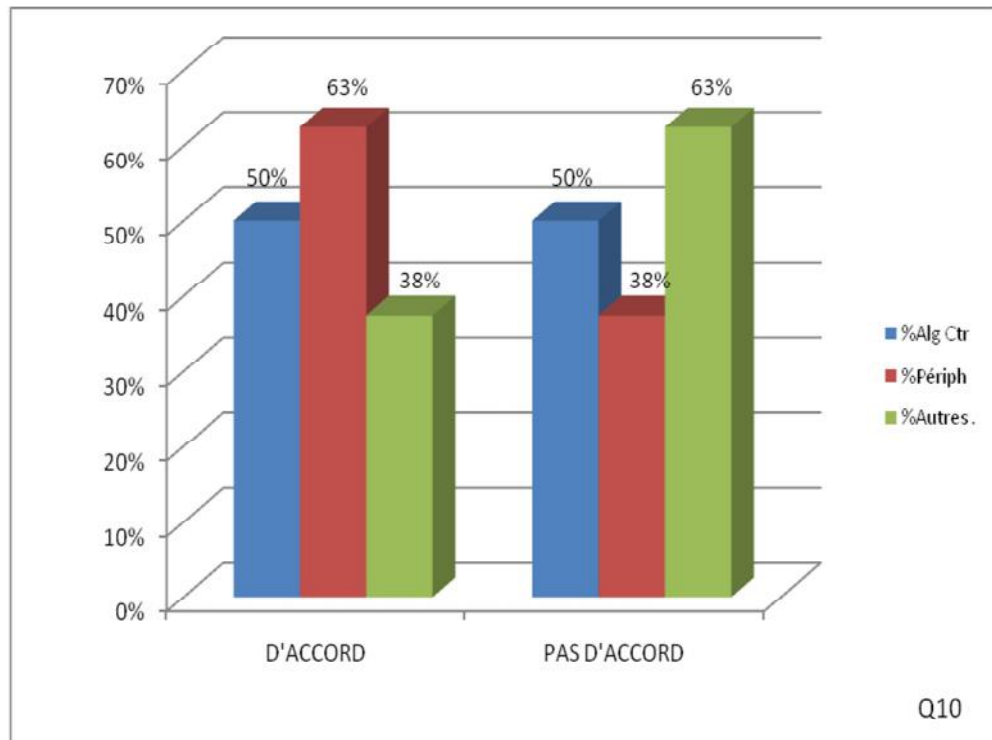


Figure 12 : Etes-vous d'accord pour l'intégration des beurs ?

La lecture de la figure ci-dessus permet d'observer un taux assez conséquent de la réponse « pas d'accord » chez les jeunes habitants les wilayas intérieures de l'Algérie avec un pourcentage de 63%. Ces jeunes estiment que les beurs sont porteurs d'une culture qui leur est étrangère. Du coup, comment les intégrer ? Les jeunes des wilayas de l'intérieur sont également connus pour leur préservation des traditions et coutumes, donc de la norme ; c'est pourquoi ils voient que tout ce qui sort de cette norme est inacceptable ; les beurs ne représentant pas la norme sont donc minorés et ne doivent pas être intégrés. Quant aux jeunes habitants la périphérie d'Alger, ils ont enregistré 63% pour la réponse « d'accord ». Les jeunes d'Alger, même ceux de la périphérie souhaitent adopté le model français à leur vie ; ce qui explique leur intérêt aux chaines françaises, et par conséquent, subissent directement ou indirectement leur influence¹. Ils sont au courant de ce qui se passe en France

¹ Il suffit d'observer la façon de s'habiller des jeunes d'Alger qui s'habillent à la manière des beurs ; et même leur façon de parler attire ceux qui ne font pas partie du groupe de jeunes. L'arabe algérien est sujet à verlanisation et d'innovation lexicale.

comme en Algérie. Ils sont également ouverts à la société française. Donc, ouverts aux beurs et ne voient aucune raison pour ne pas intégrer ces jeunes d'origine maghrébine. N'oublions pas aussi que les jeunes d'Alger (ceux d'Alger centre et de la périphérie) ont pour la plupart des cousins et des cousines beurs et beurettes. Chose qui conduit ces jeunes algériens à sympathiser avec ces beurs.

3.2.3. L'âge

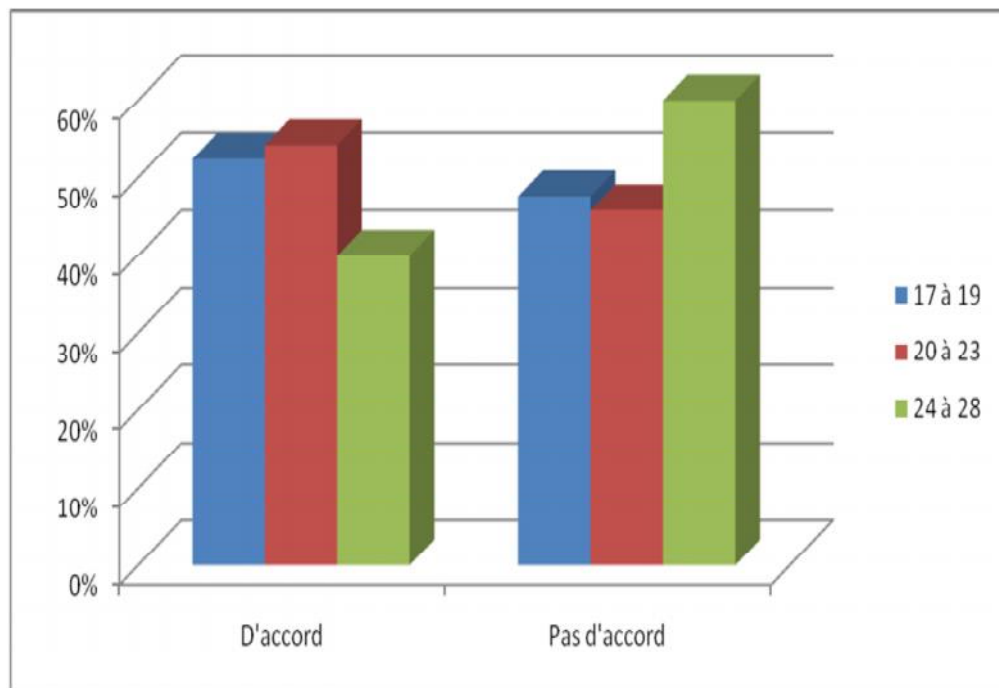


Figure 13 : Etes-vous d'accord pour l'intégration des beurs ?

Les résultats du graphe ci-dessus laissent conclure que les jeunes avancés dans l'âge (ceux entre 24 et 28 ans) marquent le plus leur opposition à l'intégration des beurs dans la société algérienne. Nous constatons donc que le critère d'âge a une incidence sur le choix des réponses dans la mesure où les plus âgés sont plus radicaux que les jeunes. Cette attitude s'explique par les représentations négatives véhiculées sur les beurs.

3.2.4. Le sexe

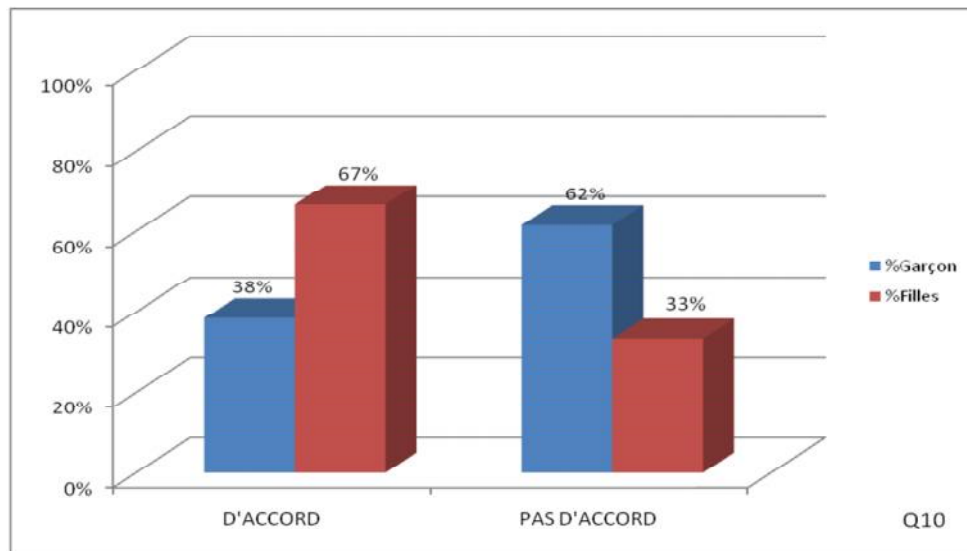


Figure 14 : Êtes-vous d'accord pour l'intégration des beurs ?

À vrai dire, le sexe a eu une influence sur les réponses véhiculées par les informateurs. Nous constatons que les filles sont plus ouvertes à l'autre par rapport aux garçons. Les filles étant plus flexibles à accepter autrui avec un taux qui a atteint 67% contre 38% enregistré chez les garçons. Nous pouvons également expliquer ce pourcentage par le fait que les filles en Algérie sont plus instruites que les garçons et possèdent une culture générale qui leur permet de répondre à des questions ayant trait à différents domaines.

Les enquêtés ayant été d'accord pour l'intégration des beurs ont expliqué leur réponse par le fait que ces jeunes sont à moitié Arabes ou Algériens. Quant à ceux qui sont contre, ils avancent plusieurs arguments pour expliquer leur refus à une telle opération. Là aussi, nous distinguons les représentations véhiculées à travers les discours et à l'intérieur des discours. Voyons ce qu'ils disent :

EG18Q2 : *ils se croient plus supérieur que nous, la majorité d'entre eux ne connaissent pas le respect, ils sont vulgaires.*

EG11Q2 : *ils ne pourront jamais s'intégrer.*

EG3Q2 : *Pourquoi ? Juste pour ne pas être d'accord avec l'état.*

EG6Q2 : *Ils risquent d'aggraver les problèmes sociopolitiques dont la majorité du peuple algérien souffre.*

Avant d'analyser les citations susmentionnées, rappelons qu'« *un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé (...) comme destiné à en faire admettre un autre* »¹. Il est donc clair par les propos avancés par ces informateurs que les arguments sont variés et indiquent la position de l'informateur vis-à-vis de cette demande d'intégration. Nous constatons, par exemple, qu'un des enquêtés fait état d'un sentiment d'infériorité par rapport au beur et déclare refuser l'intégration des beurs en raison de leur vulgarité. Cet enquêté présente des arguments personnels voire subjectifs contrairement aux autres informateurs qui avancent des arguments objectifs tels que l'impossibilité des beurs à s'intégrer eu égard à des problèmes sociopolitiques existant en Algérie. D'autres informateurs s'opposent pour préserver la langue française, ou bien à cause de l'impossibilité d'adaptation des beurs :

EG2Q2 : *Je m'opposerai radicalement à une décision pareille car la situation de la langue française a d'ores et déjà atteint un niveau alarmant en dépit du fait qu'elle est –soit disant- la deuxième langue en Algérie .Décidément, l'avènement de ces jeunes en Algérie ne ferait qu'empirer la situation.*

EG8Q2: *Bien que ces jeunes soient d'origine arabe et savent pour la plupart parler l'arabe mais ils ont une culture française par ailleurs leurs culture ne convient pas à notre culture et à nos principe qui sont issue de notre religions.*

EF8Q2 : *Ils n'ont de repères là-bas, alors comment pensez-vous qu'ils en aient ici ?*

¹ ANSCOMBRE J-C & DUCROT O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Mardaga, Bruxelles, p.8.

EF2Q2 : *Je pense qu'ils ont plus de chance en France vue que l'Algérie n'a pas les moyens de les prendre en charge car l'Etat algérien à déjà beaucoup de difficultés à prendre en charge les jeunes algériens*

L'attention particulière accordée, dans le cadre de notre étude des représentations sociolinguistiques, aux différentes manières dont peut se manifester le positionnement du locuteur à l'égard de tel ou tel point de vue nous conduit à présent à approcher les stratégies discursives employées par les informateurs.

3.3. Stratégies discursives

Tout locuteur d'une énonciation met en scène une série de points de vue. Pour réaliser au travers de la parole ses propres intentions discursives, le locuteur dispose de plusieurs tactiques. Il peut adopter le point de vue d'un énonciateur ; il peut aussi ne pas s'identifier à un énonciateur, s'en distancier. En fait, il peut orienter le discours par le seul fait de mettre en scène un point de vue auquel il ne s'identifie pourtant pas. La mise en place de ces différentes tactiques sera une « *stratégie discursive* »¹ : il s'agit d'une représentation discursive qui s'appuie sur un certain nombre de segments discursifs pour introduire des relations entre les ou des contenus.

Nous cherchons par cette approche de stratégie discursive à étudier l'association de telle ou telle représentation à un agencement donné de formes. Les propositions d'analyse s'inscrivent dans une même perspective, centrée sur la manière dont le discours représente ses objets et les points de vue sur ces objets.

« (...) notre attention se focalise sur des agencements discursifs (...) appréhendés en tant que diverses façons de mettre en relation deux ou plusieurs points de vue et comme lieux de manifestation de tel ou tel positionnement du locuteur origine de l'énoncé »²

¹ ANSCOMBRE J-C., 2006, « Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un *si* concessif en français contemporain » dans M.L. Donaire (dir.), *Dynamiques concessives*, Madrid, Arrecife, p.p.59-60.

² HAILLET P-P., 2007, *Pour une linguistique des représentations discursives*, de boek, Belgique, p.8.

Tel est le principe de la démarche visant à rendre compte de phénomènes très variés parmi lesquels nous citerons :

- La particularité de l'emploi de telle ou telle forme verbale.
- Le fonctionnement des connecteurs.

3.3.1 Les formes verbales

Dans ce contexte et pour étudier la manière dont sont invoquées les citations qui s'inscrivent dans le détail de la structure linguistique, on ne peut négliger les verbes destinés à introduire une représentation à travers le discours rapporté. En effet, selon le verbe choisi c'est toute l'interprétation de la citation qui sera affectée. A vrai dire, les verbes sont divisés en deux groupes à savoir les « verbes de communication » et les « verbes d'opinion »¹. Nous nous attarderons aux verbes d'opinion vu leur apparition dans les citations précédentes tels que les verbes « penser et trouver ».

*EF17Q2 : je **pense** que mentalité des deux peuples est différente, et le plus important est d'éviter le mélange entre les deux cultures.*

*EF2Q2 : Je **pense** qu'ils ont plus de chance en France vue que l'Algérie n'a pas les moyens de les prendre en charge **car** l'Etat algérien à déjà beaucoup de difficultés à prendre en charge les jeunes algériens*

*EF14Q2:..... je **trouve** que la majorité sont mal élevés et qu'ils ne s'adapteront jamais à notre société et cela va causer de graves problèmes.*

Les verbes dits « d'opinion » sont classés à l'aide de divers critères sémantiques, auxquels on associe des valeurs +/-²

¹ MAINGUENEAU D., 1987, op.cit, p.62.

² Ibid, p.63.

- 1) Critère P : le verbe implique un jugement personnel fondé sur une expérience ;
- 2) Critère M : le verbe implique une expérience de la chose même ;
- 3) Critère O : le verbe implique une prédication originelle ;
- 4) Critère C : le locuteur se présente comme certain de l'opinion exprimée ;
- 5) Critère R : le locuteur présente son opinion comme le produit d'une réflexion.

Le tableau suivant résume les critères sémantiques des deux verbes d'opinion choisis pour l'analyse :

	P	M	O	C	R
Trouver	+	+	+	-	-
penser	-	-	-	-	+

Ce tableau permet de constater que le point commun des deux verbes est de présenter le locuteur comme étant non certain de l'opinion exprimée et nous pensons que c'est le cas. L'analyse des réponses avancées par les jeunes informateurs permet de mettre en évidence le pourquoi du non des étudiants en ce qui concerne l'intégration des beurs. Nous avons relevé des récurrences en ce qui concerne leur non adaptation à la société algérienne. D'après les informateurs, les beurs ne pourront jamais s'adapter en Algérie. Nous voulons également expliquer le pourquoi du temps des verbes qui sont tous au présent. L'emploi du présent a pour conséquence la représentation de l'objet correspondant comme contemporain du maintenant du locuteur.

3.3.2. Les connecteurs

Après avoir présenté l'importance du choix du verbe dans la prise de position du locuteur notamment dans sa représentation sur l'autre, nous estimons qu'il est indispensable d'étudier ce que Ducrot appelle « *les mots du discours* »¹ et ce que Maingueneau appelle « *les connecteurs argumentatifs* »², c'est-à-dire des « *morphèmes qui ont pour fonction de lier deux énoncés. Il ne s'agit pas d'étudier ces connecteurs pour eux-mêmes, mais de voir le profit que peut tirer l'AD de leur prise en compte systématique.* »³

3.3.2.1. Mais

Selon Maingueneau, les linguistes distinguent habituellement deux « mais » : un « mais » de réfutation et un « mais » d'argumentation qui retient notre attention en raison de son usage par les enquêtés.

« Le mais argumentatif, en revanche, lie deux actes distincts..... (il) permet de s'opposer à l'interprétation argumentative qu'un destinataire accorde ou pourrait accorder à la proposition P de « P mais Q » ; ce sont deux interlocuteurs qui s'opposent non deux contenus. »⁴

Cependant, un examen critique des définitions proposées pour *mais* dans divers dictionnaires conduit Ducrot à entreprendre une caractérisation de ce terme « *non par le contenu de ce qui l'entoure(...) mais par la nature des rapports des enchainements qu'il introduit* »⁵. A vrai dire ce qui apparaît de façon prédominante

¹ DUCROT O., 1980, *Les mots du discours*, Editions de Minuit, Paris, p.12.

² MAINGUENEAU D., op.cit, p.116.

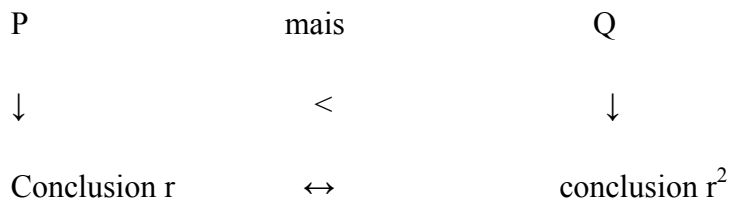
³ Ibid, p.117.

⁴ Ibid, p.121.

⁵ DUCROT O., op.cit, p.94-96.

dans les approches dictionnairiques, c'est la notion d'opposition « *ou encore d'incompatibilité* »¹ entre ce qui précède et ce qui suit « mais ».

Ducrot renonce donc à cette idée d'opposition véhiculée par le « mais » et suggère que l'argument non R (Q) était dit « plus fort » que R(P) comme nous voyons dans l'image suivante :



< = « être un argument moins fort »

→ = « être un argument en faveur de »

↔ = « être contradictoire avec »

Cette schématisation peut être lue de deux façons, selon que mais introduit Q ou non R³. Soit l'énoncé :

EG8Q2 : *Bien que ces jeunes soient d'origine arabe et savent pour la plupart parler l'arabe mais ils ont une culture française par ailleurs leurs culture ne convient pas à notre culture et à nos principe qui sont issue de notre religions.*

Cet énoncé peut être parcouru ainsi :

P : ces jeunes sont d'origine arabe

Q : ils ont une culture française

R : on peut tolérer leur intégration

Non R : on ne peut pas tolérer leur intégration

¹ HAILLET P-P., op.cit, p. 49.

² MAINGUENEAU D., op.cit, p.122.

³ Ibid.

On peut obtenir aussi bien *ces jeunes sont d'origine arabe mais de culture française* (P mais Q) que *ces jeunes sont d'origine arabe mais on ne peut pas tolérer leur intégration* (P mais non R). Dans le premier cas, il faut trouver la conclusion implicite. Dans le second, la conclusion est donnée et il reste à retrouver l'argument le plus fort, Q. Comme l'absence d'un argument est difficile à déduire, l'énoncé l'explicite : *ces jeunes sont d'origine arabe (P) mais on ne peut pas tolérer leur intégration (non R) ; ils ont une culture française (Q)*. Le premier parcours par *mais* établit une relation indirecte entre P et non R, tandis que le second le fait directement.

« Dans ce contexte, le P de « P mais Q » aurait donc un rôle de fermeture et Q, d'ouverture. Ici la conclusion suggérée par P serait une sorte d'attitude métalinguistique consistant pour l'auditeur à se détourner du discours quand celui-ci semble achevé. Attitude contredite par ce qui suit le mais. L'explication doit donc faire intervenir la place de la question dans le fil du texte ; les « arguments » et les « conclusions » dont il s'agit dans ce cas ne relèvent nullement de ce que dit le texte, mais de la manière dont se développe ce texte. »¹

Du coup, dans la notation schématique P mais Q, on dira que l'opposition s'établit ici non pas entre les points de vue P et Q, mais entre deux classes de conclusions favorisées respectivement par P et par Q. ainsi notre P, « *ces jeunes sont d'origine arabe* », se trouve ici représenter comme susceptible de servir d'argument à des conclusions telles que « *on peut tolérer leur intégration* ». Dans cette même perspective, notre Q « *ils ont une culture française* » a pour fonction de servir d'argument à des conclusions de type opposé, tel que « *on ne peut pas tolérer leur intégration* ». Il y a plus : à lui seul, interprété par défaut, l'énoncé « *ces jeunes sont d'origine arabe* » ne constitue pas un argument en faveur de « *on peut tolérer leur intégration* ». C'est parce qu'il se trouve lié par *mais* « *ils ont une culture française* » qu'il joue une telle fonction, qu'il est susceptible de servir d'argument à une conclusion ainsi définie.

¹ Ibid, p.123.

3.3.2.2. Parce que, car

Ces connecteurs peuvent apparaître comme synonymes, mais il y a des divergences importantes qu'il faut signaler : « Avec « P parce que Q », on a affaire à une véritable subordonnée, intégrée à une phrase complexe. Ce n'est pas le cas pour les phrases qui commencent par puisque et car. Seules les phrases introduites par parce que peuvent répondre à la question pourquoi ? » *L'opposition pertinente n'est donc pas celle entre coordination (car) et subordination (parce que, puisque) mais entre parce que et les deux autres.* »¹. Voyons les phrases suivantes où les locuteurs argumentent par « parce que » :

EF5Q2 : je ne suis pas d'accord **parce qu'ils ne peuvent pas s'adapter à notre société**

EG23Q2 : je ne suis pas d'accord non pas **parce que je ne les aime pas mais car cela va mener à un choc de deux civilisations différentes. Il y a des choses qui apparaissent normales chez eux, mais pas chez nous (comme les vêtements, le langage, des actions...)**

Selon Maingueneau, le P parce que Q forme un tout qui correspond à un acte d'énonciation unique qui permet de fournir l'explication d'un fait P connu du destinataire et qui établit un rapport de causalité nouveau à partir de P et Q. Les informateurs, dans les deux énoncés précédents engagent leur responsabilité en affirmant ce lien de causalité. « Alors qu'avec parce que l'énoncé P était posé comme incontesté, avec, car, qui permet de se justifier, P apparaît nécessairement comme l'objet d'une contestation possible. En revanche, pour le statut de Q, car n'impose guère de contraintes (...) En règle générale, alors que « P parce que Q » établit une relation de causalité, « P car Q » suppose « qu'il y a une telle relation »². C'est le cas en ce qui concerne le car dans la réponse suivante donnée par un des enquêtés :

¹ Ibid, p. 125.

² Ibid, p.126.

EG2Q2 : *Je m'opposerai radicalement à une décision pareille, car la situation de la langue française a d'ores et déjà atteint un niveau alarmant en dépit du fait qu'elle est –soit disant- la deuxième langue en Algérie. Décidément, l'avènement de ces jeunes en Algérie ne ferait qu'empirer la situation.*

Donc, les beurs sont des Algériens étrangers à leur pays d'origine. Ils ne partagent pas les mêmes habitudes avec les jeunes algériens qui ont vécu toute leur vie en Algérie ; c'est une question de mentalité différente. Un des informateurs parle de problème social et de déclic. Ces deux expressions permettent de constater que la situation de désarroi et de perte est conjointement et respectivement vécue par les jeunes algériens et les beurs. Il ne suffit pas de vivre dans une société qui n'est pas la notre pour se sentir marginalisé ou minoré:

EG19Q2 : *la mentalité des beurs diffère de celle des Algériens, ce qu'il va créer un déclic, déjà les jeunes Algériens sont perturbés, alors si on les perturbe encore plus, cela sera un problème social.*

EF8Q2 : *Ils n'ont de repères là-bas, alors comment pensez-vous qu'ils en aient ici ?*

La citation ci-dessus sous forme de question peut se trouver interprétée comme orientée, dirigée, demande de confirmation, et comme exprimant, en plus de la demande de prise de position, une attente plus au moins marquée du locuteur, invitant le destinataire de l'interrogative à prendre en charge l'assertion qui correspond à la réponse représentée comme prévisible ou espérée. Du coup, les énoncés interrogatifs sont un lieu potentiel de manifestation des positionnements adoptés par le locuteur à l'égard des points de vue construits par son discours.

En guise de conclusion, le discours des jeunes algériens sur l'intégration est un discours qui doit être pris en compte étant donné que ce sujet peut faire l'objet d'une demande sociale. L'analyse de l'intégration remet en cause la trajectoire de l'émigré. L'émigration, avec ses avantages et ses inconvénients, donnera lieu à une seconde socialisation que les jeunes informateurs refusent. La vision du monde et les valeurs de l'émigré sont en réalité à l'origine de ce refus affiché à l'égard de

l'intégration en Algérie. Celle-ci ne dépend pas, en réalité, de la volonté des personnes, mais résulte d'un processus long et continu qui se réalise dans le quotidien des personnes pour influencer le glottopolitique.

Nous avons essayé, à travers les résultats de l'enquête, de mettre en avant les représentations sociolinguistiques sur les beurs qui qualifient le beur comme étant un jeune arabe algérien immigré, mais rarement « français ». Ces qualifications affirment les représentations véhiculées en France sur ces jeunes. C'est pourquoi nous pensons que ces représentations doivent changer en faveur de ces jeunes « français – arabes ou franco-algériens » pour leur donner l'occasion dans « leur » pays la France qui les refuse via ses institutions. Ce refus a mené à un refus de la part des beurs de la société française. Parmi les plus importantes manifestations de ce refus, citons « le langage dit beur » ou « la langue des cités ». Ces formes de refus langagier feront l'objet du chapitre suivant dans lequel nous étudierons ce langage et les représentations des jeunes du département d'interprétariat et de traduction sur cette forme langagière.

Chapitre 5

Pratiques langagières et attitudes sur le langage dit « beur »

Ce que montrent les recherches sur l'usage du langage et la communication, c'est que deux attitudes distinctes peuvent être exprimées à propos d'un même objet, mais par des sujets différents même s'ils sont parfois en nombre inégal au sein de la population interrogée. Quant à nous, nous pensons que ce sont les caractéristiques de l'objet et la relation instaurée entre les beurs et leur langage qui ont une incidence sur le discours produit. Nous soutenons également que ce rapport n'est pas figé. Cette relation peut ainsi être largement modulée en fonction des enjeux et objectifs de la situation, des caractéristiques de l'interlocuteur. A cet égard, en parlant de caractéristiques des interlocuteurs en l'occurrence les jeunes algériens, ces derniers recourent de plus en plus à des formations offrant des singularités et des constructions distinctes de l'usage normatif, *« préférant à l'uniforme la variation et l'hétérogène »*¹.

1. Les pratiques langagières des jeunes algériens

En situation informelle, de nouvelles formes de communication se répandent parmi les jeunes algériens. Au gré de paramètres psychosociologiques qui sont les leurs, une façon spécifique de parler apparaît, puisant dans les potentialités à la fois des langues et des cultures en présence. Des formes et des créations langagières se prolifèrent par des innovations et des reconstructions permettant ainsi l'apparition d'un nouveau lexique et d'un nouveau vocabulaire propre aux jeunes.

*« Nous pouvons déceler des indices de leur sentiment d'avoir leur propre langue, emblème de leur sentiment d'exclusion et de leur révolte, à travers l'utilisation que font de cette langue les jeunes artistes issus du quartier tel que MOH KG2, les groupes de rap... »*²

¹ CHERRAD-BENCHEFRA Y., 2002, « Paroles d'étudiants » dans *Insaniyat*, N° 17-18, Mai-Décembre, p.112.

² TALEB-IBRAHIMI KH., 2004, « Un cas exemplaire de métissage linguistique : les pratiques langagières des jeunes Algériens » dans *Trames de langues, Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* sous la direction de Jocelyne Dakhli, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Maisonneuve et Larose, Paris, p.452.

Force est de rappeler que ce passage en revue des caractéristiques linguistiques des jeunes algériens et plus précisément des jeunes informateurs est une opération sine qua non à l'étude des représentations et des attitudes de ces jeunes sur les pratiques langagières des beurs. C'est pourquoi nous commencerons par ce que serait un « parler jeune » avec ses spécifications ; ce qui constitue une suite à notre réflexion sur les représentations sociolinguistiques en contexte plurilingue qui caractérise l'Algérie.

1.1. Caractéristiques du parler jeune

Deux critères marquent l'existence de ce parler jeune : le premier critère est la reconnaissance, par eux-mêmes et par les autres, d'une identité sociale des «jeunes» allant au-delà du constat d'un âge. Le second critère de l'existence d'un «langage jeune» serait l'existence de pratiques spécifiques d'énonciation. *« Tant en matière de lexique qu'en matière d'intonation, de rythme de la parole ou, de façon générale, de ce que l'on peut appeler la «musicalité» de la langue, on peut relever « un certain nombre de formes spécifiques du «parler jeune» dans l'énonciation et dans les pratiques symboliques de ceux qui les mettent en œuvre. »¹*. À vrai dire, ces deux critères sont en commun aux jeunes algériens et aux beurs. C'est pourquoi, nous allons aborder les caractéristiques sociolinguistiques du parler jeune algérien pour mesurer les ressemblances et les écarts avec le parler dit « beur » et pour étudier l'incidence d'une telle donnée sur les représentations et les attitudes des jeunes informateurs sur les pratiques langagières des beurs.

1.1.1. Le parler des jeunes algériens

A travers cette enquête, nous voulions également vérifier la validité de notre hypothèse sur l'existence d'un parler jeune qui serait commun à la jeunesse des deux rives de la Méditerranée. C'est pourquoi, nous avons tenté de répondre à cette question en faisant passer des termes employés par les « beurs » aux informateurs. Notre objectif était de mettre en exergue les caractéristiques du parler jeune.

L'enquête effectuée auprès des informateurs nous a conduits à des résultats dictés par le terrain. Alors que nous ne cessons, nous enseignants, de confirmer que

¹ LAMIZET B., 2004, op.cit, p.p.83-84

le français est en constante régression et que les jeunes ne l'utilisent ou ne l'étudient que pour leur ascension sociale et professionnelle, nous avons découvert que la majorité d'entre eux (Nous parlons d'Alger et des jeunes qui s'y trouvent) connaissent les termes les plus codés des beurs. Les pourcentages de la figure ci-dessous sont d'ailleurs très significatifs. Mais la question qui se pose, comment se fait-il que nos jeunes connaissent tous ces mots ?

Bien que les jeunes algériens vivent différemment leur situation linguistique, le français demeure pour eux un outil de travail important que ce soit dans le domaine professionnel, à l'école ou même encore dans la rue, car il nous a été permis de constater que, paradoxalement, depuis la loi portant sur la généralisation de la langue arabe, les jeunes algériens¹ procèdent à des innovations lexicales dans leurs langues premières utilisées en alternance avec le français. Nous pouvons dire que l'expansion du français s'est faite durant les années 80 et 90 grâce aux paraboles implantées dans l'environnement sociolinguistique de chaque foyer algérien. N'oublions pas également un autre élément plus important celui des nouvelles technologies tels que les téléphones portables et les réseaux sociaux où il n'y a pas de frontières. Pour des besoins de rapidité, les jeunes abrègent, voire éliminent des lettres pour écrire un message SMS ou pour « tchatcher ». Et même si le français n'est pas employé, c'est l'arabe algérien qui est écrit en lettres latines. Ces jeunes algériens qui utilisent de tels procédés linguistiques possèdent ainsi un argot de jeunes, une sorte de sociolecte leur permettant de se distinguer des autres, voire aussi de s'identifier aux jeunes beurs :

¹ Nous parlons plus précisément des jeunes d'Alger.

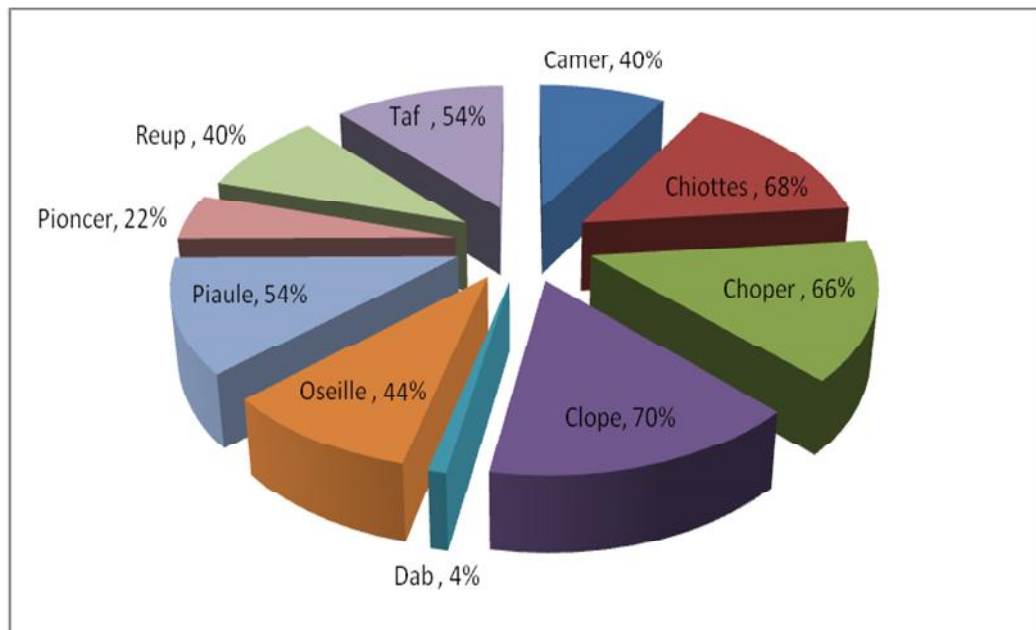


Figure 1 : Degré de connaissance des termes utilisés par les beurs

“Comme nous l’avons précédemment signalé, les jeunes utilisent dans leur langue un glossaire linguistique spécifique que les autres catégories sociales n’emploient point. Nous voulons dire par glossaire linguistique ce que les linguistes appellent « argot » : c’est un sociolecte caractérisé par l’hybridation et qui conduit à l’apparition de plusieurs mots produits par différentes catégories sociales dans l’objectif est la différenciation entre les différents groupes de la société.”¹

Du coup, la lecture du graphe susmentionné laisse conclure que les jeunes informateurs sont influencés par le parler beur véhiculé à travers les différents moyens de communication moderne. Dire que 70% connaissent « clope », 68%

¹ « وكما سبق أن أشرنا فإن الشباب يستعملون في لغتهم معجما لغويا خاصا بهم لا يستعمله غيرهم من طبقات المجتمع الآخرين، ونقصد بالمعجم اللغوي هنا ما يسميه علماء اللسان في اللغة الأجنبية بـ *argot* و هو لهجة اجتماعية ذات مميزات طفولية تساعد على ظهور العديد من الكلمات التي تنتج عن طبقات اجتماعية مختلفة يكون الغرض من استعمالها هو التمييز و الاختلاف الطبقي بين الجماعات في المجتمع، دغبار، دغبار رضا، 1999، لغة الشباب بالجزائر العاصمة، حي باب الوادي نموذجاً، تناول سوسيولساني، رسالة ماجستير تحت إشراف الدكتورة خولة طالب الإبراهيمي، قسم اللغة العربية، جامعة الجزائر. ص 52.

connaissent « chiottes » et 66% connaissent « choper », cela constitue une preuve qu'il existe des traits communs entre le parler des jeunes enquêtés et le parler beur. Ces jeunes, en ayant recours à l'emprunt des mots ou expressions véhiculés par les beurs, rendent compte d'un processus d'identification- démarcation. Mais connaître les mots les plus codés des beurs influe-t-il sur les attitudes que peuvent avoir les informateurs sur une forme langagière très usitée par les beurs à savoir le verlan ?

Nous pensons que les jeunes enquêtés, en s'identifiant aux jeunes français notamment aux beurs, emploient cet argot jeune pour marquer leur différence face à d'autres catégories sociales. A Alger notamment à la faculté centrale, « ça fait branché » de parler l'argot jeune, le verlan ou le parler jeune français. Tel que l'affirme une des enquêtées :

EF20 : L'essentiel se sont les jeunes qui le parlent. Et surtout se qui regarde beaucoup la télé et srt le numérique et qui sont branché net. Ils sont très influencé par la mentalité et le comportement de c'est jeunes la !! Alors ils prennent exemple et parle de la même façon .Mais contrairement a la bas c'est les jeunes des cité, les moins branché et limite voyou qui le parle !! Ici a Alger c'est les jeunes branché et bien habillé et appelé la tchi tchi qui utilise se langage !!!!

Nous pensons à cet effet que le recours des jeunes enquêtés au français jeune est un moyen d'exprimer à l'instar des beurs leur malaise social et leurs difficultés sociétales. On observe une convergence sociolinguistique générationnelle dans la connaissance et l'emploi de certaines formes lexicales hétérogènes par rapport à l'usage normatif de la langue française. Dans les deux cas, la norme est remise en question.

1.2. Caractéristiques linguistiques des jeunes interrogés

L'observation des pratiques langagières en situation de locuteurs algériens montre une transgression "relative" du code des langues en présence y compris la langue française aussi bien au niveau de l'écrit que de l'oral. Transgression relative parce qu'elle est dans bien des cas régulée par les modalités d'emploi de la langue

française dans un espace sociolinguistique traversé par des tensions et des rapports conflictuels qu'entretiennent quatre langues présentes sur le marché linguistique.

« Les jeunes (...) emploient une langue qui se caractérise par l'interférence linguistique entre l'arabe dialectal et le français ; c'est un mélange de langue. A cet effet, force est de rappeler qu'il est impossible de parler d'une langue de jeunes sans parler du bilinguisme qui se caractérise par l'alternance codique. »¹

Le comportement langagier ou non des jeunes enquêtés face au français des jeunes beurs peut être fortement déterminé par l'attitude prédominante en contexte étudiantin d'autant plus que les informateurs sont des étudiants. Ajoutons que ces étudiants sont des plurilingues ; ils présentent à cet effet des traits particuliers que nous énumérerons ci-après :

1. Les langues qui composent leurs répertoires sont parfois nombreuses : les étudiants peuvent parler et comprendre deux ou trois langues, parfois plus, et être en contact avec plusieurs systèmes d'écriture ; d'où la notion de « *répertoire verbal* ». Cette notion signifie l'ensemble des variétés linguistiques (langues, bribes de langues, parlers, etc.) qu'un individu a à sa disposition pour communiquer et qui lui offre la possibilité et le choix de focaliser sur telle ou telle variante, perçue comme faisant partie du même code ou comme appartenant à plusieurs, selon la situation de communication, les interlocuteurs en présence, les objectifs communicatifs, etc;
2. Les frontières des langues de leurs répertoires peuvent être très mouvantes en terme à la fois linguistiques, historiques, et symboliques ;
3. Les jeunes plurilingues mettent en œuvre des stratégies de passage très particulières dans l'accès à d'autres langues, qui montrent des représentations

¹ «تميز لغة الشباب الجزائري (...) بالتداخل اللغوي بين العربية الدارجة والفرنسية فهي مزيج ، وهنا يجب أن نشير بأنه من غير المعقول الحديث عن لغة الشباب دون الحديث عن الإزدواجية التي من مميزات ما يعرف بالوضع المتناوب. " دغبار رضا، 1999، لغة الشباب بالجزائر العاصمة، حي باب الوادي نموذجاً، تناول سوسيولساني، رسالة ماجستير تحت إشراف الدكتورة خولة طالب الإبراهيمي، قسم اللغة العربية، جامعة الجزائر. 225ص.

de la distance entre langues très différentes de celles de leurs pairs monolingues ;

4. Sur le plan culturel, on observe aussi des reconstructions contextuelles, liées au contact des cultures, et à leur réinterprétation.

Suite à ces traits, l'étudiant du département d'Interprétariat et de traduction dispose d'un capital linguistique et culturel qu'il gère en fonction des situations et de ses interlocuteurs, et dont les valeurs s'évaluent de manière différenciée en fonction des réseaux au sein desquels les composantes de ce capital sont activées. Il peut choisir de mobiliser l'ensemble de ses langues, passer de l'une à l'autre, pour sélectionner son interlocuteur, l'inclure ou l'exclure de la conversation, changer de niveau discursif, mettre plus d'emphasis, rapporter les paroles de l'autre dans ses mots, se distancier de sa propre parole. Ce processus est appelé « *compétence plurilingue* ». Cette notion comprend l'ensemble des langues faisant partie du répertoire de l'apprenant.

« Parler de compétence plurilingue et pluriculturelle c'est donc s'intéresser à la compétence à communiquer d'acteurs sociaux en mesure d'opérer dans des langues et des cultures différentes, de jouer des rôles d'intermédiaires, de médiateurs linguistiques et culturels, à même aussi de gérer et de remodeler cette compétence plurielle au cours de leur trajectoire personnelle »¹

Ces caractéristiques linguistiques nous permettront de bien comprendre le pourquoi des représentations et des attitudes des jeunes étudiants. Nous allons, de prime abord, étudier l'auto-évaluation et l'évaluation des compétences en français, étape obligatoire avant de passer aux représentations et aux attitudes de ces jeunes sur les pratiques langagières des beurs. Rappelons que notre objectif est de vérifier si les jeunes informateurs connaissent les pratiques langagières des beurs, et si c'est oui ; quelles sont leurs représentations sur ces pratiques ? Nous voulions également vérifier si la parlure dite beure a un impact sur les pratiques langagières des jeunes enquêtés. Pour ce faire, nous avons interrogé les enquêtés sur leur compétence en

¹ COSTE D., MOORE D., & ZARAT G., 1997, *Compétence plurilingue et pluriculturelle, langues vivantes. Vers un cadre européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes, Etudes préparatoires*. Strasbourg, conseil de l'Europe, p.9.

français et leur auto-évaluation de cette compétence. L'étude des attitudes langagières des jeunes va nous renseigner sur la place qu'occupe la langue française chez ces jeunes. A cet effet, nous nous sommes basée sur les sciences sociales qui focalisent leurs recherches sur les attitudes et les représentations sociales et prennent en compte des variables sociologiques qui déterminent les facteurs qui favorisent l'adoption de certaines conduites et comportements sociolinguistiques.

1.3. Quel français parlent les jeunes enquêtés ?

Etant enseignante de fonction et en contact quasi permanent avec les jeunes de 18 à 24 ans et parfois plus à l'Université, mais aussi dans la société, nous avons constaté la quasi-présence du français dans la communication des jeunes. Il est utile de préciser que les jeunes étudiants ne s'expriment pas entièrement en français puisque il est employé en alternance avec l'arabe, ni très correctement dans cette langue. Mais ils l'utilisent en dehors de toute contrainte scolaire ou institutionnelle. Notons que notre enquête s'est produite en contexte algérois où le français est une composante linguistique des pratiques langagières des Algérois.

1.3.1. Rapport des étudiants au français

L'image que les étudiants se font de leurs langues, les valeurs qu'ils leurs accordent et les représentations affichées sont largement affectées par les processus sociaux qui entourent la mobilité, et peuvent « *évoluer ou se déplacer, au cours du temps et selon les contextes.* »¹. Pour examiner les représentations de ces jeunes étudiants sur les pratiques langagières des beurs, il faut d'abord jeter un coup d'œil sur le rapport de ces étudiants à la langue française. Comme on ne cesse de le dire, en Algérie, nous sommes dans un contexte plurilingue complexe. Les langues en présence sont l'arabe dialectal ou l'arabe algérien, l'arabe littéraire, le berbère avec ses variantes et le français avec ces différents accents ou registres.

¹MOORE D., 2006, *Plurilinguisme et école*, Didier, France, p.101.

Cette situation fait que les étudiants se noient dans ce bain linguistique et ne possèdent en réalité ni l'arabe littéraire ni le français. Alors, tout comme la langue arabe, le français vit lui aussi une situation de diglossie propre au cas algérien. Nous avons ainsi constaté que les informateurs ont un rapport d'insécurité linguistique avec la langue française enseignée à l'université étant donné qu'ils sont tenus de présenter de longs discours en français. Cependant, ils n'ont pas ce rapport avec le français familier parce qu'ils l'emploient en interférence avec l'arabe algérien sans contrainte. A cet effet, nous voulons signaler que l'insécurité linguistique n'est pas automatique pour tous les enquêtés, mais elle dépend de leur connaissance de la langue française et de la conscience qu'ils ont de la distance entre celle-ci et leur langues premières. Notons que c'est l'institution scolaire qui a généré cette insécurité linguistique en développant à la fois la perception des variétés linguistiques et leur dépréciation au profit d'un modèle mythique et inaccessible¹.

Nous ne pouvons négliger une autre notion importante dans la relation des enquêtés avec la langue française, celle de conscience linguistique qui rend compte du degré de compétence linguistique chez les acteurs sociaux, puisque qui dit conscience dit compétence et vice versa. Dabène met en avant cinq types de consciences énumérés comme suit :

1. *La conscience langagière, qui permet de séparer l'univers et le langage ;*
2. *La conscience linguistique, qui permet de discriminer les langues et les éléments linguistiques ;*
3. *La conscience normative, qui représente l'idée que le locuteur se fait des formes correctes et/ ou acceptables de la langue ;*
4. *Et 5. Les consciences ethno- et sociolinguistiques, qui permettent au locuteur, d'une part, de mettre en relation ses langues et son identité, et d'autre part, de donner certaines valeurs aux langues et à leurs emplois en contexte »².*

¹ Notons que pour le cas algérien, il n'y a pas de diglossie au sens propre du terme pour la langue française, mais des registres de langues différents et un problème de maîtrise.

² DABENE L., 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, les situations plurilingues*, Hachette, Références, Vanves.

L'intérêt donné à cette typologie de la conscience linguistique rend compte du rôle de la conscience dans les représentations et les attitudes des enquêtés. De cette typologie, nous retiendrons « *la conscience normative* » et « *la conscience ethno-sociolinguistique* » étant donné que nous cherchons à savoir quelles valeurs donnent les enquêtés à leur langue et aux pratiques langagières des beurs et comment ils se représentent la « norme », linguistique certes.

Etant enseignante de traduction du français vers l'arabe et vice versa nous avons constaté un certain nombre de points :

1. Cet aspect psychologique et subjectif qui fait penser au locuteur algérien qu'il connaît le français est vite démenti par la pratique. L'apprenant n'a pas conscience de sa non maîtrise de la langue française. Comme le français est quasi présent dans la vie sociale, l'Algérien pense le « connaître ».

EF5Q2 : *Je parle le français généralement avec une personne que je la connais pas qui lui-même parle cette langue, aussi je le parle a la maison, la fac..... Mais pas couramment*

2. Le vocabulaire des jeunes en l'occurrence les étudiants est extrêmement réduit. La grammaire reste pour eux un ensemble de règles apprises par cœur qu'ils sont incapables d'appliquer et de rendre opérationnelles dans leur discours.

EG11 : *Car la plus part d'entre eux habites dans cités et comme dans les cités ça parle pas du contemporain.*

EG16 : *Ils d'origine algerienne leur paternel est algerien*

3. Le système verbo-temporel est très mal utilisé. Nous avons constaté une méconnaissance des temps autre que le présent, le passé composé et le futur simple. La concordance des temps est quasi inexistante puisque les locuteurs n'ont pas conscience des rapports logiques du déroulement des actions.

EG14Q2 : *« j'ai parlé français dès le collège. »*

EG21Q2 : *au moment où je serais avec des camarades qui parlent la langue française.*

Ces constats nous ont amené à nous demander si les jeunes auxquels nous enseignons ont conscience de leur compétence linguistique réduite, et comment ils s'auto-évaluent en matière de pratiques langagières en langue française ? Nous allons donc présenter, dans la section suivante, les représentations des jeunes algériens sur leurs pratiques langagières avant de passer aux représentations sur les pratiques langagières des beurs.

1.4. Auto-évaluation de la compétence linguistique en français

Avant de passer à l'analyse des résultats concernant l'auto-évaluation en français des enquêtés, il faut préciser que, parmi les enquêtés étudiants, beaucoup se sont demandés s'il y a une différence entre parler et utiliser une langue. Posée de cette façon, la question prend une dimension profonde qui conduit à mesurer le degré de conscience des enquêtés et la pertinence du questionnement, surtout que certains ont précisé qu'ils parlent le français, mais qu'ils ne le pratiquent que dans des situations et des contextes spécifiques. Ainsi, la différence entre les sujets qui savent parler en français sans le pratiquer ou l'utiliser fréquemment et ceux qui parlent en français et le pratiquent couramment, se dessine une différence de compétence, ce qui permet de distinguer des sujets bilingues qui emploient les deux langues différemment dans des situations de communications différentes. Dans les deux cas, l'alternance codique prend la forme d'un parler bilingue, parce que parler, utiliser, connaître et comprendre une langue sont des faits qui font que le sujet parlant est en mesure de recourir à telle ou telle langue et/ou la mélanger. C'est pourquoi, le recours à l'analyse des répertoires verbaux est nécessaire pour mesurer les clivages entre les déclarations et l'usage réel de la langue française.

1.4.1. Auto-évaluation selon le niveau d'instruction

De prime abord, nous souhaitons expliquer le choix d' « auto-évaluation » et non pas d'une autre notion. Nous pensons en effet que cette notion n'exprime aucun

jugement de valeur qu'il soit négatif ou positif, d'autant plus que les réponses proposées aux enquêtés ne sont pas porteuses d'adjectifs dépréciatifs ou mélioratifs. Nous pouvons dire que c'est une auto-évaluation neutre bien que l'auto-évaluation ne soit jamais objective. Néanmoins, elle est neutre dans la mesure où elle ne fait pas apparaître les attitudes réelles des jeunes enquêtés. Notons également que les réponses proposées font état d'une hiérarchisation des variétés linguistiques du français sans pour autant déprécier ou minorer telle ou telle variété.

Nous avons donc suggéré dans notre questionnaire des expressions qui décriraient comment les jeunes se représentent le français qu'ils parlent. Les enquêtés auront à répondre s'ils trouvent leur français académique, familial, branché ou algérien. Notons que durant l'enquête nous étions présents sur les lieux, et nous avons constaté que les étudiants répondaient à cette question sans aucun commentaire dépréciatif ou mélioratif. Une attitude qui traduit une représentation sur les variétés du français en Algérie.

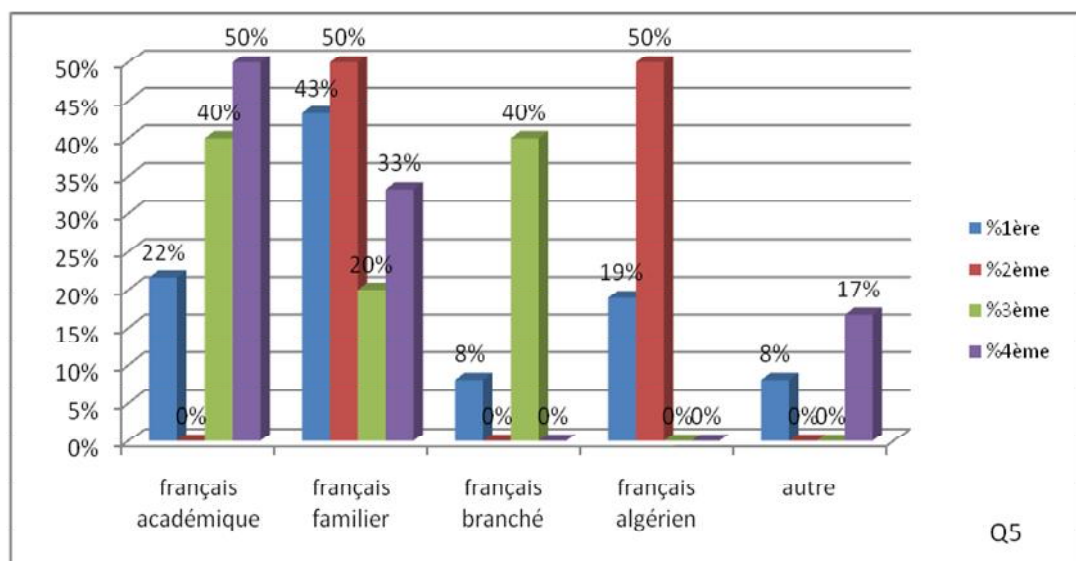


Figure 2 : Auto-évaluation de la compétence linguistique en français selon le niveau d'instruction

Interrogés sur le français qu'ils pratiquent, les jeunes informateurs notamment ceux de la quatrième année considèrent leur français comme étant un français académique. Cette réponse s'explique par le fait que ces étudiants, arrivés en fin de cycle, se voient maîtriser la langue française notamment le français académique. Quant aux étudiants de première année, ils ont opté pour la réponse « un

français familier » avec un taux de 43%. Pour la majorité des enquêtés, suivre des études au département d'Interprétariat et de traduction est une occasion pour améliorer les trois langues avec toutes les combinaisons confondues de traduction, mais surtout pour améliorer le français considéré comme langue de promotion sociale et d'insertion professionnelle. C'est pourquoi les étudiants de première année ont choisi la réponse « un français familier » étant donné que c'est l'Université en général et le département d'Interprétariat et de traduction en particulier qui leur permettront d'évoluer en matière d'apprentissage linguistique pour passer « du français familier » au « français académique ».

Dans le même contexte, nous voulions mettre l'accent sur le fait que les réponses données ont été en corrélation avec le lieu où se parle le français qu'il soit familier, académique ou algérien. Nous avons constaté que les jeunes informateurs qui considèrent leur français comme étant un « français académique » affirment parler ce français dans des lieux et des institutions officiels. Voyons ensemble ce que disent quelques uns :

EF2Q2 : *Je m'exprime avec la langue française quand je passe un entretien ou bien au travail...*

EF4Q2 : *je parle français à l'Université*

EF16Q2 : *Habituellement je parle le français uniquement quand je suis en cours.....*

EF17Q2 : *je parle français à la fac*

EG5Q2 : *dans le cours de français et avec des français....*

Quant à ceux qui ont opté pour la réponse « français familier », ils parlent le français dans des situations informelles où le français académique ou soutenu n'est pas exigé. C'est le contexte sociolinguistique qui détermine le français qui sera parlé par l'acteur social qui décide ensuite de la stratégie discursive à adopter :

EF21Q2 : *à la rue, entre amis, à la maison*

EG21Q2 : *quand je suis avec des camarades qui parlent la langue française*

EG20Q2 : *Généralement à la maison*

EG11Q2 : *sur internet*

EF22Q2 : *je parle le français à la maison, même avec quelques amis, mais pas trop.*

Une autre réponse donnée par les informateurs a attiré notre attention de par le taux obtenu. Les jeunes informateurs de deuxième année considèrent que leur français est un « français algérien » (50%). L'intérêt de cette réponse confirme l'hypothèse qu'il n'y a pas « un seul français » mais « des français » parmi lesquels se trouve le français algérien caractérisé par les emprunts à l'arabe ou au berbère et par l'algérianisation de certains mots français. Le critère d'âge associé à celui du niveau d'instruction met en évidence qu'avec l'évolution du jeune étudiant, le français est considéré comme étant « un français académique ». À chaque fois que l'âge avance, l'étudiant approfondit ses connaissances du français en français durant son cursus universitaire pour le maîtriser ensuite dans le monde du travail.

1.4.2. Auto- évaluation selon le critère géographique

Un autre critère à savoir la localisation géographique des enquêtés nous a permis de déduire l'importance du lieu d'habitat dans la formulation des réponses. Chaque espace s'approprie un français qu'il pratique. La lecture des résultats fait également montrer que les jeunes sont conscients de l'existence de plusieurs formes linguistiques voire variétés du français. Observons la figure suivante:

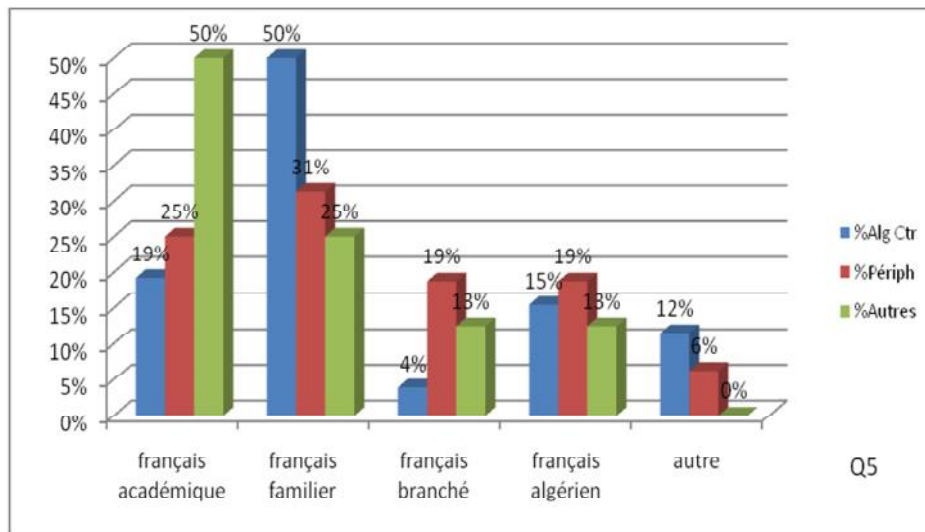


Figure 3 : Auto-évaluation de la compétence linguistique en français selon le lieu d'habitation

Les réponses sont intéressantes à analyser dans la mesure où les informateurs sont considérés du point de vue géographique. Les résultats obtenus laissent paraître des représentations diverses notamment chez les enquêtés venant des autres wilayas. Les informateurs des autres wilayas considèrent leur français comme étant un « français académique » (50%). Nous pouvons dire que ces jeunes qui sont plus arabophones que francophones ne font usage du français qu'à des moments précis à savoir au travail, à l'école ou à l'université contrairement aux jeunes étudiants habitant Alger centre qui font un usage fréquent du français qui relève de leur parler. C'est pourquoi les informateurs d'Alger centre considèrent leur français comme étant un « français familial ».

Les données obtenues nous conduisent à dégager des catégories d'individus selon qu'ils appartiennent à un milieu rural ou urbain, car en Algérie l'origine géographique joue un rôle déterminant par rapport aux attitudes envers le français et envers les variétés géographiques elles-mêmes. S'ajoute à cela le niveau d'instruction qui constitue selon nous une variable autour de laquelle se concrétise l'usage du français. Notre approche de l'auto-évaluation de la compétence linguistique en français, nous permet de conclure que les informateurs ont conscience de leur degré de maîtrise du français en fonction du critère appréhendé. Il est clair que cette compétence n'est pas stigmatisée ; bien au contraire, elle reconnaît

l'existence de plusieurs niveaux de français que le locuteur utilise selon la situation de communication.

Après avoir présenté les caractéristiques des pratiques langagières des jeunes enquêtés et après avoir étalé les résultats sur l'auto-évaluation des enquêtés sur les formes de français, nous allons procéder à l'analyse et à l'interprétation des résultats obtenus relatifs aux représentations et aux attitudes des informateurs sur les pratiques langagières des beurs.

2. Quelles représentations et quelles attitudes sur les pratiques langagières beurophones ?

La question qui se pose à présent : y-a-t-il un lien entre les pratiques langagières des jeunes enquêtés et les représentations, voire les attitudes qu'ils entretiennent à l'égard des pratiques langagières des jeunes beurs ? Est-ce que cette non-stigmatisation de leur parler (nous faisons référence aux jeunes enquêtés) est la même quand on leur pose la question sur les pratiques langagières des beurs ? Ces questions trouveront des éléments de réponse dans les pages qui suivent.

2.1. Le langage beur : un langage jeune

A la suite de la question sur les représentations relatives au français parlé par les beurs, les informateurs reconnaissent à ce parler le caractère jeune des pratiques langagières. La question a été posée de façon à faire ressortir les prises de positions des enquêtés. Nous avons suggéré des réponses avec des adjectifs appréciatifs (bon français), dépréciatifs (mauvais français, français vulgaire) et neutres (français jeune) dans la deuxième enquête. En ce qui concerne la première enquête, nous avons proposé deux adjectifs neutres (contemporain et jeune) et deux adjectifs dépréciatifs (rue, et cité). Il est à noter que dans cette question, nous avons interrogé les informateurs sur leurs attitudes quant au français parlé par les jeunes de parents immigrés.

Les réponses véhiculées lors des deux enquêtes laissent conclure que les informateurs s'attachent à décrire le parler « beur » par la catégorie sociale voire générationnelle qui le pratique étant donné que les beurs sont essentiellement des

jeunes. Le «parler jeune» représente ainsi un usage particulier de la langue, une forme particulière de parole. Parler une langue, c'est revendiquer dans ses pratiques linguistiques son appartenance à une forme sociale d'identité. Nous désignerons, par ce concept (l'identité), l'ensemble des pratiques symboliques par lesquelles s'exprime, dans l'espace public et dans les relations avec les autres, l'identité dont on est porteur et qui nous fonde comme sujet de la société.

EF12 : ...ce genre de français est inventé par les jeunes

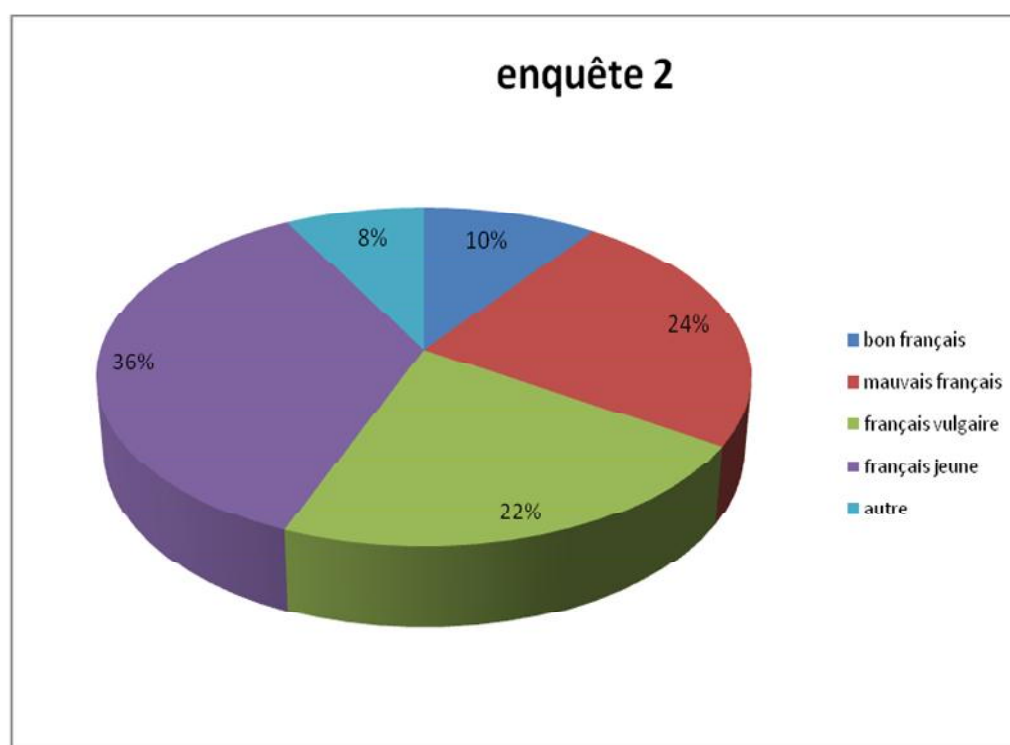


Figure 4: Attitudes sur le français des beurs toutes catégories confondues

Les informateurs de la deuxième enquête estiment que le français employé par les jeunes beurs est un français « jeune » (36%, Q2) parce que ceux qui l'utilisent sont essentiellement des jeunes. Cependant, les autres pourcentages indiquent des attitudes stigmatisantes vis-à-vis du français parlé par ces jeunes : 24% pour « mauvais français » et 22% pour « français vulgaire » signifient que les jeunes voient que leur langage et le langage d'autres jeunes relèvent du français non conventionnel, du français dit français « parlé contemporain ». Cette réponse s'explique par le rapport à la langue française. Les informateurs sont des étudiants

en langues à Alger centre où est utilisé le « français branché » voire même le français standard.

Dans la mesure où l'évaluation de la compétence de l'autre est remise en question, elle représente pour nous une possibilité de mesurer, sur les plans qualitatif et quantitatif, ce qui rend opérant l'emploi stigmatisé et jugé fautif de certaines formes et l'emploi d'autres formes qui ne sont pas tout à fait justes par leur éloignement de la norme. Surtout si on la croise avec l'auto-évaluation de la compétence en français et le niveau d'instruction de notre population d'enquête. Donc, les normes locales, celles d'un français parlé en Algérie par une majorité, sont acceptées pour la simple raison qu'elles sont mélangées avec celles de l'arabe algérien. Toutefois, quand c'est le cas d'un français parlé par les beurs qui correspond à des sujets parlants ayant recours à de nouvelles créations langagières, ceux qui ne les maîtrisent pas manifestent une attitude contestataire envers leurs interlocuteurs.

Pour vérifier la validité de ces résultats nous avons appréhendé des variables qui nous permettront de déceler toutes les nuances possibles en termes de réponses données par les informateurs. Pour des raisons d'ordre scientifique, nous voulions observer l'influence des différents critères sur les réponses des enquêtés.

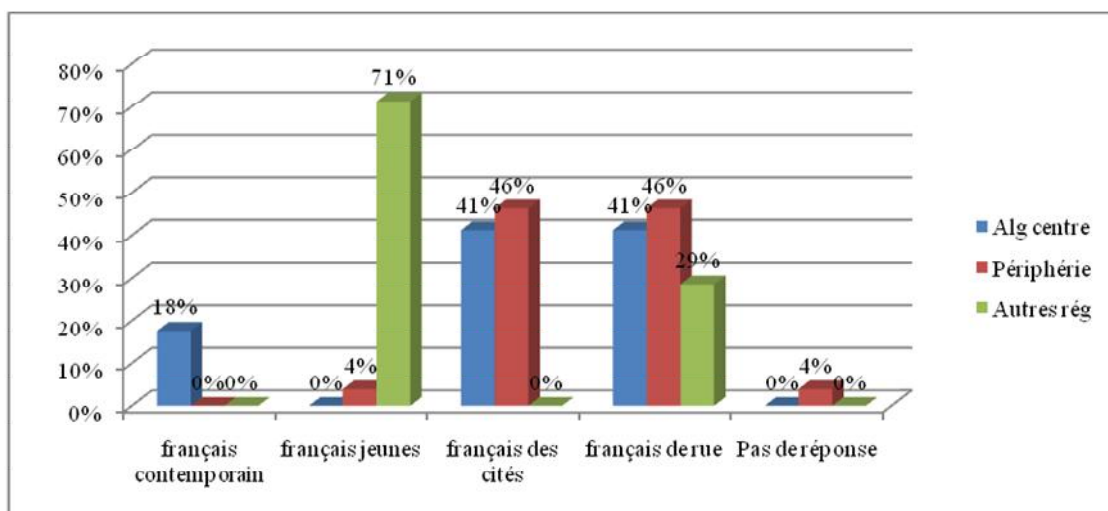


Figure 5 : Attitudes sur le langage beur selon le critère géographique(E1)

La surprise a été pour nous la réponse de ceux habitant d'autres wilayas. La réponse donnée fait ressortir un jugement mélioratif sans aucune désignation catégorisante et stigmatisante puisqu'ils ont opté pour « un français jeunes ». Nous pouvons dire que ces informateurs sont à l'abri des représentations péjoratives véhiculées par les médias français. Ce n'est pas le cas pour les enquêtés qui habitent Alger centre ou la périphérie qui considèrent ce français comme étant « un français de rue » (respectivement avec 46% et 41%) et un « français des cités » (respectivement avec les mêmes pourcentages). Rue et cités ont, dans ce contexte, une connotation péjorative qui renvoie à des pratiques contestées.

En ce qui concerne la deuxième enquête, le critère géographique nous a permis de déceler des résultats intéressants. Les informateurs habitant la périphérie considèrent le français des beurs comme étant « un français jeune ». Selon eux, c'est à travers les jeunes, que toute chose y compris la langue change et se modifie. Ce français est « bon » dans la mesure où il est contemporain. Le choix des informateurs habitant la périphérie s'explique aussi par le fait qu'à la périphérie d'Alger, les jeunes innovent en matière de langue, qu'elle soit arabe¹ ou française. Les autres réponses ne peuvent être négligées dans la mesure où les pourcentages sont proches les uns des autres.

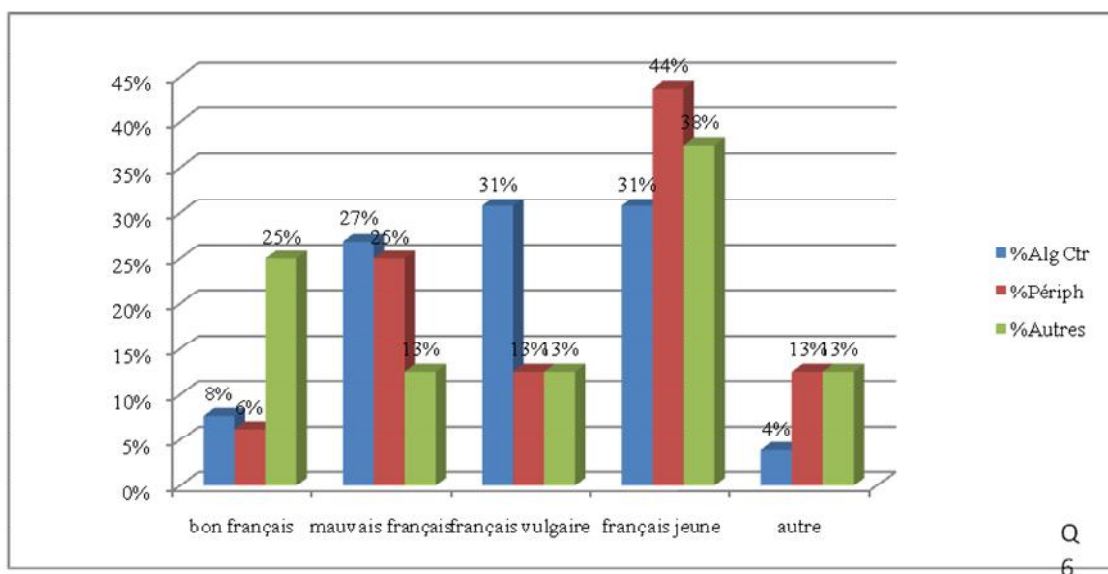


Figure 6 : Attitudes sur le langage beur selon le critère géographique (E2)

¹ Il s'agit de l'arabe algérien.

A cet effet, nous avons considéré qu'il serait important de présenter quelques citations données par les enquêtés qui ont opté pour « français jeune » afin de rendre compte des attitudes par les discours recueillis :

EG24Q2 : *ils le parle pour tchater entre eux*

EG25Q2 : *pour développer la langue.*

EF2 : *Pour se créer une identité à part, pour se différencier des autres !*

EF3 : *ils veulent peut-être se distinguer des autres français , êtres fidèles a leurs origines , se venger peut-être du racisme , enfin donner une langue a leur communauté*

EF23 : *Pour se distinguer , dans un style linguistique particulier , tout comme ils cherchent à avoir un style vestimentaire ou un gout musical particulier propre a leur génération , leur age , leur valeurs , leur combats , et pour se démarquer de la société dans laquelle ils vivent . Le langage est aussi un phénomène social de nos jours !*

EF26 : *pour essayer de modèrnè l'ancien langage des vieux*

EF4Q2 : *pour se démarquer peut être parce que ils se sentent pas français au fond. Et pour se donner de l'importance*

EF14Q2 : *Pour se différencier, pour se donner leur propre style.*

EF18Q2 : *pour être différent des autres.*

EF19Q2 : *pour qu'ils puissent communiquer entre eux.*

Sur l'origine sociale des enquêtés, il y a lieu de se demander s'il s'agit d'un fait qui révèle ou pas des indices pour la mise en relief des caractéristiques linguistiques des locuteurs et de leurs attitudes envers la norme. Si on part du principe qu'il existe toujours une origine endogène et une origine exogène déterminées par le contexte géographique et les réseaux à l'intérieur desquels l'individu évolue, on aura à dire dans le cas des locuteurs algériens que c'est un

paramètre déterminant des représentations des uns et des autres selon qu'ils habitent un espace urbain ou un espace rural .

Dans les grandes villes, la fréquence de l'emploi du français seul ou mélangé avec l'arabe algérien par les locuteurs diffère de celle obtenue chez ceux qui habitent les petits villages où le français est ressenti comme une langue étrangère, le discours des sujets interviewés le montre clairement. À la différence des sujets qui fréquentent souvent la ville, pour des raisons multiples : professionnelles, scolaires et personnelles ; ceux qui se déplacent très rarement ont des représentations stéréotypées du parler des jeunes habitant la ville. Cependant, dans cette enquête, les informateurs qui viennent des régions rurales démentent cette idée, puisque les réponses ont montré que ces jeunes ne possèdent pas de représentations stigmatisantes sur le parler des beurs étant donné qu'ils le considèrent comme étant un français jeune. Cela peut s'expliquer par leur mobilité régulière à Alger. De même, les autres variables (âge, sexe, niveau d'instruction) jouent un rôle capital en ce qui concerne les attitudes et les représentations chez les locuteurs interrogés. Nous avons également constaté chez certains interviewés que les représentations sont liées à leur formation universitaire.

2.2. Le langage beur : un langage de cités

Comme nous l'avons remarqué, les résultats ont fait apparaître une autre caractéristique du langage parlé par les beurs ; une caractéristique spatiale déterminée par la localisation géographique de ce langage. À vrai dire, les beurs passent la majorité de leur temps dans la rue, dans leurs cités où se jouent les innovations linguistiques les plus diverses. C'est dans ces espaces que les jeunes beurs ont mis au monde leur parlure, c'est dans ces espaces qu'ils s'expriment le mieux pour ainsi afficher pleinement et fièrement leur identité. Le langage beur est ainsi « territorialisé » linguistiquement. En bref, la territorialisation linguistique est l'opération par laquelle les locuteurs beurs qui occupent les espaces les identifient comme des lieux d'appartenance territoriale et des lieux identitaires qui fondent leurs attitudes et les comportements socio-langagiers.

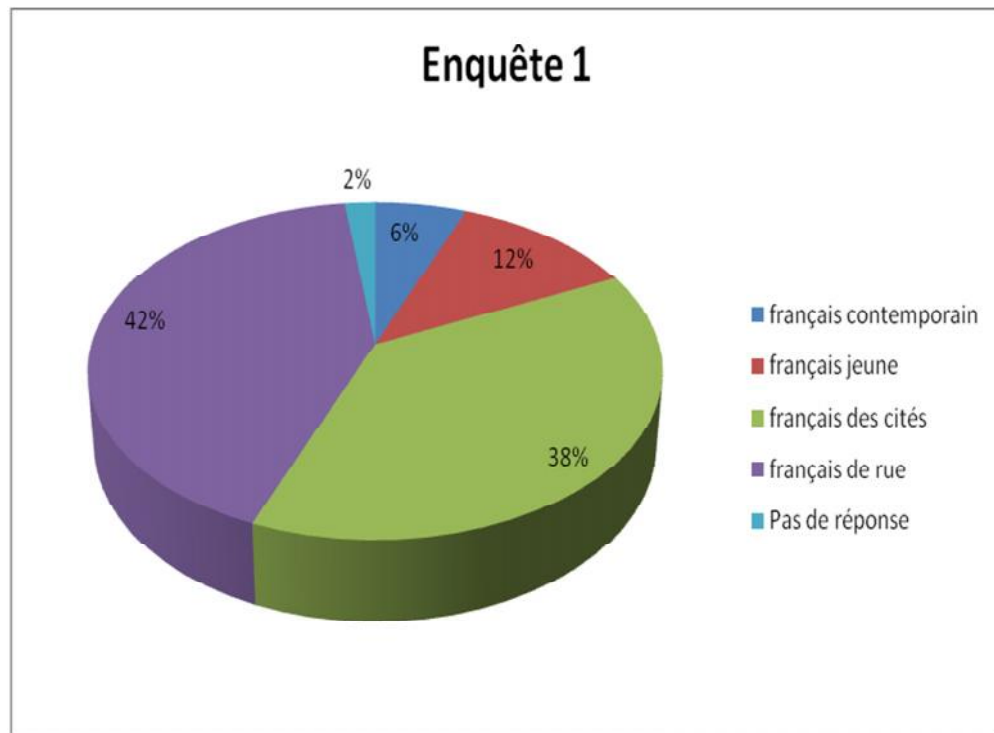


Figure 7: Attitudes sur le français des beurs toutes catégories confondues

Les résultats mettent l'accent sur la convergence de la situation sociolinguistique des beurs et les représentations et les attitudes sur le langage des beurs. 42% des informateurs ont répondu par « français de rue » à l'interrogation sur le français des jeunes beurs contre 38% ayant répondu « français des cités ». Nous pouvons déduire que ces réponses divulguent une attitude dépréciative du langage des beurs car selon les informateurs une pratique langagière employée dans la rue est une pratique qui s'éloigne de la norme linguistique et du coup, ces locuteurs s'éloignent de la norme sociétale et langagière.

Si nous établissons le lien entre les résultats de la première enquête et la seconde, il apparaît aussi que le français des beurs est un « français mauvais » selon les informateurs. Il est mauvais parce qu'il est pratiqué dans la « rue » et dans les « cités ». C'est comme si les résultats de la deuxième enquête expliquent, voire interprètent ceux de la première.

Les informateurs ayant opté pour « français des cités », n'ont pas affiché clairement, dans les réponses véhiculées, une attitude dépréciative, mais ils donnent

des définitions concernant le français parlé dans ces lieux. Nous pouvons déduire de leurs définitions que c'est une variété de français, un géolecte, voire un spatiolecte.

EF3 : *Ce français n'est parlé que dans les cités des banlieues de la France, des cités habitées en général que par des immigrés, créant ainsi toute une communauté.*

EF15 : *On appelle cette langue « l'argot » c'est une création des jeunes des cités pour mieux se comprendre.*

Nous pouvons expliquer ce jugement de valeur par le fait que les informateurs ont un rapport particulier à la norme par leur statut d'étudiant, c'est pourquoi ils considèrent tout autre français parlé dans un autre cadre que celui des institutions officielles comme étant un français hors norme. Ce point a été abordé par Ledegen en proposant ce qu'elle appelle « *l'idéologie du standard français* »¹. Le français est d'ailleurs présenté comme une des langues les plus standardisées du monde et l'attachement à la norme se traduit chez ses locuteurs par les aspects suivants :

*« le goût pour une image de la langue unifiée et homogène, le respect des formes de prestige, le rejet des « fautes » et de ce dont on dit que ce n'est pas du français (...), la mobilisation pour la « défense » de la langue (...) et la prégnance du modèle de l'écrit »*².

Nous pensons que les informateurs ayant assigné une valeur spatiale au français des beurs ont le profil des locuteurs attachés à la norme qui refusent les autres façons de parler français. Cependant, nous voulons signaler que le français dit « standard » ou le français « normé » est un français parmi d'autres ; et les représentations, les attitudes des uns et des autres sur les langages des uns et des

¹ LEDEGEN G., 2000, *Le bon français, Les étudiants et la norme linguistique*, L'Harmattan, Paris, p.23.

² GADET F., 1996, « Variabilité, variation, variété, le français d'Europe dans *French language studies*, Cambridge University press, Cambridge, n°6, p.76.

autres constituent un cercle vicieux dans lequel le parler de soi est mieux représenté que le parler d'autrui.

2.3. Le langage beur : un langage stigmatisé

D'ailleurs, dans les citations relevées des réponses présentées par les informateurs, nous pouvons déceler l'opposition entre français des beurs et la norme voire le standard à travers les arguments stigmatisant le français beur en minimisant sa valeur. Rappelons que cette attitude s'explique par la relation qu'ont les informateurs avec le français standard. Ces informateurs sont en contact permanent avec ce que Ledegen appelle « *la norme de prestige* »¹. Dans les propos qu'ils avancent, les attitudes négatives envers le parler des beurs se traduisent par les termes dépréciatifs utilisés pour expliquer ce que c'est le langage beur.

EG2 : *c'est un français qui est loin d'être académique et soutenu, un langage vulgarisé, souvent avec des termes étranges.*

EF1 : *on trouve beaucoup de mots vulgaires aussi choquant c'est le vocabulaire mal utilisé, sa pauvreté (...) chargé souvent de tonalité agressive même pour dire des choses normales.*

EF11 : *c'est un français qui n'est pas beau du tout, c'est dégradant.*

EF13 : *... ce n'est pas du français soutenu et correct. (...) il a été créé dans la rue par les jeunes.*

EF30 : *Ils ne parlent ni la langue arabe ni la langue française correctement, il faut bien qu'ils démarquent des autres.*

Pour exprimer leurs attitudes quant au français parlé par les beurs, les informateurs ont recours à un programme argumentatif. Ce programme argumentatif est appelé « *programme réalité à construire* »². Les arguments produits sont bipolarisés. Ils se situent sur l'un ou l'autre des deux segments du continuum : arguments favorables et arguments défavorables ; ces arguments sont reliés de façon

¹ LEDEGEN G, op.cit, p.33.

² GHIGLLIONE R & MATALON B, op.cit.

systematique par des connecteurs de cause (parce que, car.....), de conséquence (donc, par conséquent....) et d'opposition (mais).

EF24 : *parce que* ils vivent dans des cités habitées pratiquement que par des arabes alors même si ils parlent mais on constat énormément de fautes

EF25 : *Parce que* ce langage n'est parlé que dans les cités étant donné que c'est un mélange entre la langue arabe et le français de la rue et que la majorité des enfants de la 2ème génération y vivent.

EF22 : (...)il n'a rien avoir avec le français **mais** c'est plutôt des codes qu'ils utilisent pour imprégner leur traces dans la société et ainsi dans la langue française.

L'analyse des indicateurs discursifs montre que le sujet se positionne dans un rapport de nécessité relatif aux éléments mis en scène. C'est ainsi que cette structure discursive est caractérisée par une utilisation marquée :

- De prédicats modaux qui marquent l'obligation (on sait, il faut, on doit,...) :

EG9 : Molière **doit** se retourner dans sa tombe.

- De verbes statifs marquant un état comme être, devenir, évoluer....ou une possession comme avoir, disposer de, posséder, etc. Ces verbes apparaissent en outre le plus souvent au mode Indicatif :

EF20 : (...) leur français **est** un français appris dans les rues et sur les bords de la cité, ils **n'ont** pas reçu de formation ou d'enseignement ; c'est un français improvisé et mélangé avec leur langue d'origine l'arabe, ce qui donne un français cassé et dénaturé.

EG2 : ... **mon avis** , la langue de Molière mérite beaucoup plus de ça , même ce langage peut **devenir** avec le temps une entrave pour ces personnes quand ils produisent des écrits par exemple ou bien des entretiens de recrutement ou autre activité officielle.

L'analyse des autres indicateurs discursifs montre que le sujet se positionne dans un rapport de possibilité et de croyance aux éléments présentés, voilà pourquoi on pourrait positionner ce programme argumentatif sur le versant affectif de l'attitude. Il est caractérisé par une utilisation massive de : modalisateurs verbaux (je crois, je pense, j'imagine que, j'estime que...) ; modalisateurs de doute (peut-être, il est possible que) ; verbes déclaratifs (verbes marquant une prise de position du locuteur, comme penser, affirmer, expliquer, s'exprimer) :

EF14Q2 : *Je trouve que ça tue la langue française, parce qu'ils ne respectent ni la grammaire ni la conjugaison et ils inventent des mots qui peuvent être incompréhensibles.*

On constate que le beur est majoritairement défini dans son rapport à la langue et plus particulièrement à la langue française. Cependant, ce lien semble être défini par défaut : c'est une langue que le beur maîtrise mal selon les informateurs.

Le beur	parle un mauvais français
Le beur	parle un français vulgaire
Le beur	parle un français des cités
Le beur	parle un français de rue
Le beur	ne parle pas le vrai français

En appréhendant le critère d'âge, nous avons remarqué l'incidence de la tranche d'âge sur les réponses véhiculées qui témoignent du rapport de ces jeunes étudiants à la norme. Ces derniers sont conscients de la rupture du parler beur avec la forme référentielle. Poursuivons notre objectif qui consiste à mettre en relief l'influence des variables sur les réponses, nous nous proposons de présenter la figure ci-après qui fait montrer les représentations sur le français beur au moyen de la variable âge :

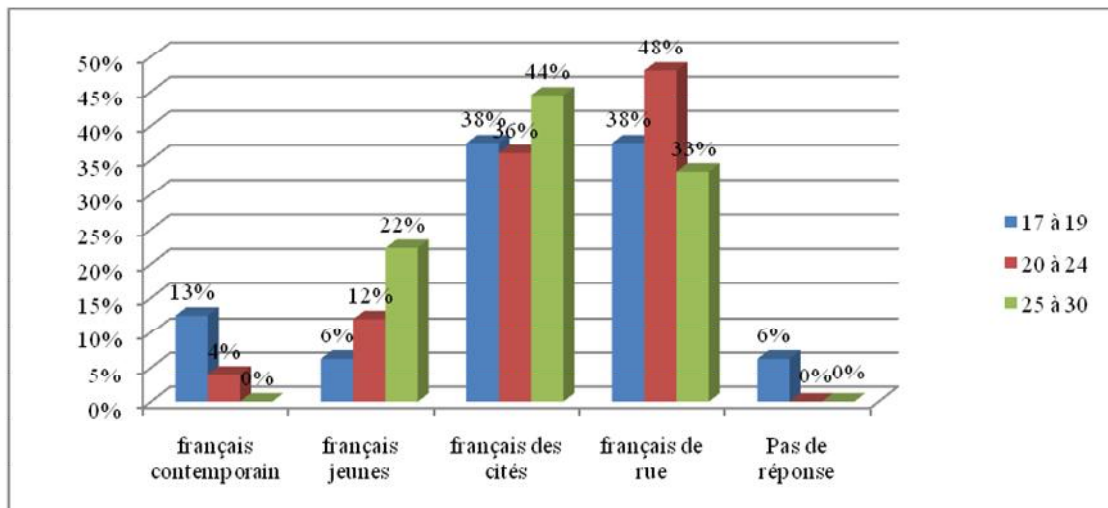


Figure 8 : Attitudes sur le français des beurs selon le critère d'âge (E1)

Le pourcentage le plus saillant est celui donné par la tranche d'âge de 20 à 24 ans à savoir la réponse « un français de rue ». La désignation du français parlé par les beurs comme étant un français de rue rend compte ici que cette appellation constitue une catégorisation distinguant de ce fait des formes de français diverses. Nous allons, à ce titre, présenter les arguments de quelques étudiants sur le choix de cette réponse. Nous remarquons que le français des beurs est lié, pour ce qui est de nos informateurs, à l'espace (rue, cités) avec une connotation péjorative.

EF4 : *Je trouve que c'est un français vulgarisé, ils inventent même des mots et des expressions qui n'existent pas dans le dictionnaire.*

EG7 : *je suis quelqu'un qui défend le langage pur et propre qu'il soit français où autre c'est pour ça que je considère que les beurs utilisent un français de rue.*

EG18 : *parce qu'ils utilisent un langage particulier et vulgaire et des mots qui n'existent pas dans le dictionnaire français, et à ce qui paraît c'est un mélange entre le français et l'arabe.*

Une fois encore, les représentations stigmatisantes influencent la représentation des jeunes algériens qui voient en ce français parlé par les beurs comme étant un français vulgaire. Un inventaire de clichés et de formules

préconstruites qui circulent dans la communauté linguistique et qui servent à exprimer des attitudes ou des opinions:

EF1 : *c'est un français qui n'est pas beau du tout c'est dégradant(en ce qui concerne le français parlé par les beurs). Il est chargé souvent de tonalités agressives. Même pour dire des choses normales.*

Le langage beur est aussi perçu comme violent. Cette violence verbale est la simple manifestation de la violence banlieusarde qui marque l'existence d'un dérèglement identitaire. Cependant, cette violence est une « *violence cultivée* »¹, qui a donné une mauvaise image et une mauvaise réputation aux beurs : les jeunes beurs assument pleinement l'image de la cité qui représente pour eux une patrie. La gestion de cette image trouve sa spécificité à la fois dans une exacerbation des sentiments et dans la violence symbolique de certaines pratiques langagières et communicatives inadéquates, transgressant les règles généralement admises : usage d'un vocabulaire à forte connotation sexuelle ou scatologique, réflexions impertinentes ou injurieuses.

Il est à noter que pour la première enquête, les résultats obtenus soulignent une attitude négative vis-à-vis du français parlé par les beurs. Si l'on considère un autre critère, à savoir le niveau d'instruction des étudiants, nous obtenons le graphe ci-après. À travers cette analyse détaillée des résultats; c'est-à-dire étudier les résultats obtenus de chaque critère, nous tentons de vérifier si le choix des critères a été réussi ou bien il fallait en choisir d'autres. Nous voulions également vérifier le rapport entre langue, représentations et attitudes dans un contexte bien précis.

¹ MESSILI Z et BEN AZIZA H, 2006, « Langage et exclusion. La langue des cités en France » dans *Cahiers de la Méditerranée*, vol. 69 *Etre marginal en Méditerranée (XVIème - XXIème siècles)*, mis en ligne le 10 mai, URL: <http://cdlm.revues.org/document.html?id=729>

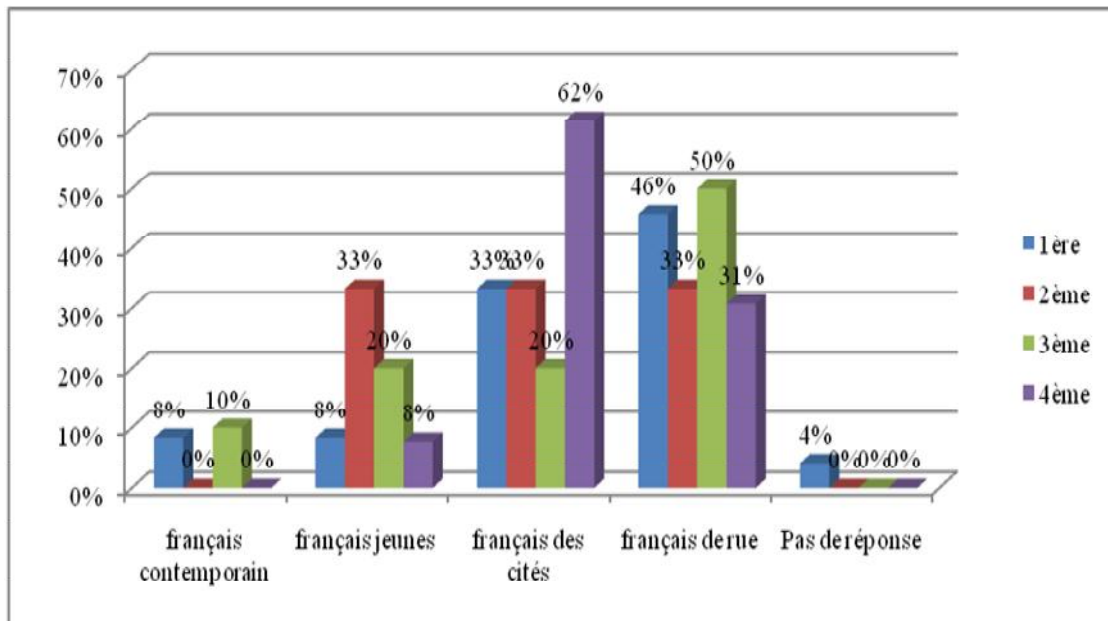


Figure 9 : Attitudes sur le français parlé par les beurs selon le niveau d'instruction (E1)

Les quatrièmes années avec un pourcentage de 62%, optent pour « un français des cités ». La réponse est spécifiée dans ce cas et rend compte du niveau des informateurs. Même les réponses véhiculées permettent de spécifier la catégorisation. Comme nous l'avons déjà signalé, cette réponse s'explique par le rapport des informateurs à la langue française qui, en quatrième année, détiennent en principe la norme de prestige ou le français dit standard. L'écart avec le français familier ou parlé s'agrandit avec l'ascension universitaire. C'est pourquoi les attitudes et les représentations sont influencées.

EF2 : *Parce que c'est leur langage propre à eux, et comme ils vivent dans les cités c'est par conséquent le français des cités.*

EF6 : *la plus part vivent dans des cités ou viennent du ghetto, faute de moyens.*

EF17 : *On entend ce Français que dans les cités et nulle part ailleurs*

EF31 : *car ce n'est pas tous les Français ni tous les jeunes qui parlent le largo mais c'est plutôt les habitants des cités populaires qui parlent ce Français.*

D'après les propos des informateurs, nous déduisons que le français des cités est un type d'argot contemporain parmi d'autres, essentiellement identitaire pour exprimer la révolte et le refus de la société. C'est une pratique linguistique révélatrice d'une pratique sociale. Les jeunes des cités s'identifient à leurs mots, à leurs expressions. Dans un territoire où vit une population qui a le sentiment d'être exclue, la façon dont on parle doit afficher une culture d'opposition de principe, une émancipation sur le registre, de la rébellion aux codes. Il faut peut-être y voir aussi un jeu : on peut se sentir mieux en se positionnant en tant qu'exclu qu'en acceptant d'entrer dans le moule de la société. *« L'expérience de l'exclusion affecte le jeune qui sent qu'il appartient à un groupe social stigmatisé et parallèlement affecte la légitimité de ou des Institutions. La langue des cités dénote donc une « fracture linguistique née de la fracture sociale »¹*

Quant à la deuxième enquête, elle fait ressortir une attitude négative des informateurs appréhendés selon le niveau d'instruction. Le graphe ci-après fait montrer que l'attitude négative -(mauvais français) et (un français vulgaire)-envers le français des beurs est marquée par les étudiants de deuxième année. Leur choix s'explique par le fait qu'ils ont une représentation sacrée de la langue qui ne doit pas, selon eux, être touchée par le verlan ni l'argot.

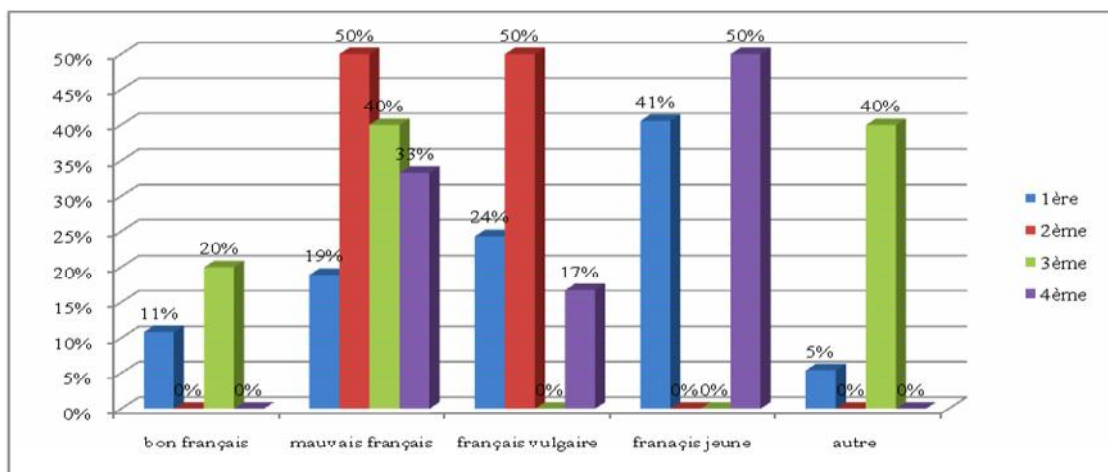


Figure 10: Attitudes sur le français parlé par les beurs selon le niveau d'instruction (E2)

¹ cdlm.revues.org/.../index729.html.

En guise de conclusion à cette rubrique des attitudes sur le langage des beurs, nous préférons boucler par les propos d'une des enquêtés :

EF6Q2 : *tout dépend du niveau de vie de la famille immigrée. S'ils vivent dans un quartier bourgeois, leurs enfants parleront différemment des enfants issues d'un milieu très modeste. A titre d'exemple, j'ai des cousins qui habitent à Marseille dans un quartier modeste et d'autre habitent à Paris. Leur papa gère une entreprise. La différence est claire : les premiers (issue d'un quartier populaire) parlent un français vulgaire (C). Alors que les deuxièmes (issue d'un milieu aisé) parlent un bon français (A).*

Continuons notre réflexion sur les attitudes relatives aux pratiques langagières des beurs, nous allons aborder les attitudes sur ce qu'on appelle « verlan », puisque c'est un procédé abondamment utilisé par les beurs pour se différencier des autres acteurs sociaux. Comment les jeunes enquêtés perçoivent-ils cette forme hybride qu'ils utilisent eux aussi ? Ont-ils les mêmes représentations ?

3. Attitudes sur le verlan

3.1. Aperçu sur le verlan

Les jeunes beurs ont recours à une activité argotique permanente en particulier la réactivation de codages anciens tels que le verlan ou le javanais qui connaissent une extension dans les établissements scolaires ou sur les campus universitaires, depuis les années 70, c'est-à-dire au début d'une période de crise économique et sociale. Ce phénomène est particulièrement actif dans les banlieues lourdement défavorisées de la région parisienne, où règnent les refus les plus divers, souvent les plus violents, dans les secteurs qui rassemblent du surcroît des jeunes de la troisième génération issue de l'immigration.

Dans le dictionnaire *Tchatche de Banlieue*, H. Walter tente de définir le verlan comme étant un parler vernaculaire qui caractérise les cités et les banlieues. Selon elle, la quête d'une nouvelle identité culturelle, voire sociale passe par cette

façon de parler pour aider ces déracinés à s'intégrer. À travers l'entretien qui lui a été consacré, Walter répond :

« ...qu'il ne s'agit pas d'un langage, mais d'une variété du français, qui s'écarte beaucoup au plan du vocabulaire du français académique, la grammaire et la syntaxe étant généralement bien respectées. Insistant sur la dimension identitaire de ce parler et sur sa fonction cryptique, elle met en lumière sa vocation à répondre à une exclusion sociale. Souffrant d'être mis à l'écart, les jeunes répondent à l'exclusion en excluant à leur tour les adultes et d'une manière générale tous ceux qu'ils considèrent comme étant hors de leur groupe, verrouiller son discours devient une nécessité. Révélateur d'une situation sociale, celle des banlieues, ce parler outre les mécanismes linguistiques connus de l'aphérèse, de l'apocope ou du verlan, a recours à l'emprunt à différentes langues étrangères et fait donc apparaître une forte tendance au métissage, témoin de la diversité des langues et cultures présentes dans les banlieues. » ¹

Le verlan qui relève du français non conventionnel est une forme linguistique qui marque un rejet du français appelé « normé », « soutenu », « standard ». Employé spécialement par les jeunes, il est l'emblème de la contre légitimité par sa fonction cryptique et ses jeux de mots. Mais, comment est-il perçu par les enquêtés ? Cependant, avant de répondre à cette question, nous voulons savoir si les informateurs connaissent le verlan et le comprennent ou non ?

3.2. Les enquêtés connaissent-ils le verlan ?

Quand nous avons demandé aux jeunes informateurs de déchiffrer des phrases en verlan, 60% (figure 11) qui avaient répondu connaître cette forme de langage ont pu le faire comme c'est le cas pour les deux phrases suivantes. Bien que l'écart entre connaître et ne pas connaître le verlan ne soit pas grand, un écart de 20%, mais nous pensons qu'avec un taux de 60% pour le Oui, les informateurs sont pour la plupart au courant des changements linguistiques effectués par les jeunes français y compris les

¹ http://www.jeune-de-banlieue.fr/basedoc/uploads/Bertucci_article_3.doc.doc

beurs. Notons que ces citations sont tirées d'un roman de Rachid Djaidani¹ faute de pouvoir enquêter avec des beurs :

- *Les Keufs, ils ont pécho mon reupe pour le menra au stepo, en garde à uv. On m'a lanceba, c'est trop auch, les steurs vont m'serrer.*

- *scuse ouam. J'te l'épare depuis l'heure touta et tisgra tu me mets dans le enve. T'es sûr que cava ieum dans ta cherton Yaz? Y a pas de blème sinon j'te laisse mirdor.*

Pour certains, ils ont déjà rencontré ces tournures grâce à des cousins « beurs », c'est pourquoi ils peuvent comprendre de quoi il s'agit comme l'affirme une des étudiantes. A vrai dire, les étudiants qui attestent connaître cette forme de langage sont en contact permanent avec des cousins vivant en France notamment dans des cités :

EF25 : *J'arrive à comprendre quelques mots mais je n'arrive pas à formuler une phrase avec, parce que des cousins à moi qui vivent dans les cités utilisent se langage quand ils nous parlent.*

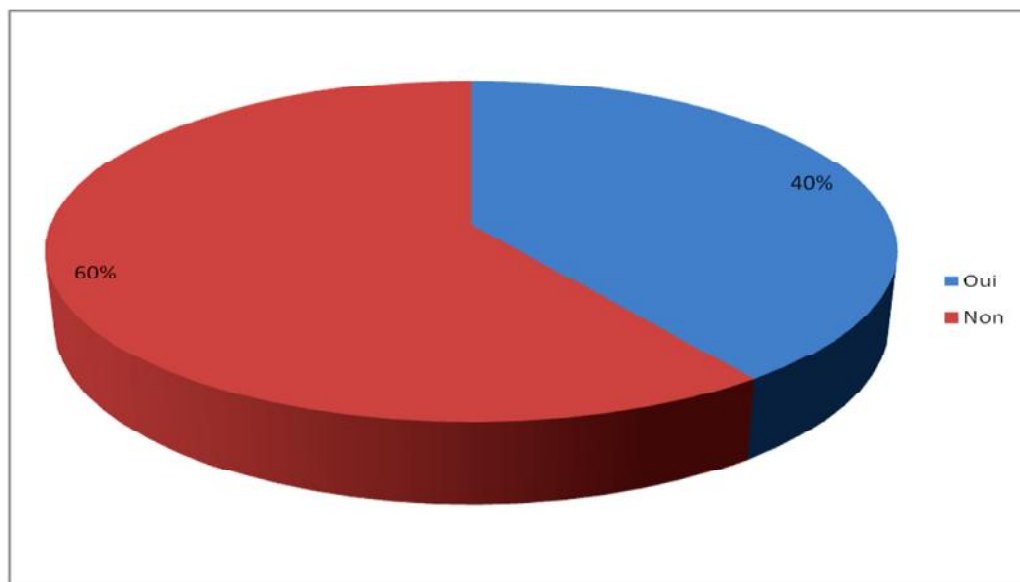


Figure 11 : Comprenez-vous ces phrases en verlan (E1) ?

¹ Op.cit.

En effet, demander aux informateurs s'ils connaissent le verlan ne pouvait passer inaperçu vue l'importance d'une telle question dans la détermination des attitudes sociolinguistiques sur les pratiques langagières des beurs. Notre travail épilinguistique consiste à confronter les résultats des deux enquêtes et analyser les réponses en fonction des approches appréhendées pour aborder l'Autre.

3.3. Le verlan : ça fait banlieusard

Comme l'indique Melliani, le verlan n'est, en aucune manière, un procédé de renouvellement lexical spécifique aux jeunes beurs; il contribue cependant à la définition du groupe. Afin d'approcher l'attitude des informateurs sur le verlan nous leur avons fait lire une phrase en verlan : « *Zi va, vrirou la teport c'est Yaz que j'te dis, fais pas le baltringue* ».

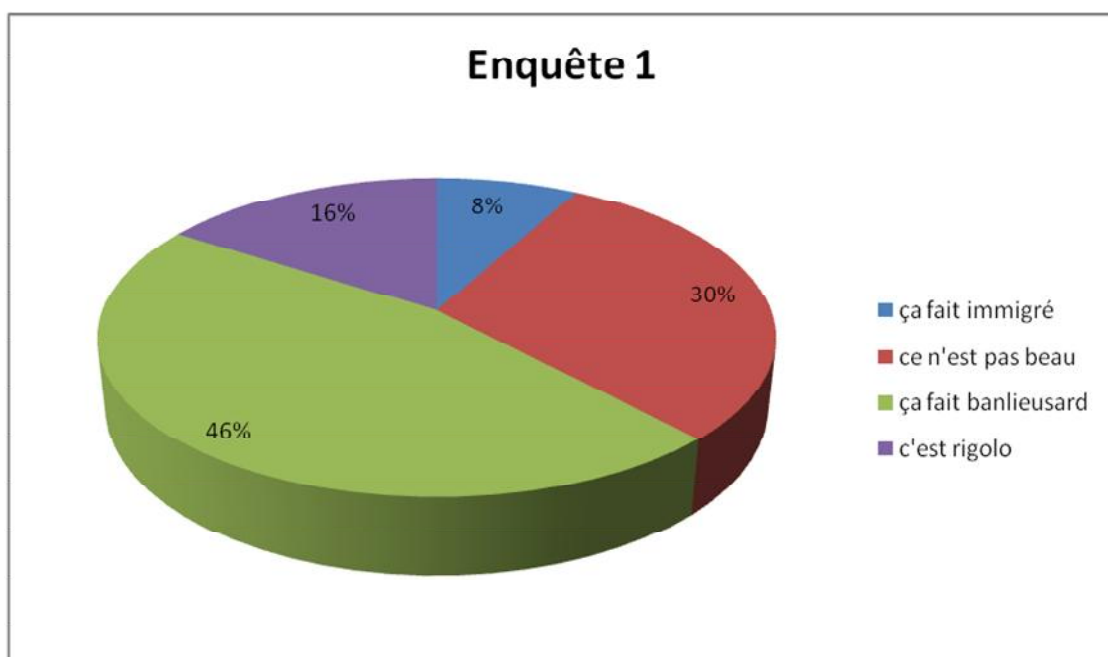


Figure 12 : Attitudes sur le verlan toutes catégories confondues

La lecture des résultats du graphe laisse paraître une attitude dépréciative quant au verlan. 46% estiment que le verlan est parlé par ceux qui habitent les banlieues françaises. En effet, le verlan est révélateur d'une situation urbaine assumée pleinement par ceux qui le pratiquent, à savoir les banlieusards. Cette forme langagière basée sur les mécanismes linguistiques susmentionnés rend compte des tensions socio-langagières dues aux représentations sociolinguistiques sur le verlan

et sur toute forme langagière qui transgresse la norme. Si l'on s'arrête aux autres pourcentages, nous pouvons dire qu'ils complètent, voire définissent ce que c'est un verlan banlieusard. Un verlan banlieusard est donc « pas beau » avec 30% et « rigolo » avec 16%. Nous remarquons que ces pourcentages sont non négligeables étant donné qu'ils mettent en évidence le côté dépréciatif, voire stigmatisant du verlan. Notons aussi que les adjectifs suggérés visaient à décrire la prise de position des enquêtés face au verlan ; c'est pourquoi nous avons choisi des adjectifs positifs et négatifs. Lors de l'enquête, nous avons remarqué que les informateurs répondaient à cette question avec plaisanterie.

Nous voulions vérifier l'incidence de cette distanciation, voire de ces attitudes négatives sur l'acceptation du langage beur chez les enquêtés. C'est pourquoi nous leur avons demandé s'ils étaient d'accord pour l'usage d'une telle variété linguistique. C'est ce que nous divulguera la section suivante consacrée à la tolérance ou non d'une pratique langagière qui suscite toujours des polémiques.

4. Le français des beurs est-il toléré par les informateurs ?

Nous avons donc demandé aux étudiants s'ils étaient d'accord pour l'usage du français parlé par les beurs. Nous avons obtenu des réponses variées selon le critère appréhendé. Avant de passer aux réponses selon chaque critère, nous préférons d'abord exposer le graphe suivant qui résume l'attitude des étudiants (toutes catégories confondues) envers l'usage du français parlé par les beurs.

4-1 Résultats de l'enquête 1

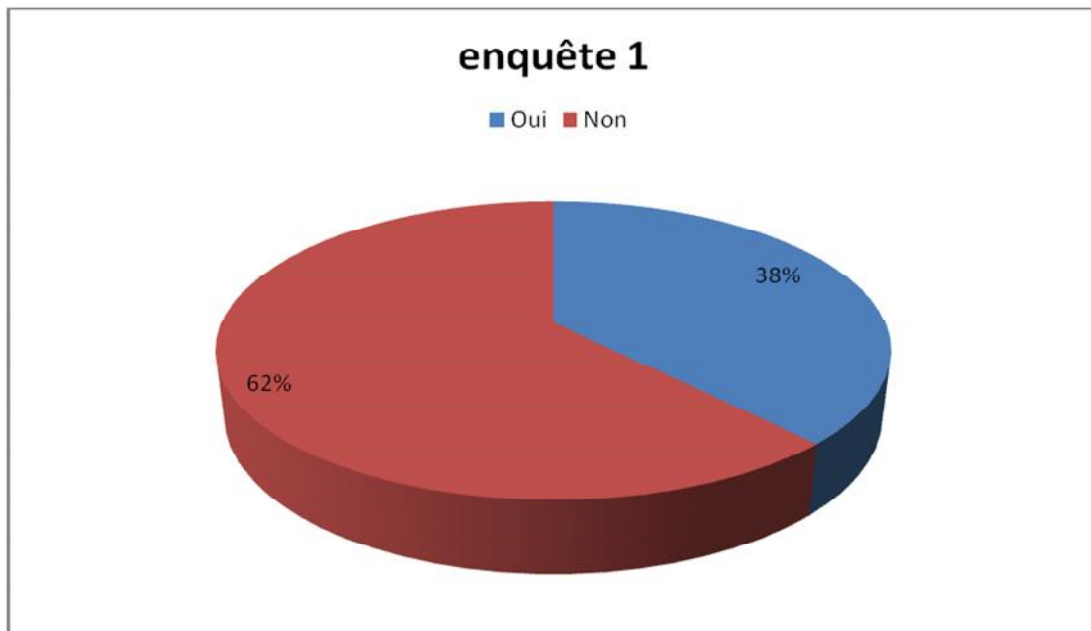


Figure 13 : Etes-vous d'accord pour l'usage du langage beur ?

Nous avons retenu, lors des deux enquêtes, que le NON l'a emporté sur le OUI avec 62% dans la première enquête et 64% dans la deuxième. Ce NON quasi-catégorique s'explique par le fait que les étudiants enquêtés sont en relation avec des langues écrites qui respectent toutes les règles linguistiques. Faire usage de ce genre de langage nuirait à la langue selon les informateurs.

EF4 : *Si on permet l'usage d'un tel langage le français soutenu s'effacera à la longue, alors pourquoi l'étudier si on le parle pas.*

EF6 : *on ne peut permettre l'usage d'un tel langage, il représente tout simplement le dégradation de la langue française , il déforme l'une des plus belles langues, si son usage est permis cela mènera, peut-être à la disparition de la langue .*

EF8 : *C'est un langage non compréhensible*

EF 9 : *psk c'est pas un bon français!*

EF11 : *C'est un langage de jeunes ils veulent créer leur propre langage pour se faire comprendre qu'entre eux , on ne peut pas leur interdire*

d'innover sauf qu'il faut utiliser ce langage que dans des situations appropriées surtout pas à l'école ou avec de grandes personnes par exemple.

EF20 : *il est vrai que la société change et que l'on doit s'adapté et évolué selon son temps !!Mais tous éccé et dénaturalisation est a réfuté !! Ils sont entrain de saccager la langue de Molière !!!Et la plus grande crainte c'est que certain de c'est mots devenu très courant on était rajouté dans les dictionnaire !!quesque cela va devenir et engendre dans quelque années une langue complètement tailladé et égorgé !!*

EF22 : *Ça ne ferra qu'empirer la formation d'étude, et par expérience je dis que les traces qu'a laissé la langue française sur l'arabe ne facilitent pas les choses pour nous*

EF31 : *Non ,afin de protéger la langue Française.*

EF32 : *On doit leur apprendre le bon français parcequ'ils risque de chômer avec ce langage*

EG7 : *Je suis quelqu'un qui défend la langue soutenue et veille à son existence et si on accorde une telle comédie on sera complice de sa disparition .Cette comédie est attribuée aux malfaiteurs et les gens de rue,il y a une grande différence madame entre la langue de Voltaire et Zola et celle des beurs*

EG9 : *Cela finira par tuer le français...ou bien conduira à une fragmentation de la société, ceux qui parle rebeu et ceux qui ne le parlent pas...*

Toutes ces citations font état d'une contradiction flagrante, puisque les réponses des informateurs sont truffées de fautes et d'erreurs, et par là, le français dans lequel les enquêtés écrivent est loin de la norme inconsciemment ; mais en même temps, ils refusent le français des beurs qui s'éloigne de la norme consciemment. C'est ce qui explique les représentations et les attitudes des étudiants qui considèrent qu'ils maîtrisent le français « standard ».

4-2 Résultats de la deuxième enquête

Quant à la deuxième enquête, elle laisse paraître les mêmes résultats. Encore une fois, nous pensons que le rapport des informateurs étudiants à la langue standard les mène à sous estimer les autres variétés linguistiques. Parce que comment expliquer que ces informateurs étant des jeunes principalement, qui eux aussi, dans leur quotidien, innovent en matière de langue, refusent le parler beur basé sur les interférences et l'innovation langagière ? Nous pensons que ces enquêtés n'ont, dès leur premier apprentissage de la langue française, eu contact qu'avec une seule forme de français, celle du français dit normé, soutenu et standard. Il y a donc un décalage entre représentations et pratiques.

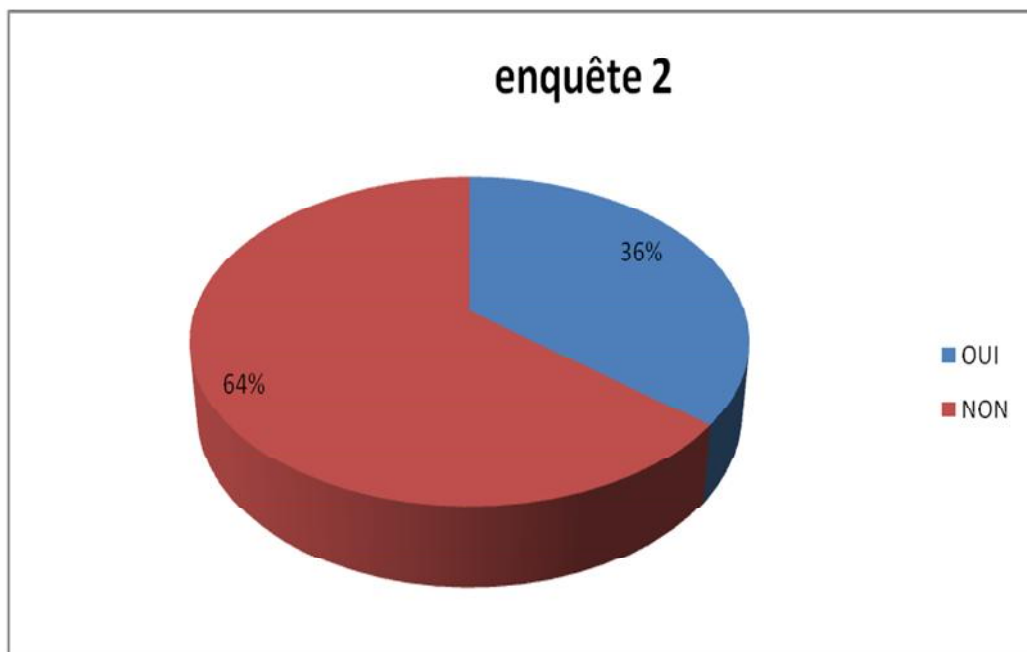


Figure14 : Etes-vous d'accord pour l'usage du langage beur ?

A vrai dire, les réponses données par les informateurs de la première enquête semblent converger avec celle de la deuxième enquête. Dire Non à l'usage du français parlé par les beurs, c'est avoir une attitude négative à l'égard d'une forme de langue employée largement par des jeunes de parents immigrés. Nous constatons donc que les jeunes algériens interrogés dans cette enquête font preuve de respect de la norme et de la forme de prestige de français bien qu'eux-mêmes ne la maîtrisent pas ou la maîtrisent peu. Ce respect du français normé se traduit par des

représentations et des attitudes négatives sur d'autres pratiques langagières en français.

EF5Q2 : *Parce que ce français n'a aucune ressemblance a la langue française. Il est qu'une distorsion de cette langue*

EF6Q2 : *Personnellement Je suis contre l'usage vulgaire des langues en général.*

EF12Q2 : *Parce qu'il déforme la langue française qui est une très belle langue*

EG1Q2 : *Par ce que ce n'est ni une langue ni un dialecte.*

EG20Q2 : *pour garder le vrai français*

EG18Q2 : *ce n'est pas le français que parle les français.*

Dire qu'on ne peut permettre l'usage d'un tel langage, et ce, pour « *garder le vrai français* », cela signifie que ce que parlent les beurs est « *un faux français* ». De telles représentations sont imprégnées par les discours dominants sur les variétés orales des langues, quelles soient arabes ou françaises. Ces discours sont des discours qui valorisent les langues écrites et dévalorisent les langues orales. Mais la question qui se pose, est-ce que ces informateurs étudiants ont conscience qu'ils parlent « *un français faux* » si on fait référence au français de la norme ? De toute façon, les enquêtés savent qu'ils parlent français, mais comme ils disent « *français cassé, mal placé* ». Selon eux, ils ne s'éloignent pas de la norme de la même manière des beurs ; c'est pourquoi ils pensent que le français des beurs n'est pas « *un vrai français* ».

4.3. Résultats selon les différents critères

Si nous abordons les résultats en prenons chaque critère à part, nous remarquons également que le NON enregistre un taux élevé. C'est dire que les informateurs sont influencés par leurs études en langues où l'écrit prime sur l'oral. Les critères qui sont appréhendés sont les variables géographiques et la variable âge qui ont enregistré des réponses susceptibles d'être interprétées.

4.3.1. Résultats selon le critère géographique

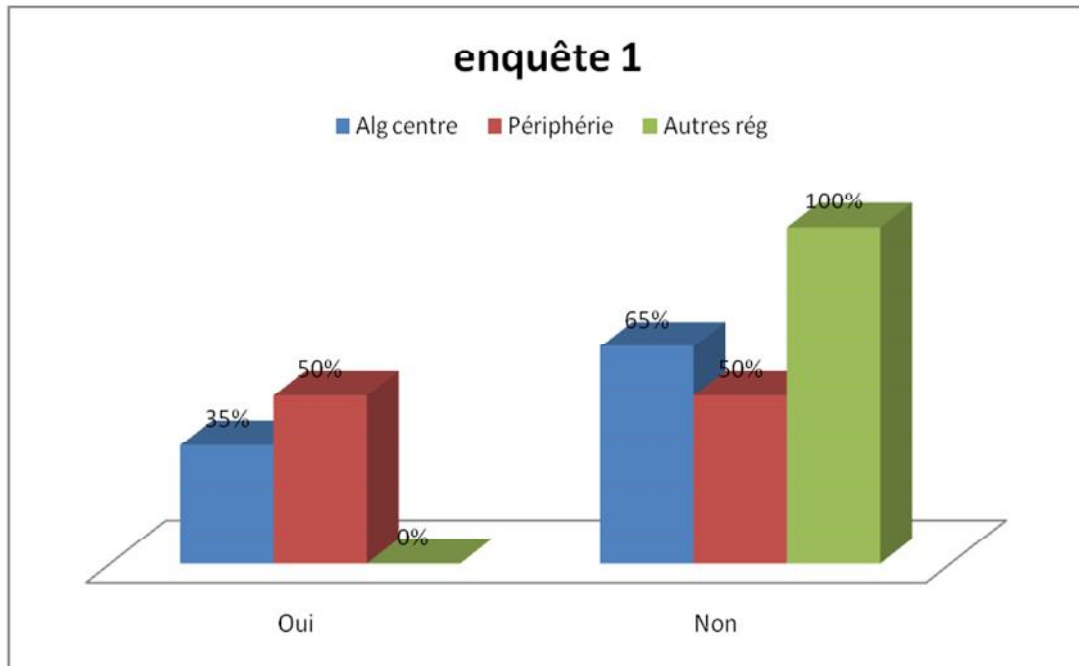


Figure 15 : Etes-vous d'accord pour l'usage du langage beur selon le critère géographique (E1) ?

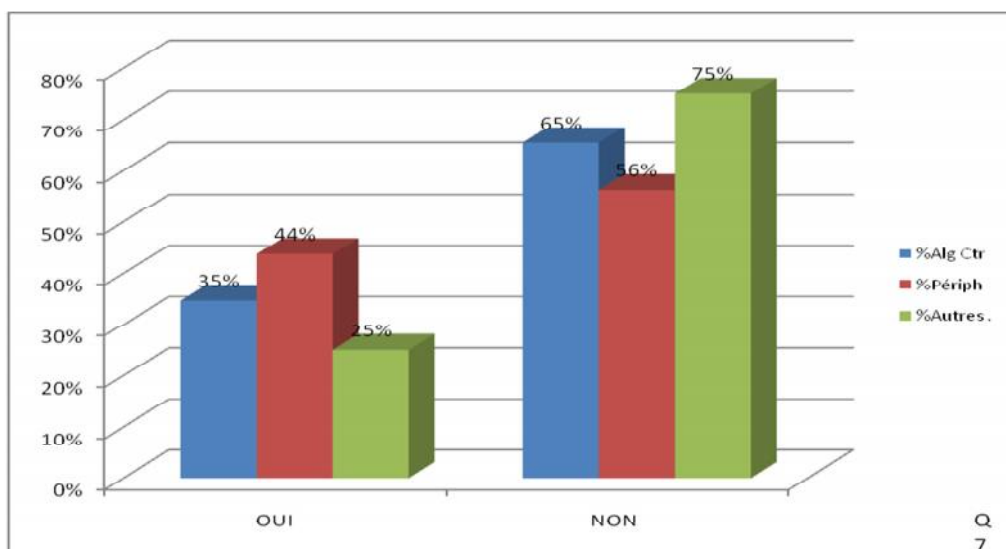


Figure 16 : Etes-vous d'accord pour l'usage du langage beur selon le critère géographique (E2) ?

Les étudiants habitant d'autres wilayas sont catégoriques et refusent dans les deux enquêtes l'usage du langage beur. Notons que ces étudiants ne font l'usage du français que dans des situations officielles (à l'université, au travail, avec une personne qui les sollicite en français) ; leur rapport à la langue française est purement professionnelle contrairement aux habitants d'Alger centre qui ont un lien affectif avec le français dans la mesure où il est employé dans leur quotidien. Refuser le langage beur chez les étudiants habitant hors Alger, c'est n'accepter que le français normé. Le refus d'utiliser ce langage par les étudiants habitant Alger centre concerne le refus de la violence du langage étant donné que le langage beur choque le plus souvent. Quant aux réponses données par les étudiants habitant la périphérie, elles oscillent entre le Oui et le Non. Le Oui c'est parce que ces jeunes s'identifient aux jeunes beurs et réclament eux aussi un langage propre à eux pour marquer leur identité jeune. Par cette forme de langage, ils souhaitent assurer une interconnaissance sociolinguistique. Le Oui peut également s'expliquer par le refus des contraintes de la norme. Le Non c'est parce que le langage beur est un langage violent, voire vulgaire.

EG2Q2 : *Pour ma part, j'estime que la langue de Molière et Voltaire mérite beaucoup plus de respect. Par ailleurs, je pense que le fait de vivre avec une communauté nous pousse indirectement à parler leur langue .Autrement dit, ces immigrés devraient s'accoutumer à l'usage de ce français dit « bon ».*

EG8Q2 : *Parce que ce langage ne convient pas à la culture française et à la langue française elle-même puis qu'il introduit plusieurs mots venue de l'arabe (magrébins) qui détruit globalement la personnalité de la langue et la civilisation française.*

A vrai dire, nous avons enregistré un pourcentage élevé du Non même en appréhendant un autre critère celui de l'âge. La tranche d'âge de 25-30 était la plus catégorique avec un taux de 78%. Cela s'explique par la différence d'âge entre ceux-ci et les beurs. L'âge des beurs varie entre 16 et 25 ans. Cette tranche d'âge relève des étudiants de quatrième année qui vont s'intégrer au monde du travail. L'usage qu'ils vont faire de la langue française est un usage professionnel, dans un cadre

institutionnel. Ce constat ne veut pas dire que les autres tranches d'âge refusent aussi l'usage de cette langue, qui est pour eux une langue incompréhensible.

4-3-2 Selon le critère d'âge

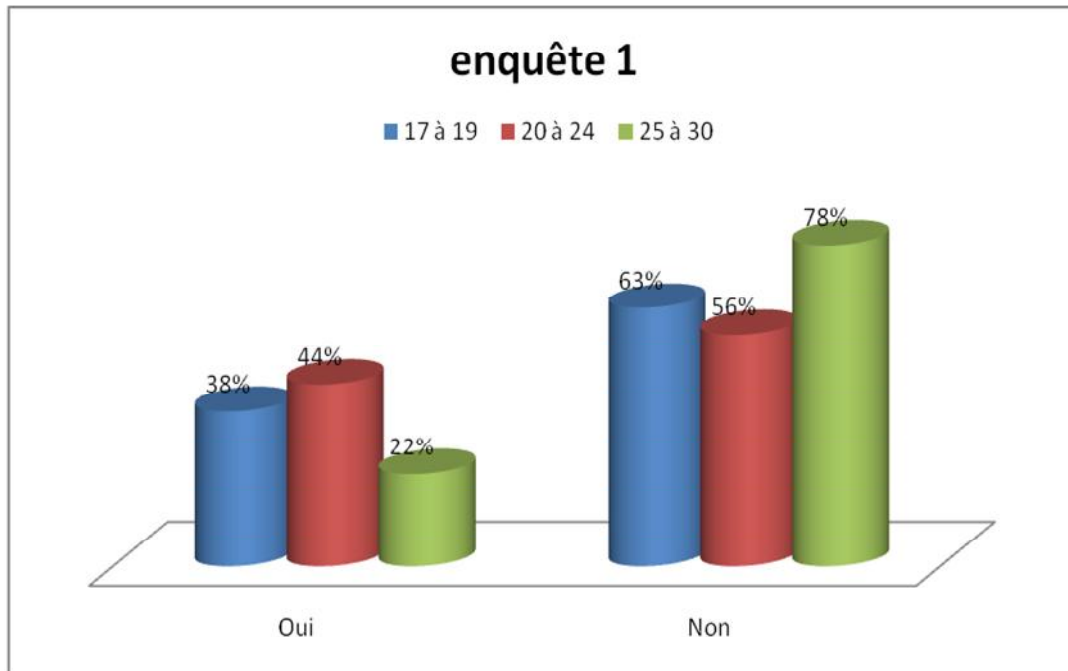


Figure 17 : Êtes-vous d'accord pour l'usage du langage beur selon le critère de l'âge (E1) ?

Cependant, les résultats de la deuxième enquête laissent paraître des résultats qui infirment ceux de la première enquête. Regardons le graphe 18 dans lequel sont représentées les mêmes tranches d'âge, ce qui nous permettra de comparer les prises de position d'informateurs qui eux aussi font usage de pratiques langagières jeunes pour exprimer leur identité sociale :

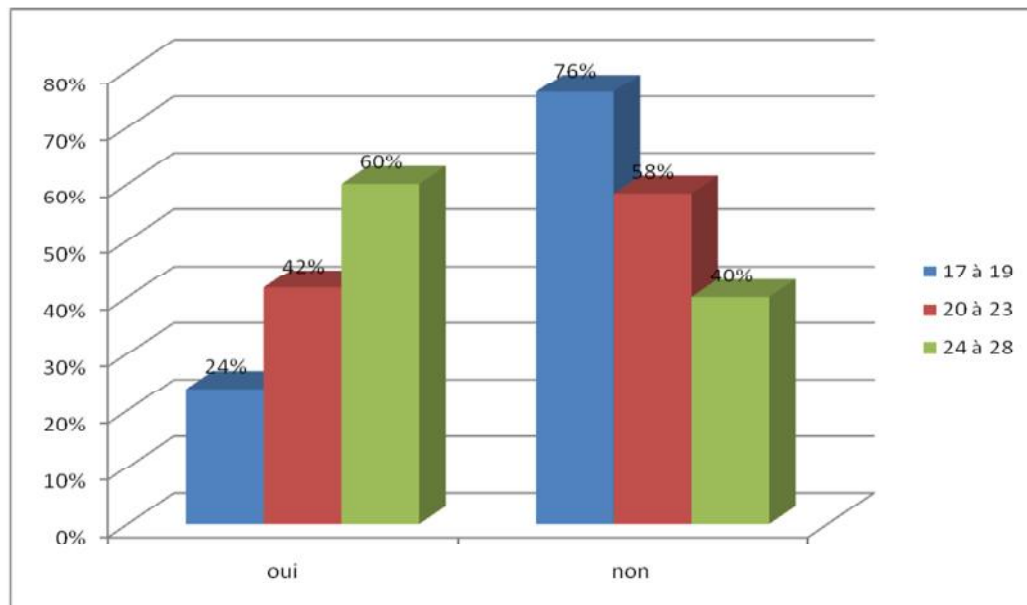


Figure 18 : Êtes-vous d'accord pour l'usage du langage beur selon le critère de l'âge ?(E2)

Contrairement à la première enquête, c'est les moins âgés qui sont contre l'usage de ce langage avec un taux de 76%. À vrai dire, on ne s'attendait pas à ce que les plus jeunes défendent la langue dite normée. Mais nous pouvons expliquer cette réponse par le fait que ces informateurs qui sont des étudiants pensent que les beurs parlent « faux » ou « mal » le français, c'est pourquoi ils refusent l'usage de cette forme du français. Nous pouvons également ajouter que ces informateurs sont principalement inscrits en première et deuxième année universitaire, d'où une représentation réduite sur le parler beur qui induit une attitude négative. Quant à la réponse positive présentée par les enquêtés dont l'âge varie entre 24 et 28, elle peut être expliquée par le fait que ces derniers vu leur niveau d'études poussées par rapport à ceux de 17 à 19 ans, sont plus ouverts aux autres formes du français envisagées comme l'expression d'une identité et d'une entité.

En guise de conclusion, « Appréhender « le français des banlieues » comme l'expression d'une culture invite le sociolinguiste à se positionner dans le débat normatif qui oppose, d'un côté, ceux pour qui la priorité est de donner aux groupes défavorisés les ressources reconnues comme légitimes dans la société, et de

l'autre, ceux qui pensent qu'il est au moins aussi important de faire reconnaître l'égale valeur des produits culturels et langagiers socialement illégitimes. »¹

Nous constatons donc que le français parlé par les beurs est en lien avec l'espace, un espace ouvert, celui de la rue qui influence la langue, mais négativement étant donné que c'est un langage caractérisé par la violence verbale. Ces pratiques langagières revêtent évidemment une dimension ludique, mais cette rhétorique de la violence par le biais de l'insulte trouve son sens dans le rapport d'opposition implicite à la norme du langage académique. Ces outrances permettent la construction d'une image que ces jeunes souhaitent donner à la société. Ils choisissent de s'imposer à autrui par un comportement, un choix de mots et une intonation ostentatoire, ce qui provoque chez l'autre incompréhension et sentiment d'agression. Celui qui excluait se sent exclu. On peut interpréter cette violence verbale comme une violence défensive, c'est-à-dire comme une « contre-violence » dirigée contre le pouvoir ou tout ce qui représente le pouvoir.

Nous avons ainsi essayé de vérifier les hypothèses formulées au départ de ce travail de recherche comme nous avons tenté de répondre aux interrogations posées dans l'introduction et dans le deuxième chapitre. Pour ce faire, nous avons présenté les résultats des deux enquêtes effectuées auprès de jeunes algériens afin de mettre en exergue les représentations sur l'identité beur, mais surtout sur le langage dit « beur », un langage qui est à la mode et surtout un langage qui a fait l'objet de plusieurs travaux académiques et universitaires. L'originalité de notre travail réside dans le fait que nous avons abordé cet objet de recherche du point de vue de la société d'origine. Nous avons également étudié des jeunes par d'autres jeunes en tentant d'approcher la langue de soi à travers la langue de l'autre.

¹ HAMBYE P& SIROUX J-L., 2009, « Les enjeux de la réhabilitation du « français des banlieues », dans *Intervenir : appliquer, s'impliquer ?*, L'Harmattan, Paris, p.112.

Conclusion

Actualisée par sa mise en discours, la représentation contient divers types de sphères représentationnelles différentes aussi bien par le mode de l'élaboration que par l'implication plus ou moins forte des informateurs face à la représentation sur les beurs. Une première distinction est liée au degré de contact des informateurs avec l'objet de leur représentation à savoir les beurs. Les savoirs contenus dans la représentation sur les beurs avaient ainsi reposé sur une expérience personnelle directe du réel, soit résulté d'une transmission d'informations, lors d'interactions avec autrui ou par l'intermédiaire de divers médias.

Un deuxième niveau de distinction prend en compte l'aspect de la représentation. Nous avons analysé la représentation selon que les savoirs sont organisés suivant un aspect cognitif, correspondant à l'ensemble des connaissances véhiculées par les enquêtés à propos des beurs (l'information obtenue par les questions de fait) et à leur structuration (le champ de la représentation), ou évaluatif, correspondant à ce qui a été décrit en psychologie sociale sous le nom d'attitudes.

Nous avons ainsi essayé, à travers les chapitres précédents, de comprendre comment les enquêtés perçoivent les pratiques langagières beurophones et comment les gèrent-ils ; et d'expliquer les différentes représentations sociolinguistiques. Nous avons ainsi tenté de mettre en avant la façon dont les expériences avec l'altérité peuvent affecter les systèmes de représentations en analysant les stratégies discursives et attitudinales.

L'enquête que nous avons réalisée concerne donc les liens entre représentations, langage et mise en mots de ces représentations. Nous sommes parties de l'idée qu'il existe une différence essentielle entre les éléments de connaissance à propos des beurs, c'est-à-dire les représentations stockées en mémoire et leur actualisation par les enquêtés en situation d'interaction. Cette situation est caractérisée par une dynamique langagière intense qu'il fallait exposer dans le premier chapitre pour présenter le terrain algérien en adoptant une approche compréhensive et contextualisante des faits de langues. Cette synthèse de la réalité sociolinguistique en Algérie était suivie d'une autre qui a mis en avant les aspects du contexte sociolinguistique des beurs.

L'intérêt d'une telle présentation réside dans le fait qu'elle expose les discours épilinguistiques sur les pratiques langagières des deux contextes. Il est à noter que nous étions confrontés à un problème méthodologique, celui d'avoir des jeunes appartenant à deux univers socioculturels différents (les jeunes algériens et les jeunes beurs, les premiers constituant notre objet d'enquête et les seconds notre objet d'étude) ; c'est pourquoi, il fallait traiter séparément les deux contextes au premier chapitre.

Nous avons également abordé, dans le deuxième chapitre, les discours épistémologiques de la psychologie sociale et de la sociolinguistique sur les représentations, les attitudes, l'identité et la communauté sociolinguistique afin de tirer au clair les définitions de ces notions à la lumière desquelles nous avons présenté notre problématique. En outre, nous avons donné les définitions de concepts relevant de la sociolinguistique urbaine qui nous ont servi lors de l'analyse des réponses ayant trait à l'espace et à la ville.

L'analyse du discours qui nous a été utile lors de l'analyse qualitative des propos des informateurs a également été définie lors du troisième chapitre en proposant les différents discours définitoires de cette théorie linguistique. Nous avons donc adopté l'analyse du discours à entrée lexicale qui consiste à l'analyse de l'environnement syntaxique de l'item beur. Nous avons pu remarquer d'importantes récurrences dans les réponses aux questions portant sur les beurs et qui identifient ceux-ci comme étant : des Arabes, des Nord Africains, des Maghrébins. Cette méthode d'analyse de discours a été accompagnée de l'analyse du contenu à laquelle nous avons eu recours lors de l'analyse du thème de l'intégration des beurs en Algérie; elle est aussi appelée analyse thématique.

Notre enquête sociolinguistique a donc visé à concrétiser les attitudes langagières des enquêtés ayant un rapport avec leurs représentations sur les pratiques langagières des beurs. De même qu'elle a tenté de mettre en évidence les attitudes et les représentations des enquêtés et le rapport de ces représentations avec l'usage réel de la langue française.

Notre choix épistémologique pour étudier les représentations sociolinguistiques s'est appuyé sur les méthodes empirico- inductives et les méthodes hypothético-déductives. Les premières sont des méthodes qui donnent des significations à des réalités sans pour autant chercher à établir des règles universelles : nous avons ainsi essayé d'interpréter les représentations des informateurs en prenant en considération le contexte dans lequel sont produits ces discours pour analyser le lien entre les pratiques langagières des jeunes informateurs et les représentations de ceux-ci sur d'autres jeunes à savoir les beurs. Quant aux méthodes hypothético-déductives, elles nous ont permis de formuler notre hypothèse de départ : nous avons supposé que les jeunes enquêtés ont des représentations stéréotypantes sur les jeunes beurs, leur identité et leurs pratiques langagières bien que ceux-ci s'identifient aux beurs quand il s'agit de l'identité.

Les résultats de notre enquête tendent à montrer que les représentations des jeunes algériens enquêtés sur les beurs ne sont pas homogènes. Cette étude nous a donc permis l'obtention de réponses ayant trait à quatre principaux thèmes que sont : la perception de l'identité beure, l'intégration des beurs, la conscience linguistique des informateurs de leurs pratiques francophones et leurs attitudes sur les pratiques langagières des beurs.

Quand il était question des interrogations relatives à l'identité beure, les réponses ne portaient point de valeur péjorative. Au contraire, ces jeunes étudiants s'identifient à ces jeunes beurs. D'ailleurs, les champs sémantiques des mots employés pour désigner le beur présentent des valeurs psychosociales partagées entre les jeunes informateurs et les beurs. Citons : arabe, maghrébin, nord africain. Les réponses à la question 12 de la première enquête et les réponses aux questions 8 et 9 de la deuxième enquête justifient le choix lexical réalisé par les enquêtés pour désigner les beurs et focalisent sur les caractéristiques attribuées aux membres de cette communauté.

Cependant cette identification voire cette interconnaissance se voit renverser en un refus dans les réponses données à la question 10 de la deuxième enquête sur l'intégration des beurs dans la mesure où les enquêtés parlent des beurs en disons « eux », ce qui impliquerait « eux » vs « nous » notamment chez ceux qui voient

dans les beurs des « immigrés ». Cette valeur psychosociale renforce l'altérité et conduit au changement de la représentation et de l'attitude. Selon ces informateurs, ce sont des jeunes comme eux, mais différents d'eux. Cette notion de l'altérité est limpide et induit très souvent à une opposition directe d'univers représentationnels antagoniques. Les informateurs ayant répondu « Non » à l'intégration des beurs à la société algérienne présentent des arguments qui mettent en question les valeurs des beurs et qui leur sont étrangères.

Ce rejet voire cette distanciation peut être expliquée par le statut des beurs qui sont considérés par les enquêtés comme des résidents temporaires. Ce sont les réponses aux pourquoi qui ont fait ressortir le caractère prégnant des réponses. Selon les informateurs ayant répondu Non à l'intégration des beurs, ceux-ci ne pourront s'adapter au contexte socioculturel de l'Algérie qui est différent du contexte français. Notons également que les réponses des informateurs sont données du point de vue des beurs c'est-à-dire que les enquêtés pensent que ces jeunes auront des difficultés à s'insérer.

En ce qui concerne les pratiques langagières des jeunes enquêtés, ces jeunes-bien qu'ils soient des étudiants- communiquent entre eux avec un langage particulier qui les distinguent des autres communautés sociétales. C'est ce que nous avons pu relever dans les réponses aux questions 14 et 19 qui font état de la connaissance des informateurs du verlan et de quelques mots argotiques des beurs. Il nous a été permis de constater qu'à l'instar des beurs, les jeunes interrogés s'éloignent de la norme pour créer de nouvelles formes linguistiques qui offrent des singularités et des particularités caractérisées par la variation et l'hétérogène. Ce constat qui a été retenu à travers les pratiques linguistiques réelles des informateurs, a été également affirmé par notre observation, durant les cours dispensés, de l'éloignement de la norme. Ainsi, l'espace d'échange des jeunes est reconnaissable dans les expressions cryptées qui font état d'appropriation d'expressions souvent venues d'ailleurs et d'individuation sociolinguistique.

Dans cet examen des attitudes sociolinguistiques sur les pratiques langagières beurophones notamment les attitudes sur le verlan, nous avons porté notre intérêt sur la notion d'appréciation/ dépréciation du verlan. Mais d'autres attitudes comme

l'attachement à la norme du français y ont aussi leur place. Néanmoins, cet attachement à la norme n'est pas respecté quand il s'agit de conversations entre jeunes algériens. Outre le fait que les enquêtés utilisent les mots jeunes utilisés en France par les beurs, nous avons remarqué que même l'arabe¹ subit les mêmes procédés de formation. Si l'emprunt et le verlan sont des procédés très employés par les jeunes beurs, la métaphore et la substitution de sens en général est le procédé par excellence chez les jeunes algériens. Ils transgressent les barrières et les tabous sociaux en optant pour des expressions et des prononciations associées aux classes populaires.

Cependant, il importe de noter que nous avons relevé des représentations et des attitudes négatives voire stéréotypées sur le français parlé par les jeunes dits beurs, ce qui fait montrer l'écart entre représentations sociolinguistiques et pratiques langagières réelles des informateurs. Les réponses aux questions 12, 15, 18 et 20 de la première enquête et les réponses aux questions 6 et 8 de la deuxième enquête relatives aux attitudes sur les pratiques langagières des beurs sont majoritairement négatives. Nous avons essayé d'expliquer ces réponses stéréotypées par le rapport des jeunes informateurs à la norme linguistique eu égard à leur contact permanent avec les langues dites soutenues ou standards.

Ce thème de représentations et d'attitudes négatives nous a conduit à interroger la conscience linguistique des enquêtés lors de la deuxième enquête. Les résultats montrent une conscience très marquée des registres de langues, comme il apparaît pour la question 5. La maîtrise des différents registres de la langue française est évaluée positivement et semble s'éloigner de toute stigmatisation. Ces réponses font état de la réalité sociolinguistique algérienne estudiantine. Les réponses à cette question sont moins stigmatisées par rapport aux autres questions liées aux thèmes précédents en raison du mode d'interrogation de cette question dans laquelle nous avons évité le stéréotypage dans la dénomination des niveaux de langue. Les choix linguistiques sont marqués en faveur du français familier, branché et algérien en alternance avec l'arabe ou le berbère ; ils montrent une attitude positive des enquêtés à l'égard de ces niveaux de langues qui sont employés selon les situations.

¹ Il s'agit de l'arabe algérien.

Ces informateurs qui pratiquent plusieurs langues à savoir les langues premières qui englobent les parlers berbères ou arabes, acquièrent-ils d'abord la langue dite l'arabe standard ou soutenu à l'école, puis la langue française et éventuellement enfin la langue internationale à savoir l'anglais. Le français que les étudiants apprennent à l'Université est un français soutenu qui relève de l'écrit. Ils apprennent le français central formel contrairement à celui utilisé par les beurs qui est un français périphérique informel qui relève de l'oral. Donc, la représentation qu'ils ont de leur français est positive contrairement à la représentation qu'ils ont du français beur. Ces langues et ces parlers différents, aux statuts formels et informels divers offrent ainsi la vision d'une constellation¹ langagière agencée autour des jeunes enquêtés qui la construisent, la développent et la modifient au fur et à mesure de leurs besoins communicatifs.

L1	L2	L3	L4
Arabe algérien ou berbère	Arabe soutenu	Français soutenu	Anglais soutenu

Ainsi, les représentations sociolinguistiques dans un contexte plurilingue comme l'Algérie s'expliquent par la situation sociolinguistique algérienne qui influence les discours tenus sur les langues. Les jeunes algériens qui font usage de plusieurs idiomes perçoivent les pratiques langagières des beurs comme étant des pratiques dévalorisantes puisqu'elles ne relèvent pas de la norme. Les beurs sont donc catégorisés de la part des informateurs qui voient en eux des jeunes mais différents d'eux dans la mesure où d'autres composantes constituent l'identité beure. La catégorisation s'est opérée également au niveau des pratiques langagières étant donné que les informateurs font usage de pratiques langagières dites « jeunes », mais différentes de celles des beurs dans le sens où la violence verbale des beurs n'est pas

¹ Cette représentation péjorative peut être expliquée selon le modèle gravitationnel proposé par Calvet (Calvet, 1999 : 78-79).

employée par les informateurs. Ajoutons que la vernalisation est pratiquée, mais refusée en même temps. Ce qui constitue une contradiction entre les pratiques réelles et les propos tenus sur ces pratiques.

A vrai dire, cette étude nous a permis de connaître les représentations sociolinguistiques chez quelques jeunes algériens sur les beurs et leurs pratiques langagières. Nous ne prétendons pas que l'échantillon constitué principalement d'étudiants du département de traduction et d'interprétariat de l'Université d'Alger 2 soit exhaustif et représentatif de toute la population jeune d'Algérie, mais nous voulions vérifier les hypothèses que nous avons formulées au début. Ce n'est pas non plus la représentativité qui nous a intéressée. Les enquêtés ne valent pas à la place d'autres, ils ne valent que pour eux-mêmes. C'est bien ces personnes là, les jeunes étudiants, que nous avons eus en face de nous, dont nous rendons compte, que nous avons essayé d'expliquer et de comprendre. Ce sont leurs discours sur les beurs et leurs pratiques langagières que nous avons analysés.

Selon nous, l'enquête par questionnaire était la plus adéquate pour relever les représentations et les attitudes sur soi et sur autrui, sur la langue de soi et sur celle d'autrui. Le plus grand défi que nous avons à relever était celui d'aborder la sociolinguistique urbaine et d'effectuer une étude de terrain étant donné que c'est notre premier contact avec ces deux approches. Un autre obstacle auquel nous étions confrontés, celui du recueil des données et des réponses sur les questionnaires puisque les informateurs tardaient pour envoyer les réponses ou ne répondaient pas carrément. Nous reconnaissons également que les deux enquêtes pouvaient donner d'autres résultats si d'autres variables étaient prises en considération et si elles étaient complétées par des entretiens.

Il est à noter que cette recherche nous a permis de reconfigurer notre façon d'étudier les différents éléments qui font l'objet de la sociolinguistique tels que le concept de langues maternelles que nous remplacerons dorénavant par langues premières. Nous avons également compris que c'est le chercheur qui adapte les théories et les tests. Chaque terrain a sa spécificité que nous devons prendre en considération par un travail incessant de contextualisation dans lequel nous sommes en action, c'est-à-dire nous construisons avec les acteurs du terrain les

problématiques, les hypothèses et, enfin, des connaissances. C'est donc un acte d'engagement social pour relier ce que la société a fragmenté.

Nous avons également constaté que tout travail de recherche ne peut s'inscrire dans une seule discipline, mais il puise dans différentes approches disciplinaires. Notre travail a puisé dans la psychologie sociale, la sociolinguistique et la sociolinguistique urbaine. Nous avons emprunté à la psychologie sociale les concepts de représentation et d'attitude, à la sociolinguistique les notions de communauté sociolinguistiques et pratiques langagières ; et à la sociolinguistique urbaine les concepts d'espace et de ville.

Cette étude n'est pour nous, pas une fin en soi, bien au contraire. La connaissance du domaine, la recherche en elle-même, les éléments que nous avons pu relever nous ont ouvert d'autres perspectives. A ce titre, quelles représentations sociolinguistiques peuvent avoir des jeunes qui n'emploient pas l'arabe soutenu, le français et l'anglais? Existe-il des parlers jeunes différents en Algérie? Les innovations linguistiques des jeunes d'Alger sont-elles pratiquées dans d'autres régions du pays? Si c'est oui, lesquelles? Et quelles représentations sur ces créations voire cette hybridation lexicale? Quelles sont les représentations des beurs sur leur statut en Algérie? Comment perçoivent-ils les pratiques langagières des jeunes algériens? Et Quelles sont les pratiques langagières des jeunes beurs en Algérie? Sont-elles les mêmes qu'en France?

Avec l'émergence de la sociodidactique, d'autres questions sont à soulever puisque c'est à l'école que le travail sur les représentations sociolinguistiques doit commencer : Comment mettre en application les activités inter linguistiques et culturelles pour permettre au « je » de se dire, de se construire en lien avec un « nous » plus large pour favoriser l'émergence d'une communauté discursive? En d'autres termes, la centration sur une culture commune non fondée sur un pluriel constitue-elle un obstacle à l'émergence des identités singulières et collectives?

D'autres horizons sont également à exploiter en ce qui concerne la sociolinguistique urbaine en Algérie. A ce titre, nous pourrions nous attarder, dans des recherches futures, sur le français des jeunes algériens en contexte urbain et en contexte rural. D'autres études peuvent être effectuées telles que des études comparatives relatives au changement du langage jeune algérien suite aux récentes mobilités spatiales.

Toutes ces questions permettront d'aborder les représentations selon des angles différents et variés ; et conduiront, en matière d'intervention sociale et glottopolitique, à mieux percevoir l'autre pour pouvoir construire des sociétés hétérogènes. L'objectif est donc de faire évoluer les discours institutionnels par l'observation des pratiques sociales et langagières réelles.

Les problématiques sur l'identité sociale et les variétés sociolinguistiques restent à exploiter, puisque dans notre étude nous n'avons abordé qu'un aspect des représentations sociolinguistiques, celui de l'incidence de l'identité sociale « jeune », avec toutes ses composantes culturels et linguistiques, sur les représentations à l'égard d'une autre identité sociale à savoir « les jeunes beurs » et d'une variété du français qu'ils pratiquent.



Bibliographie



ABRIC.J.C., 1987, *Coopération et Représentations Sociales*, Cousset (Fribourg) Suisse, Delval.

ABRIC.J.C., 1994, *Pratiques Sociales et Représentation*, PUF, Paris.

ALBARELLO ., 1995,*Pratiques et Méthodes de Recherche en Science Sociale*, Armand Colin, Paris.

AMOSSY R., 1991, *Les idées reçues*, Nathan, Paris, 200 pages.

AMMOSSY R., HERSCHBERG PIERROT A., 1997, *Stéréotypes et clichés* Langue discours et société, Nathan, Paris, 128 pages.

AMOSSY R., HERSCHBERG PIERROT A., 2007, *Stéréotypes et clichés*, Armand Colin, Barcelone, 127 pages.

ANSCOMBRE J-C & DUCROT O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Mardaga, Bruxelles.

ANSCOMBRE J-C., 1995, *Théorie des Topoi*, Kimé. 125 pages.

ANSCOMBRE J-C., 2006, « Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un *si* concessif en français contemporain » dans M.L. Donaire (dir.), *Dynamiques concessives*, Madrid, Arrecife, pp. 41-74 ;

ASSELAH-RAHAL S., 2004, *Plurilinguisme et migration*, l'Harmattan, Paris 262 pages.

AUROUX S., 1998, « Les enjeux de la linguistique de terrain », dans *Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui*, N°129 de langage, pp 89-111.



AVENEL C., 2006, *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Armand Colin, Paris, col 128, 125 pages.

BACHMAN C., LINDENFELD J., SIMONIN J., 1981, *Langage et communications sociales*, Hatier-Crédif, Paris, 219 pages.

BAL W., 1977, « Unité et diversité de la langue française », dans *Guide culturel- Civilisations et littérature d'expression française* sous la direction d'André Reboullet et Michel Tetu, Hachette, Paris, pp.5-28

BARBOTEAU P., 2006, *Centralité linguistique et altérité, La représentation sociolinguistique de l'étranger à Rennes*, Mémoire de Master de Lettres Modernes sous la direction de M .Thierry Bulot, Université de Haute Bretagne, Rennes 2, 161 pages.

BARDIN.L., 1977, *L'analyse du Contenu*, PUF, Paris.

BAROU J., 1998, "Identité, immigration, intégration" dans *Recherche sociale*, N°147, p.32-43.

BASTIAN S., 2007, « Langue des beurs, langues des cités : études comparatives et contrastives » dans *Ségrégation spatio-linguistique, Dynamiques socio-langagières et Habitat dit populaire*, actes des JISU, pp. 145-162.

BEDJAOUI W., 2005, *La presse algérienne entre francophonie et l'arabisation : étude linguistique appliquée au journal El Moudjahid de 1965 à 1970 et de 1985 à 1990*, Thèse de magistère, Université d'Ain Chams, Le Caire.

BEGAG A., 1989, *Béni ou le Paradis Privé*, Editions du Seuil, France, 200 pages.

BELHANDOUZ H., 1997, «Problématique de la référence et du sens et échec scolaire: le cas de l'Algérie et de sa population immigrée en France», dans LES



CAHIERS DU CEFRESS, *Langue, école, identité* sous la direction de MAROUF Nadir, CARPENTIER Claude, Université de Picardie Jules Verne, Atelier "Fondements anthropologiques de la norme", l'Harmattan, pp.179-189.

BENVENISTE E., 1995a, *Problème de linguistique générale I*, Céciers éd., col. Idia, Tunisie.

BENVENISTE E., 1995b, *Problème de linguistique générale II*, Céciers éd., col. Idia, Tunisie.

BERNSTEIN B., 1973, *Langage et classes sociales, linguistiques et contrôle social*, traduit par J-C. CHAMBORDERON, Minuit, Paris.

BILLIEZ J et DABENE L., 1987, « le parler des jeunes issus de l'immigration » dans *France, pays multilingue*, tome 2, sous la direction de G. Vermes et J. Boutet, L'Harmattan, Paris.

BILLIEZ J., 1990, "Parler véhiculaire interethnique de groupes d'adolescents en milieu urbain" dans *Actes du colloque international Des langues et des villes*, Dakar, pp. 15-17.

BILLIEZ J., 1997a, « *Poésie musicale urbaine : jeux et enjeux du rap* », Thèse HDR, Grenoble, 300 pages.

BILLIEZ J., 1997b, *Bilinguisme, variation, immigration, regards sociolinguistiques*, Thèse HDR, Grenoble, 300 pages.

BILLIEZ J., 1997c, « Poésie musicale urbaine : jeux et enjeux du rap » dans M.MARQUILLO (coord.): *Ecritures et textes d'aujourd'hui* CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN N° 4, ENS Editions, Paris, pp.135-155.



BILLIEZ J., 1998, « L'alternance des langues en chantant » dans J. Billiez et D.L. Simon, *Alternances des langues : enjeux socioculturels et identitaires*, Lidil n°18, Lidilem.

BILLIEZ J., et TRIMAILLE C., 2001, "Plurilinguisme, variations, insertion scolaire et sociale" dans *Langage et société*, n : 98, Maison des sciences de l'homme, Paris.

BLANC M et LE BARS S., 1993, *Les minorités dans la cité, perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, 150 pages.

BLANCHET P., 2000, *La linguistique de terrain*, Presses Universitaires de Rennes.

BLANCHET P., MOORE D., ASSELAH RAHAL S ., 2008, *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée*, Agence universitaire de la Francophonie.

BLANCHET P., 2012, "La contextualisation sociolinguistique dans une recherche sociodidactique", conférence plénière lors des journées d'étude organisées par le laboratoire LISODIP les 2et 3 mai 2012 sur le thème: "*Reconfiguration des concepts 'variétés, variation, content, situation, contextualisation*).*Pour une réflexion épistémologique et méthodologique en sociolinguistique et en sociodidactique*".

BOUCHERIT A., 2004, *L'arabe parlé à Alger*, Editions ANEP, Alger.

BOUKOUS A., 1999, «Le questionnaire» dans *l'enquête sociolinguistique*, sous la direction de Louis-Jean Calvet et Pierre Dumont, l'Harmattan, Paris, pp. 15-24.

BOUMEDIENE F., 2011, *Le parler des jeunes Tizi-ouzéens en milieu urbain, vers une koinéisation sociolinguistique de la ville de Tizi-Ouzou ?* Thèse de Doctorat en science du langage sous la direction de Mme Assia Lounici et M Thierry Bulot, 345 pages.

BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris.



BOUTET J et HELLER M., 2007, « enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique » dans *Langage et société*, N°121-122, pp 305-318.

BOUVIER P., 1995, *Socio-anthropologie du contemporain*, Galilée, Paris.

BOYER H., 1990, « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques, Eléments de définitions de parcours documentaires en diglossie » dans *Les représentations de la langue, approches sociolinguistique, langue française*, N°85 fév.1990 ? Larousse, Paris, pp.102-104.

BOYER H., 2001a, « Le français des jeunes vécu/vu par les étudiants, Enquêtes à Montpellier, Paris, Lille » dans *Langage et Société*, N°95, Maison des sciences de l'homme, Paris, pp.75-87.

BOYER H., 2001b, *introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 104 pages.

BRANCA-ROSOFF S., 1996, « Les imaginaires des langues » in Boyer H , *Sociolinguistique, Territoire et objets*, Delachaux et Nestlé SA.

BRETEGNIER A., 1996 « L'insécurité linguistique », dans *Le français dans l'espace francophone* : sous la direction de DE ROBILLARD (Didier) & BINIAMINO (Michel), , Champion, Paris, tome2, pp.911-925.

BRETEGNIER A., 2009, « Articuler recherches et interventions...pour construire une professionnalité de sociolinguiste » dans *Intervenir : appliquer, s'impliquer ?*, L'Harmattan, Paris, pp.47- 52.

BRIGHT W., 1966, *Sociolinguistics*, Mouton, La Haye.

BUFFET M-H., 2003 « Culture, actions culturelles et intégration en France des populations immigrées et de leurs enfants » dans *mots pluriels*
no 23. mars 2003.
<http://www.arts.uwa.edu.au/MotsPluriels/MP2303mhb.html>



BULOT T., TESKOS N, 1999, "L'urbanisation linguistique et la mise en mot des identités urbaines dans *Langue urbaine et identité. Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, l'Harmattan, Paris, pp.19-34.

BULOT T., 2004a, « Les parlers jeunes, pratiques urbaines et sociales », dans *CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE* N°9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 176 pages.

BULOT T, 2004b, « La double articulation de la spatialité urbaine : « espace urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique » dans *Lieux de ville et identité, perspectives en sociolinguistique urbaine (vol.1)*, l'Harmattan, Paris, pp. 113-145.

BULOT T., 2006a, *La production discursive des normes : centralités sociolinguistique et multipolarisation des espaces de références*, Cambridge University Press, pp. 305-333.

BULOT T., 2006b, *Langue vivante, l'identité sociolinguistique des Cauchois*, L'Harmattan, Paris, 222 pages.

BULOT T., 2007, « De la matérialité discursive des murailles urbaines, quelques questions autour des écrits illicites », dans *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique*, l'Harmattan, Paris, pp. 187-194.

BULOT T., 2008, « Une sociolinguistique prioritaire. Prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique » dans *www.lrdb.fr*, mis en ligne en mai 2008.

CALVET L-J., 1994, *Les voix de la ville*, Editions Payot & Rivages, Paris, 305 pages.



CALVET L-J., 1999a, *la guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachette, Paris.

CALVET L-J., DUMONT P., 1999b, *L'enquête sociolinguistique*, l'Harmattan, Paris, 191 pages.

CALVET L-J., 1999c, *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, Paris, 304 pages.

CALVET L-J., 2004, « La sociolinguistique et la ville. Hasard ou nécessité » dans *Lieux de ville et identité, perspectives en sociolinguistique urbaine* (vol.1), l'Harmattan, Paris, pp 13-29.

CAMILLERI C., 1989 « La culture et l'identité culturelle : champ notionnel et devenir », dans *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, L'Harmattan, Paris.

CAMILLERI C. 1993, « Rencontres des cultures et avatars identitaires » dans *Projet*, N°235, p.23-31.

CAUBET D., 2004, *Les mots du bled, création contemporaine en langue maternelles, les artistes ont la parole*, L'Harmattan, Paris, 239 pages.

CHACHOU I., 2011, *Aspects des contacts des langues en contexte publicitaire algérien : Analyse et enquête sociolinguistiques*, Thèse de Doctorat sous la co-direction de Mme Assia Lounici et M. Philippe Blanchet, Mostaganem.

CHAREF M., 1983, *Le thé au harem d'Archi Ahmed*, Mercure de France, France, 185 pages.

CHAUDENSON R., 1989, *Vers une révolution francophone*, L'Harmattan, Paris.



CHERIGUEN F., 2008, *Essai de sémiotique du nom propre et du texte*, OPU, Alger.

CHERRAD-BENCHEFRA Y., 1992, « Les particularités du français parlé en Algérie » in *Actes du colloque : Acquisition et enseignement apprentissage des langues* », Lidilem, Grenoble.

CHERRAD-BENCHEFRA Y., 2002, « Paroles d'étudiants » dans *Insaniyat*, N° 17-18, Mai-Décembre, pp.111-128.

CHIGNIER-RIBOULON F., 1999, *l'intégration des Franco-Maghrébins, l'exemple de l'Est lyonnais*, L'Harmattan, Paris, 447 pages.

CHISS J.L ., FILLIOLET J. MAINGUENAU D., 1978 : *Linguistique française*, Hachette, Paris, tome 22.

COMBE D., 2005, *Les écrivains francophones et les langues*, conférence présentée à la faculté de la pédagogie, Université d'Ain Chams, le Caire.

COSTALAT-FOUNEAU A-M ; 1997, *Identité sociale et dynamique représentationnelle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 135 pages.

COSTA-LISCOUX J, HILY M-A, VERMES G., 2000, *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires*, L'Harmattan, Paris, 279 pages.

COSTE D., MOORE D., & ZARAT G., 1997, *Compétence plurilingue et pluriculturelle, langues vivantes. Vers un cadre européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes, Etudes préparatoires*. Strasbourg, conseil de l'Europe.

DABENE L., 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, les situations plurilingues*, Hachette, Références, Vanves.



DAOUD Z., 1993, « un problème d'abord social, ethnique, urbanistique » dans *Banlieues, intégration ou explosion*, Paris, l'Harmattan, 9-10.

DERRADJI Y ., 1999, « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », dans *Le français en Afrique*, pp. 71-82.

DERRADJI Y ., 2007, « Enseignement, appropriation du français en Algérie » dans *Arabophonie et francophonie, actions et interactions*, Le Caire 6-9 décembre.

DE SINGLY F., 1992, *L'enquête et ses méthodes : Le questionnaire*, Nathan, Paris, 128.

DJAIDANI R., 1999, *Boumkoeur*, Editions du Seuil, France.

DOURARI A., 2003, *Les malaises de la société algérienne, crise de langues, crise d'identité*, Casbah éditions, Alger.

DUBAR C., 2007, *La crise des identités, L'interprétation d'une mutation*, PUF, Paris, 239 pages.

DUCROT O., 1980, *Les mots du discours*, Editions de Minuit, Paris, 143 pages.

DUMONT P., 2001, *L'interculturel dans l'espace francophone*, L'Harmattan, Paris, 2001.

ELIAS N., 1991, « Les transformations de l'équilibre Je-Nous » dans *La société des individus*, tard. Fayard, Paris, pp. 207-301.

FAGYAL S., 2004, « Action des médias et interactions entre les jeunes dans une banlieue ouvrière de Paris, remarques sur l'innovation lexicale » dans *CAHIERS DE SOCIOLINGUIQUE N°9, Les parlers jeunes, pratiques urbaines et sociales*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p.p.41-60.



FAUDEL, 2008, *Itinéraire d'un enfant de cité*, Michel Laffont, Paris.

FELDER D., <http://www.amazon.fr/sociologues-dans-laction-professionnelle-lintervention/dp/2296034179/ref=sr132ie=UTF8sqid=1297686822s=sr=1-3>, Consulté le 29-06-2009.

FRANCARD M., 1989, « Insécurité linguistique en situation de diglossie. Le cas l'Ardenne belge » dans *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, L'association Trois-Rivières, Québec, n°8 (2), pp 132-163.

FRANCARD M., 1997, « Légitimité linguistique », dans MOREAU, M-L., (Ed.), dans *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Mardaga, Sprimont, 201-202.

FERGUSSON CH., 1959, « Diglossia » dans *Word*, N 15, pp 325-240.

FISCHER G-N., 1996, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Dunod, Paris.

GADET F., 1996, « Variabilité, variation, variété, le français d'Europe dans *French language studies*, Cambridge University press, Cambridge, n°6, pp 75-98.

GADET F., 2007, *La variation sociale en français*, Ophrys, Paris, 186 pages.

GALLAND O., 2007, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, Paris, 248 pages.

GALLISSOT R., 1995, « Communauté ; communautés » dans *identité-communauté*, L'Harmattan, Paris, pp.35 -42.

GASPARD F., 1998, « Multiculturalisme et identités » dans *Recherche sociale*, N°147, pp.59-64.



GASSQUET-CYRUS M., 2009, « Pratiques, représentations, catégorisations : mots des locuteurs, mots du linguiste et autocritique » dans *Intervenir : appliquer, s'impliquer ?*, L'Harmattan, Paris, pp 105-110

GAUTHIER F., 1980, « Examen critique de la sociolinguistique » dans *Sociolinguistique, approches, théories, pratiques*, Publications de l'Université de Rouen, PUF, Paris, pp 651-652.

GHIGLLIONE R & MATALON B, 1998, *Les enquêtes sociologiques, Théories et pratiques*, Armand Colin, Paris.

GRANDGUILLAUME G., 1983, *Arabisation et politique linguistique*, Maisonneuve et Larose, Paris.

GOROVITS S., 2009, « Pratique de l'exposé à l'école primaire à Paris : Postures énonciatives des enfants qui parlent de leurs aïeux et de leurs langues » dans *Intervenir : appliquer, s'impliquer ?*, L'Harmattan, Paris, pp.265- 270.

GUMPERZ J.J., 1964, « Linguistic and social interaction in two communities », dans *Gumpers et Hymes*.

GUMPERZ J.J., 1982, *Discourse stratégies*, Cambridge University Press, Cambridge.

GUMPERZ J.J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, traduction URA1041 du CNRS, Université de la Réunion, L'Harmattan, la Réunion, 243 pages.

HAILLET P-P., 2007, *Pour une linguistique des représentations discursives*, de boek, Belgique, 207 pages.



HARGREAVES Alec. G., 1995, "La littérature issue de l'immigration maghrébine en France: une littérature" mineure" in ETUDES LITTERAIRES MAGHREBINES n 7, *Littérature des immigrations, un espace littéraire émergent*, sous la direction de Chrales Bonn, L'Harmattan, France, p.p.17-28,

HARRIS Z-S., 1969, « Analyse du discours » dans *L'Analyse du discours*, LANGAGES13, Larousse, Paris, pp.8-45.

HAMBYE P& SIROUX J-L., 2009, « Les enjeux de la réhabilitation du « français des banlieues », dans *Intervenir : appliquer, s'impliquer ?*, L'Harmattan, Paris, pp111-116.

HYMES D., 1964, *Language in culture and society, a reader in linguistics and anthropology*, Harper and Row, New York.

HYMES D., 1974, *Foundations in sociolinguistics, an ethnographic approach*, Univ. of Pennsylvania Press, Philadelphia.

KARA M, 2008, « parlures argotiques, insultes » dans *la violence verbale, tome 1, espaces politiques et médiatiques*, l'Harmattan, Paris, pp. 183-201.

KHANDRICHE M., BENNACEUR A., KOUIDRI M., 1999, *Le nouvel espace migratoire franco-algérien, des données et des hommes*, Edisud, Aix-en-Provence, 167 pages.

KOUIDRI F., 2009, « Contact de langues et positionnement identitaire, la langue métissé du Rap algérien », dans *Synergies Algérie*, N° 8, p.p. 123-138.

LABOV W.,1966, *The social stratification of English in New York city*, Center for Applied linguistics, Washington, D.C.

LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, éd. de Minuit, Paris.



LABOV W., 1972, *Language in the inner city, studies in the Black English vernacular*, , repris dans *Le parler ordinaire*, éd. de Minuit, Paris, 1978

LAFARGUE S ., 2006 , *Mise en mots de l'espace urbain dans le discours de la politique de ville, quartiers populaires et politique*, Mémoire de Master de Lettres Modernes sous la direction de M.Thierry Bulot, Université de Haute Bretagne, Rennes 2, 191 pages.

LAGARDE C., 2001, « Des écritures bilingues », dans *sociolinguistique et littérature*, L'Harmattan, Paris, 209 pages.

LAMIZET B., 2004, «Y- a-t-il un «parler jeune?» » dans *CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE N°9, Les parlers jeunes, pratiques urbaines et sociales*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp.75-98.

LAMIZET B ., 2008 « La ville, un espace de confrontation des identités » dans www.lrdb.fr. Date de création : **22/02/2008**.

LARONDE M, 1995, "Stratégies rhétoriques du discours décentré" in ETUDES LITTERAIRES MAGHREBINES n 7, *Littérature des immigrations, un espace littéraire émergent*, sous la direction de Chrales Bonn, L'Harmattan, France, pp.29-39.

LAROUSSI F., 1994, «"Le français en Tunisie aujourd'hui", dans *Le français dans l'espace francophone* sous la direction de DE ROBILLARD (Didier) & BINIAMINO (Michel), Paris, Champion, 1993: tome 1, 1996: tome2. pp.705-719.

LAZARFELD P., 1965, « Des concepts aux indices empiriques » dans *Le Vocabulaire des sciences sociales*, Mouton, Paris.

LEDEGEN G., 2000, *Le bon français, Les étudiants et la norme linguistique*, L'Harmattan, Paris, 219 pages.



LEPOUTRE D., 2001, *Cœur de banlieue, codes, rites et langages*, Poches Odile Jacob, Paris, 370 pages.

LESIGNE H., 2000, *Les Banlieues, les profs et les mots, Essai de lexicologie sociale*, l'Harmattan, Paris, 319 pages.

LUDI G., PY B., 2003, *Etre bilingue*, Peter Lang, Bern, 200 pages.

MAINGUENEAU D., 1987, *Nouvelle tendance en analyse du discours*, Hachette, Paris, 143 pages.

MAINGUENEAU D., FILLIOLET J., CHISS J-L., 1992, *Linguistique française, communication, syntaxe, poétique*, Hachette, Paris, 175 pages.

MARCELLESI J.B., GARDIN B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, Larousse, Paris.

MARCELLESI Jean-Baptiste, 1980, « De la crise de la linguistique à la linguistique de la crise : la sociolinguistique », dans *La pensée* 209, IRM., Paris, 5-21.

MARLIERE E., 2006, « Le sentiment d'injustice chez les jeunes d'une cité HLM », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, 2, <http://sejed.revues.org/document208.html>.

MARTINET A., 2003, *Eléments de linguistique générale*, Armand colin, Paris, 221 pages.

MAURER B., 1999, « Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique ? Dans *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, pp 167-190.



MDARHRI-ALAOUI A, 1995, "Place de la littérature "beur" dans la production franco-maghrébine" in ETUDES LITTÉRAIRES MAGHREBINES n 7, *Littérature des immigrations, un espace littéraire émergent*, sous la direction de Chrales Bonn, L'Harmattan, France, p.p.41-50.

MELLIANI F., 1999, « Le métissage langagier comme lieu d'affirmation identitaire », le cas de jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise dans *revue de linguistique et de didactique des langues IDIL*, Université Stendhal, Grenoble, p.p59-77.

MELLIANI F., 2000, *La langue du quartier, Appropriation de l'espace et identités urbaines chez des jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise*, L'Harmattan, Paris, 216 pages.

MILLIANI M., 2002, « Le français dans les écrits des lycéens : langue étrangère ou Sabir », dans *Insaniyat* N° 17-18 Mai-Décembre, pp. 79-95.

MESSILI Z et BEN AZIZA H, 2006, « Langage et exclusion. La langue des cités en France » dans *Cahiers de la Méditerranée*, vol. 69 *Etre marginal en Méditerranée (XVIème - XXIème siècles)*, mis en ligne le 10 mai, URL: <http://cdlm.revues.org/document.html?id=729>

MOHAMED A., 2003, *Langues et identités, les jeunes Maghrébins de l'immigration*, collection sous la direction de Geneviève VINSONNEAU ? Sides édition, IMA Edition, 210 pages.

MOIRAND S., 2007, "Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse " dans *Corela , Numéros spéciaux, Cognition, discours, contextes*. Accessible en ligne à l'URL: <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=1636> (consulté le 14/11/2007).

MOLINER P., 1996, *Images et représentations sociales*, PUG, Paris.



MOORE D., 2006, *Plurilinguisme et école*, Didier, France, 320 pages.

MORSLY D., 1980, « Bilinguisme et énonciation » dans *Sociolinguistique, approches, théories, pratiques*, publications de l'Université de Rouen, PUF, France, pp 131-135.

MORSLY D., 2008, "Linguistique et colonialisme, analyses et intuitions à propos des langues en situation colonial" in Auguste Moussirou-Mouyama (éd.), *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet*, Ecriture, Paris, p.p169-177.

MORIN E., 1977-1991, *La méthode*, 4 volumes, Seuil, Paris, vol 3 : *La connaissance de la connaissance*.

MOSCOVICI S., 1986, « L'ère des Représentations sociales », dans W. Doise et A. Palmonari (Dir): *L'étude des représentations sociales*, Delachaux Niestlé, pp. 34-80.

ONILLON S., 2008, *Pratiques et représentations de l'écrit*, Peter Lang, Bern, 441 pages.

PIEROZAK I & ELOY J-M (Dir)., 2009, *Intervenir: appliquer, s'impliquer?*, L'Harmattan, Paris, 295 pages.

QUEFFELEQ A., DRRADJI Y., DEBOV V., SMAALI-DEKDOUK D., CHERRAD-BENCHEFRA ., 2002, *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, Duculot, Bruxelles.

QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L.1988, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 271 pages.

RAGI T., 1997, «Logiques politiques, enjeux culturels et stratégies identitaires», dans *LES CAHIERS DU CEFRESS, Langue, école, identité*, Université de Picardie



Jules Verne, Atelier" Fondements anthropologiques de la norme", l'Harmattan, p.p.72-73.

RARRBO K., 1995, *L'Algérie et sa jeunesse. Marginalisations sociales et désarroi culturel*, L'Harmattan, Paris, 281 pages.

RIBOULON F-C., 1999, *«L'intégration des Franco-Maghrébins, l'exemple de l'Est lyonnais*, L'Harmattan, Paris, 444 pages.

RIGOUSTE M., 2004, « Le langage des médias sur « les cités ». REPRESENTER L'ESPACE, LEGITIMER LE CONTROLE » dans la revue *Hommes et Migrations* n°1252, novembre- décembre, Acrimed, pp. 74-81. Mis en ligne janvier 2005.

ROY J-L., 1989, *La francophonie, l'émergence d'une alliance*, Hurtubisehmeh, Canada.

SALE-WUILLEMIN E., 2005, *Psychologie sociale expérimentale de l'usage du langage*, L'Harmattan, Paris, 300 pages.

SARFATI G-E., 2007, *Eléments d'analyse du discours*, Armand Colin, Paris, 128 pages.

SAUVADET T., 2006, *Jeunes dangereux, jeunes en danger, Comprendre les violences urbaines*, Dilecta, Paris.

SAYAD A., 1999, *La double absence*, Seuil, Paris, 439 pages.

SEFIANI K., 2003 « Un cas d'ancrage spatio-identitaire : le quartier de Pantoise à Besançon dans *Sociolinguistique urbaine, frontière et territoires*, Proximités, Paris, pp. 231-265.



SHUY R., 1964, *Social dialects and language learning*, proceedings of the Bloomington conference, Indiana, National Council of Teachers, Champaign, Illinois.

SUDRES C., 2001, *Quand les jeunes ne jeûnent plus pour vieillir ou Mise en texte, fonction et enjeux de variations linguistiques et littéraire dans les autobiographies Le gône du Câaba de Azouz Begag et Vivre me tue de P.Smail*, DEA en science du langage, sociolinguistique et Didactique des langues sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal, Grenoble3.

TALEB-IBRAHIMI KH., 1995, *Les Algériens et leur(s) langue(s), Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Les éditions EL Hikma, Alger, 397 pages.

TALEB-IBRAHIMI KH., 2004, « Un cas exemplaire de métissage linguistique : les pratiques langagières des jeunes Algériens » dans *Trames de langues, Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* sous la direction de Jocelyne Dakhli, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Maisonneuve et Larose, Paris, pp 439-452.

TRIMAILLE C., 1999, « Le rap français ou la différence mise en langue » dans *revue de linguistique et de didactique des langues IDIL*, Université Stendhal, Grenoble, p.79-97.

TRIMAILLE C., 2004, «Etude de parlers de jeunes urbains en France, éléments pour un état des lieux» dans *CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE N°9, Les parlers jeunes, pratiques urbaines*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp.99-132.

VALDMAN A., 1979, *Le français hors de France*, Valdman éd, Paris.

VAN DEN AVENNE C., 2007, *Mobilité et contact de langue*, L'Harmattan, Paris, 366 pages.



VAN ZANTEN A, 1997, «Le traitement des différences liées à l'origine immigrée à l'école française», dans *LES CAHIERS DU CEFRESS, Langue, école, identité*, Université de Picardie Jules Verne, Atelier" Fondements anthropologiques de la norme", l'Harmattan, p.161.

VILLECHAISE-DUPONT A., 2000, *Amère banlieue, les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset et Fasquelle, Le Monde de l'éducation, p. 49.

VIRASOLVIT J., 2005, *La dynamique des représentations sociolinguistiques en contexte plurilingue, Le cas de Tanger*, L'Harmattan, Paris, 215 pages.

WALTER H, 1988. *Le français d'ici, de là, de là bas*, Robert Laffont, Paris.

WALTER H, 1994, *Le français dans tous les sens*, Editions Laffont, Paris.

Webographie

<http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2001-1-page-75.htm>, consulté le 29/10/2008

<http://www.dilap.com/contributions/banlieue-beur/francais-arabe.htm>, consulté le 30/08/07

<http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-43.pdf>, consulter le 30/08/07

<http://perso.orange.fr/chevrel/dossiers/langlais.htm>, consulter le 30/08/07

http://www.uhb.fr/sc_humaines/ceriem/documents/cc1/CC1IdaSB.htm, consulté le 31/08/2007

http://classiques.uqac.ca/contemporains/mucchielli_laurent/A_recherche_delinquance_juvenile/violences_urbaines_repres_jeunes/violences_urbaines_jeunes.pdf

<http://w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/file/ESSAI3.pdf> consulté le 20juin 2010.

http://halshs.archivesouvertes.fr/docs/00/49/69/90/PDF/These_de_doctorat_de_Ali-Bencherif.pdf consulté le 30 juillet 2010.

http://www.revuetexto.net/19962007/marges/marges/Documents%20Site%2002_m1052002_gasquet_m/02_ml052002_gasquet_m.pdf



<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dessid/rbbuffer.pdf?q=bibliotheque/documents/dessid/rbbuffer.pdf> consulté le 07 avril 2008

<http://www.lrdp.fr/articles.php?lng=fr&pg=1007> consulté le 03 juin 2008.

<http://www.cairn.info/revue-herodote-2004-2-page-113.htm> consulté le 26 aout 2009

<http://cdlm.revues.org/index766.html> consulté le 30 janvier 2010

<http://www.peripheries.net/article273.html> lu le 20 janvier 2007

(eprints.aidefrancaisuniversite.auf.org/.../3/Chapitre_1_Choudenson_03.pdf)

www.lb.refer.org/.../document/acte06.doc

cdlm.revues.org/.../index729.html

www.limag.refer.org/.../Adel/Adel.pdf

fr.answers.yahoo.com/.../question/index

<http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=1636>(consulté le 14/11/2007).

http://www.jeune-de-banlieue.fr/basedoc/uploads/Bertucci_article_3.doc.doc

Ouvrages en langue arabe

دحمان صحرة، 1999، ظواهر الاحتكاك اللغوي في سلوك الناطقين الجزائريين [الوسائل السمعية البصرية نموذجاً]، رسالة ماجستير تحت إشراف الدكتورة خولة طالب الإبراهيمي، قسم اللغة العربية، جامعة الجزائر. 218 صفحة.

دغبار رضا، 1999، لغة الشباب بالجزائر العاصمة، حي باب الوادي نموذجاً، تناول سوسيولساني، رسالة ماجستير تحت إشراف الدكتورة خولة طالب الإبراهيمي، قسم اللغة العربية، جامعة الجزائر. 228 صفحة.



Table des matières



Introduction générale.....	4
Chapitre 1 : Contextualisation sociolinguistique.....	12
Introduction partielle.....	13
1- Bref aperçu sociohistoricolinguistiques des pratiques francophones en Algérie.....	14
1-1 Classification des francophones algériens.....	16
1-1-1 D'après Bal.....	16
1-1-2 D'après Valdman.....	17
1-1-3 D'après Walter.....	18
1-1-4 D'après Chaudenson.....	19
1-1-5 D'après Taleb-Ibrahimi.....	20
1-1-6 D'après Calvet.....	21
1-1-7 D'après Derradji.....	21
- La variété basilectale.....	22
- La variété mésolectale.....	22
- La variété acrolectale.....	23
1-1-8 D'après Morsly.....	24
1-2 Le français dans le système éducatif.....	25
1-3 Les pratiques arabophones et berbérophones.....	28
1-3-1 Les parlers arabes.....	28
1-3-2 Les parlers berbères.....	32
1-4 Insécurité linguistique.....	33
Conclusion.....	35
2 –Bref aperçu des pratiques beurophones en France	35
Introduction.....	35
2-1 Situation sociale : minoration perçue/ vécue.....	37
2-1-1 Mal-intégration.....	42
2-1-2 Exclusion.....	43



2-2	La culture beure : une culture urbaine.....	45
2-2-1	comportements des beurs.....	46
2-2-2	Tenue vestimentaire.....	46
2-2-3	Le rap.....	46
2-2-4	Tags et graffitis.....	48
2-2-5	La littérature dite beur : une littérature urbaine à fonction identitaire.....	49
2-2-6	Les pratiques langagières des beurs.....	53
2-2-6-1	Un parler à fonction identitaire.....	55
2-2-6-2	Un parler urbain.....	56
2-2-6-3	Un sociolecte.....	58
2-2-6-4	Un parler ethnique.....	59
Chapitre 2 : Cadre général de l'étude et choix épistémologiques et théoriques.....		61
1-	La problématique.....	62
1-1	Genèse du travail.....	62
1-2	Délimitation de l'objet de recherche.....	63
1-3	Questions de recherche.....	65
1-4	Objectifs.....	66
1-5	Hypothèses de travail.....	66
1-6	Discours médiatique en France.....	67
2-	Cadrage théorique.....	70
2-1	Bref aperçu de la sociolinguistique.....	70
-	Bright et les premiers jalons de la discipline.....	70
-	L'objet d'étude de la sociolinguistique.....	70
-	Sociolinguistique et ethnographie de la communication.....	71
-	Labov précurseur de la sociolinguistique variationniste.....	72
-	Bernstein et la théorie de la déficience linguistique.....	73
2-2	La sociolinguistique : un champ multidisciplinaire.....	74



2-3 La sociolinguistique urbaine : approche sur la ville et non dans la ville..	75
2-3-1 Les concepts fondamentaux de la sociolinguistique urbaine.....	77
2-3-1-1 L'espace.....	77
A- Typologie présentée par Bulot	77
- Espace citadin.....	77
- Espace urbain.....	78
- Espace urbanisé.....	78
B- Typologie présentée par Lamizet.....	79
- Espace social.....	79
- Espace d'énonciation.....	79
- Espace de déplacement.....	79
- Espace sémiotique.....	79
- Espace polyvalent.....	79
- Espace langagier.....	79
2-3-1-2 La banlieue.....	80
2-3-1-3 Les jeunes de banlieue.....	81
3- Les appuis théoriques.....	83
3-1 L'Approche variationniste et la sociolinguistique urbaine.....	84
3-2 Les représentations	85
3-3 Les attitudes	87
3-4 Les stéréotypes.....	90
3-5 L'identité.....	91
3-5-1 L'identité jeune.....	93
3-5-1-1 Crise identitaire	95
3-6 Communauté (socio) linguistique.....	99
Chapitre 3 : Choix méthodologiques.....	103
1- Protocole d'enquête et les choix méthodologiques.....	104
2- Le terrain d'enquête.....	106



2-1 Université d'Alger: symbole de centralité linguistique.....	106
3- Technique d'enquête.....	107
3-1 Le questionnaire.....	107
3-1-1 L'élaboration du questionnaire.....	108
3-1-2 Le passation du questionnaire.....	110
3-1-3 Le questionnaire type.....	111
3-1-3-1 Questionnaire type 1.....	111
3-1-3-2 Questionnaire type 2.....	115
3-1-4 Le codage.....	116
4- La constitution du corpus.....	117
4-1 Les qualités à respecter dans la constitution du corpus.....	117
4-2 Caractéristiques générales de la population enquêtée.....	118
4-3 Présentation de l'échantillon.....	119
4-3-1 Présentation de l'échantillon de l'enquête 1.....	119
4-3-2 Présentation de l'échantillon de l'enquête 2.....	121
4-4 Description de l'échantillon.....	122
4-4-1 La variable « sexe ».....	122
4-4-2 La variable « âge ».....	123
4-4-3 La variable « géographique ».....	125
4-4-4 La variable « niveau d'instruction ».....	126
4-4-5 La variable « Catégorie sociolinguistique ».....	128
5- Le questionnaire « Une analyse quantitative ».....	130
6- L'analyse du discours « Une analyse qualitative ».....	132
6-1 Discours et représentations.....	134
6-2 La méthode.....	135
6-3 L'analyse du contenu.....	138
Chapitre 4 : Représentations sur l'identité beure.....	140
Introduction.....	141



1- L'analyse de l'item beur.....	142
1-1 La distribution de « beur » désormais B.....	142
1-2 Les déterminants.....	143
1-3 Les caractérisations de B.....	144
1.3.1. Individus/ gens.....	144
1-4 Les distributions des caractérisations.....	145
1-5 L'identité et l'ancrage spatial.....	147
1-6 Champs sémantiques et valeurs psychosociales.....	150
1-7 Identification et attribution.....	154
2- L'analyse quantitative.....	155
2-1- Présentation des résultats.....	156
2-1-1 L'identité beure selon le critère géographique.....	156
2-1-1-1Prédominance de l'identité arabe.....	157
2-1-1-2Deux langues, deux cultures.....	158
2-1-1-3Une origine et double nationalité.....	159
2-1-1-4 Des identités égales.....	160
2.1.2 L'identité beure toutes catégories.....	162
2.1.3 L'identité beure selon le niveau d'instruction.....	163
2-2 Les beurs bien connus chez les jeunes algériens.....	164
2-2-1 Toutes catégories confondues.....	165
2-2-2 Lieu d'habitation.....	166
2-2-3 Niveau d'instruction.....	166
2-2-4 L'âge.....	167
2-3 Commentaires sur les résultats.....	167
2-3-1Le sens du mot « beur » chez les jeunes algériens.....	168
2.3.1.1. Subjectivité représentationnelle/ subjectivité linguistique.....	169
3- L'intégration des beurs en Algérie est-elle possible ?.....	171
3-1 Enquêtes précédentes sur l'intégration des beurs en Algérie.....	172



3-1-1 Un discours ségrégatif.....	173
3-1-2 Une double marginalité.....	173
3-2 Les résultats de l'enquête effectuée auprès jeunes algériens.....	175
3-2-1 Toutes catégories confondues.....	175
3-2-2 selon le lieu d'habitation.....	176
3-2-3 selon l'âge.....	177
3-2-4 selon le sexe.....	178
3-3 Stratégies discursives.....	180
3-3-1 Les formes verbales.....	181
3.3.2 Les connecteurs.....	183
3.3.2.1. Mais.....	183
3.3.2.2. Parce que, Car.....	186
Conclusion.....	187
Chapitre 5 : Pratiques langagières et attitudes sur le langage dit « beur ».....	189
Introduction.....	190
1-Les pratiques langagières des jeunes algériens.....	190
1.1. Caractéristiques du parler jeune.....	191
1-1-1 Le parler des jeunes algériens.....	191
1.2. Caractéristiques linguistiques des jeunes interrogés.....	194
- Répertoire verbal spécifique.....	195
- Compétence plurilingue.....	196
1.3. Quel français parlent les jeunes enquêtés ?.....	197
1.3.1 Rapport des étudiants au français.....	197
1.4 Auto- évaluation de la compétence linguistique en français.....	200
1.4.1. Selon le niveau d'instruction.....	200
1.4.2. Selon le critère géographique.....	203
2. Quelles représentations et quelles attitudes sur les pratiques langagières beurophones ?.....	204



2.1. Le langage beur : un langage jeune.....	205
2.2. Le langage beur : un langage de cités.....	210
2.3. Le langage beur : un langage stigmatisé.....	213
- Stigmatisation selon le critère d'âge.....	216
- Stigmatisation selon le niveau d'instruction.....	218
3. Attitudes sur le verlan.....	220
3.1 Aperçu sur le verlan.....	220
3.2. Les enquêtés connaissent-ils le verlan ?.....	221
3.3. Le verlan ça fait banlieusard.....	223
4. Le français des beurs est-il toléré par les informateurs.....	224
4-1 Résultats de l'enquête 1.....	225
4-2 Résultats de l'enquête 2.....	227
4-3 Résultats selon les différents critères.....	228
4-3-1 Selon le critère géographique.....	229
4-3-2 Selon le critère d'âge.....	231
Synthèse.....	232
Conclusion.....	234
Bibliographie.....	244
Table des matières.....	265